



**HAL**  
open science

## Prospection inventaire - Archéologie pastorale en vallée d'Ossau 2004

Carine Calastrenc, Mélanie Le Couédic, Christine Rendu

► **To cite this version:**

Carine Calastrenc, Mélanie Le Couédic, Christine Rendu. Prospection inventaire - Archéologie pastorale en vallée d'Ossau 2004. [Rapport de recherche] Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine. 2006. hal-02020992

**HAL Id: hal-02020992**

**<https://hal.science/hal-02020992>**

Submitted on 8 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Archéologie pastorale en vallée d'Ossau

Rapport de prospection-inventaire - campagne 2004  
SRA Aquitaine / Parc National des Pyrénées



Tome n° 1 - Analyse des résultats





## PRESENTATION

*Sites miniers et métallurgiques en vallée d'Ossau* (1 volume) et *Archéologie pastorale en vallée d'Ossau* (2 volumes) constituent les rapports de deux études effectuées dans le cadre d'une convention pluripartite signée en septembre 2004 entre le Parc National des Pyrénées d'une part, et d'autre part les Services Régionaux de l'Archéologie Aquitaine et Midi Pyrénées, l'INRAP, le laboratoire de Chronoécologie (UMR 6565 CNRS – Université de Besançon) et le laboratoire FRAMESPA (UMR 5136, CNRS – Université de Toulouse II le Mirail).

Cette convention mettait en place pour l'année 2004 une série de quatre études conjointes, visant à jeter les bases d'un programme de longue haleine sur l'anthropisation et les dynamiques socio-environnementales des régions couvertes par le PNP (Béarn et Bigorre).

Ces quatre études se répartissaient de la manière suivante :

- \* Dans le cadre du laboratoire Framespa, de Toulouse (coordination Christine Rendu) :
  - Prospection-inventaire des structures pastorales en vallée d'Ossau (responsable d'opération : Carine Calastrenc, avec la collaboration de Mélanie le Couédic)
  - Prospection-inventaire des sites miniers et métallurgiques en vallée d'Ossau (responsable d'opération Argitxu Beyrie)
- \* Dans le cadre de l'Inrap :
  - Prospection inventaire des structures pastorales en Val d'Azun (responsable d'opération Frédéric Guédon)
- \* Dans le cadre du laboratoire de Chrono-écologie de Besançon (coordination Didier Galop)
  - Approches palynologiques des dynamiques d'anthropisation de la vallée d'Ossau

Les deux rapports présentés ici, et déposés conjointement au Parc National des Pyrénées (Tarbes) et au Service Régional de l'Archéologie Aquitaine (Bordeaux) correspondent aux opérations pastorales et minières menées en vallée d'Ossau dans le cadre du laboratoire FRAMESPA. Un retard relativement important dans la signature de la convention aurait pu compromettre la remise, mais la ténacité de Marie Hervieu et la disponibilité des trois personnes engagées dans ces opérations ont finalement permis de les mener à terme dans des délais presque conformes à ceux prévus initialement. Il s'ensuivra un décalage d'une année avec les travaux de Didier Galop et de Frédéric Guedon, qui ne disposaient pas de la même marge de manœuvre. Ce décalage n'a rien de préjudiciable pour l'avenir du projet dans la mesure où le Val d'Azun est déjà largement balisé par les prospections précédentes de Frédéric Guedon, et où une longue collaboration avec Didier Galop sur ces thématiques tant en

Cerdagne qu'au Pays basque nous a enseigné la disparité des rythmes d'acquisition des données, entre terrain palynologique et terrain archéologique : la prospection et la fouille demandent des mois de présence continus, là où la palynologie ne demande que des jours. A ce compte, et dans la mesure où nous ne faisons, en Ossau, que commencer, il aurait été vraiment dommage de perdre un an. Nous espérons au contraire pouvoir enchaîner dès 2005 sur la suite des prospections et sur des premiers sondages à visée chronologique.

C'est dans la perspective d'une recherche à long terme, telle que l'ont évoquée le Parc National des Pyrénées et les Services Régionaux de l'Archéologie lors de nos premières rencontres que nous avons engagé ce travail. Cette première année tient donc à la fois d'une première tranche et d'une étude de faisabilité : il s'agissait, tout en couvrant une certaine superficie en prospection, d'évaluer aussi les potentialités du terrain et la façon de l'aborder au mieux par la suite.

Bien que réunies par un même milieu et des thématiques voisines, prospections pastorales et minières en montagne diffèrent profondément par leurs méthodes, leur déroulement et donc par leurs rythmes respectifs : la seconde est ciblée, sur les filons et grâce à la littérature, la première ne peut l'être et doit faire avec une couverture exhaustive des territoires à très grande échelle. Dans les deux cas, l'expérience des responsables d'opération a permis une acquisition rapide des données ; les résultats équivalent d'ores et déjà à plusieurs années de prospections bénévoles, nécessairement plus courtes et discontinues.

On jugera, en chiffres, tout à la fois de la disparité des échelles spatiales des deux études et de l'importance du référentiel produit par chacune. 107 structures et 31 entités archéologiques représentent la couverture du tiers des 1200 ha du pâturage d'Anéou qu'aucun repérage bibliographique ni documentaire sur carte ou photo aérienne ne peut préparer. Il faut y ajouter les 23 structures du Benou et de la Herrère (communes de Bielle et Bilhères). Les 20 sites miniers et/ou métallurgiques recensés représentent la couverture de la quasi totalité de la vallée d'Ossau (60 000 ha), préparée grâce à une recherche bibliographique et en archives. Ces différences de rythme et d'échelle sont pourtant le reflet d'un parti pris unique. Qu'il s'agisse de l'approche pastorale ou minière, une compréhension des dispositifs d'exploitation de chaque époque et de leurs changements repose sur une approche systémique c'est-à-dire sur la prise en compte des relations spatiales et temporelles entre les sites. Pour aboutir à ce résultat, on ne connaît pas d'autre démarche qu'une prospection systématique.

Au terme de cette première évaluation, la richesse du patrimoine témoignant de l'exploitation des ressources naturelles de la vallée d'Ossau est évidente. Du point de vue minier, Argitxu Beyrie souligne la diversité des sites et des minerais, et l'ancienneté potentielle de certains d'entre eux notamment le Benou et surtout Baburet (Louvie-Soubiron). La richesse pastorale était plus attendue. Dans ce domaine, le relevé systématique des structures a permis de saisir certaines caractéristiques du

corpus, de mettre en place une première typologie, d'aborder, là où c'est possible, la chronologie au moins relative des aménagements. Le nombre de sites est d'ores et déjà suffisamment important, pour ouvrir, à partir d'une analyse du détail des structures, sur des interrogations relatives à la compréhension des pratiques pastorales. La physionomie des constructions, les modes de regroupement des cabanes ou des enclos, la complexité de certains agencements, les types d'entrées, interrogent sur la nature des troupeaux, sur l'association éventuelle de bergers, sur les effectifs et les types de gardes, ou encore sur gestion par lots en fonction des calendriers d'élevage. A l'échelle pyrénéenne, c'est un corpus typé qui, par comparaison se dessine. Si les enclos diffèrent très fortement, par leur taille de ceux des Pyrénées de l'est, certaines parentés apparaissent, notamment lorsque l'on relève la présence de couloirs à traire. Ce sont ces questions, centrées tour à tour sur l'analyse interne du corpus et sur sa confrontation globale à l'échelle pyrénéenne, qui sont maintenant susceptibles d'orienter la deuxième phase des travaux : élargissement du champ des prospections, et parallèlement le passage à la fouille, par une première série de sondages.

Christine Rendu

Parc National des Pyrénées – Services Régionaux de l'Archéologie Aquitaine et Midi-  
Pyrénées – CNRS (Laboratoire FRAMESPA – UMR 5136)  
(Convention n° 2004-22-D)

Rapport d'opération : Archéologie pastorale en vallée d'Ossau (2 tomes)  
Tome 1 : Analyse des résultats  
Année : 2004  
N° d'autorisation SRA : 04/57

Tableau de présentation synthétique de l'opération :

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Suivi scientifique et administratif | Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine<br>Dany BARRAUD<br>Olivier FERULLO<br><br>Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées<br>Michel VAGINAY<br>Cristina SAN JUAN-FOUCHER<br><br>Parc National des Pyrénées<br>Rouchdy KBAIER<br>Marie HERVIEU<br>Jacqueline ROUSSEAU<br><br>CNRS - Laboratoire FRAMESPA (UMR 5136)<br>Benoît CURSENTE<br>Christine BAUZA<br>Marie ALVINERIE |
| Coordination scientifique           | Christine RENDU  |
| Responsable d'opération             | Carine CALASTRENC  |
| Equipe de recherche                 | Carine CALASTRENC ; Mélanie LE-COUEDIC   |



Le tome n° 1 est consacré à l'analyse des résultats des prospections réalisées dans la haute vallée d'Ossau. Il comprend la mise en place d'un premier questionnement raisonné destiné à établir une approche typologique des structures et des sites archéologiques inventoriés lors de la campagne de 2004. L'inventaire archéologique fait l'objet du tome n° 2 du présent document final de synthèse. Afin de faciliter leur maniement, chacun de ces deux volumes ont été conçus de façon à être totalement autonome. Ainsi, les plans et les photographies nécessaires à l'analyse ont été repris dans le présent tome.

## **REMERCIEMENTS**

Ce travail n'aurait pu arriver à son terme sans l'aide, le soutien et l'appui de nombreuses personnes.

Nous tenons en premier lieu à remercier le directeur du Parc National des Pyrénées, Rouchdy Kbaier, pour avoir porté ce programme de recherche et fait en sorte qu'il aboutisse, ainsi que le directeur-adjoint, Laurent Bonneau. Un grand merci, tout particulier, à Marie Hervieu et Jacqueline Rousseau, pour leur aide constante et leur soutien, ainsi qu'à Christophe Cognet et Pierre Lapenu, sollicités à maintes reprises, pour leur disponibilité.

Au sein du Parc National des Pyrénées, nous tenons également à remercier Charles Gerbet et Jean-Paul Domec ainsi que toute l'équipe de Laruns et toute l'équipe de Gabas qui nous ont très chaleureusement accueillies durant toute la phase de terrain.

Nos remerciements vont aussi à Dany Barraud, conservateur régional du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, et à Michel Vaginey, conservateur régional du Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, qui ont favorisé la mise en place de ce programme d'étude ; ils vont aussi à Cristina San Juan Foucher qui le suit depuis longtemps, et qui n'a cessé de nous encourager. Merci aussi à Olivier Bigot et Olivier Ferullo pour leur accueil et leur collaboration technique, ainsi qu'à Mauricette Laprie et Roselise Bouyssou pour leur aide et leur disponibilité.

Nos remerciements vont aussi à Benoît Cursente, directeur de recherche au CNRS et directeur du laboratoire FRAMESPA, qui a facilité notre travail au sein de son équipe. Merci également à Christine Bauza, Annie Alvinerie, Gilles Dalariva pour leur assistance technique.

Un remerciement tout spécial à Jean-Paul Métailié, directeur de recherche CNRS et directeur du laboratoire GEODE, pour les informations qu'il nous a données.

Enfin, merci à Laurent Fau pour l'intérêt amical qu'il témoigne envers cette étude, au sein du groupe montagne.

## SOMMAIRE

|   |              |
|---|--------------|
| <b>CHAPITRE N° 1 – INTRODUCTION.....</b>  | <b>3-15</b>  |
| 1- Contexte géographique.....   | 3-4          |
| 2- Cadres et problématiques de la recherche.....  | 4-11         |
| 2-1- Historique du projet.....  | 4-6          |
| 2-2- Problématique pour une archéologie pastorale dans le territoire du Parc National .....     | 6-9          |
| 2-3- Une approche multiscalaire.....  | 9-11         |
| 3- Méthodologie.....  | 12-13        |
| 4- Le travail de terrain et ses limites.....  | 14-15        |
| <br>  |              |
| <b>CHAPITRE N° 2 – ANALYSE DES RESULTATS.....</b>   | <b>16-85</b> |
| 1- Typologie d'après les degrés de conservation et analyse des superpositions destructures..... | 20-53        |
| 1-1- La dégradation des structures (degrés de conservation).....                                | 20-38        |
| 1-1-1- Structures ayant un faible degré d'effacement.....                                       | 20-24        |
| 1-1-2- Structures ayant un degré d'effacement médian.....                                       | 24-29        |
| 1-1-3- Structure ayant un haut degré d'effacement.....  | 29-38        |
| 1-2- La superposition de structure.....   | 39-51        |
| 1-2-1- Une conservation différenciée des structures.....  | 39-46        |
| 1-2-2- La superposition des structures.....   | 47-51        |
| 1-3- Degrés de conservation et facteur temps.....   | 51-53        |
| 2- Typologie en fonction des superficies.....   | 53-69        |
| 2-1- Structures de 1 à 15 m <sup>2</sup> .....  | 55-60        |
| 2-2- Structures de 51 à 225 m <sup>2</sup> .....  | 61-64        |
| 2-3- Structures de 16 à 50m <sup>2</sup> .....  | 65-69        |
| 3- Morphologie des structures d'Anéou.....  | 70-85        |
| 3-1- Cabanes.....   | 70-77        |
| 3-1-1- Les relations topographiques.....  | 70-72        |
| ☐ Les groupements de structures.....  | 70-71        |
| ☐ Les cabanes « uniques ».....  | 71-72        |
| 3-1-2- Les orientations du bâti.....  | 73-74        |
| 3-1-3- Les orientations des portes et des accès.....  | 74-77        |
| 3-2- Enclos.....  | 77-84        |
| 3-2-1- Questionnement sur les formes.....   | 77-83        |
| ☐ Les enclos aux formes courbes.....  | 77-80        |
| ☐ Les enclos aux formes droites.....  | 80-83        |
| 3-2-2- Questionnement sur la taille des portes des enclos.....                                  | 83-84        |
| 3-3- Couloir de traite.....   | 85           |

|  |              |
|--|--------------|
| <b>CHAPITRE N° 3 - PROPOSITIONS POUR 2005.....</b>             | <b>86-89</b> |
| 1- Bilan préliminaire.....                                     | 86           |
| 2- Les propositions envisagées pour 2005.....                  | 87-89        |
| 2-1- Deux approches spatiales englobantes.....                 | 87-88        |
| ☐ Dynamiques de l'estivage et discontinuité territoriales..... | 87           |
| ☐ Les parcours pastoraux.....                                  | 87-88        |
| 2-2- L'approche archéologique : prospection et fouille.....    | 88-89        |
| ☐ La prospection pédestre.....                                 | 88           |
| ☐ La fouille archéologique.....                                | 88-89        |
| 3- ... Et à plus long terme.....                               | 89           |
| <br>   |              |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                      | <b>90-94</b> |



## CHAPITRE N° 1 – INTRODUCTION



### 1-Contexte géographique

Longue de 35 kms, la vallée d'Ossau est située à l'Ouest des Pyrénées françaises, au Sud-Est du Béarn. Elle s'étendant de la frontière franco-espagnole à la plaine de Pau. Comme la plupart des vallées pyrénéennes, elle connaît une orientation Nord-Sud.

Il s'agit d'une vallée glaciaire formée à la fin du tertiaire. Quatre glaciers, ayant respectivement creusés la vallée du Valentin (depuis l'Aubisque et le Ger), du Soussouéou (depuis le Lurien, le Pallas et l'Ariel), du Broussette (depuis l'Ossau côté Est et le cirque d'Anèou) et de Bious (depuis l'Ossau côté Ouest et le cirque d'Ayous), se rejoignaient à la hauteur de Laruns. Ils ont dessinés et sculptés la vallée, lui donnant un profil "en U" ou en "auge" dans sa partie basse, avec un large fond (1800 mètres de large à Laruns, 3500 mètres de large à Arudy) parfois resserré dans certains verrous (Geteu, Castet). Cette construction glaciaire est confirmée par la présence de moraines dans ses parties latérales (le plateau du Bénou et Bilhères) et frontales (la colline de Bescat).



Benou – 20 octobre 2004

Actuellement, la vallée d'Ossau se divise en deux cantons (canton d'Arudy et canton de Laruns) et regroupe 18 communes. 10 de ces communes font partie du canton d'Arudy (Arudy, Bascat, Buzy, Castet, Izeste, Louvie-Juzon, Lys, Rébénacq, Saint-Colome et Sévignacq-Meyracq) et 8 villages sont intégrés dans le territoire administratif du canton de Laruns (Aste-Béon, Béost, Bielle, Bilhères, Eaux-Bonnes, Gère-Bélesten, Laruns et Louvie-Soubiron).



Soqués – 26 octobre 2004

## **2- Cadres et problématiques de la recherche :**

### **2-1- Historique du projet :**

Dans le cadre d'un programme d'aménagement 1998-2002, le Parc National des Pyrénées, en collaboration avec les Services Régionaux de l'Archéologie d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées ainsi que les Directions Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, s'est engagé dans la réalisation d'un inventaire du patrimoine archéologique pastoral de son territoire en vue d'une protection et d'une valorisation. Une première phase d'étude documentaire a permis de dresser un panorama de la connaissance actuelle, d'effectuer une première série de prospections sur une zone test, le Val d'Azun<sup>1</sup> et de proposer, au sein du périmètre pris en compte, des zones ateliers sur lesquelles engager un travail de prospection. Ces

---

<sup>1</sup> *Projet de prospection-inventaire dans le Parc National des Pyrénées – Val d'Azun et vallée d'Ossau* (SRA Midi-Pyrénées – C. San Juan – Foucher) et *le Parc National des Pyrénées – inventaire archéologique*, par F. Guédon, SRA Midi-Pyrénées-INRAP, 2 vol, 2003.

travaux ont débouché, en 2004, sur la définition d'un programme plus large, visant à une connaissance des interactions entre dynamiques sociales et environnementales dans le temps long. Formalisé par une convention multipartite entre le Parc National des Pyrénées, les Services Régionaux de l'Archéologie d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, le Centre National de la Recherche Scientifique (UMR 5136 et UMR 6565) et l'Institut National de la Recherche d'Archéologie Préventive (Convention 2004-22D), ce programme a été placé sous la responsabilité scientifique de Christine Rendu pour l'approche archéologique (CNRS – Laboratoire FRAMESPA – UMR 5136), de Didier Galop pour l'approche paléoenvironnementale (CNRS – UMR 6565 - Laboratoire de Chrono-écologie de l'Université de Franche-Comté). Il repose sur une démarche interdisciplinaire qui allie sciences de l'homme (histoire et archéologie) et sciences de l'environnement (approches naturalistes). L'objectif central est une meilleure connaissance des dynamiques des systèmes d'exploitation des ressources montagnardes, notamment pastorales, dans la longue durée, et de leur influence, à différentes échelles de temps et d'espace, sur la structuration sociale des ensembles valléens. Orientée selon cette problématique, cette étude se fonde sur des expériences de recherche et des protocoles de croisement des sources archéologiques et paléoenvironnementales déjà expérimentés en Cerdagne<sup>2</sup> et dans le Pays Basque<sup>3</sup>. Dans ce cadre, la recherche engagée sur le territoire du Parc peut constituer l'une des pièces maîtresses d'une étude comparative des dynamiques sociales et environnementales de la chaîne.

#### *L'approche archéologique :*

Pour des raisons institutionnelles et liées à l'histoire du projet, l'approche archéologique relative à la vallée d'Ossau a été réalisée par le laboratoire FRAMESPA, les prospections du Val d'Azun se poursuivant sous la responsabilité de Frédéric Guédon dans le cadre de l'INRAP. La coordination entre les deux études est évidente, les problématiques et les méthodes sont identiques (F. Guédon achève actuellement une thèse sous la direction de B. Cursente, au sein du laboratoire FRAMESPA).

Pour la vallée d'Ossau, deux volets ont été définis, l'un relatif aux formes d'exploitation pastorales, l'autre aux traces d'exploitation minière. Les prospections des sites pastoraux ont été placées sous la direction de Carine Calastrenc, et effectuées par Carine Calastrenc et Mélanie Le Couédic. Ce sont elles qui font l'objet de ce rapport. Les prospections des sites miniers et métallurgiques ont été confiées à Argitxu Beyrie, elles font l'objet d'un autre rapport, remis conjointement au Service Régional d'Aquitaine et au Parc National des Pyrénées.

L'objectif, à court terme, du volet « archéologie pastorale » est double. La prospection, l'inventaire et le relevé des structures rattachables à l'activité agropastorale, depuis les premiers indices de fréquentation

---

<sup>2</sup> Programme Collectif de Recherche « *Estivage et structuration sociale d'un espace montagnard* » sous la direction de Christine Rendu ; Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Trabucaire, Canet-sur-mer, 2003, 606 pages

<sup>3</sup> Programme Collectif de Recherche « *Paléoenvironnement et dynamiques de l'anthropisation de la montagne basque* » sous la direction de Didier Galop

jusqu'à l'époque contemporaine, vise à disposer d'une vision d'ensemble permettant de définir des stratégies de fouilles dans la perspective d'une approche des systèmes pastoraux et de leurs mutations dans la longue durée. Parallèlement, ce travail doit permettre de définir des mesures de protection et de valorisation, concernant ce patrimoine.

## 2-2- Problématique pour une archéologie pastorale dans le territoire du Parc National

Si les espaces et les systèmes pastoraux d'estivage ont longtemps été soustraits, en tant que tels, au regard archéologique, c'est qu'ils ont été généralement pensés comme immuables. Il a fallu plusieurs décennies d'interactions et de dialogue entre les sciences humaines et les sciences de la nature, et une somme d'avancées méthodologiques et techniques<sup>4</sup>, pour qu'on les envisage autrement. Soumis aujourd'hui à des questionnements interdisciplinaires intégrés, ils révèlent, peu à peu, non pas une mais des histoires, beaucoup plus longues et complexes qu'on ne l'imaginait.

En plaçant ces histoires au centre de certains de leurs programmes de recherches actuels, ce que l'archéologie, l'histoire et l'ethnologie, étroitement associées aux disciplines paléoenvironnementales, veulent d'abord saisir, ce sont les dynamiques d'évolution et les logiques de transformations des systèmes d'élevage dans le temps long. Selon quels rythmes et avec quelles amplitudes se sont succédé les phases d'emprise et de déprise humaine et pastorale au cours des sept derniers millénaires ? Quelles complémentarités des ressources ont été mises en œuvre à chacun de ces moments ? Et quelles modalités ou modulations de l'espace social ces complémentarités sont-elles susceptibles d'exprimer ?

En historicisant les espaces de haute montagne, c'est le point de vue global sur les sociétés montagnardes que l'on inverse et c'est donc la totalité des systèmes valléens, dans leurs rapports aussi au monde extérieur, que l'on se doit de reconsidérer. Que pèsent, dans ces systèmes, ces étendues immenses que constituent les versants et les hautes surfaces sylvo-pastorales, à partir du moment où on les sait historiques, c'est-à-dire changeantes avec le temps ? Sont-elles les points d'inertie ou les moteurs de changements ? De quelles singularités « montagnardes » sont-elles éventuellement la source et pourquoi ?

Pour qui s'intéresse à ces questions, le Béarn et la Bigorre font figure de terrains privilégiés sous plusieurs aspects. D'abord et c'est une évidence, ils constituent un jalon géographique mais aussi anthropologique essentiel entre les systèmes est et ouest pyrénéens. Ensuite, d'un point de vue historique, l'Ossau, en particulier, offre pour le dernier millénaire de notre ère et en contrepoint à tous les stéréotypes, l'exemple le plus durable et le mieux étudié d'une véritable dynamique montagnarde descendante (Pont-Long)<sup>5</sup>. Enfin, le Lavedan et l'Ossau sont le berceau à la fois de l'un des concepts sociologiques les plus riches et les plus pesants de l'historiographie pyrénéenne (la famille souche<sup>6</sup>) et de son plus récent dépassement<sup>7</sup>. Or, c'est en replaçant les estives au centre du dispositif, en en faisant le pivot sur lequel viennent s'arc-bouter les maisons

---

<sup>4</sup> Trois exemples seulement : les datations radiocarbone qui offrent aujourd'hui des résolutions de l'ordre du siècle ; les nouvelles focales archéologiques (grands décapages et archéologie hors site) ; l'intégration des problématiques de l'anthropisation en paléoenvironnement et le développement des analyses multi-proxy...

<sup>5</sup> En particulier : P. Tucco-Chala, *Cartulaire de la vallée d'Ossau*, Saragosse, 1970

<sup>6</sup> F. Le Play, E. Cheysson, Bayard, F. Butel, Les Mélouga : Une famille pyrénéenne au XIX<sup>ème</sup> siècle, Postface A. Chenu, *La famille souche, questions de méthode*, Essai et recherche, Nathan, 1994

<sup>7</sup> Benoît Cursente, *Des maisons et des hommes : la Gascogne médiévale (XI<sup>ème</sup> – XV<sup>ème</sup> siècle)*, Toulouse, PUM, 1998



et achopper les tensions, que ces recherches les plus actuelles restituent aux sociétés anciennes leur souplesse et leur historicité.

Face à cette richesse historiographique, à laquelle il faudrait rajouter des travaux d'écologie et de géographie très tôt tournées vers l'interdisciplinarité<sup>8</sup>, le bilan archéologique est paradoxal.

La carte archéologique des Pyrénées Atlantiques (Fabre et Lussault, 1994) inventorie 21 sites archéologiques dans le canton d'Arudy et 37 dans le canton de Laruns dont respectivement 80 % et 94 % sont datés de la Protohistoire. Il s'agit pour le canton d'Arudy (Bas-Ossau), de 5 sites sépulcraux (ou nécropoles protohistoriques), 8 grottes, 3 camps fortifiés, 3 trésors monétaires et 2 sites non identifiés ; et pour le canton de Laruns, de 32 sépultures (ou nécropole protohistorique), 1 grotte, 1 menhir, 1 villa gallo-romaine, 1 découverte isolée et 1 site non localisé.

Les travaux archéologiques en vallée d'Ossau se sont déroulés en deux grandes phases, la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle. C'est au XIX<sup>ème</sup> siècle, avec notamment la fouille de la villa de Bielle (canton de Laruns) que se met en place une première réflexion cohérente de l'occupation du sol dans la vallée d'Ossau. Ces travaux seront complétés par les recherches que P. Raymond entreprend, durant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, sur les cercles de pierres de la vallée. Dans les années 1950, G. Laplace-Jauretche reprend la question des structures protohistoriques et effectue les premières prospections archéologiques dans les hautes montagnes ossaloises. Le troisième souffle est dû à la mise en place du Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales animé par Claude Blanc avec les collaborations de P. Dumontier et de Geneviève Marsan. Entre 1979 et 1996, ils entreprennent de nombreuses prospections (notamment dans les secteurs de haute montagne, dont Las Quebottes, le Gave du Brousset, le Turon-Buchous de Bach, Soussouéou, Glère de Pombie, La Glère, Arregatiu, Magnabaigt, Anéou, Ayous, Bioux, Cézy), des sondages (la grotte du ravin de Bersaoult, la grotte de Laplace à Arudy, le cercle de pierre de Bioux-Oumette) et des fouilles (la grotte de Malarode, la grotte d'Espalungue, la grotte de Bignalats, les grottes de Larroun I et II, la grotte de Garli à Arudy, la grotte de Prédigadère à Castet, les cercles de pierres du Couraüs d'Accaüs). Les cercles de pierre, tumulus, cromlechs, grottes d'habitat et/ou sépulcrales, dolmens, affûtoirs, pétroglyphes constituent actuellement un corpus de 223 structures (Blanc, 2000).

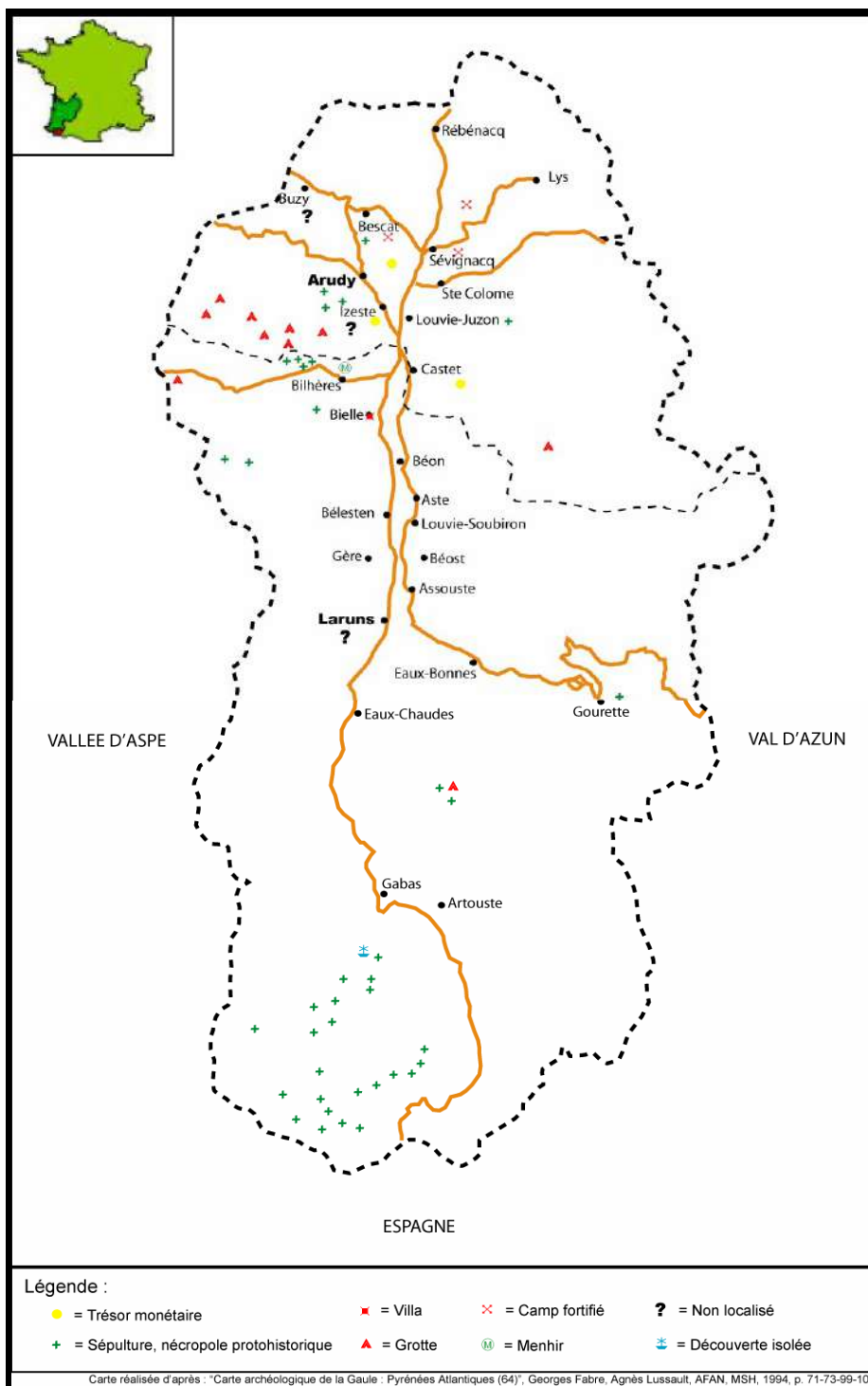
Il apparaît donc que l'idée selon laquelle l'élevage constitue la vocation quasi exclusive des vallées est omniprésente mais manque de base tangible. Pour la préhistoire récente, la transhumance et l'estivage dominent la recherche mais par des attestations indirectes (les grottes sépulcrales et monuments de la vallée d'Ossau) là où chacun s'accorde sur la nécessité de s'attacher maintenant à des témoignages directs (grottes-bergeries, sites pastoraux de plein-air, paléoenvironnement). Pour l'Antiquité, la question de la fréquentation des zones d'altitude et du poids de l'économie d'élevage est posée depuis longtemps par plusieurs chercheurs qui, depuis la plaine où ils travaillent, soulignent avec insistance le besoin de lancer des études en haute montagne<sup>9</sup>. Pour le Moyen-Âge enfin, c'est peut-être la force et l'évidence des textes sur le pastoralisme qui

---

<sup>8</sup> H. Cavaillès, *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes*, Armand Colin, 1931 ; B. Hourcade, *La vie rurale en Haut Ossau (Pyrénées-Atlantiques)*, Collection Béarn-Adour, Société des Sciences Lettres et Arts de Pau, 1970. Laboratoire d'Etude du milieu Montagnard, *Ecologie de la vallée d'Ossau*, CNRS, Bordeaux, 1978

<sup>9</sup> François Rachin, *Etablissements pastoraux du piémont occidentale des Pyrénées*, L'occupation des espaces antiques entre nature et histoire, sous la direction de G. Fabre, *Aquitania*, Bordeaux, 2000, p. 13-50

a longtemps détourné des sources archéologiques. Or, les unes et les autres ne disent pas la même chose, et c'est souvent dans la confrontation des deux qu'un système global est susceptible d'apparaître. Dans cette perspective, le rééquilibrage que Frédéric Guédon a initié en 1995<sup>10</sup>, et que le Parc National des Pyrénées soutient et développe depuis 2001<sup>11</sup> est donc important, et ce programme se situe dans la continuité de ces travaux.



<sup>10</sup> F. Guédon, *Prospection-inventaire en Val d'Azun*, Rapport au SRA Midi-Pyrénées, 1995

<sup>11</sup> *Projet de prospection-inventaire dans le Parc National des Pyrénées – Val d'Azun et vallée d'Ossau* (SRA Midi-Pyrénées – C. San Juan – Foucher) et *le Parc National des Pyrénées – inventaire archéologique*, par F. Guédon, SRA Midi-Pyrénées-INRAP, 2 vol, 2003

Qu'en est-il donc du poids des montagnes et du rôle de l'estivage et de la transhumance dans la structuration des vallées ? Ce sont précisément ces bases tangibles, ces traces matérielles, qu'il s'agit de rechercher. Au vu de ce qui précède, on aura compris que cette évaluation passe non seulement pas l'appréhension des mutations des systèmes pastoraux montagnards dans la longue durée mais aussi par une réévaluation d'ensemble de la part et de la place de l'agriculture dans les différents tableaux, et encore par des éclairages sur les autres formes d'exploitation des ressources naturelles d'altitude (métallifère en particulier). De manière transversale, ces aspects sont à croiser sous l'angle des organisations territoriales et des complémentarités spatiales, entre les différentes zones altitudinales en particulier. Autrement dit, le travail sur les estives doit s'entendre d'emblée dans la perspective de véritables transects valléens de la plaine aux sommets.

### **2-3- Une approche multiscalaire :**

Envisager les estives comme le moteur de certaines transformations historiques à l'échelle valléenne suppose en premier lieu de les aborder pour elles-mêmes. Il faut ici élaborer la carte des sites pastoraux de plusieurs quartiers d'estivage, comprendre à la lumière des chronotypologies que la fouille établira les relations spatiales et temporelles qui régissent la répartition des structures, dans le cadre d'une analyse systémique. Le croisement avec les données paléoenvironnementales relatives aux rythmes d'anthropisation et aux formes d'exploitation des ressources végétales devrait permettre une approche en termes de mutations des systèmes pastoraux sur la longue durée.

A l'échelle des versants, compris dans toute leur extension, l'enjeu consiste à saisir les formes de complémentarités entre les modes d'exploitation agricoles, pastoraux et forestiers. C'est sur les zones de transition que les basculements, d'un système à l'autre, d'une dominante à l'autre, sont les plus sensibles. Il faut donc s'attacher aux espaces intermédiaires non pour eux-mêmes mais pour ce qu'ils sont susceptibles de révéler de la mixité de certaines pratiques ou de certaines formes d'utilisation de l'espace. Les étagements que le XIXe siècle nous présente comme définitivement structurés, intangibles, n'ont pas cessé de se redéfinir et d'osciller. Essartages, écobuages, agricultures temporaires, appropriation des prairies de fauche dans le communal, gestion des communs à partir des bordes, alternances entre occupations saisonnières et permanentes, sont autant de modes d'expression de rapports complexes à l'espace que les zones intermédiaires, entre marges hautes et habitats de fond de vallée, donnent mieux que d'autres à percevoir.

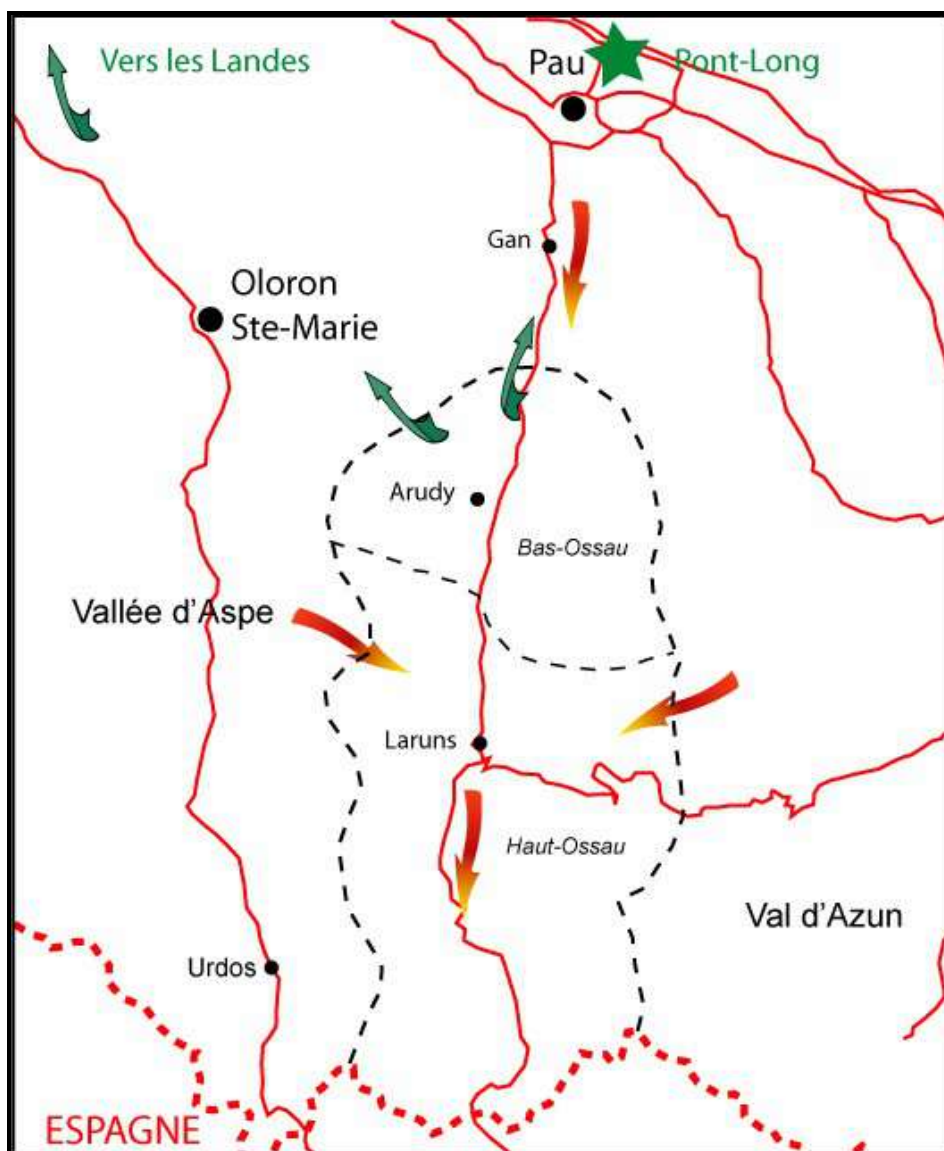
Approcher ces étagements et leurs redéfinitions au regard de l'ensemble de la vallée demande, pour l'Ossau historique, et l'on change ici d'échelle temporelle, de s'appesantir sur deux traits particuliers :

- 1- La discontinuité et l'enchevêtrement des territoires communaux, intercommunaux et indivis à l'échelle de la vallée (ou des syndicats de vallée) telle que la montre par exemple la carte établie par Bernard Hourcade<sup>12</sup> (cf. carte ci-dessous) ;

---

<sup>12</sup> Bernard Hourcade, *La vie rurale en Haut-Ossau (Pyrénées-Atlantiques)*, 1970, collection « Béarn-Adour », Pau, Marrimpouey jeune.

2- L'étendue des déplacements du bétail, de l'estivage jusqu'aux grandes transhumances, notamment hivernales, dont il faut rappeler le caractère particulièrement structurant pour l'Ossau.



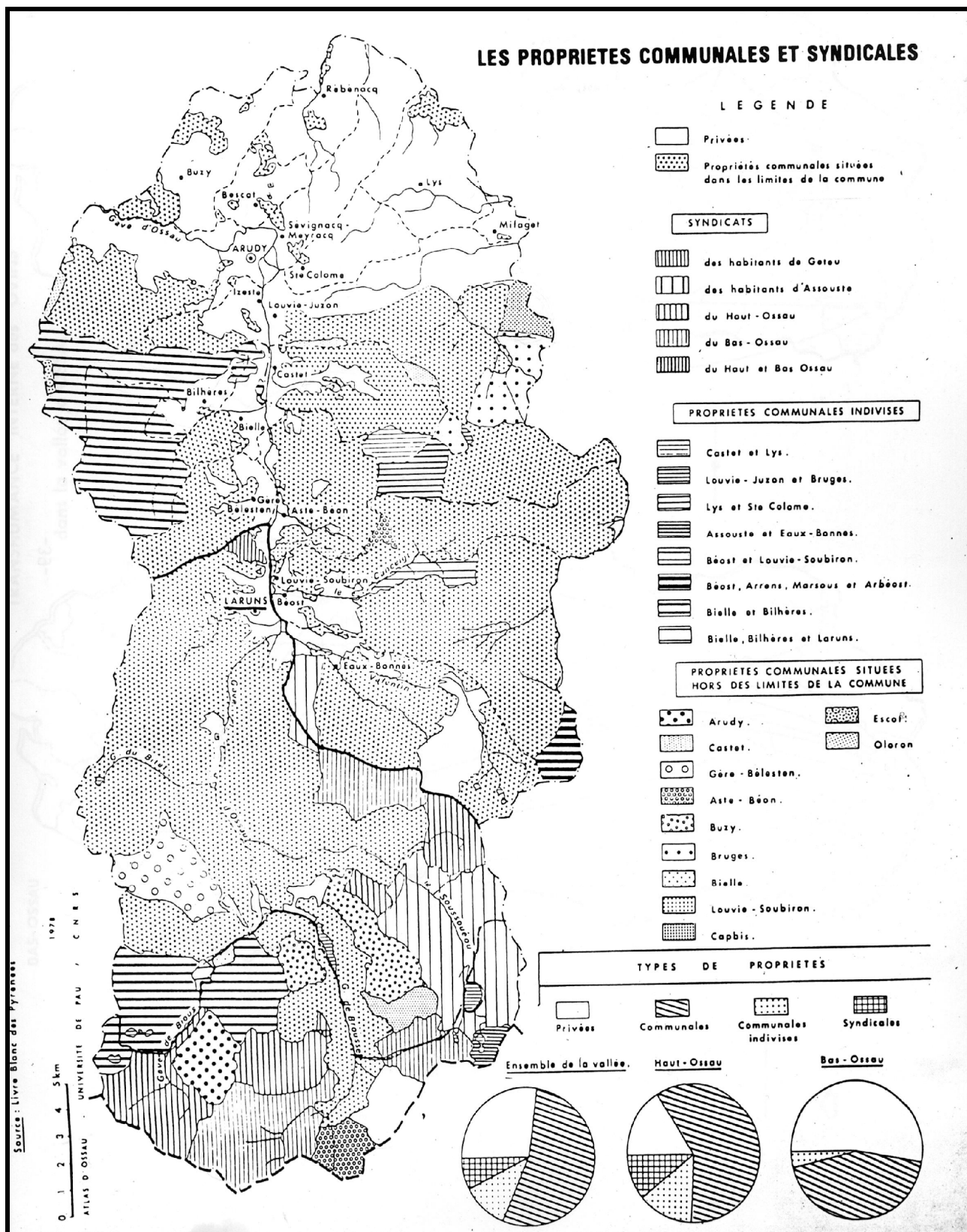
Schématisme de la transhumance hivernale et estivale en vallée d'Ossau

Ici aussi, les systèmes que l'ethnologie et la géographie documentent sont datés, ils reflètent des organisations récentes, l'objectif est de mettre en doute leur pérennité, de comprendre leurs dynamiques.

Pour le millénaire que les textes couvrent, résumer, en deux mots, la démarche que ce projet voudrait adopter reviendrait à évoquer un dispositif en miroir, par rapport à ceux mis en place par Benoît Cursente ou par Roland Viader<sup>13</sup>. C'est depuis la marge qu'il s'agit, cette fois, d'éclairer les logiques selon lesquelles maisons et communautés structurent de façon à la fois souple et solide leur espace et leur environnement.

<sup>13</sup> Viader Roland, *L'Andorre du IXe au XIVe siècle : montagne, féodalité et communautés*, Toulouse, PUM, 2003, 440 p.





Les propriétés communales et syndicales de la vallée d'Ossau (Hourcade, 1970)

### **3- Méthodologie :**

La méthode employée durant cette campagne de prospection a consisté à répertorier systématiquement l'ensemble des sites rencontrés (en élévation ou affleurants) de façon à établir un corpus documentaire constituant une première base de la réflexion.

La méthode passe donc par :

- La prospection systématique de la zone d'étude,
- La localisation des sites et des indices de sites sur la carte IGN et sur le cadastre (napoléonien et actuel),
- Le relevé en plan des différentes structures, avec éventuellement un relevé d'ensemble dans le cadre des sites complexes,
- L'attribution d'un numéro d'inventaire et l'établissement d'une fiche descriptive.

Il s'est donc agi de parcourir la zone d'étude et de répertorier au fur et à mesure, mètre après mètre, les différentes structures archéologiques rencontrées.

Toutefois, la première étape, préalable à la prospection, a été de réaliser une visite générale de l'estive étudiée de façon à en percevoir les limites et les particularités géographiques ainsi qu'à obtenir une vision d'ensemble de la zone. Cette première visite a aussi permis de localiser les différents points dominants marquant le territoire (pics, cols). L'objectif était de passer de la carte IGN à un espace en trois dimensions. Le type d'analyse archéologique que demandent ces espaces requiert presque une intimité. Il faut appréhender l'estive sous ses aspects géologiques, géographiques et humains, repérer les cônes de déjection, les chaos, les gouffres, saisir l'exposition des replats, des combes, apprendre à connaître les ruisseaux et les sources. Au fur et à mesure, entre pelouses et éboulis, les sites se dévoilent, dessinent un maillage qui retrace et donne à voir les modes d'occupation de l'espace pastoral.

La numérotation des vestiges archéologiques se fait à deux échelles : le site, dénommé Entité ; la structure. Chaque Entité (E) correspond à un ensemble « pastoral » composé d'une seule ou de plusieurs structures. Toutes les structures inventoriées au cours de la prospection, quel que soit le lieu, sont numérotées en continu de 1 à n. Les Entités sont également numérotées en continu de 1 à n suivant une numérotation indépendante, donc, de celle des structures qui les composent.

Exemple :      - L'Entité E 20 est composée des structures n° 40, n° 41 et n° 42 ;  
                  - L'Entité E 30 comprend une seule structure, la n° 72.

Chaque Entité repérée fait l'objet d'une fiche d'enregistrement d'Entité, qui renseigne sa localisation (coordonnées lambert, accès), sa position géographique, son environnement naturel (végétation, hydrologie, géographie, géologie), son environnement construit, sa description, les relations entre les différentes structures qui la composent et avec les autres sites présents à proximité.

Chaque structure fait également l'objet d'une fiche d'enregistrement de structure, qui comprend sa description (aménagement interne et externe, plan, superficie, état de conservation), le signalement de matériel archéologique éventuel, la ou les relations avec les autres structures de l'Entité, ainsi qu'un croquis général..

Ces fiches sont complétées par une couverture photographique et graphique. La couverture photographique s'est attachée à transcrire une vision globale de l'entité et/ou de la structure dans son environnement immédiat. Lorsque des détails architecturaux ont pu être relevés, ils ont également fait l'objet d'une couverture photographique. Le but de ces différents clichés est de conserver une mémoire iconographique des structures inventoriées.

Quant aux relevés ils ont été de deux types :

- Les relevés généraux prennent en compte l'ensemble de l'Entité. Ils sont effectués à la visé avec une boussole, le degré d'imprécision, de moins de 5%, étant largement suffisant pour les types de traitement et d'analyse de ces données. Ces relevés ont été faits suivant 4 échelles différentes (en fonction de la superficie du site) : 1/1000<sup>ème</sup>, 1/500<sup>ème</sup>, 1/200<sup>ème</sup> et 1/100<sup>ème</sup>.
- Les relevés des structures sont effectués à partir de mètres et de décimètres placés à angle droit. Dans la plupart des cas, les structures inférieures à 50 m<sup>2</sup> ont fait l'objet d'un relevé au pierre à pierre ; au-delà, les murs sont rendus par des traits pleins et les micro-reliefs par des pointillés. Ces relevés ont été effectués selon 3 échelles distinctes (en fonction de la superficie du site) : 1/50<sup>ème</sup>, 1/40<sup>ème</sup>, 1/20<sup>ème</sup>.

Le dessin d'ensemble permet de percevoir la forme globale du site, d'apprécier son organisation générale, de détailler les différentes sortes d'aménagements et les possibles superposition d'occupation. Quant au relevé pierre à pierre, il sert à mieux appréhender la logique d'une structure, et si possible à détailler ses aménagements internes. C'est l'alliance des deux méthodes de relevé qui permet d'obtenir la vision la plus claire possible de ce type de site archéologique.

L'ensemble de la documentation, fiches d'enregistrement des Entités et des Structures, photos et relevés, fait l'objet du tome 2 du présent document final de synthèse. L'analyse typologique qui suit se fonde sur ce corpus documentaire.

#### 4- Le travail de terrain et ses limites :

Les problèmes méthodologiques rencontrés lors de cette étude sont inhérents aux milieux montagnards.<sup>14</sup> Les zones d'altitude renferment de nombreuses structures qui sont, au vu des données résultant d'une prospection pédestre, extrêmement difficile à caractériser et encore plus complexes à dater.

Contrairement aux secteurs de plaine, les structures situées en montagne ne sont pas identifiables par le mobilier archéologique récolté en surface (céramique, ossements, éléments de construction, ...), mais par les divers aménagements humains (cabanes, enclos, abris, ...). On a donc affaire à une inversion des indices archéologiques.

Les témoins archéologiques se caractérisent aussi par leur caractère extrêmement ténu. Certes, quelques cabanes sont conservées sur plus d'un mètre de hauteur, mais, le plus souvent, les structures ne sont perceptibles que par un micro-relief ou un alignement de pierres. Il arrive aussi que la végétation masque la quasi-totalité de la superficie du site empêchant sa lisibilité partielle ou totale. Elle constitue dans ce cas un filtre qui limite et/ou diminue la perception de l'extension du site archéologique. Celle-ci est par ailleurs diminuée aussi par d'autres facteurs, en particulier l'érosion et les dynamiques sédimentaires : même dégagé de tout couvert végétal, le site archéologique n'est jamais visible dans la totalité de son emprise, le plus souvent seule une partie affleure. Enfin, à l'égard des degrés d'enfouissement et des mouvements sédimentaires, le milieu montagnard est à première vue paradoxal : de nombreux sites très anciens (âges des métaux voire néolithique) sont visibles en surface alors que d'autres, récents, peuvent être recouverts par plus d'un mètre de sédiment. Il faut ici composer avec des nuances micro-locales, qui demandent un travail à très grande échelle.

Pourtant, cette vision très partielle n'empêche pas d'isoler des vestiges qui permettent de différencier des plans, des modes de construction et des techniques architecturales. La nature des matériaux utilisés, par exemple, est un indice à prendre en compte dans l'analyse de ces structures. Le volume de pierre décelable en surface permettra dans bien des cas de distinguer les édifices entièrement faits en pierres<sup>15</sup>, de ceux totalement en matériaux périssables (de type « cabane de terre » de l'Ariège<sup>16</sup>) et encore des édifices mixtes.

La « profondeur temporelle »<sup>17</sup> des sites est extrêmement difficile à appréhender. Peu de témoins archéologiques et/ou architecturaux permettent d'obtenir une idée des phases chronologiques d'occupation des sites inventoriés. Le mobilier archéologique, les éléments d'architecture datés (linteau et jambage de porte avec date gravée par exemple) existent mais sont très rares. La superposition de structures est en revanche beaucoup plus fréquemment observable et constitue une base solide pour asseoir une chronologie qui, en l'absence de fouille archéologique, reste toutefois relative.

---

<sup>14</sup> Frédéric Guédon, Le peuplement en Val d'Azun et vallée de Caunterets, *Documents Final de Synthèse de prospection-inventaire*, 1995, 196, 1997 ; Frédéric Guédon, Le peuplement en montagne : pastoralisme et habitat en Val d'Azun et en vallée de Caunteret (Hautes-Pyrénées), *Revue de Comminges*, 1999, 3<sup>ème</sup> trim. pp. 335-367

<sup>15</sup> Henri Chevalier, Vacheries, cabanes et orry : essai de typologie pastorale, *Pirineos*, 1951, n°19-22, p. 309-331 ; Pierre Ponsich, Cabanes et « orris » en pierres sèches des Pyrénées Orientales, *Etudes roussillonnaises*, 1956, t. V, p. 305-317

<sup>16</sup> Jean Blanc, Alban Rouzaud, Cabanes de berger en terre des montagnes de l'Ariège, *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Glénat, Grenoble, 1994, p. 91-99

<sup>17</sup> Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Trabucaire, Canet-sur-mer, 2003, p. 333

S'ajoutent à tout cela des problèmes liés à l'identification des structures. En effet, la destination pratique des sites, leur qualification fonctionnelle, est, sur les seules observations de terrain, très souvent incertaine. Faire la différence entre un petit enclos et une grande cabane relève parfois de l'impossible ; distinguer un abri à agneau d'un abri temporaire à destination des bergers et/ou des chasseurs est illusoire ; discriminer un couloir de traite d'un petit enclos étroit et allongé placé le long d'une parois est parfois utopique. Ainsi, la qualification des structures pastorales, parce qu'elles ne sont pas visibles dans leur totalité topographique, est difficile. Les structures dites « indéterminées » sont donc nombreuses.

## CHAPITRE N° 2 – ANALYSE DES RESULTATS

Un décalage dans la signature de la convention a entraîné un démarrage tardif des travaux de terrain. Le choix de la zone d'étude a été largement conditionné par la date du début des prospections : le mois d'octobre. A cette période de l'année, les conditions météorologiques peuvent considérablement varier d'un moment à l'autre de la journée et la durée du jour est réduite. La sécurité et l'efficacité impliquaient de travailler sur un secteur proche d'une voie d'accès. Le choix s'est donc porté sur l'estive dite « d'Anéou » (territoire administratif de la commune de Laruns – Montagne dite générale), qui conférait le double avantage d'être identifiée comme l'un des meilleur pâturage de la vallée d'Ossau et d'être très facilement accessible puisque la route départementale 934 la traverse dans sa partie est.

L'objectif à moyen terme étant d'obtenir un transect valléen prenant en compte les formes d'habitat intermédiaires des granges et des bordes, nous avons par ailleurs profité des journées de neige et de pluie pour effectuer une première approche d'un secteur situé entre la haute montagne et les villages, la zone du Benou (propriété en indivision des communes de Bielle et de Bilhère).

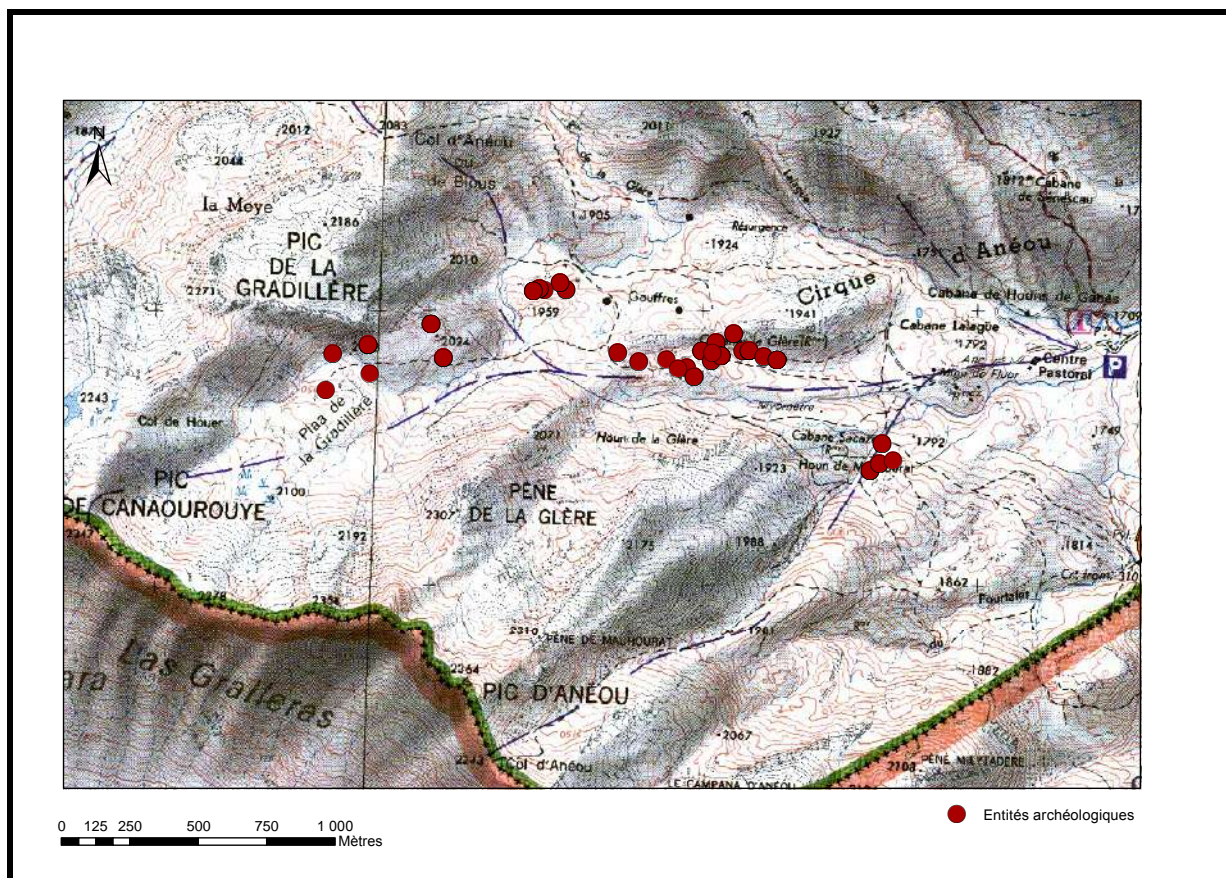
42 « Entités » comprenant, au total, 130 structures ont été inventoriées, dont 107 dans la zone d'Anéou et 23 sur le secteur du Benou.

Sur l'estive d'Anéou, 39 enclos, 27 cabanes, 3 abris dont 2 sous roche, 1 couloir de traite ont été déterminés. 37 structures n'ont donc pas pu être qualifiées (soit 34,5 % de l'ensemble des structures inventoriées en 2004).

L'ensemble de ces structures se répartissent sur 3 étages altitudinaux au sein de l'estive d'Anéou : autour de 1800 mètres d'altitude (les secteurs de « Mauhourat » et de « Cabane Sacaze ») ; entre 1900 mètres d'altitude et 2000 m d'altitude (les quartiers de « La Glairotte », des « Cabanes La Glère » et un espace assez vaste que nous avons appelé par commodité et appellerons dans ce rapport « Sans nom »<sup>18</sup>) ; entre 2000 mètres d'altitude et 2100 mètres d'altitude (la zone de « La Gradillière »).

---

<sup>18</sup> Cette zone correspond au replat des gouffres situé entre les cotes 1959 et 1924 m d'altitude, c'est-à-dire à l'Est du Pic de la Gradillière et au Sud du Pic de Peyreget. Les prochaines enquêtes de terrain devraient permettre d'attribuer un nom cette zone.



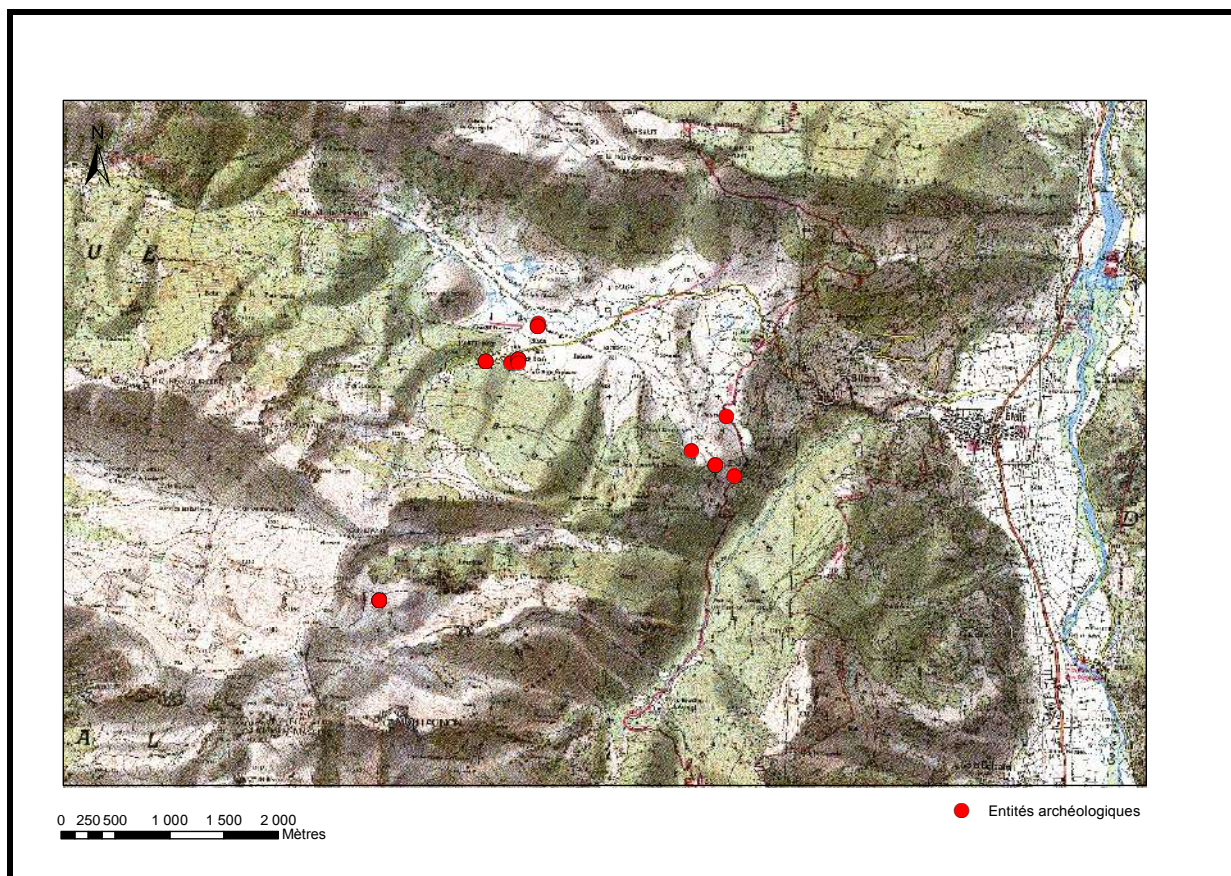
Carte réalisée par Mélanie Le-Couëdic

Sur le premier palier, 10 structures ont été identifiées : 7 dans la zone de « Mauhourat » et 3 au lieu-dit « Cabane Sacaze ». Dans l'espace prospecté du deuxième étage, 81 structures ont été repérées, dont 58 dans le secteur de « Cabane la Glère », 5 à « La Glairotte » et 18 dans la zone « sans nom ». Quant au troisième niveau altitudinal, il a révélé 16 structures dans le secteur de « La Gradillière ».

Il faudra voir la valeur que cet étage altitudinal, de faible amplitude, peut avoir à l'échelle de l'estive d'Aneu. Si cette distribution a certainement en soi un sens, nul doute qu'elle est à observer aussi à d'autres échelles : la première prenant en compte les plus hautes surfaces d'Aneu (que la neige nous a empêchées de prospecter durant cette phase), la seconde l'ensemble des estives du haut Ossau (depuis Gabas), la troisième s'étendant à toute la vallée.

Quant à la zone du Benou, il s'agit d'un secteur de granges et de bordes. En l'état actuel des prospections, l'ensemble des structures inventoriées dans ce secteur, pour l'essentiel très récentes, est à relier à la garde du bétail l'hiver et aux activités agro-pastorales estivales (notamment, coupe et stockage du foin et du regain).





Carte réalisée par Mélanie Le-Couëdic

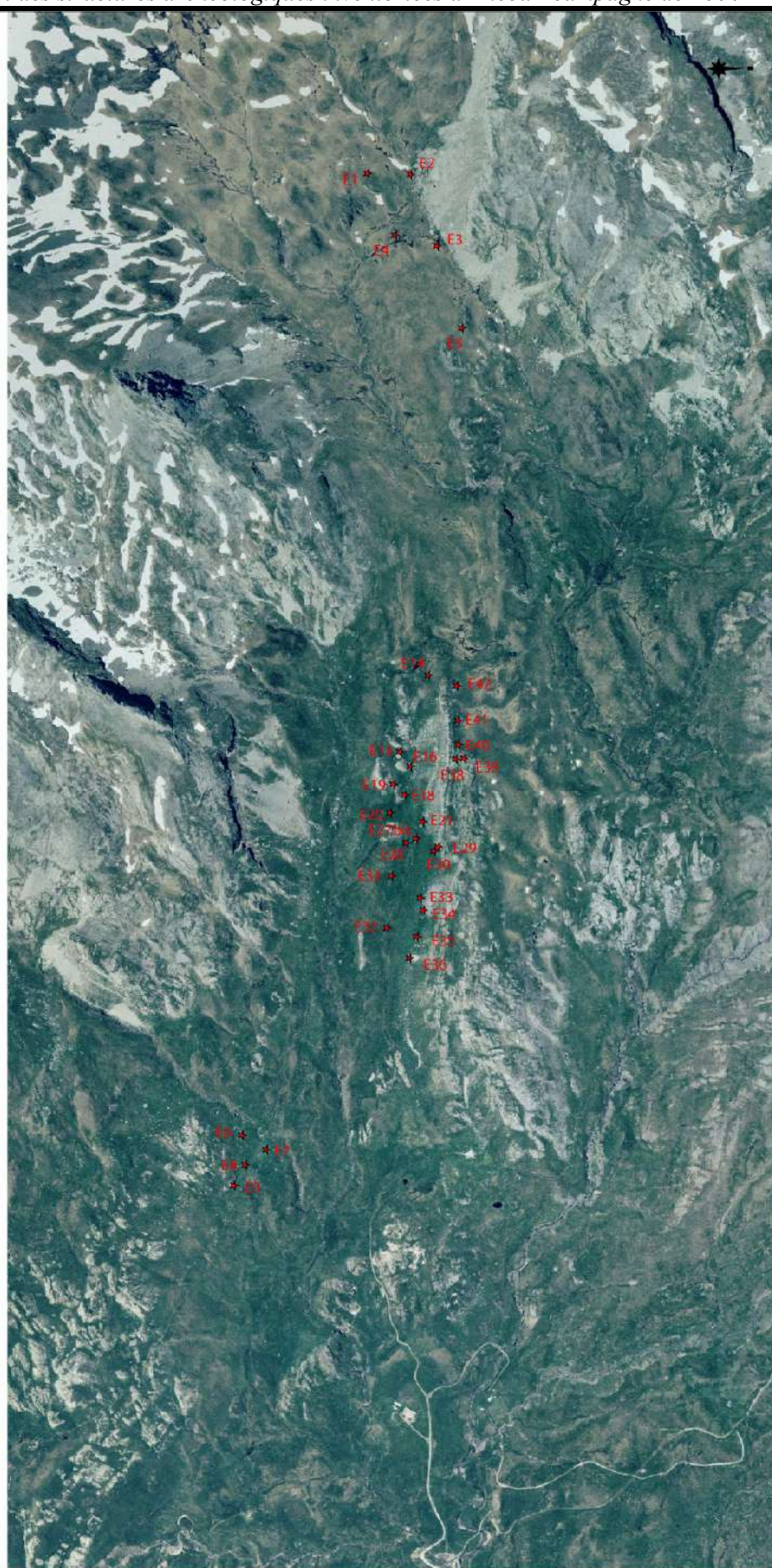
Dans la double perspective d'une compréhension des mutations des systèmes pastoraux dans la longue durée et d'un inventaire à valeur patrimoniale, l'établissement d'une typologie chronologique et fonctionnelle s'impose. En l'absence de fouille et de matériel archéologique récolté en surface, il est évidemment très difficile de proposer une chronologie même grossière pour les structures inventoriées. A la lumière des travaux réalisés dans d'autres secteurs des Pyrénées et notamment en Cerdagne<sup>19</sup> et dans le Pays Basque avons réfléchi à une première mise en ordre, exploitant tour à tour les critères de « degré de conservation des sites », « superficies » et « forme et fonction ». Cette classification des données avant fouille est bien sûr destinée à être remise en question à la lumière des travaux ultérieurs. Elle nous semble néanmoins un préalable indispensable, qui permet à la fois d'orienter le choix des fouilles et de pointer les limites du raisonnement. Les typologies présentées ci-dessous ne concernent que les structures inventoriées sur Aneou, les données du Benou étant encore trop partielles. Par ailleurs, dans ce milieu géographique, nous avons considéré l'ensemble des sites présentés ici comme liés à l'activité pastorale (habitats et autres bâtiments liés), ce parti-pris est sujet à ré-évaluations au fur et à mesure de l'avancement des recherches.

<sup>19</sup> Seul territoire pyrénéen à disposer d'une réelle chronotypologie des sites pastoraux – Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Canet, Trabucaire, 2003, 606 p.



Localisation des « Entités » et des structures archéologiques inventoriées à Anéou - campagne de 2004

| N° de site | N° E | N° de site | N° E | N° de site | N° E |
|------------|------|------------|------|------------|------|
| 1          | E1   | 47         | E21  | 93         | E34  |
| 2          | E2   | 48         | E21  | 94         | E34  |
| 3          | E2   | 49         | E22  | 95         | E34  |
| 4          | E3   | 50         | E23  | 96         | E34  |
| 5          | E3   | 51         | E23  | 97         | E34  |
| 6          | E3   | 52         | E24  | 98         | E34  |
| 7          | E3   | 53         | E24  | 99         | E35  |
| 8          | E3   | 54         | E24  | 100        | E35  |
| 9          | E3   | 55         | E25  | 101        | E36  |
| 10         | E4   | 56         | E26  | 102        | E36  |
| 11         | E5   | 57         | E26  | 103        | E36  |
| 12         | E5   | 58         | E26  | 104        | E36  |
| 13         | E5   | 59         | E26  | 105        | E36  |
| 14         | E5   | 60         | E27  | 106        | E36  |
| 15         | E5   | 61         | E28  | 107        | E37  |
| 16         | E5   | 62         | E28  | 108        | E37  |
| 17         | E6   | 63         | E28  | 109        | E37  |
| 18         | E6   | 64         | E29  | 110        | E37  |
| 19         | E6   | 65         | E29  | 111        | E37  |
| 20         | E6   | 66         | E29  | 112        | E37  |
| 21         | E7   | 67         | E30  | 113        | E38  |
| 22         | E7   | 68         | E30  | 114        | E38  |
| 23         | E7   | 69         | E30  | 115        | E38  |
| 24         | E8   | 70         | E30  | 116        | E39  |
| 25         | E8   | 71         | E30  | 117        | E39  |
| 26         | E9   | 72         | E31  | 118        | E39  |
| 27         | E10  | 73         | E31  | 119        | E40  |
| 28         | E11  | 74         | E31  | 120        | E41  |
| 29         | E11  | 75         | E31  | 121        | E41  |
| 30         | E12  | 76         | E31  | 122        | E41  |
| 31         | E13  | 77         | E32  | 123        | E41  |
| 32         | E14  | 78         | E32  | 124        | E41  |
| 33         | E14  | 79         | E32  | 125        | E42  |
| 34         | E15  | 80         | E32  | 126        | E42  |
| 35         | E15  | 81         | E32  | 127        | E42  |
| 36         | E16  | 82         | E32  | 128        | E42  |
| 37         | E18  | 83         | E32  | 129        | E42  |
| 38         | E18  | 84         | E32  | 130        | E42  |
| 39         | E19  | 85         | E32  |            |      |
| 40         | E20  | 86         | E32  |            |      |
| 41         | E20  | 87         | E32  |            |      |
| 42         | E20  | 88         | E32  |            |      |
| 43         | E21  | 89         | E32  |            |      |
| 44         | E21  | 90         | E33  |            |      |
| 45         | E21  | 91         | E33  |            |      |
| 46         | E21  | 92         | E34  |            |      |



## 1- Typologie par degrés de conservation et analyse des superpositions de structures :

Etablir une chronologie des sites archéologiques de haute montagne par le biais du mobilier archéologique est difficile, voire impossible sur les seules bases d'une prospection pédestre. Il est donc nécessaire d'utiliser d'autres outils d'analyse, d'autres caractères discriminants. Les données architecturales, et ce que l'on en perçoit en surface, peuvent permettre la mise place d'un début de réflexion, d'une première hiérarchisation des informations. Ainsi, les degrés de conservation des structures et les possibles superpositions d'éléments architecturaux sont les bases possibles d'un premier ordonnancement.

### 1-1- La dégradation des structures (degrés de conservation) :

Considérer le degré de conservation des structures comme un indicateur chronologique découle du présupposé que les structures très arasées sont plus anciennes que celles conservées sur une hauteur plus importante. C'est sur cette base, dont on verra toutefois les limites, que se fonde cette première typologie.

Trois degrés de conservation ont été définis :

- Les structures conservées sur plus de 3 niveaux d'assises, soit environ plus de 0,70 m
- Les structures conservées entre 1 et 2 niveaux d'assises
- Les structures totalement arasées, visibles seulement par une légère déformation du sol et/ou un alignement de pierres.

#### 1-1-1- Les structures ayant un faible degré d'effacement :

Elles représentent 5,6 % de l'ensemble des structures inventoriées durant la campagne de 2004.

| N° de str. | N° E | Estive | Lieu-dit        | Interprétation (Hypothèse) | m2 | Dimensions ext. |       | Orientation | Principe d'édification | Etat de conservation | Relation entre str.    |
|------------|------|--------|-----------------|----------------------------|----|-----------------|-------|-------------|------------------------|----------------------|------------------------|
|            |      |        |                 |                            |    | Long.           | Larg. |             |                        |                      |                        |
| 21         | E7   | Anéou  | Cabane Sacaze   | Cabane                     | 27 | 5,80            | 4,70  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 22           |
| 43         | E21  | Anéou  | Cabane la Glère | Cabane                     | 18 | 5,50            | 3,30  | E/O         |                        | Elévation            |                        |
| 45         | E21  | Anéou  | Cabane la Glère | Enclos                     | 76 | 14,10           | 5,40  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 44, 48 et 47 |
| 47         | E21  | Anéou  | Cabane la Glère | Indéterminée               | 25 | 5,70            | 4,30  | N/S         |                        | Arasé                | Accolée à 45 et 48     |
| 101        | E36  | Anéou  | Cabane la Glère | Cabane                     | 17 | 4,20            | 4,00  | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            |                        |
| 116        | E39  | Anéou  | Sans nom        | Cabane                     | 22 | 5,50            | 4,00  | SE          | Isolée                 | Elévation            |                        |



### Structures ayant un faible degré d'effacement



Str. 21



Str. 43



Str. 45



Str. 47



Str. 101



Str. 116

6 édifices, dont 4 cabanes (les structures n° 21, 43, 101 et 116), 1 enclos (la structures n° 45) et une structure indéterminée (n° 47) représentent ce groupe typologique. Les structures n° 43, 45 et 47 font partie du même ensemble pastoral. La structure n° 101 se trouve également dans une « Entité » qui comprend 5 autres constructions, dont aucune, toutefois, en dehors d'un enclos moyennement bien conservé (la structure n°

103), n'a le même état de conservation. Quant aux structures n° 21 et 116, elles sont entourées d'autres édifices (les structures n° 22 et 23 et les structures n° 117 et 118), mais leurs états de conservation, totalement divergents, témoignent d'une occupation du secteur sur le temps long.

Le bon état de conservation de ces structures permet de donner des indications relatives aux modes de construction et aux matériaux employés. Concernant les cabanes, deux techniques architecturales sont visibles.

\* Un premier lot de structures (str. n° 43 et 116) montre une technique architecturale soignée, basée sur des modes de construction et des savoir-faire techniques précis. Ces deux édifices, en pierres sèches, sont dotés de chaînons d'angle faits en dalles de calcaire (matériau situé dans les environs immédiats du site). La porte est réalisée avec un jambage constitué de plusieurs dalles de calcaire. Quant aux pierres des façades, elles semblent avoir été calibrées et placées de façon à stabiliser au maximum les murs. Des aménagements intérieurs et extérieurs sont également discernables et témoignent d'une volonté d'ajouter des éléments de confort. Ainsi, dans la structure n° 116, une séparation interne permet de supposer une division et une partition de l'espace intérieur en une zone de couchage et une zone de vie ; une banquette extérieure occupe toute la face sud-est de cette même cabane.

\* Le deuxième groupe comprend les structures n° 21 et 101. Ces bâtiments sont plus précaires. Les modules des pierres sont différents. Ils donnent un aspect global instable à l'ensemble de ces constructions. Aucun chaînon d'angle, aucun système ne semble avoir été mis en place pour affermir les murs et leur donner de la rigidité.

Cependant, pour ces cabanes, des critères communs se dégagent : même lieu d'implantation, même forme générale, même provenance des matériaux de construction.

- Du point de vue des règles d'implantation, toutes ces structures sont installées sur des replats herbeux naturels et non sur des pentes. Le replat de la structure n° 21 se caractérise, à la différence des autres, par une légère surélévation du sol dont il est difficile de dire si elle est naturelle ou artificielle et en ce cas, si elle correspond à une occupation antérieure, ou à un aménagement en plateforme lié à l'édification de la cabane.
- Ces édifices adoptent tous la forme rectangulaire (entre 18 et 27 m<sup>2</sup>). La porte est décentrée, mais peut être située soit sur un mur pignon soit sur un mur latéral.
- Quant aux pierres, elles semblent toutes provenir des abords de ces différents sites. Dans ces 4 cas, les cabanes sont faites dans les mêmes matériaux que les veines et les affleurements rocheux visibles dans les alentours (calcaire).

Ces observations, cumulées aux données des travaux ethnologiques et architecturaux permettent d'évoquer l'aspect intérieur et extérieur des cabanes de berger les plus récentes, celles utilisées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Il est difficile, même pour des périodes si récentes, de mettre en parallèle sources écrites et archéologiques. Alfons Th. Schmitt qualifie les murs des cabanes qu'il a observés de mal dressés et d'une épaisseur inégale<sup>20</sup>. En fait, sur le terrain de la prospection, il existe une plus grande variété. La qualité d'édification des murs en pierre sèche des cabanes avec chaînon d'angle, banquette extérieure, séparation intérieure, jambage des portes, témoigne d'une volonté de pérennisation de la structure ou d'un désir de confort qui tranchent avec l'apparente négligence de l'architecture générale des deux autres exemplaires. Les hypothèses restent ouvertes sur la signification de ces différences : relèvent-elles d'une hiérarchie sociale parmi les utilisateurs de l'estive, ou spatiale entre les quartiers de dépaissance, traduisent-elles des niveaux de technicité différents, ou procèdent-elles simplement de la mise en œuvre de matériaux inégaux ?

Pour le reste, voici ce que les données ethnographiques permettent de restituer, à propos de ces habitats récents. Les fouilles à venir en donneront d'autres images. Afin d'isoler les occupants de la cabane du vent, du froid et des eaux de ruissellement de pluie, les interstices des murs pouvaient être comblés à l'aide de gazon, de terre, d'un mélange de boue et de fumier<sup>21</sup> ou de morceaux de tissus. Les parois intérieures pouvaient présenter des niches qui servaient au rangement : le plus souvent deux par parois latérales. Une de ces niches pouvait être fermée par une porte en bois. On y stockait alors tout ce que l'on souhaitait prémunir des attaques des rats et de l'humidité, mais essentiellement des aliments pour les hommes et des médicaments pour le bétail.<sup>22</sup> Aucune fenêtre n'éclairait l'intérieur de la cabane. La couverture pouvait mêler, en proportions diverses, matériaux périssables et pierre : charpente de bois à double pente faite de poutres et de chevrons, recouverte de dalles de calcaire et /ou de gerbes de gazon, ou encore d'une bâche<sup>23</sup> ; poutre faîtière et traverses de calcaire recouvertes de dalles<sup>24</sup> ; etc. La porte, étroite et de petite taille, se trouvait généralement à l'opposé de la couche du ou des bergers. Elle pouvait être avec ou sans système de fermeture. Lorsqu'il y avait une porte, cette dernière était fixée au moyen d'une charnière en bois et d'un verrou également fabriqué en bois<sup>25</sup> ou en fer. Mais, elles pouvaient aussi être maintenues au moyen d'un

<sup>20</sup> Alfons Th. Schmitt, *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, Droz, p. 11

<sup>21</sup> Alfons Th. Schmitt, *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, Droz, p. 9

<sup>22</sup> Alfons Th. Schmitt, *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, Droz, p. 14

<sup>23</sup> En vallée d'Ossau, des documents textuels témoignent que ces cabanes, ou une partie de celle-ci, étaient recouvertes d'un tissu donné par le syndicat pastoral au berger comme preuve de l'obtention du droit d'accès et d'utilisation de l'estive. Le sens de ce morceau de toile était double : simple matière de couverture, mais aussi et surtout, objet symbolique matérialisant un droit d'usage et marquant la propriété communale du site (Fernand Butel, *Une vallée pyrénéenne. La vallée d'Ossau*, bureau de la science sociale, Paris, 1893, p. 123-125 ; Henri Cavaillès, *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes*, Paris, A. Colin, 1931, p. 105 et 236 ; Jean-Pierre Dugène, *Ossau pastoral*, éd. Cairn, Pau, 2002, photo 64 ; J. Soust, *Contribution à l'archéologie du pastoralisme béarnais*, rapport SRA Aquitaine, 1998, p. 13).

<sup>24</sup> Programme de fouille et prospection de Benasque – Aragon (dir. C. Calastrenc) : Cabane d'Aiguallut. Cf. C. Calastrenc, *De pierre, de terre et de bois. Un regard comparatif sur les cabanes pyrénéennes, PCR Cerdagne, estivage et structuration sociale d'un espace montagnard*, SRA Languedoc-Roussillon, 2004, p.41.

<sup>25</sup> J.-J. Cazaurang, *Pasteurs et paysans béarnais*, Pau, Marrimpouey jeune, 1965, p. 79.

bâton enfoncé dans une pierre creusée ou percée.<sup>26</sup> Le foyer était situé à même le sol. Il n'y avait pas de cheminée, mais un simple tiro-hum (littéralement tire fumée) : un simple trou fait dans le toit ou le mur pignon pour permettre l'évacuation de la fumée<sup>27</sup>. Deux dalles posées de chant, une au sol et une autre placée contre la paroi intérieure du mur délimitaient l'espace du feu. Au-dessus du foyer, dans le mur, un croc (en bois ou en fer) auquel pouvait être suspendue une chaîne, servait de crémaillère<sup>28</sup>. Un autre système avait cours : le chaudron était posé sur un trépied placé au-dessus du foyer. La couche du ou des bergers occupait une grande partie de la superficie intérieure de la cabane : communément entre la moitié et un tiers. Elle était également construite en matériaux périssables. Ses formes pouvaient être multiples : d'un simple coussin fait par amoncellement d'herbe sèche et/ou de branches et recouvert d'une couverture et/ou de peaux de mouton<sup>29</sup>, à un lit fait de planches reposant sur des troncs d'arbres, eux-mêmes placés en équilibre au-dessus de quatre pierres de grande taille<sup>30</sup>.

### 1-1-2- Les structures ayant un degré d'effacement médian :

Elles représentent 24,3 % de l'ensemble des structures inventoriées durant la campagne de 2004, soit 26 exemplaires.

| N° de str. | Nom site | Estive | Lieu-dit             | Interprétation (Hypothèse) | Superficie en m2 | Dimensions ext. |       | Orientation | Principe d'édification | Etat de conservation | Relation entre str.        |
|------------|----------|--------|----------------------|----------------------------|------------------|-----------------|-------|-------------|------------------------|----------------------|----------------------------|
|            |          |        |                      |                            |                  | Long.           | Larg. |             |                        |                      |                            |
| 18         | E6       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Enclos                     | 57               | 10,00           | 5,70  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 19               |
| 24         | E8       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Indéterminée               | 65               | 13,00           | 5,00  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 25               |
| 36         | E16      | Anéou  | Houn de la glère     | Enclos                     | 83               | 9,30            | 8,90  | E/O         | Contre rocher          | Elévation            |                            |
| 37         | E18      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 70               | 12,20           | 5,70  | N/S         | Contre rocher          | Elévation            |                            |
| 44         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 47               | 8,50            | 5,50  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Accolée à 45 et 48         |
| 48         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 45               | 7,50            | 6,00  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Accolée à 45, 44, 43 et 48 |
| 61         | E28      | Anéou  | Cabane la Glère      | Cabane                     | 37               | 6,90            | 5,40  | N-E/S-O     |                        | Elévation            |                            |
| 67         | E30      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 84               | 14,50           | 5,80  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Elévation            |                            |
| 72         | E31      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 45               | 7,90            | 5,70  | N/S         |                        | Elévation            |                            |
| 92         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 59               | 11,00           | 5,40  | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            | Accolé a 93, 96 et 98      |

<sup>26</sup> Alfons Th. Schmitt, *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, Droz, p. 11 ; Léonce Lavergne (de), *Bergers et troupeaux dans l'Ariège, Revue des Pyrénées et de la France méridionale*, 1892, t. IV, fasc. 1, p. 603

<sup>27</sup> J.-J. Cazaurang, *Pasteurs et paysans béarnais*, Pau, Marrimpouey jeune, 1965, p. 78.

<sup>28</sup> Alfons Th. Schmitt, *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, Droz, p. 15, et Cazaurang, *Pasteurs et paysans béarnais*, Pau, Marrimpouey jeune, 1965, p. 79.

<sup>29</sup> Cazaurang, *Pasteurs et paysans béarnais*, Pau, Marrimpouey jeune, 1965, p. 76.

<sup>30</sup> Régis Rangassamy et Jean-Pierre Izans, *L'art de bâtir les cabanes pastorales dans les Pyrénées*, PNP, 2001, p. 92.

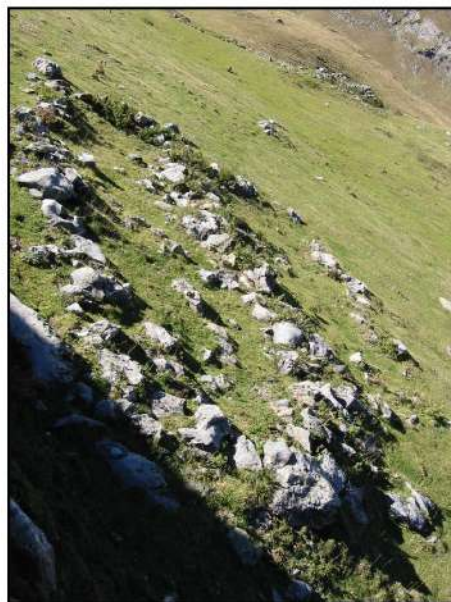
|     |     |       |                 |              |     |       |       |         |               |           |                          |
|-----|-----|-------|-----------------|--------------|-----|-------|-------|---------|---------------|-----------|--------------------------|
| 93  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 125 | 12,00 | 10,40 | S-O/N-E | Contre rocher | Elévation | Accolé a 92, 94 et 95    |
| 94  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 96  | 10,40 | 9,20  | S-O/N-E | Contre rocher | Elévation | Accolé a 93, 95 et 97    |
| 95  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 68  | 11,40 | 6,00  | S-O/N-E | Contre rocher | Elévation | Accolé a 93 et 94        |
| 99  | E35 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 40  | 8,10  | 4,90  | E/O     | Contre rocher | Elévation | Accolé à 100             |
| 100 | E35 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 8   | 3,00  | 2,60  | E/O     | Contre rocher | Elévation | Accolé à 99              |
| 102 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 36  | 8,20  | 4,40  | N/S     | Contre rocher | Elévation | Accolé à 104             |
| 103 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 62  | 9,00  | 6,90  | E/O     |               | Elévation | Accolé à 105             |
| 104 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 23  | 5,80  | 4,00  | N/S     | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 102             |
| 113 | E38 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 68  | 13,50 | 5,00  | NO      | Contre rocher | Elévation | Accolé à 114 et 115      |
| 114 | E38 | Anéou | Sans nom        | Indéterminée | 14  | 5,50  | 2,50  | NO      | Contre rocher | Elévation | Accolé à 113             |
| 117 | E39 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 33  | 9,50  | 3,50  | NE-SO   | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 118             |
| 119 | E40 | Anéou | Sans nom        | Indéterminée | 48  | 16,00 | 3,00  | EO      | Contre rocher | Elévation |                          |
| 120 | E41 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 50  | 10,00 | 5,00  | EO      | Contre rocher | Elévation | Accolé à 121             |
| 121 | E41 | Anéou | Sans nom        | Cabane       | 11  | 4,50  | 2,50  | NS      | Contre rocher | Elévation | Accolé à 120             |
| 125 | E42 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 74  | 8,60  | 8,60  | NS      | Contre rocher | Elévation | Accolé à 126, 127 et 128 |
| 130 | E42 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 63  | 9,00  | 7,00  |         | Contre rocher | Elévation |                          |



Structure avec un degré de conservation médiant



Str. 18



Str. 24



Str. 36



Str. 37



Str. 61



Str. 67



Structure avec un degré de conservation médiant



Str. n° 72



Str. n° 92



Str. n° 99



Str. n° 102



Str. n° 103



Str. n° 113



Structure avec un degré de conservation médiant



Str. n° 117



Str. n° 119



Str. n° 120



Str. n° 121



Str. n° 125



Str. n° 130

26 édifices, dont 3 cabanes (les structures n°61, 100 et 121), 18 enclos (les structures n° 18, 36, 37, 44, 67, 92, 93, 94, 95, 99, 102, 103, 113, 117, 120, 125 et 130) et 5 structures indéterminées (n°24, 48, 104, 114 et 119) sont les représentants de ce groupe typologique.

Entre structure isolée, élément d'un même ensemble pastoral et pla occupé dans le temps long, les possibilités sont multiples. Ainsi, seules les structures n°36, 72 et 119 sont isolées. Au vu des données recueillies sur le terrain, elles ne font partie d'aucun ensemble pastoral complexe, c'est-à-dire comprenant plusieurs édifices. Quant aux structures n° 92, 93, 94, 95, elles sont une composante d'un ensemble pastoral ; tout comme les structures n°99 et 100 qui constituent également une unité homogène. La structure n° 18 se trouve dans une « Entité » qui comprend 3 autres édifices dont aucun ne semble avoir le même état de conservation. Quant aux structures n° 24 et 37, elles sont chacune accolées à un édifice beaucoup plus dégradé (les structures n° 25 et n° 38). La structure n° 61 est située dans une « Entité » comprenant 2 autres structures (n° 62 et 63) qui n'ont pas le même degré de conservation. Il en va de même pour les structures n°102, 103 et 104, qui font partie d'une « Entité » qui regroupe en tout 6 structures. Les constructions n° 113 et 114, constituent, avec la structure n° 115, « l'Entité » n° 38. La structure n° 117 est également comprise dans un ensemble plus vaste de 3 structures (avec les structures n° 116 et 118). De même les structures n° 120 et 121 sont associées aux édifices n° 122, 123 et 124, qui n'ont pas le même état de conservation. Fait identique pour les structures n° 125 et 130 qui font partie des 6 structures qui composent « l'Entité » n° 42. Cette ambivalence, la présence dans une même « Entité » de plusieurs états de conservation, serait un indicateur d'une occupation de ces sites sur le temps long.

L'état de conservation de ces structures empêche toute observation relative aux modes de construction. Nous pouvons seulement noter qu'elles sont construites en pierres sèches et que les matériaux proviennent des alentours immédiats (essentiellement du calcaire).

Elles peuvent être isolées sur un replat (structure n° 72) ou s'appuyer sur des éléments naturels tels que des rochers (n° 18, 36, 61, 99, 100, 113, 117, 119, 120, 121, 125 et 130), des affleurements rocheux (n° 102, 104, 114), des éboulis (n° 44, 48, 92, 93, 94, 95), des barres rocheuses (n° 24, 37, 67).

### **1-1-3- Les structures ayant un haut degré d'effacement :**

Elles représentent 70 % des sites et des structures inventoriés durant la campagne de 2004.

| N° de str. | Nom site | Estive | Lieu-dit             | Interprétation (Hypothèse) | Superficie en m <sup>2</sup> | Dimensions ext. |       | Orientation | Principe d'édification | Etat de conservation | Relation entre str.        |
|------------|----------|--------|----------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------|-------|-------------|------------------------|----------------------|----------------------------|
|            |          |        |                      |                            |                              | Long.           | Larg. |             |                        |                      |                            |
| 1          | E1       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 27                           | 6,40            | 4,20  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Isolé                      |
| 2          | E2       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 16                           | 3,50            | 4,50  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 3                |
| 3          | E2       | Anéou  | Gradillère           | Indéterminée               | 7                            | 2,80            | 2,50  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 2                |
| 4          | E3       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 49                           | 9,10            | 5,40  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 5                |
| 5          | E3       | Anéou  | Gradillère           | Enclos                     | 60                           | 8,50            | 7,00  | N-E/S-O     |                        | Arasé                | Accolée à 6 et 7           |
| 6          | E3       | Anéou  | Gradillère           | Indéterminée               | 55                           | 9,40            | 5,90  | N/S         |                        | Arasé                | Accolée à 5                |
| 7          | E3       | Anéou  | Gradillère           | Indéterminée               | 12                           | 4,00            | 3,00  | N-E/S-O     |                        | Arasé                | Accolée à 5                |
| 8          | E3       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 39                           | 8,20            | 4,70  | N-E/S-O     |                        | Arasé                | Isolé                      |
| 9          | E3       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 21                           | 5,00            | 4,20  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                | Isolé                      |
| 10         | E4       | Anéou  | Gradillère           | Indéterminée               | 110                          | 11,30           | 9,70  | N-O/S-E     | Sur butte              | Arasé                | Isolé                      |
| 11         | E5       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 30                           | 5,70            | 5,20  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 12, 15 et 16     |
| 12         | E5       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 24                           | 5,80            | 4,20  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Accolée à 11, 13, 15 et 16 |
| 13         | E5       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 20                           | 4,60            | 4,40  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Accolée à 12               |
| 14         | E5       | Anéou  | Gradillère           | Cabane                     | 35                           | 7,00            | 5,00  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Isolé                      |
| 15         | E5       | Anéou  | Gradillère           | Indéterminée               | 6                            | 3,00            | 2,00  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 11 et 12         |
| 16         | E5       | Anéou  | Gradillère           | Indéterminée               | 9                            | 3,20            | 2,90  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 11 et 12         |
| 17         | E6       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Indéterminée               | 12                           | 7,50            | 1,60  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                |                            |
| 19         | E6       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Indéterminée               | 48                           | 10,10           | 4,80  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 18               |
| 20         | E6       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Indéterminée               | 75                           | 9,50            | 7,90  | N/S         | Contre rocher          | Arasé                |                            |
| 22         | E7       | Anéou  | Cabane Sacaze        | Indéterminée               | 54                           | 9,00            | 6,00  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 21 et 23         |
| 23         | E7       | Anéou  | Cabane Sacaze        | Indéterminée               | 25                           | 5,50            | 4,50  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 22               |
| 25         | E8       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Indéterminée               | 30                           | 8,50            | 3,50  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 24               |
| 26         | E9       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Enclos                     | 26                           | 7,30            | 3,50  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                |                            |
| 32         | E14      | Anéou  | Houn de la glère     | Cabane                     | 43                           | 6,90            | 6,30  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 33               |
| 33         | E14      | Anéou  | Houn de la glère     | Indéterminée               | 11                           | 3,40            | 3,20  | N-O/S-E     | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 32               |
| 34         | E15      | Anéou  | Houn de la glère     | Enclos                     | 120                          | 13,30           | 9,00  | N/S         | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 35               |
| 35         | E15      | Anéou  | Houn de la glère     | Indéterminée               | 20                           | 5,00            | 4,00  | N/S         | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 34               |
| 37         | E18      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 70                           | 12,20           | 5,70  | N/S         | Contre rocher          | Elévation            |                            |
| 38         | E18      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 21                           | 5,70            | 3,60  | N/S         | Contre rocher          | Arasé                |                            |
| 39         | E19      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 42                           | 7,00            | 6,00  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Arasé                |                            |
| 40         | E20      | Anéou  | Cabane la Glère      | Cabane                     | 22                           | 5,20            | 4,20  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 41               |
| 41         | E20      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 12                           | 6,00            | 2,00  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 40               |
| 42         | E20      | Anéou  | Cabane la Glère      | Couloir de traite          | 48                           | 12,00           | 4,00  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                |                            |

|     |     |       |                 |              |     |       |       |         |               |           |                           |
|-----|-----|-------|-----------------|--------------|-----|-------|-------|---------|---------------|-----------|---------------------------|
| 46  | E21 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 4   | 3,20  | 1,40  | E/O     |               | Arasé     | Accolée à 43 et 44        |
| 62  | E28 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 120 | 12,00 | 10,00 | N/S     |               | Arasé     |                           |
| 63  | E28 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 24  | 6,00  | 4,00  | E/O     |               | Arasé     |                           |
| 64  | E29 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 17  | 5,10  | 3,40  | N/S     |               | Arasé     |                           |
| 65  | E29 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 0   | 8,60  |       | N-O/S-E |               | Arasé     |                           |
| 66  | E29 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 0   | 6,50  |       | N-E/S-O |               | Elévation |                           |
| 68  | E30 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 42  | 7,00  | 6,00  | N-E/S-O | Contre rocher | Arasé     |                           |
| 69  | E30 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 90  | 10,00 | 9,00  | N-O/S-E | Contre rocher | Arasé     |                           |
| 70  | E30 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 16  | 4,00  | 4,00  | N-O/S-E | Contre rocher | Arasé     |                           |
| 71  | E30 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 48  | 12,00 | 4,00  | N-O/S-E | Contre rocher | Arasé     |                           |
| 73  | E31 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 7   | 3,80  | 1,90  | N/S     |               | Arasé     |                           |
| 74  | E31 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 100 | 12,00 | 8,30  | N/S     |               | Arasé     | Accolé à 74               |
| 75  | E31 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 85  | 10,00 | 8,50  | N/S     |               | Arasé     | Accolé à 73, 75 et 76     |
| 76  | E31 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée |     | 9,00  |       | N/S     |               | Arasé     | Accolé à 74               |
| 77  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 225 | 23,00 | 9,80  | E/O     |               | Arasé     | Accolé à 80               |
| 78  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 180 | 15,00 | 12,00 | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé à 79               |
| 79  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 122 | 13,50 | 9,00  | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé à 78 et 80         |
| 80  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 220 | 20,00 | 11,00 | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé à 77 et 79         |
| 81  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 100 | 10,00 | 10,00 | E/O     |               | Arasé     | Accolé à 82 et 83         |
| 82  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 44  | 7,50  | 5,90  | N-E/S-O |               | Arasé     | Accolé à 81, 83, 84 et 85 |
| 83  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 24  | 5,00  | 4,80  | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé à 81, 82 et 84     |
| 84  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 9   | 4,00  | 2,20  | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé a 82, 83 et 85     |
| 85  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 13  | 4,00  | 3,20  | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé a 82 et 84         |
| 86  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 26  | 6,20  | 4,20  | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé a 87               |
| 87  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 15  | 4,80  | 3,20  | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé a 86               |
| 88  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 0   | 18,50 |       | N-O/S-E |               | Arasé     | Accolé a 87               |
| 89  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 0   | 10,00 |       | N-O/S-E |               | Arasé     |                           |
| 90  | E33 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 27  | 9,00  | 3,00  | E/O     |               | Arasé     |                           |
| 91  | E33 | Anéou | Cabane la Glère | Abri         | 6   | 2,80  | 2,00  | S-O/N-E |               | Elévation | Inclus dans 90            |
| 96  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | Abri         | 3   | 2,20  | 1,40  | N-O/S-E | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 92               |
| 97  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 27  | 5,60  | 4,80  | E/O     | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 94               |
| 98  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 90  | 15,00 | 6,00  | N-E/S-O | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 92 et 96         |
| 105 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 6   | 3,00  | 2,00  | N/S     |               | Arasé     | Accolé à 103 et 106       |

|     |     |       |                 |              |    |       |      |     |             |           |                          |
|-----|-----|-------|-----------------|--------------|----|-------|------|-----|-------------|-----------|--------------------------|
| 106 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 44 | 8,40  | 5,20 | E/O |             | Arasé     | Accolé à 105             |
| 122 | E41 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 25 | 5,00  | 5,00 |     | Isolée      | Arasé     | Accolé à 124 et 123      |
| 123 | E41 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 30 | 5,50  | 5,50 |     | Isolée      | Arasé     | Accolé à 122 et 124      |
| 124 | E41 | Anéou | Sans nom        | Indéterminée | 11 | 7,00  | 1,50 | NS  | Isolée      | Arasé     | Accolé à 121, 122 et 123 |
| 126 | E42 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 18 | 6,00  | 3,00 |     |             | Arasé     | Accolé à 125             |
| 127 | E42 | Anéou | Sans nom        | Indéterminée | 3  | 2,40  | 1,20 |     |             | Arasé     | Accolé à 125             |
| 128 | E42 | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 62 | 14,00 | 4,40 |     |             | Arasé     | Accolé à 125             |
| 129 | E42 | Anéou | Sans nom        | Abri         | 4  | 3,20  | 1,40 |     | Sous-rocher | Elevation |                          |

Ce groupe typologique est constitué de 76 édifices, dont :

- 20 cabanes : les structures n°1, 2, 4, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 32, 40, 73, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 97 et 105
- 21 enclos : les structures n° 5, 26, 34, 37, 39, 62, 64, 65, 68, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 106, 115, 122, 123, 126 et 128
- 3 abris dont 2 sous roche : les structures n° 91, 96 et 129
- 1 couloir de traite : la structure n° 42
- 31 structures indéterminées : les structures n° 3, 6, 7, 10, 15, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 25, 33, 35, 38, 41, 46, 63, 66, 69, 70, 71, 76, 81, 88, 89, 90, 98, 118, 124 et 127

Cachées sous la végétation, les structures sont très peu lisibles. Leur emprise spatiale et leur profondeur temporelle ne peuvent être qu'approchées, dans la mesure où leur état de conservation limite la compréhension des sites. Il ne permet pas de préciser les modes de construction employés. Il est seulement possible de signaler que ces édifices semblent avoir été bâtis avec des matériaux prélevés aux alentours.

Du point de vue de l'implantation, les traits distinctifs, visibles sur la seule base d'une prospection pédestre, sont les suivants : installation sur les replats pour les structures n° 1, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 22, 23, 24, 32, 62, 63, 64, 65, 73 à 89, 105, 106, 122, 123, 124 ; appui contre des rochers pour les structures n°2, 3, 9, 17, 20, 26, 33 à 42, 68, 69, 70, 96, 97, 98, 126, 127, 128, 129 ; utilisation d'affleurements rocheux (structures n°16, 66) ; d'éboulis (structures n°46, 90, 91) ; de barres rocheuses (structure n° 71). Ce sont là les premiers éléments permettant d'approcher la structuration et l'organisation des sites pastoraux. Entre économie et proximité de matériaux, les lieux d'implantation des structures pastorales ne paraissent pas choisis au hasard.



Structure avec un faible degré de conservation



Str. 1



Str. 2 et 3



Str. 4



Str. 5



Str. 6



Str. 7



Str. 8



Str. 9



Structure avec un faible degré de conservation



Str. 10



Str. 11



Str. 12



Str. 13



Str. 14



Str. 15



Str. 16



Str. 17



Structure avec un faible degré de conservation



Str. 19



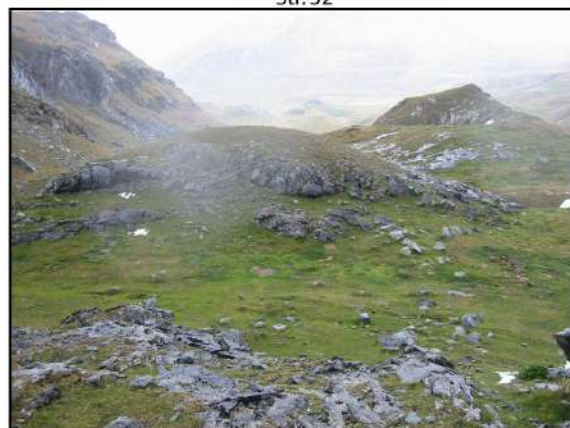
Str. 20



Str. 32



Str. 33



Str. 34 et 35



Str. 40



Str. 41



Str. 42



Structure avec un faible degré de conservation



Str. 62



Str. 64 et 65



Str. 66



Str. 68



Str. 69 et 70



Str. 71



Str. 73



Str. 75



Structure avec un faible degré de conservation



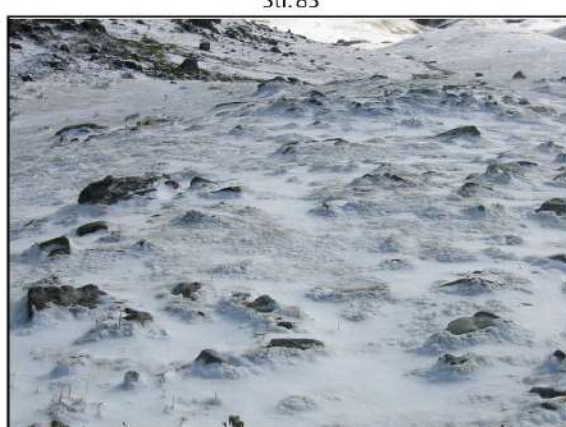
Str. 82



Str. 83



Str. 84



Str. 85



Str. 86



Str. 87



Str. 90



Str. 91



Structure avec un faible degré de conservation



Str.105



Str.115



Str.118



Str.122



Str.123



Str.127



Str.128



Str.129

## 1-2- Une chronologie relative à partir de la différence des degrés de conservation et de la superposition des structures

Mais, que penser des « Entités » qui montrent, entre les différentes structures qui les composent, des degrés de conservation inégaux ? Peut-on en déduire des éléments de chronologie ?

### 1-2-1- Une conservation différenciée des structures :

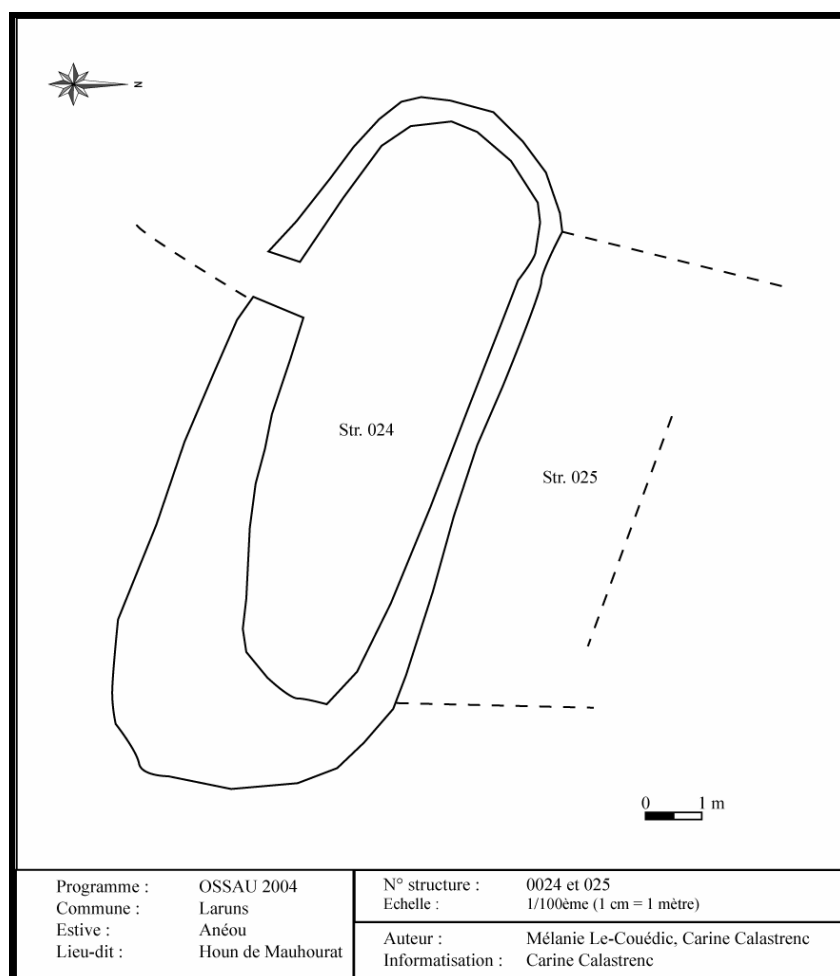
Ce cas de figure existe dans 7 des 42 « Entités » relevé durant la campagne de 2004, et concernent 30 structures.

| N° de str. | Nom site | Estive | Lieu-dit             | Interprétation (Hypothèse) | Superficie en m2 | Dimensions ext. |       | Orientation | Principe d'édification | Etat de conservation | Relation entre str.   |
|------------|----------|--------|----------------------|----------------------------|------------------|-----------------|-------|-------------|------------------------|----------------------|-----------------------|
|            |          |        |                      |                            |                  | Long.           | Larg. |             |                        |                      |                       |
| 24         | E8       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Indéterminée               | 65               | 13,00           | 5,00  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 25          |
| 25         | E8       | Anéou  | Houn de de Mauhourat | Indéterminée               | 30               | 8,50            | 3,50  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 24          |
| 37         | E18      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 70               | 12,20           | 5,70  | N/S         | Contre rocher          | Elévation            |                       |
| 38         | E18      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 21               | 5,70            | 3,60  | N/S         | Contre rocher          | Arasé                |                       |
| 61         | E28      | Anéou  | Cabane la Glère      | Cabane                     | 37               | 6,90            | 5,40  | N-E/S-O     |                        | Elévation            |                       |
| 62         | E28      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 120              | 12,00           | 10,00 | N/S         |                        | Arasé                |                       |
| 63         | E28      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 24               | 6,00            | 4,00  | E/O         |                        | Arasé                |                       |
| 67         | E30      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 84               | 14,50           | 5,80  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Elévation            |                       |
| 68         | E30      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 42               | 7,00            | 6,00  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Arasé                |                       |
| 69         | E30      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 90               | 10,00           | 9,00  | N-O/S-E     | Contre rocher          | Arasé                |                       |
| 70         | E30      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 16               | 4,00            | 4,00  | N-O/S-E     | Contre rocher          | Arasé                |                       |
| 71         | E30      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 48               | 12,00           | 4,00  | N-O/S-E     | Contre rocher          | Arasé                |                       |
| 92         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 59               | 11,00           | 5,40  | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            | Accolé a 93, 96 et 98 |
| 93         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 125              | 12,00           | 10,40 | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            | Accolé a 92, 94 et 95 |
| 94         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 96               | 10,40           | 9,20  | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            | Accolé a 93, 95 et 97 |
| 95         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 68               | 11,40           | 6,00  | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            | Accolé a 93 et 94     |
| 96         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Abri                       | 3                | 2,20            | 1,40  | N-O/S-E     | Contre rocher          | Arasé                | Accolé à 92           |
| 97         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Cabane                     | 27               | 5,60            | 4,80  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                | Accolé à 94           |
| 98         | E34      | Anéou  | Cabane la Glère      | Indéterminée               | 90               | 15,00           | 6,00  | N-E/S-O     | Contre rocher          | Arasé                | Accolé à 92 et 96     |
| 101        | E36      | Anéou  | Cabane la Glère      | Cabane                     | 17               | 4,20            | 4,00  | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            |                       |
| 102        | E36      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 36               | 8,20            | 4,40  | N/S         | Contre rocher          | Elévation            | Accolé à 104          |
| 103        | E36      | Anéou  | Cabane la Glère      | Enclos                     | 62               | 9,00            | 6,90  | E/O         |                        | Elévation            | Accolé à 105          |

|     |            |       |                 |              |    |       |      |     |               |           |                          |
|-----|------------|-------|-----------------|--------------|----|-------|------|-----|---------------|-----------|--------------------------|
| 104 | <b>E36</b> | Anéou | Cabane la Glère | Indéterminée | 23 | 5,80  | 4,00 | N/S | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 102             |
| 105 | <b>E36</b> | Anéou | Cabane la Glère | Cabane       | 6  | 3,00  | 2,00 | N/S |               | Arasé     | Accolé à 103 et 106      |
| 106 | <b>E36</b> | Anéou | Cabane la Glère | Enclos       | 44 | 8,40  | 5,20 | E/O |               | Arasé     | Accolé à 105             |
| 120 | <b>E41</b> | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 50 | 10,00 | 5,00 | EO  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 121             |
| 121 | <b>E41</b> | Anéou | Sans nom        | Cabane       | 11 | 4,50  | 2,50 | NS  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 120             |
| 122 | <b>E41</b> | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 25 | 5,00  | 5,00 |     | Isolée        | Arasé     | Accolé à 124 et 123      |
| 123 | <b>E41</b> | Anéou | Sans nom        | Enclos       | 30 | 5,50  | 5,50 |     | Isolée        | Arasé     | Accolé à 122 et 124      |
| 124 | <b>E41</b> | Anéou | Sans nom        | Indéterminée | 11 | 7,00  | 1,50 | NS  | Isolée        | Arasé     | Accolé à 121, 122 et 123 |

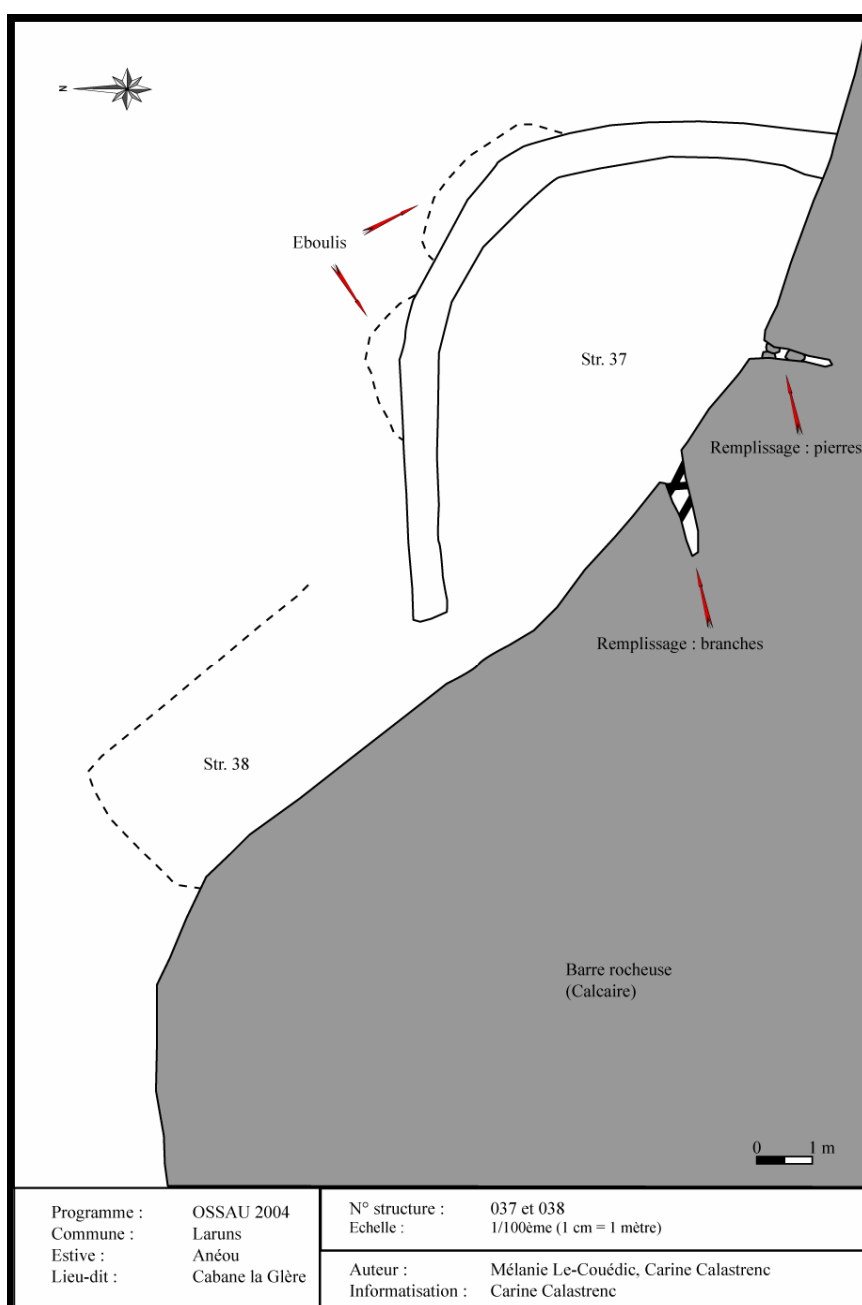
□ L'E 8 :

Cette « Entité » est constituée de deux structures qui présentent des degrés d'effacement divergents. La structure n° 24 est conservée sur une assise, alors que la structure n° 25 ne se perçoit que par un alignement de pierres. Leur orientation est identique, leur superficie est à peu près égale, mais elles se singularisent par un taux de préservation dissemblable. Cette hétérogénéité peut être identifiée comme un facteur révélateur d'une superposition de structures sur un même espace et donc d'une possible occupation sur le temps long ; mais l'unité du plan plaide aussi en faveur d'une contemporanéité. Au regard du prospecteur, ce site oscille donc entre réalisation d'un programme architectural unique et succession d'occupations.



□ L'E 18 :

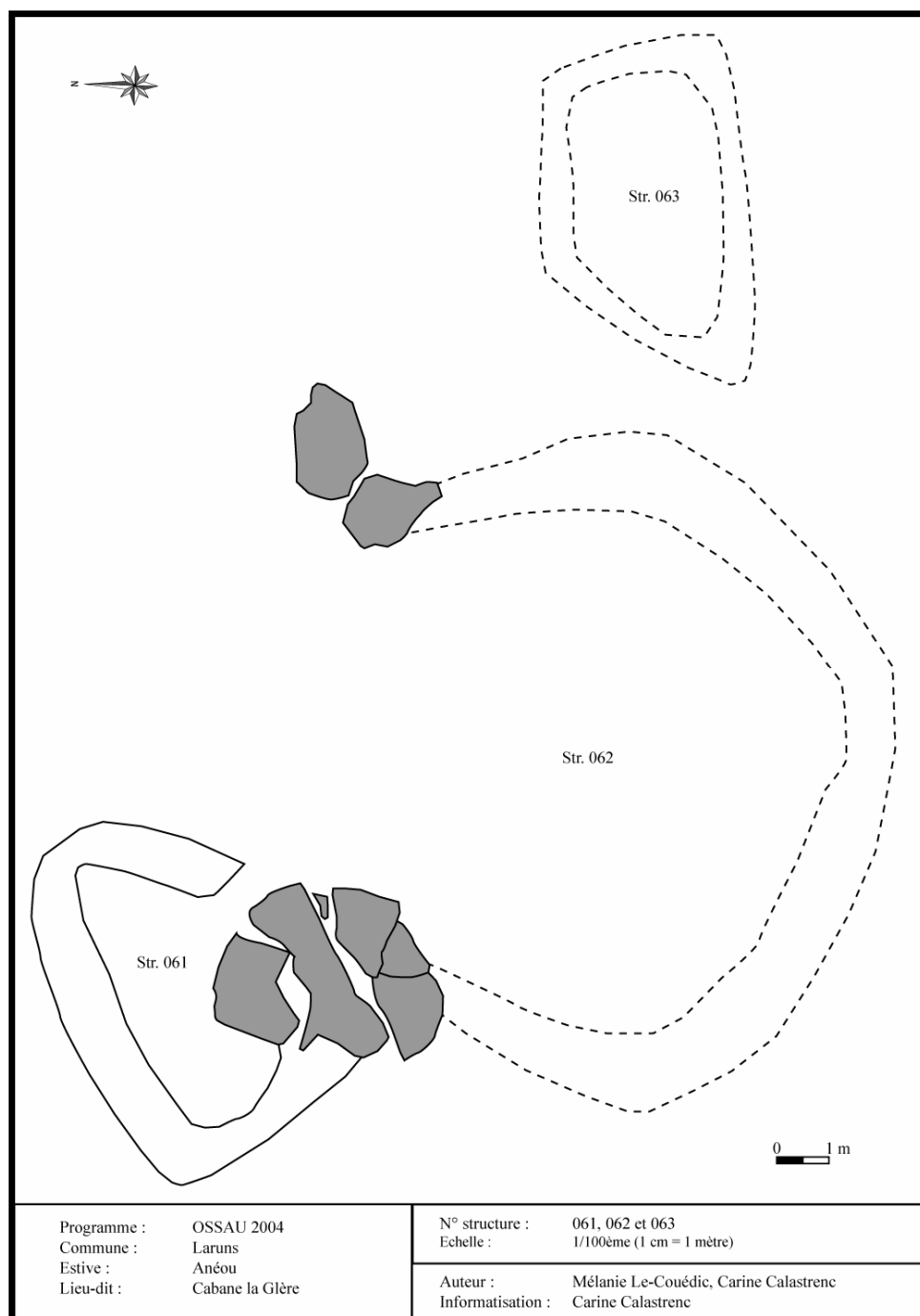
Cette « Entité » est composée de deux structures : un enclos et une structure annexe indéterminée. Cet enclos (n°37), semi-circulaire, a été édifié en s'appuyant sur une barre rocheuse de calcaire. Il est perceptible sur un à deux niveaux d'assise. Les failles de cette barre, peut-être parce qu'elles étaient dangereuses pour le petit bétail, ont été comblées avec des pierres pour l'une et des branchages pour l'autre. Cet enclos se trouve à une dizaine de mètre à l'ouest d'une source qui pourrait avoir été aménagée. Quant à la structure n° 38, elle est de forme rectangulaire. Elle est également accolée à la paroi de calcaire (qui forme sa face sud-ouest). Elle n'est perceptible que par une très légère déformation du sol et un alignement de pierre. Ce contraste de conservation est un élément permettant de d'envisager une possible occupation de ce site sur le long terme. Il peut toutefois s'agir, comme pour E 8, de structures contemporaines.





□ L'E 28 :

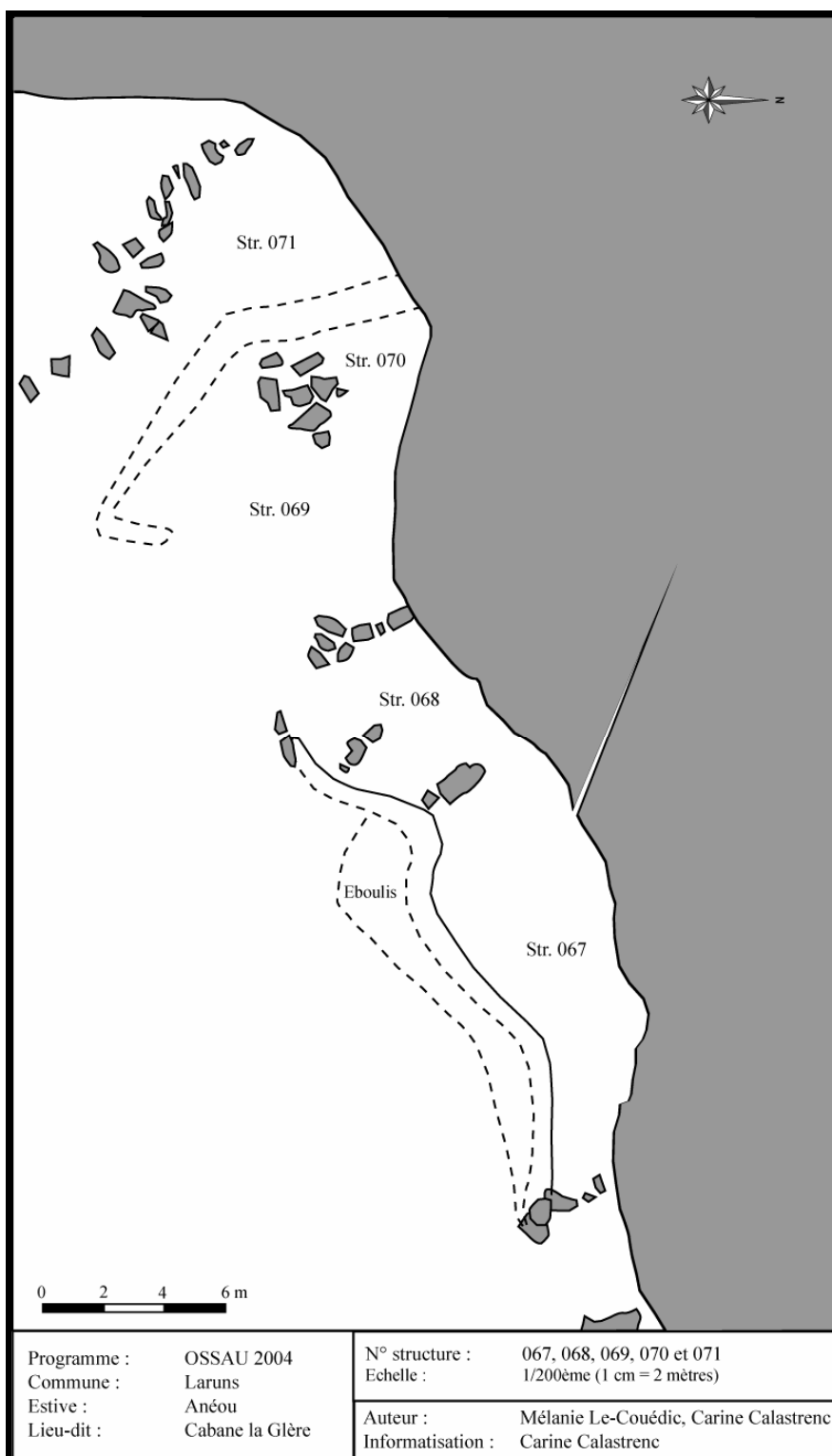
Cette « Entité » est composée de trois structures, dont une cabane, un enclos et un édifice non identifié. La cabane (n° 61) et l'enclos (n° 62) semblent s'articuler autour d'un même affleurement rocheux. Ils paraissent au premier abord tout à fait déconnectés de la structure n° 63, seule et comme rejetée sur les marges. Cependant, l'étude et l'observation des degrés de conservation de chacun de ces éléments laissent entendre une conception différente. Ainsi, le niveau de dégradation des structures n° 62 et 63 est identique. Très effacées, elles ne sont visibles que par un alignement de pierres et des micro-reliefs. Quant à la structure n° 61, elle est conservée sur un niveau d'assise. Cette divergence des états de conservation pourrait indiquer une occupation plurielle de l'espace.





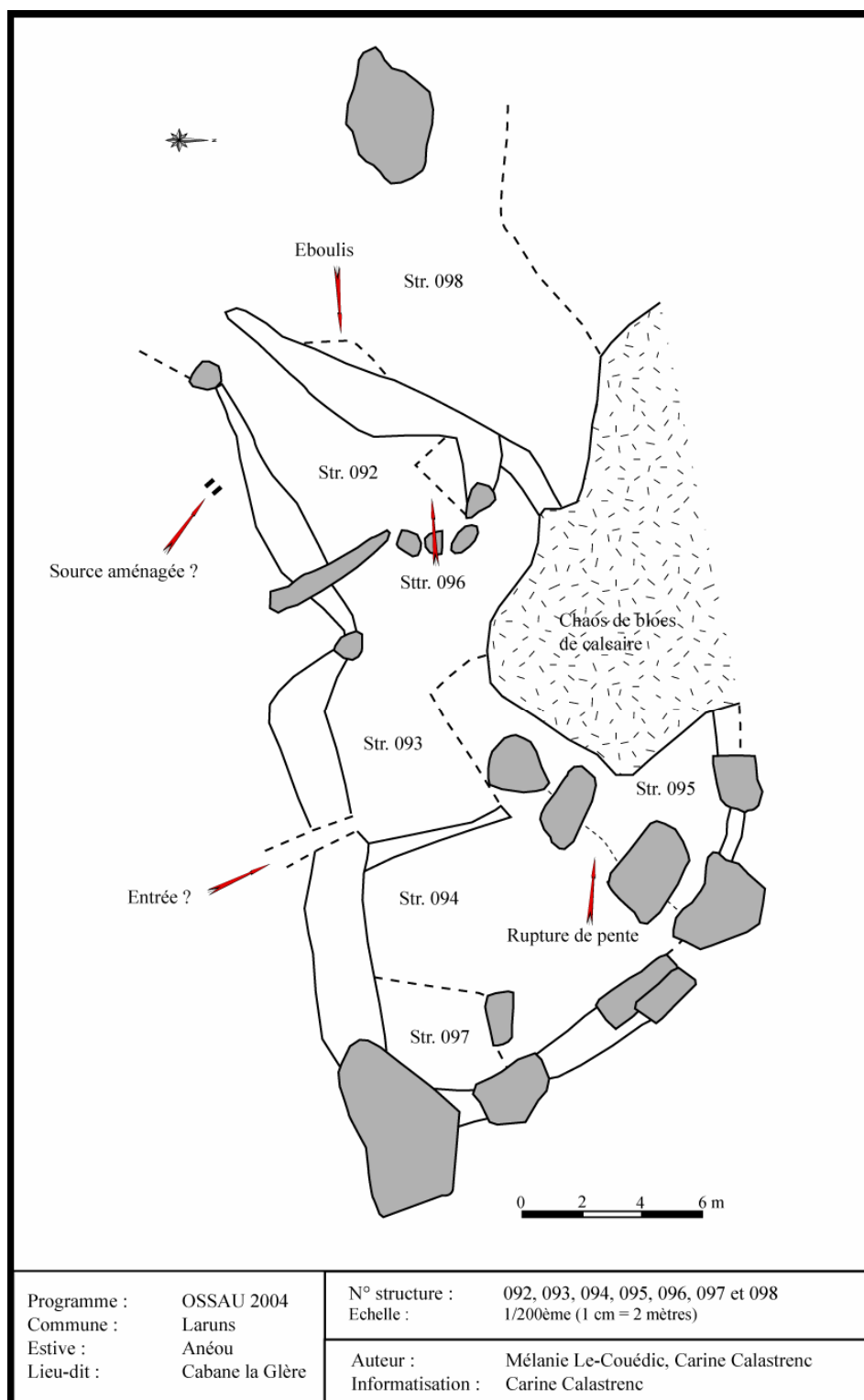
□ L'E 30 :

Cette « Entité » comprend 5 structures, toutes organisées au pied d'une barre rocheuse de calcaire. Se dessinent les contours de plusieurs édifices, traces d'un aménagement particulier de la zone. Cependant, même si l'ensemble paraît se référer à un programme architectural unique, des murs plus effacés que d'autres (face sud-ouest de la structure n° 71 ; faces sud-ouest et nord-est de la structure n° 68) laissent envisager plusieurs phases d'occupation du site.



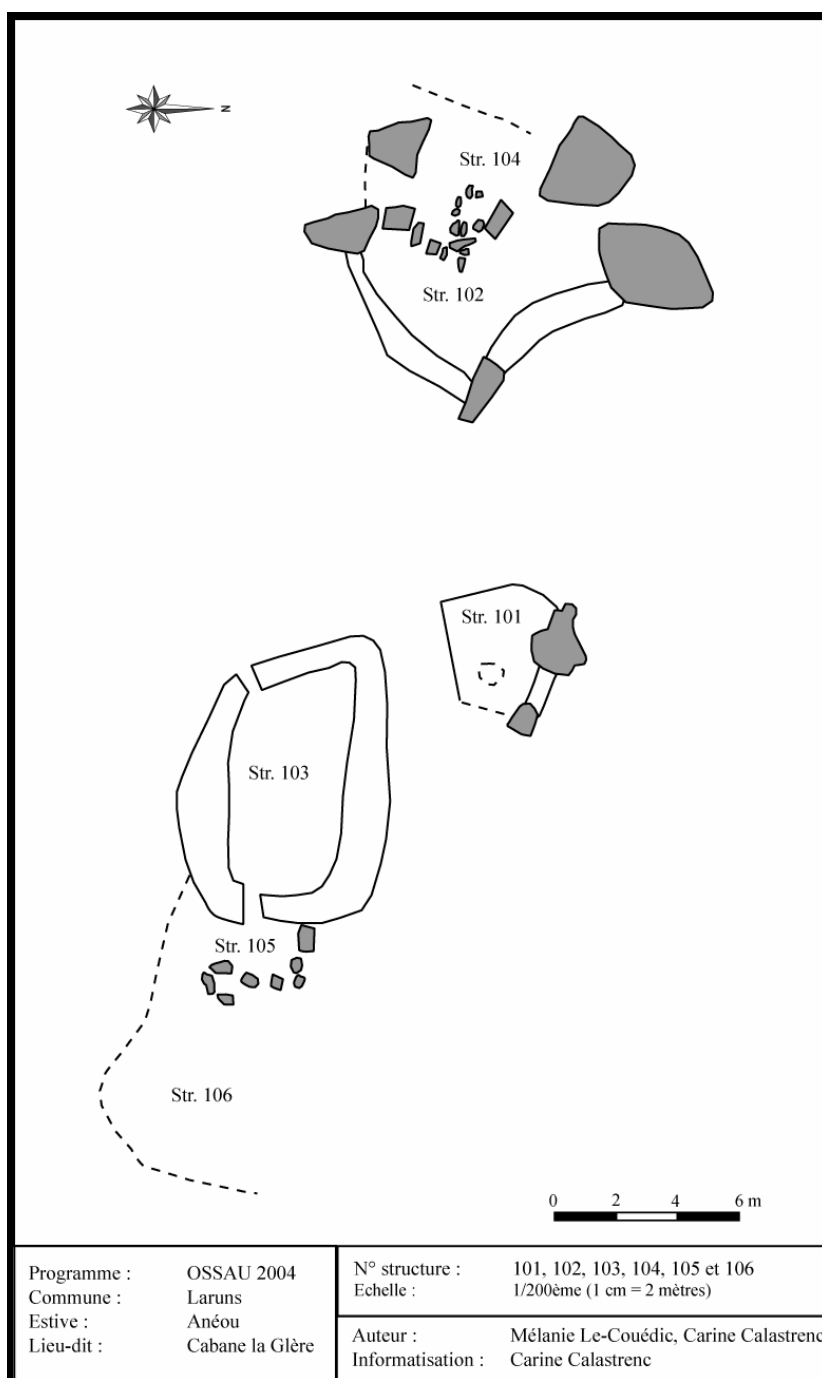
□ L'E 34 :

Il en va de même pour « l'Entité » 34. Elle se compose de 7 structures qui, au première abord semblent faire partie d'un projet architectural cohérent et unitaire. Or les structures n° 96, 97 et 98 n'ont pas le même degré d'effacement. Leurs états de conservation sont moins bons. Repérables à des alignements de pierres, ces trois structures qui se différencient nettement de l'ensemble, laissent alors envisager soit une gestion de la zone sur le temps long, soit des aménagements très différenciés.



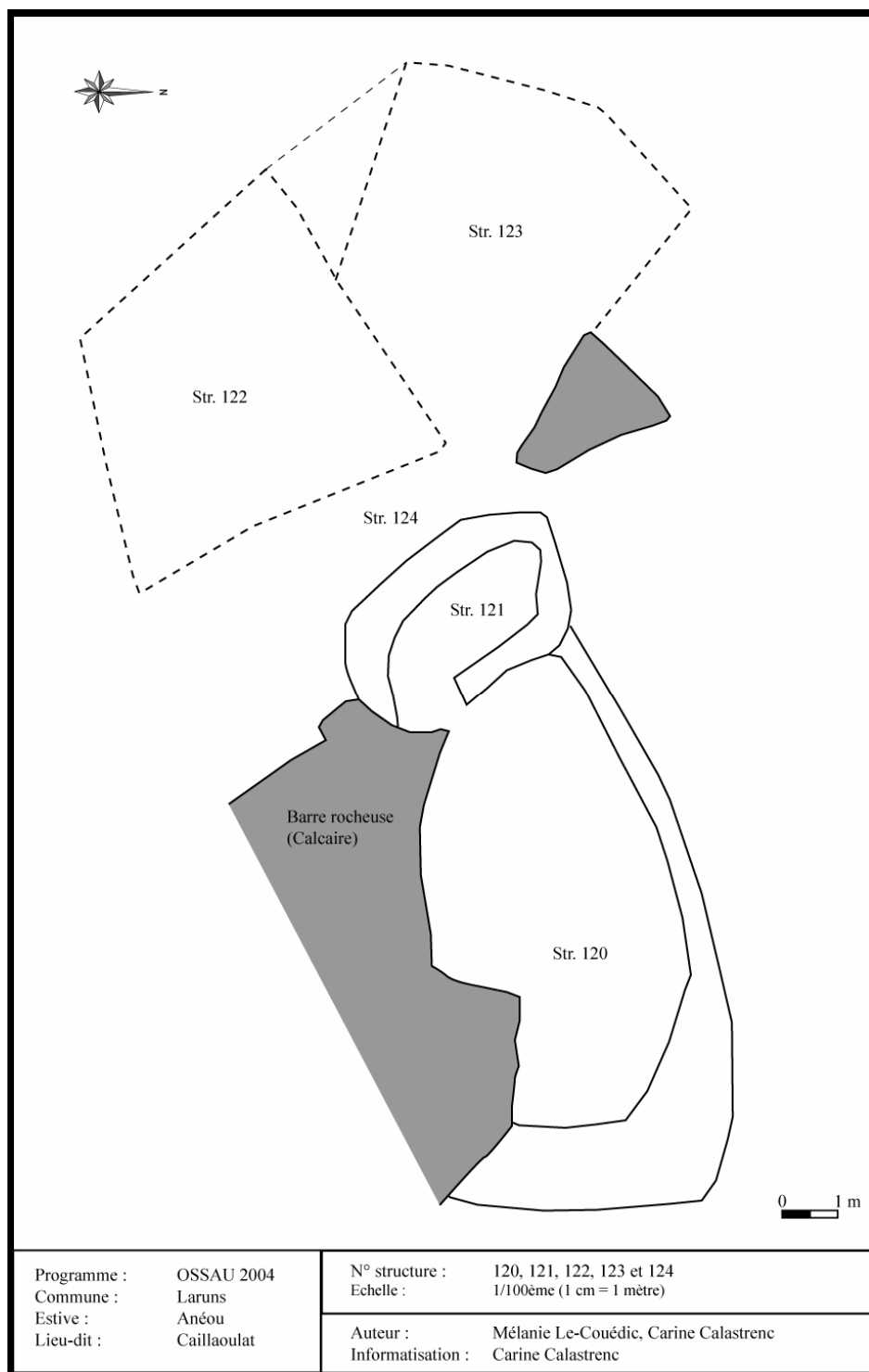
□ L'E 36 :

C'est la même constatation que l'on peut faire pour l'Entité 36. Elle est constituée de 6 structures. Toutes paraissent faire partie du même ensemble pastoral. Ainsi, la cabane (n° 101) semble régir l'espace sur lequel se développent un enclos (structure n° 103) et une structure indéterminée (structure n° 102). Mais à y regarder de plus près, à suivre les pierres et les traces que laisse entrevoir la végétation, d'autres constructions se distinguent, peut être plus anciennes. A l'Ouest, le mur qui sépare la structure n°102 en deux parties (n° 102 / n° 104) peut témoigner d'une division ou d'un réaménagement de l'espace. A l'est de l'enclos n° 103, deux aménagements (les structures n° 105 et 106), inqualifiables sur les seules bases de l'observation de terrain, constituent d'autres traces d'une possible occupation plus ancienne du site.



□ L'E 41 :

Cette « Entité » est constituée de 5 structures. La cabane (n° 121) et l'enclos (n°120) semblent faire partie d'un ensemble cohérent. Leur état de conservation est identique. Préservés sur un à deux niveaux d'assises, ils semblent avoir fonctionné en même temps. Restent trois structures plus effacées (n° 122, 123 et 124) perceptibles seulement par des alignements de pierres. L'aspect extérieur de ces trois éléments, leurs formes et leurs superficies suggèreraient des enclos, la structure n° 124 étant alors un espace de distribution. Ces deux états de conservation pourraient renvoyer à deux phases d'occupation.



### 1-2-2- La superposition de structure :

Toutefois, seule la constatation d'une superposition de structures sur un même site est le seul véritable indice de chronologie relative. Ces empilements d'édifices, ces reprises, laissent entrevoir une occupation durable de l'espace, une gestion à long terme de l'estive. Trois « Entités », sur les 42 relevées durant la campagne de 2004, montrent de telles superpositions.

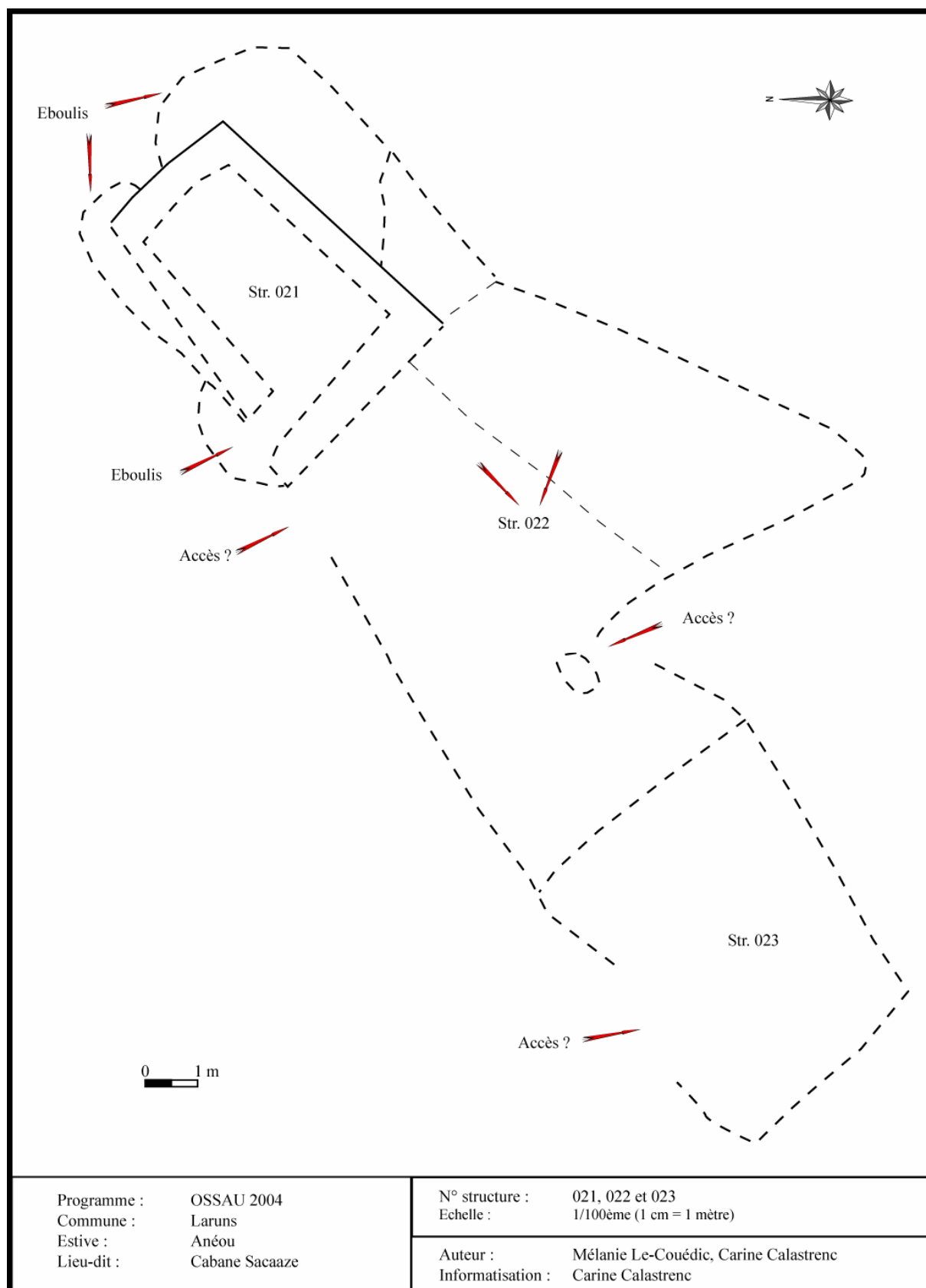
| N° de str. | Nom site | Estive | Lieu-dit        | Interprétation (Hypothèse) | Superficie en m2 | Dimensions ext. |       | Orientation | Principe d'édification | Etat de conservation | Relation entre str.        |
|------------|----------|--------|-----------------|----------------------------|------------------|-----------------|-------|-------------|------------------------|----------------------|----------------------------|
|            |          |        |                 |                            |                  | Long.           | Larg. |             |                        |                      |                            |
| 21         | E7       | Anéou  | Cabane Sacaze   | Cabane                     | 27               | 5,80            | 4,70  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 22               |
| 22         | E7       | Anéou  | Cabane Sacaze   | Indéterminée               | 54               | 9,00            | 6,00  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 21 et 23         |
| 23         | E7       | Anéou  | Cabane Sacaze   | Indéterminée               | 25               | 5,50            | 4,50  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 22               |
| 43         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère | Cabane                     | 18               | 5,50            | 3,30  | E/O         |                        | Elévation            |                            |
| 44         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère | Enclos                     | 47               | 8,50            | 5,50  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Accolée à 45 et 48         |
| 45         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère | Enclos                     | 76               | 14,10           | 5,40  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 44, 48 et 47     |
| 46         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère | Indéterminée               | 4                | 3,20            | 1,40  | E/O         |                        | Arasé                | Accolée à 43 et 44         |
| 47         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère | Indéterminée               | 25               | 5,70            | 4,30  | N/S         |                        | Arasé                | Accolée à 45 et 48         |
| 48         | E21      | Anéou  | Cabane la Glère | Indéterminée               | 45               | 7,50            | 6,00  | N-O/S-E     |                        | Arasé                | Accolée à 45, 44, 43 et 48 |
| 125        | E42      | Anéou  | Sans nom        | Enclos                     | 74               | 8,60            | 8,60  | NS          | Contre rocher          | Elévation            | Accolé à 126, 127 et 128   |
| 126        | E42      | Anéou  | Sans nom        | Enclos                     | 18               | 6,00            | 3,00  |             |                        | Arasé                | Accolé à 125               |
| 127        | E42      | Anéou  | Sans nom        | Indéterminée               | 3                | 2,40            | 1,20  |             |                        | Arasé                | Accolé à 125               |
| 128        | E42      | Anéou  | Sans nom        | Enclos                     | 62               | 14,00           | 4,40  |             |                        | Arasé                | Accolé à 125               |
| 129        | E42      | Anéou  | Sans nom        | Abri                       | 4                | 3,20            | 1,40  |             | Sous-rocher            | Elévation            |                            |
| 130        | E42      | Anéou  | Sans nom        | Enclos                     | 63               | 9,00            | 7,00  |             | Contre rocher          | Elévation            |                            |

□ L'E 7 :

Structurellement cette « Entité » est constituée d'un alignement de trois édifices (une cabane et deux enclos). La structure n° 21 peut être identifiée comme étant une cabane de berger. Même si elle présente un effondrement des murs et de la toiture, son état de conservation peut être qualifié de bon. La dégradation de son architecture ne doit qu'à la fragilité des murs et à de possibles défauts pratiques. Il semblerait que son abandon et l'imperfection de la construction, provoquant une instabilité de l'infrastructure, soient les causes majeures de son effondrement. Elle a été installée sur un replat qui paraît avoir fait l'objet d'un aménagement (une légère déformation du sol est visible sur toute la longueur de la face nord-ouest du site), sans qu'il soit possible de certifier sa contemporanéité. Les deux enclos, quant à eux, ne sont visibles que par

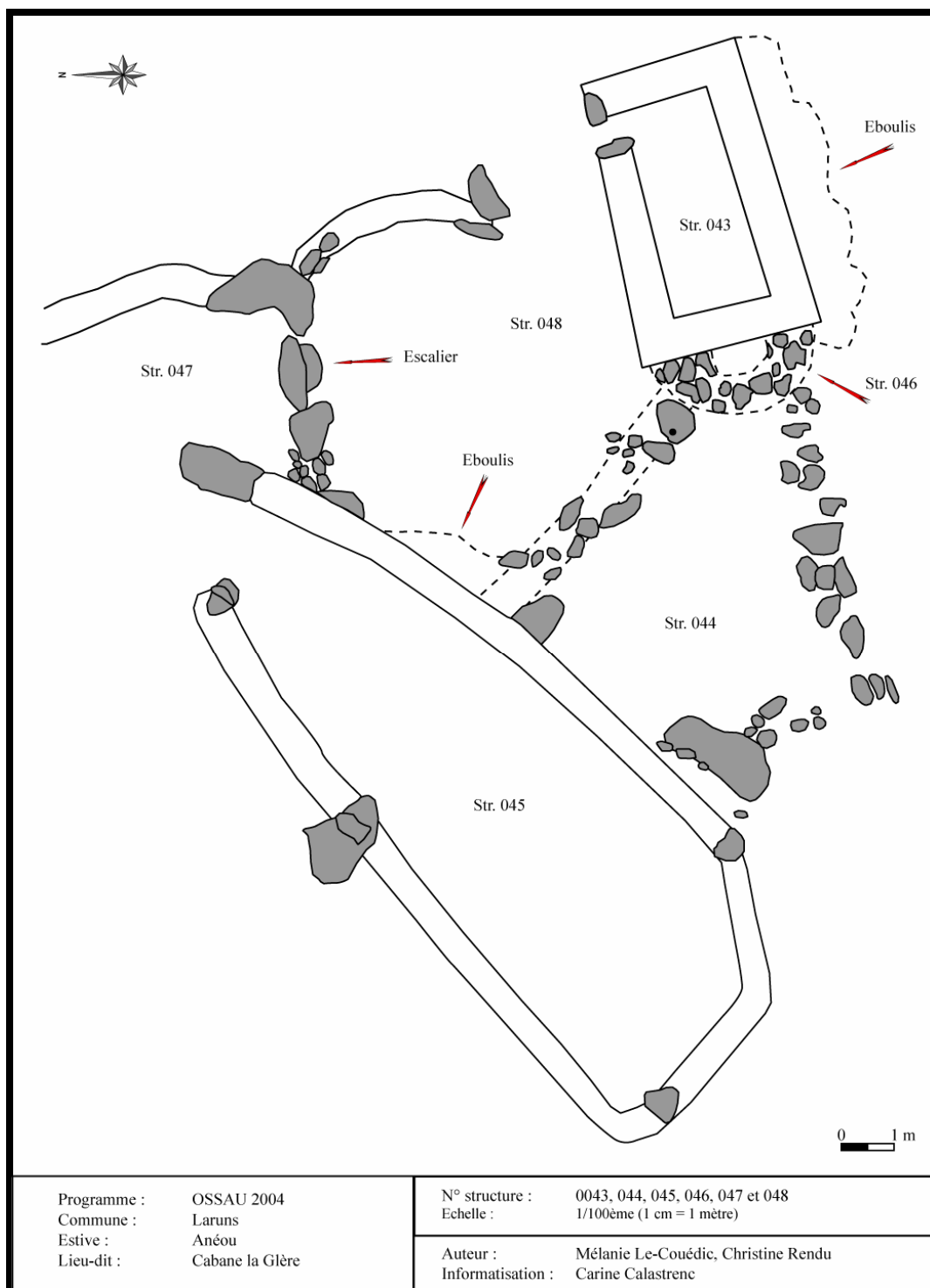


des alignements de pierres. Ils forment des espaces témoins d'un agencement particulier de la zone. Les observations de terrain ne permettent pas de certifier la concomitance de ces éléments.



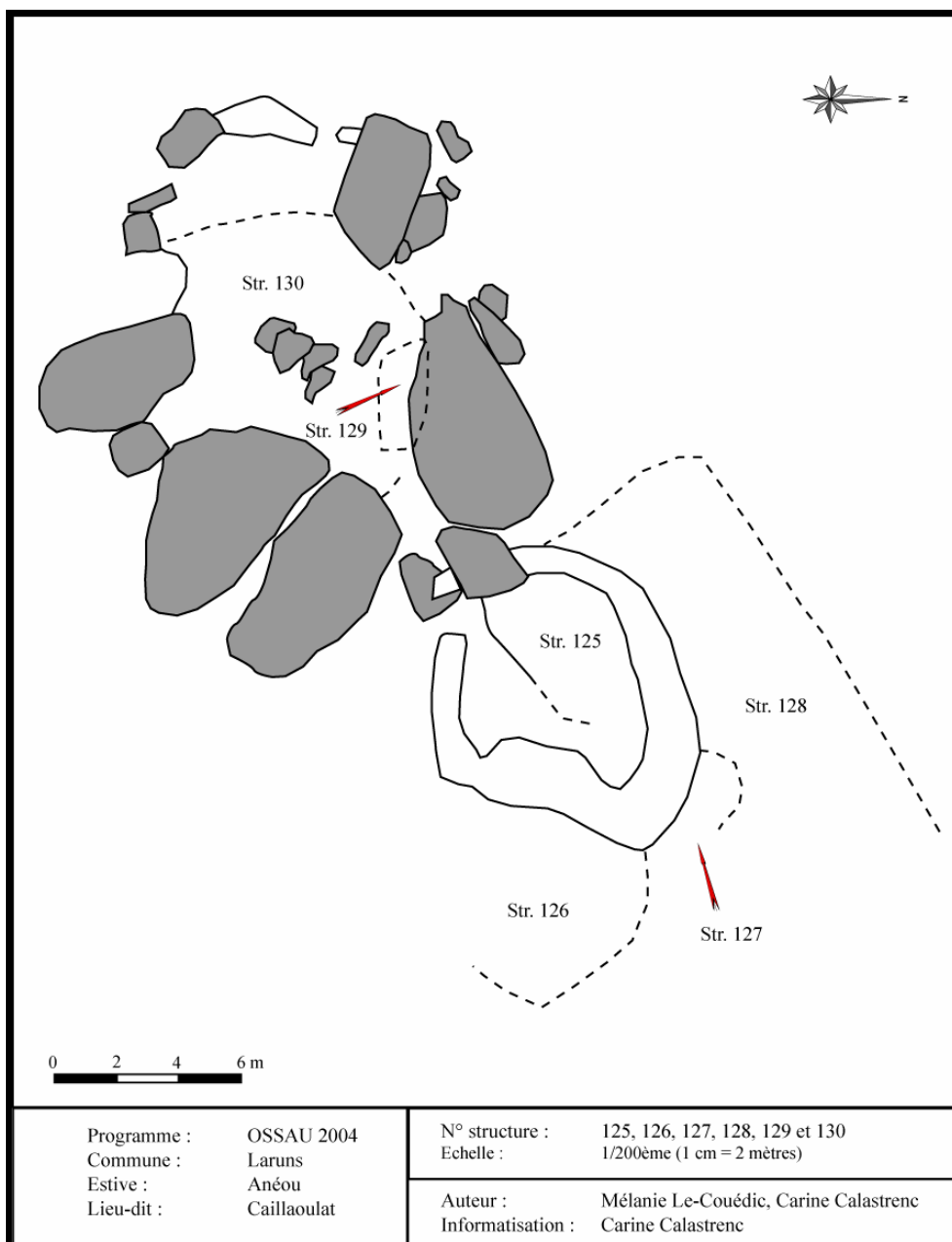
□ L'E 21 :

Cette « Entité » est constituée de 6 structures qui forment, pour 5 d'entre-elles, ce qui paraît être un ensemble pastoral homogène. Entre cabane, enclos et espace de distribution, tout porte à croire à un ensemble architectural cohérent. Toutefois, des indices, des traces très effacées, laissent supposer une édification de ces 5 éléments sur un site occupé antérieurement. Ainsi, deux murs (les faces nord-est et sud-ouest de la structure n° 44) témoigneraient de l'existence d'une ou de plusieurs autres constructions masquées par le nouvel ensemble pastoral.



□ L'E 42 :

Cette « Entité » comprend 6 structures, 6 édifices différents. La neige a limité la lisibilité du site sur les marges sud, mais n'a pas empêché l'observation des éléments de chronologie relative. Il est en effet possible de distinguer au moins deux états de conservation des structures, deux phases d'occupation. La structure n° 125 est celle qui témoigne du meilleur degré de conservation. Elle est encore visible sur au moins deux niveaux d'assise ; un mur semble la diviser en deux espaces. Toutefois, si l'on prend du recul, si l'on regarde cet ensemble avec un peu de hauteur, on se rend compte que le « mur de séparation » de cette structure n° 125 est parfaitement parallèle à la face nord-ouest de la structure n° 128 (repérable seulement à un alignement de pierres). De plus, les structures n° 126 et 127 sont elles aussi très peu visibles. Seules quelques pierres émergeant à la surface permettent de les distinguer. Cette « Entité » serait donc marquée par un empilement, une superposition de structures, possible indicateur d'une occupation du site sur le temps long.



Cette analyse et cette vision des sites archéologiques inventoriés durant la campagne 2004 naviguent entre structures effacées et/ou masquées par la végétation et édifices présentant une élévation. Tels quels, c'est-à-dire seuls, ces indicateurs demeurent très subjectifs et sont à prendre avec beaucoup de prudence. De quoi témoignent-ils ? D'une plus grande vieillesse ou d'une meilleure résistance au temps ? D'une variabilité des expositions ? D'une meilleure qualité de construction ? D'une plus ou moins grande attention portée à tel ou tel édifice ? D'une différenciation fonctionnelle ? Sans fouille, et même si l'œil du prospecteur, l'habitude ou l'intuition, permettent certains constats d'ancienneté relative, il est difficile d'établir des chronologies autres que très lâches. Au sein de sites complexes c'est-à-dire à plusieurs structures, il arrive d'observer des degrés de conservation nettement distincts. L'analyse des formes et des agencements permet alors de trancher, parfois, entre programme architectural unique et succession d'occupations. Ce n'est toutefois qu'en cas de superposition avérée des structures que l'on peut disposer véritablement d'éléments pour établir une chronologie relative. Enfin sur certains sites (comme le E 7), ces différentes sources de discrimination peuvent se combiner et aider à affiner les questions. L'exemple qui suit montrera le caractère non linéaire de la relation entre l'état de dégradation et l'âge des structures.

### 1-3- Degré de conservation et facteur temps

L'étude du degré de conservation des structures laisserait entendre que les édifices les plus anciens sont les plus arasés alors que les structures récentes seraient dans un meilleur état de conservation. Cette chronologie relative bi-polaire est, non pas à remettre en cause, mais à relativiser en fonction d'autres facteurs que celui du temps. Cette affirmation peut être explicitée par l'exemple d'une cabane du vallon de Barroude (Vallée d'Aure - Hautes-Pyrénées). Des prospections pédestres ont eut lieu dans ce secteur entre 2001 et 2003<sup>31</sup>. Ces travaux ont permis d'inventorier 74 structures parmi lesquelles la cabane n° 8.<sup>32</sup>



Photographie : Jean-Paul Métaillé

<sup>31</sup> Responsable d'opération : Carine Calastrenc – *Documents Final de Synthèse : Vallon de Barroude (Hautes-Pyrénées)*, SRA Midi-Pyrénées, 2001, 2002, 2003

<sup>32</sup> Carine Calastrenc, *Documents Final de Synthèse : Vallon de Barroude (Hautes-Pyrénées)*, SRA Midi-Pyrénées, 2001, p. 17

Cet édifice (la photo ci-dessus) est actuellement visible sur une hauteur maximale de 0,80 m. La cabane mesure 6,60 m de long sur 5 m de large (mesures intérieures). Des aménagements intérieurs sont également perceptibles : deux niches construites dans les murs nord et sud. Un rocher barre la face est.

Les travaux de Jean-Paul Métailié<sup>33</sup> l'ont mené à se questionner sur l'évolution du paysage montagnard pyrénéen. Cherchant à comparer la situation paysagère actuelle à celle du début du siècle, il a parcouru la Chaîne et consulté différents fonds photographiques anciens, notamment celui du Pyrénéiste Lucien Briet<sup>34</sup>. Voici la photo qu'il y a trouvée, concernant le vallon de Barroude.



Photographie : Lucien Briet

Si l'on compare les différents repères naturels situés aux alentours de cette structure (topographie, emplacement et forme des rochers), il n'y a pas de doute, cette cabane est bien la cabane n° 8.

Entre ces deux photographies 80 ans ! Seulement trois quarts de siècle et une structure qui passe de l'occupation à un édifice totalement arasé. Les processus de destruction et de dégradation peuvent donc être rapides et brutaux, et l'influence du milieu est déterminante dans ces rythmes d'évolution. Ici, c'est une

<sup>33</sup> Directeur de Recherche CNRS et Directeur du laboratoire GEODE (UMR 5602)

<sup>34</sup> Lucien Briet est né à Paris en 1860. Il fait son premier voyage dans les Pyrénées en 1889 et décide d'y consacrer une étude. Dans un premier temps, il se cantonne au versant français, puis se dirige vers l'Aragon. Durant 8 années (de 1904 à 1911), il explore les montagnes pyrénéennes, prend des notes et photographies. Il met un terme à ces explorations en 1911 après avoir publié une centaine d'articles et impressionné environ 1600 clichés photographiques. Il décède le 4 août 1921. Ses manuscrits, ses carnets de routes, ses albums photographiques et ses plaques de verre sont récupérés durant la vente aux enchères de ses biens par Louis Le Bondidier, fondateur du Musée pyrénéen de Lourdes où ils sont actuellement conservés.



avalanche, dont témoigne le rocher posé sur la face est de la structure, qui est à l'origine de cette quasi-disparition.

Dans cette évaluation des chronologies relatives à partir des degrés de conservation des structures, il est donc impératif de prendre en compte ces dynamiques sédimentaires très inégales que connaît le milieu montagnard.

La dégradation des édifices pastoraux d'altitude peut également être provoquée par l'homme, comme dans le cas des épierrements et des réemplois de matériaux. Même sur ces petits édifices en apparence sommaires et qui mettent en œuvre le plus souvent des pierres non façonnées, la réutilisation est en effet souvent de mise, en tout cas pour des cabanes proches les unes des autres. Les traces matérielles de ce phénomène sont difficiles à percevoir. Le déplacement, en tant qu'événement, ne laisse guère d'indice. Il est cependant repérable dans le cas de certaines pierres remarquables. Dans les vallées de Campan, Lesponne, et Aure, où des cabanes de berger ont subi un processus d'appropriation au sein du territoire communal, l'éleveur marque la cabane, lui appose son identité. Le plus souvent, ces signatures sont appliquées sur le linteau de la porte. Nom, initiale, date, dessins sont autant de possibles symboles gravés sur ces pierres et qui disent la jouissance ou la possession de l'édifice. Trouver dans une de ces constructions, une pierre en réemploi portant ces marques<sup>35</sup> peut alors constituer l'indice d'une restauration plus ou moins importante, ou bien d'un possible épierrement et donc de la présence d'une construction plus ancienne aux alentours immédiat de ce site.

Le degré de conservation des structures est donc un indicateur chronologique important. En l'absence de matériel archéologique, il permet de mettre en place une première chronologie relative des structures inventoriées. Les deux exemples précédents de non correspondance entre degré d'effacement et ancienneté des structures visait à indiquer les limites de cette première appréciation. La prise en compte des conditions d'exposition aux agents d'érosion, les dynamiques sédimentaires, mais aussi les remaniements d'ordre anthropique liés aux réutilisations des matériaux ou des édifices, sont autant de facteurs à prendre en compte pour affiner autant que faire se peut cette appréciation de chronologie relative. Elle reste toujours à confirmer par l'établissement de référentiels issus des fouilles. Elle est par ailleurs à croiser à d'autres formes de classement typologique.

## **2- Typologie en fonction des superficies :**

Ordonner les sites par leur taille constitue la première étape d'une structuration du corpus sur la base d'une approche fonctionnelle. Ce n'est pas en termes de chronologies que les questions se posent ici ; il ne s'agit d'abord que de repérer des grandes catégories susceptibles de renvoyer à des utilisations nettement différenciées des structures. Ce classement élémentaire constitue la première pierre d'une approche

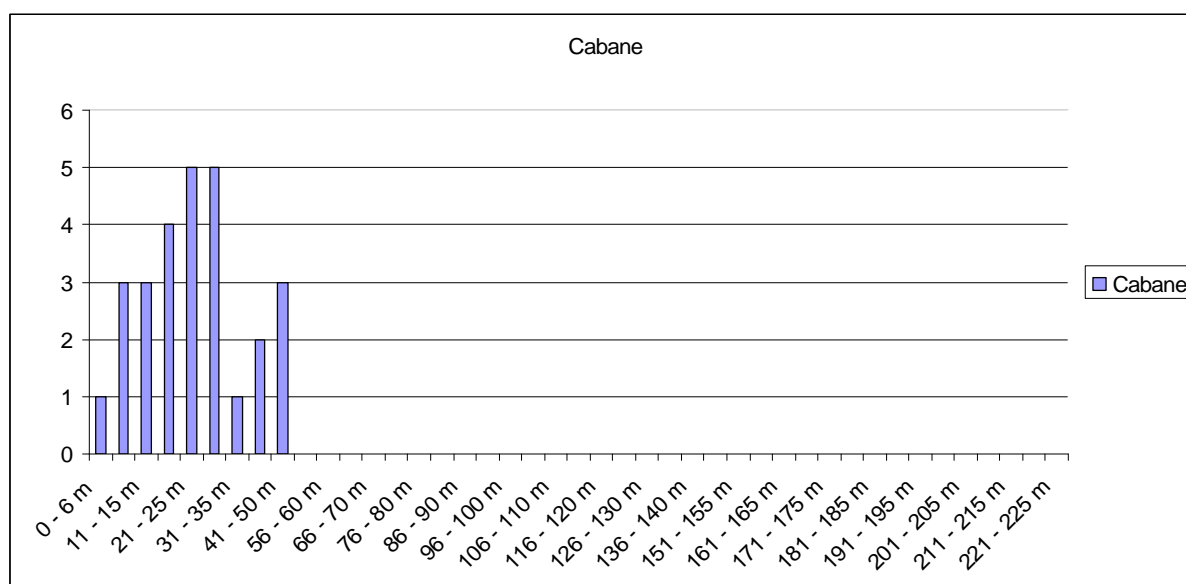
---

<sup>35</sup> Le réemploi est attesté quand on trouve les gravures dans des sens ou à des endroits peu visibles (comme au pied d'un mur, écriture renversée, ou encore face gravée tournée vers l'intérieur de l'édifice).

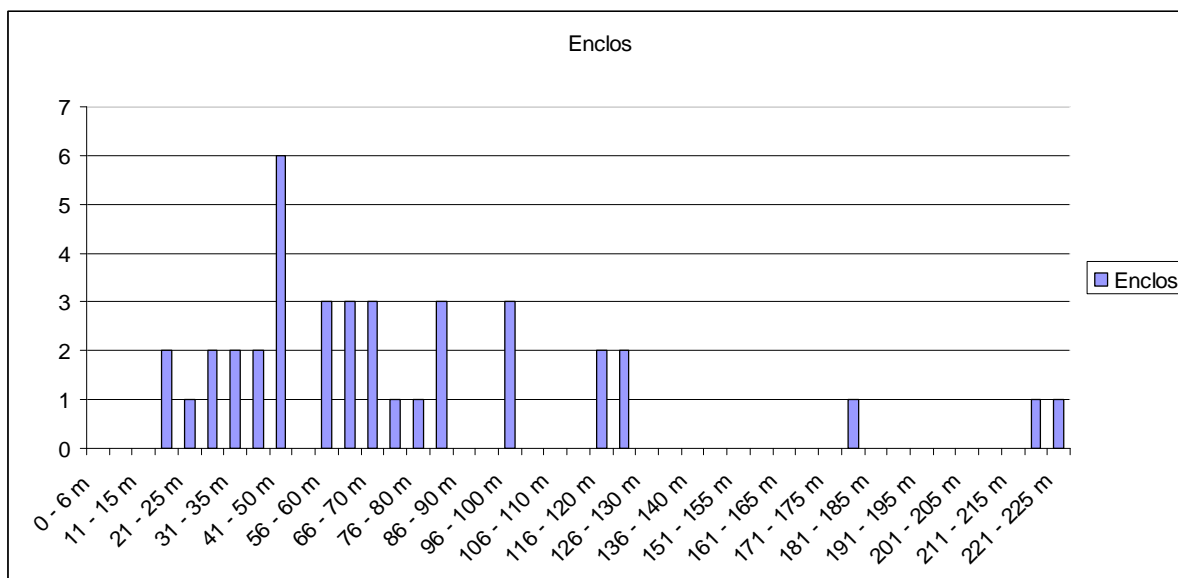
typologique que la fouille permettra d'approfondir et qui vise à cerner les modes de gestion de l'estive et d'organisation du pâturage à partir de ce que les sites livrent des pratiques d'exploitation des troupeaux. En d'autres termes, cette mise en ordre par les superficies est le passage obligé pour une ébauche des contours des systèmes pastoraux et de leurs évolutions.

La discrimination entre bâtiment couvert et aire de parcage non couverte, soit, schématiquement, entre cabane et enclos, est l'objectif le plus évident de cet essai de classification. L'identification de base se fait sur le terrain (en fonction de l'état de conservation, des plans, des relations entre structures, etc.). Dans 65% des cas cette identification ne pose pas de problème, la structure est reconnue et on parle donc de « cabane » ou d'« enclos » - ceci sans présumer de la destination de la cabane, habitat ou autre (le terme d'abri est réservé soit à des abris sous roche soit à des constructions trop petites pour avoir servi d'habitat). Dans 35 % des cas, il est impossible de dire a priori la nature de la construction (aire de parcage ou bâtiment couvert) et l'on parle alors de structure indéterminée.

Les structures d'habitat, identifiées comme telles durant la prospection, sont situées dans les classes basses, c'est-à-dire entre 1 m<sup>2</sup> et 50 m<sup>2</sup>, avec un pic de représentation entre 21 m<sup>2</sup> et 35 m<sup>2</sup>.



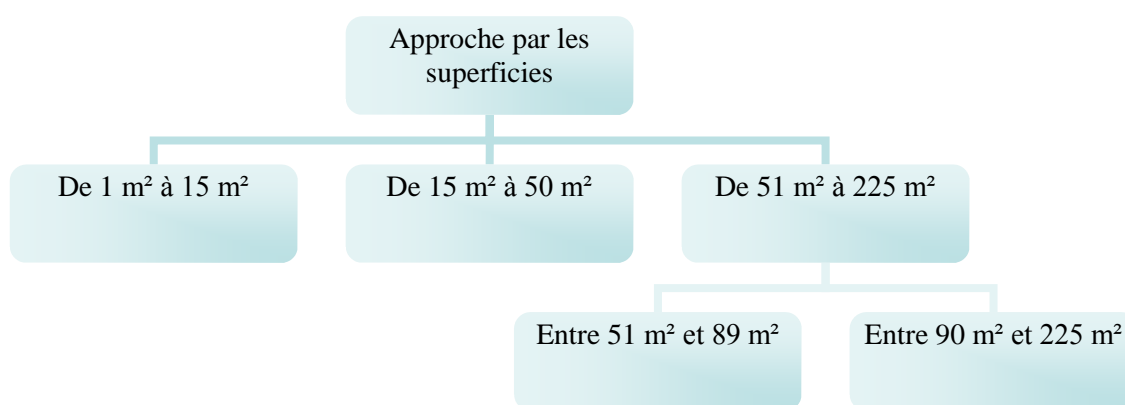
Il en va différemment pour les enclos. Sur l'ensemble des enclos identifiés durant la prospection pédestre de la campagne de 2004, l'écart des superficies est plus important puisqu'il s'étend de la classe 21 m<sup>2</sup> - 25 m<sup>2</sup> à celle de 221- 225 m<sup>2</sup>, avec une représentation maximale pour la classe 41 m<sup>2</sup> - 50 m<sup>2</sup>.



Cette première approche fournit un cadre mais qui reste largement insuffisant. Classifier les seules cabanes en fonction de leur superficie ou les seuls enclos suivant les mêmes critères ne permet pas de s'interroger sur le fondement de ces classifications, ni de prendre en compte le pourcentage élevé de structures indéterminées. La réflexion s'enfermerait à rester dans cette première appréhension. La reprise de la totalité du corpus est nécessaire sur la base de la seule superficie.

Trois grandes classes peuvent alors être distinguées (d'après les données issues de la campagne de 2004) :

- Les structures d'une superficie allant de 1 m<sup>2</sup> à 15 m<sup>2</sup>
- Les structures d'une superficie entre 16 m<sup>2</sup> et 50 m<sup>2</sup>
- Les structures d'une superficie entre 51 m<sup>2</sup> et 225 m<sup>2</sup>



### 2-1- Structures de 1 à 15 m<sup>2</sup> :

22 structures font partie de ce groupe typologique : 7 cabanes, 3 abris et 12 édifices indéterminés. Cela représente 20,5 % de l'ensemble des structures inventoriées durant la campagne de 2004.

| N° de str. | Nom site | Interprétation<br>(Hypothèse) | Forme           | Superficie en m2 | Dimensions<br>ext. |       | Relation entre str.         |
|------------|----------|-------------------------------|-----------------|------------------|--------------------|-------|-----------------------------|
|            |          |                               |                 |                  | Long               | Larg. |                             |
| 55         | E25      | Mur                           | Linéaire        | 0                | 29,15              |       |                             |
| 60         | E27      | Mur                           | Linéaire        | 0                | 118,00             |       |                             |
| 65         | E29      | Enclos                        | Linéaire        | 0                | 8,60               |       |                             |
| 66         | E29      | Indéterminée                  | Linéaire        | 0                | 6,50               |       |                             |
| 88         | E32      | Indéterminée                  | Linéaire        | 0                | 18,50              |       | Accolé a 87                 |
| 89         | E32      | Indéterminée                  | Linéaire        | 0                | 10,00              |       |                             |
| 127        | E42      | Indéterminée                  | Semi-circulaire | 3                | 2,40               | 1,20  | Accolé à 125                |
| 96         | E34      | Abri                          | Rectangulaire   | 3                | 2,20               | 1,40  | Accolé à 92                 |
| 46         | E21      | Indéterminée                  | Semi-circulaire | 4                | 3,20               | 1,40  | Accolée à 43<br>et 44       |
| 129        | E42      | Abri                          | Rectangulaire   | 4                | 3,20               | 1,40  |                             |
| 118        | E39      | Indéterminée                  | Trapézoïdal     | 5                | 2,50               | 2,00  | Accolé à 117                |
| 91         | E33      | Abri                          | Rectangulaire   | 6                | 2,80               | 2,00  | Inclus dans 90              |
| 15         | E5       | Indéterminée                  | Circulaire      | 6                | 3,00               | 2,00  | Accolée à 11<br>et 12       |
| 105        | E36      | Cabane                        | Rectangulaire   | 6                | 3,00               | 2,00  | Accolé à 103<br>et 106      |
| 3          | E2       | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 7                | 2,80               | 2,50  | Accolée à 2                 |
| 73         | E31      | Cabane                        | Rectangulaire   | 7                | 3,80               | 1,90  |                             |
| 100        | E35      | Cabane                        | Semi-circulaire | 8                | 3,00               | 2,60  | Accolé à 99                 |
| 84         | E32      | Cabane                        | Rectangulaire   | 9                | 4,00               | 2,20  | Accolé a 82,<br>83 et 85    |
| 108        | E37      | Indéterminée                  | Carré           | 9                | 3,00               | 3,00  |                             |
| 16         | E5       | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 9                | 3,20               | 2,90  | Accolée à 11<br>et 12       |
| 29         | E11      | Cabane                        | Carré           | 10               | 3,10               | 3,20  | Accolée à 28                |
| 54         | E24      | Fosse à<br>fumier             | Rectangulaire   | 10               | 4,70               | 2,15  | Accolée à 52<br>et 53       |
| 124        | E41      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 11               | 7,00               | 1,50  | Accolé à 121,<br>122 et 123 |
| 33         | E14      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 11               | 3,40               | 3,20  | Accolée à 32                |
| 121        | E41      | Cabane                        | Rectangulaire   | 11               | 4,50               | 2,50  | Accolé à 120                |
| 7          | E3       | Indéterminée                  | Circulaire      | 12               | 4,00               | 3,00  | Accolée à 5                 |
| 17         | E6       | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 12               | 7,50               | 1,60  |                             |
| 41         | E20      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 12               | 6,00               | 2,00  | Accolée à 40                |
| 85         | E32      | Cabane                        | Rectangulaire   | 13               | 4,00               | 3,20  | Accolé a 82 et<br>84        |
| 114        | E38      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 14               | 5,50               | 2,50  | Accolé à 113                |
| 87         | E32      | Cabane                        | Rectangulaire   | 15               | 4,80               | 3,20  | Accolé a 86                 |

Il est à remarquer que des constructions ne sont visibles que par un alignement de pierre; c'est le cas des structures n° 55, 60, 65, 66, 88 et 89. En partie masquée par la végétation, elles ne nous dévoilent qu'une très petite portion de leur emprise spatiale. Elles seront donc séparées de l'analyse et du questionnement sur les superficies.

Si l'on appose, les unes à côté des autres les structures comprises entre 1 m<sup>2</sup> et 15 m<sup>2</sup>, en les déconnectant dans un premier temps de leur environnement structurel, un gradient s'ébauche, une oscillation entre abris et cabanes se dessine.

Les plus petites superficies, celles situées entre 1 m<sup>2</sup> et 5 m<sup>2</sup> (les structures n° 127, 96, 46, 129 et 118) apparaissent comme des éléments subordonnés à d'autres, comme des petites constructions annexes : abris à agneau, niche, ... les possibilités sont multiples. Il est à noter que toutes ces constructions sont accolées à- (structures n° 127, 96), incluses dans- (structures n° 129, 118) ou s'appuient (structure n° 46) sur- une autre.

Ces observations établies, il convient alors de s'interroger sur les relations entre ces structures et leur environnement immédiat, c'est-à-dire sur les contacts topographiques/architecturaux entre structures. On se limitera à trois exemples illustrant trois types de relations.

\* La structure n° 46, située dans un ensemble pastoral complexe, et donc composé de plusieurs structures organisées suivant des principes répondant à des besoins pratiques et techniques, ne paraît pas avoir été couverte. Elle s'appuie nettement sur un des murs pignon de la grande cabane d'habitation (structure n° 43) et se trouve dans l'emprise de la structure n° 44. L'enchaînement du processus d'édification entre la structure n° 43 et 46 est visible : la cabane n° 43 a été édifiée antérieurement à la structure n° 46. Font-elles partie du même complexe architectural ? Dépendent-elles d'un projet d'édification unique ? Sur les seules bases d'une prospection pédestre, il est impossible de dire si elles font partie d'un projet d'édification unique et si elles sont contemporaines l'une de l'autre, mais le lien de subordination, même s'il n'est pas fonctionnel, existe et peut être indiqué.

\* La structure n° 129 a la même taille que la structure n° 46. Cependant, elles se différencient par plus d'un aspect. La structure n° 129 est située à l'intérieur de l'emprise spatiale d'une construction plus vaste (la structure n° 130). Installée sous un rocher et visible seulement par un tas de pierre, elle est de faible dimension et ne livre que peu d'indices. En dehors de la simple constatation de son appartenance à un groupe typologique défini, ce sont ses relations visibles avec la structure n° 130 qui permettent de l'intégrer dans un processus de réflexion. La structure n° 129 est comprise dans un ensemble pastoral complexe laissant entrevoir une superposition de structures et donc une occupation de la zone sur le temps long (l'E 42). Cet ensemble s'organise autour de quelques rochers : au sud-ouest les structures n° 129 et 130 et au nord-est les structures n° 125 à 128. Il existe un lien de subordination, une relation qui peut être à la fois qualifiée de topographique et de fonctionnelle entre les structures n° 130 et 129 ; cette dernière apparaissant



alors comme dépendante et annexe de la première. Dans ce cas précis, il est possible d'identifier la structure n° 129 comme étant une partition de l'espace de l'enclos ou comme une construction annexe à ce dernier.

- \* Quant à la structure n° 96, elle est plus petite que les deux autres exemples cités ci-dessus ; un mètre carré les sépare. Il s'agit d'une structure très peu visible : quelques pierres en marquent les contours. Elle fait partie d'un ensemble plus complexe : l'E 34. Cette « Entité » regroupe 7 structures ayant des degrés de conservation différents. Il s'agit d'un ensemble pastoral qui rassemble plusieurs enclos, plusieurs édifices.

Accolée au mur ouest de l'enclos n° 92, elle en épouse la face nord-ouest. Un lien de subordination se trace, mais paraît différent de celui qui unit les structures n° 129 et 130. En effet, bien qu'incluse à l'intérieur de l'emprise spatiale de la structure n° 92, il est très difficile, de par la faible lisibilité des vestiges visibles en surface, de distinguer des relations fonctionnelles, comme il est tout aussi difficile de certifier leur contemporanéité. S'agit-il d'un édifice couvert ou non couvert ? Est-il destiné aux animaux ou aux hommes ? Le degré d'effacement de la structure (qui peut avoir plusieurs origines) ne permet pas de trancher.

Les autres structures de ce groupe typologique inventoriées durant la campagne 2004 semblent en majorité se rapporter à des cabanes ou plus largement à des constructions couvertes. La vocation et la fonction de ces constructions restent encore difficiles à déterminer sur les seules bases d'une prospection pédestre. Il peut s'agir d'habitat pour les bergers, de saloirs, d'annexes. Les cabanes semblent donc identifiables à partir de 6 m<sup>2</sup>. Pour aller plus loin dans la réflexion, il faut prendre en compte d'autres facteurs dont l'existence ou non, d'un lien topographique entre constructions. Plusieurs types de relations architecturales sont perceptibles : accolée (structures n° 15, 105, 16, 84, 3, 121, 7,85 et 87) ou incluse à l'intérieur d'une autre construction (structures n° 91, 100, 41, 114) sont les deux possibilités notables d'après le corpus documentaire disponible.

Ici aussi, quelques exemples permettront d'affiner la réflexion.

- \* La structure n° 3 a été édifiée contre la face ouest d'un rocher. Elle est accolée, par sa face sud, à une structure de plus grande taille, la structure n° 2. Il s'agit là d'un lien topographique témoignant d'une appartenance à la même unité pastorale. Les informations recueillies sur le terrain ne permettent toutefois pas de certifier des relations fonctionnelles. Seule la fouille serait à même de faire la part et de déterminer s'il s'agit de deux habitats ou d'un habitat et d'une annexe.
- \* La structure n° 121 fait partie d'un petit ensemble pastoral, l'E 41. Elle est accolée et architecturalement liée à la structure n° 120 (interprétée comme un enclos). Le degré de conservation de ces deux constructions est suffisant pour permettre d'observer certaines caractéristiques architecturales, notamment une porte autorisant le passage de la cabane à l'enclos.

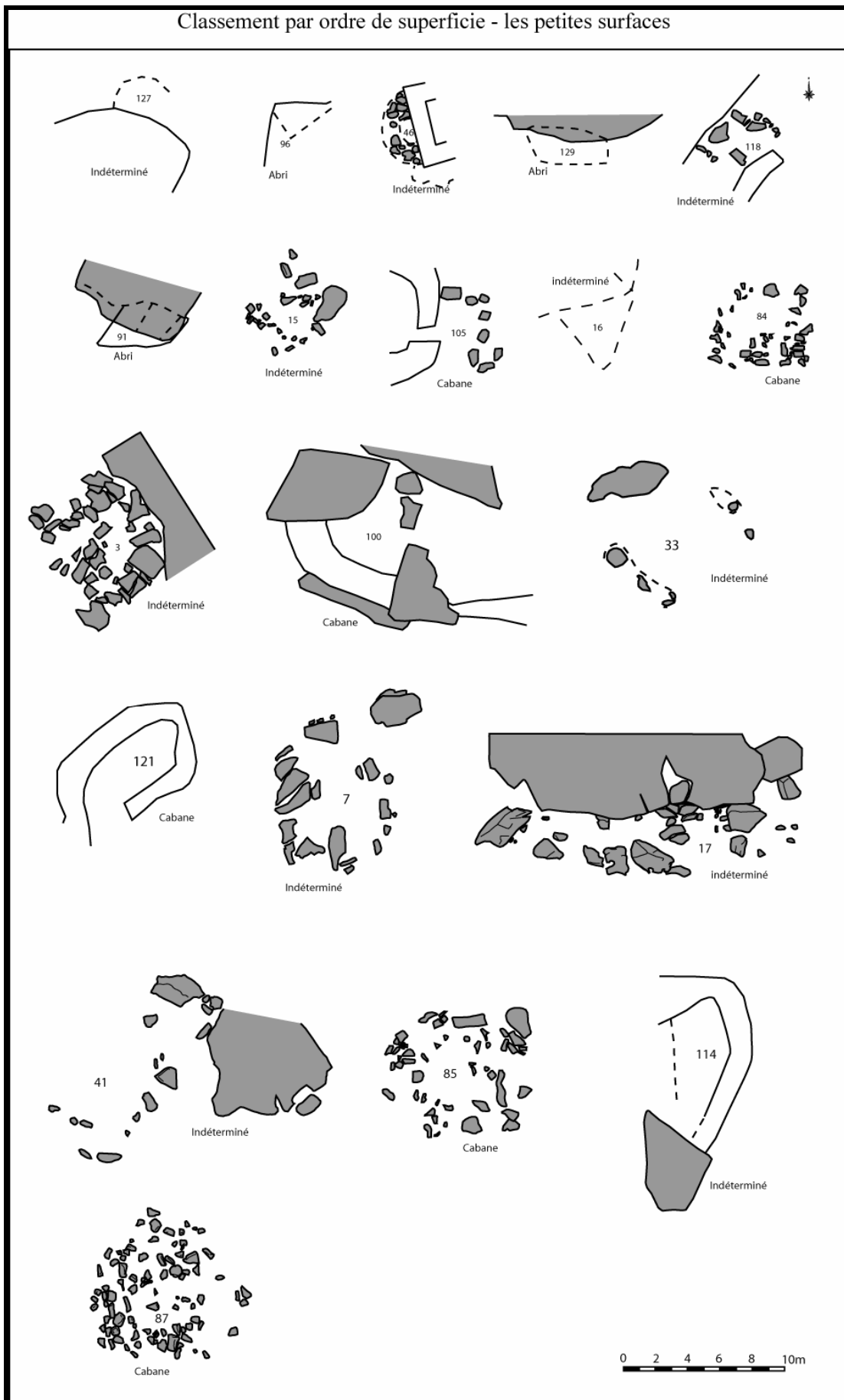
Dans ce cas, les liens topographiques et architecturaux sont tellement nets qu'ils impliquent des relations fonctionnelles et l'appartenance à une même unité pastorale.

- \* La structure n° 100 est quant à elle incluse à l'intérieur d'une construction de plus grande ampleur : la structure n° 99. La séparation entre ces deux constructions est très faiblement marquée. Entre partition de l'espace de l'enclos ou association enclos/cabane, le regard du prospecteur hésite. C'est l'absence d'autres structures aux alentours immédiats du site qui oriente vers cette dernière interprétation ; le contact physique entre ces deux constructions les indique comme faisant partie intégrante d'un même ensemble pastoral, comme étant issues d'un même projet architectural.
- \* La structure n° 41, quant à elle fait partie d'un ensemble pastoral comprenant une cabane (structure n° 40), probablement liée à un couloir de traite voisin (structure n° 42). Cette structure n° 41 est accolée à la face ouest de la structure n° 40. Il existe donc bien une relation topographique entre ces deux constructions, qui implique un possible lien fonctionnel.

Restent deux particularités, deux structures qui se caractérisent par leur « indépendance » topographique : les structures n° 33 et 17. Toutes deux, bien qu'étant situées à proximité immédiate d'autres édifices (structure n° 32 et structure n° 18, 19 et 20) n'ont aucun contact physique et visible avec d'autres constructions.

Entre 1 m<sup>2</sup> et 15 m<sup>2</sup>, c'est la partition entre abri et cabane qui s'ébauche, mais c'est aussi la distribution entre couvert et non couvert, entre réservé aux hommes et aux animaux qui s'esquisse. Les structures inférieures à 6 m<sup>2</sup> paraissent subordonnées à d'autres, alors que les constructions d'une superficie supérieure (comprise entre 6 m<sup>2</sup> et 15 m<sup>2</sup>) semblent se caractériser par une certaine indépendance fonctionnelle. De plus, les structures inférieures à 6 m<sup>2</sup> apparaissent comme étroitement liées à des aires de parcage alors que les constructions supérieures à 6 m<sup>2</sup> semblent appartenir à la catégorie des constructions couvertes destinées aux Hommes. Cependant, il serait hasardeux et réducteur de systématiser cette identification, et de proposer toutes les structures inférieures à 6 m<sup>2</sup> comme des constructions annexes destinées aux bétails, et les constructions supérieures à 6 m<sup>2</sup> comme des cabanes ou des annexes de cabanes.

Classement par ordre de superficie - les petites surfaces



## 2-2- Structures de 51 à 225 m<sup>2</sup> :

31 structures font partie de ce groupe typologique : 23 enclos et 8 édifices indéterminés. Cela représente 29 % de l'ensemble des structures inventoriées durant la campagne de 2004.

| N° de str. | Nom site | Interprétation (Hypothèse) | Forme           | Superficie en m2 | Dimensions ext. |       | Relation entre str.      |
|------------|----------|----------------------------|-----------------|------------------|-----------------|-------|--------------------------|
|            |          |                            |                 |                  | Long.           | Larg. |                          |
| 22         | E7       | Indéterminée               | Rectangulaire   | 54               | 9,00            | 6,00  | Accolée à 21 et 23       |
| 59         | E26      | Indéterminée               | Rectangulaire   | 55               | 8,75            | 6,30  | Accolée à 56 et 57       |
| 6          | E3       | Indéterminée               | Ovale           | 55               | 9,40            | 5,90  | Accolée à 5              |
| 18         | E6       | Enclos                     | Rectangulaire   | 57               | 10,00           | 5,70  | Accolée à 19             |
| 92         | E34      | Enclos                     | Rectangulaire   | 59               | 11,00           | 5,40  | Accolé a 93, 96 et 98    |
| 5          | E3       | Enclos                     | Rectangulaire   | 60               | 8,50            | 7,00  | Accolée à 6 et 7         |
| 128        | E42      | Enclos                     | Rectangulaire   | 62               | 14,00           | 4,40  | Accolé à 125             |
| 103        | E36      | Enclos                     | Rectangulaire   | 62               | 9,00            | 6,90  | Accolé à 105             |
| 130        | E42      | Enclos                     | Circulaire      | 63               | 9,00            | 7,00  |                          |
| 24         | E8       | Indéterminée               | Ovale           | 65               | 13,00           | 5,00  | Accolée à 25             |
| 113        | E38      | Enclos                     | Rectangulaire   | 68               | 13,50           | 5,00  | Accolé à 114 et 115      |
| 95         | E34      | Enclos                     | Rectangulaire   | 68               | 11,40           | 6,00  | Accolé a 93 et 94        |
| 37         | E18      | Enclos                     | Semi-circulaire | 70               | 12,20           | 5,70  |                          |
| 125        | E42      | Enclos                     | Carré           | 74               | 8,60            | 8,60  | Accolé à 126, 127 et 128 |
| 20         | E6       | Indéterminée               | Rectangulaire   | 75               | 9,50            | 7,90  |                          |
| 45         | E21      | Enclos                     | Rectangulaire   | 76               | 14,10           | 5,40  | Accolée à 44, 48 et 47   |
| 36         | E16      | Enclos                     | Rectangulaire   | 83               | 9,30            | 8,90  |                          |
| 67         | E30      | Enclos                     | Rectangulaire   | 84               | 14,50           | 5,80  |                          |
| 75         | E31      | Enclos                     | Rectangulaire   | 85               | 10,00           | 8,50  | Accolé à 73, 75 et 76    |
| 98         | E34      | Indéterminée               | Rectangulaire   | 90               | 15,00           | 6,00  | Accolé à 92 et 96        |
| 94         | E34      | Enclos                     | Rectangulaire   | 96               | 10,40           | 9,20  | Accolé a 93, 95 et 97    |
| 74         | E31      | Enclos                     | Trapézoïdal     | 100              | 12,00           | 8,30  | Accolé à 74              |
| 81         | E32      | Indéterminée               | Carré           | 100              | 10,00           | 10,00 | Accolé à 82 et 83        |
| 10         | E4       | Indéterminée               | Rectangulaire   | 110              | 11,30           | 9,70  | Isolé                    |
| 34         | E15      | Enclos                     | Rectangulaire   | 120              | 13,30           | 9,00  | Accolée à 35             |
| 62         | E28      | Enclos                     | Circulaire      | 120              | 12,00           | 10,00 |                          |
| 79         | E32      | Enclos                     | Trapézoïdal     | 122              | 13,50           | 9,00  | Accolé à 78 et 80        |



|    |     |        |                 |     |       |       |                       |
|----|-----|--------|-----------------|-----|-------|-------|-----------------------|
| 93 | E34 | Enclos | Rectangulaire   | 125 | 12,00 | 10,40 | Accolé a 92, 94 et 95 |
| 78 | E32 | Enclos | Semi-circulaire | 180 | 15,00 | 12,00 | Accolé à 79           |
| 80 | E32 | Enclos | Circulaire      | 220 | 20,00 | 11,00 | Accolé à 77 et 79     |
| 77 | E32 | Enclos | Semi-circulaire | 225 | 23,00 | 9,80  | Accolé à 80           |

Une apparente simplicité marque les structures de grande superficie. Leur identification ne paraît pas poser de problème : toutes sont qualifiées comme étant des enclos. Seules 6 structures sur 31 n'ont pas été identifiées, soit 26 %. L'hésitation ne paraît pas de mise : plus les emprises au sol sont vastes, plus la certitude augmente. En l'absence de problèmes d'identification, la structure apparaît plus sûre, plus « valable ».

Cette homogénéité laisse alors voir des possibilités de pousser l'analyse. Deux questions se posent: Est-ce que les superficies des enclos peuvent donner une indication quant aux types de troupeaux gardés ? Est-ce qu'elles renvoient à des systèmes pastoraux ?

Tenter de répondre à ces questions demande de s'interroger sur les relations entre les structures et donc revenir aux ensembles pastoraux.

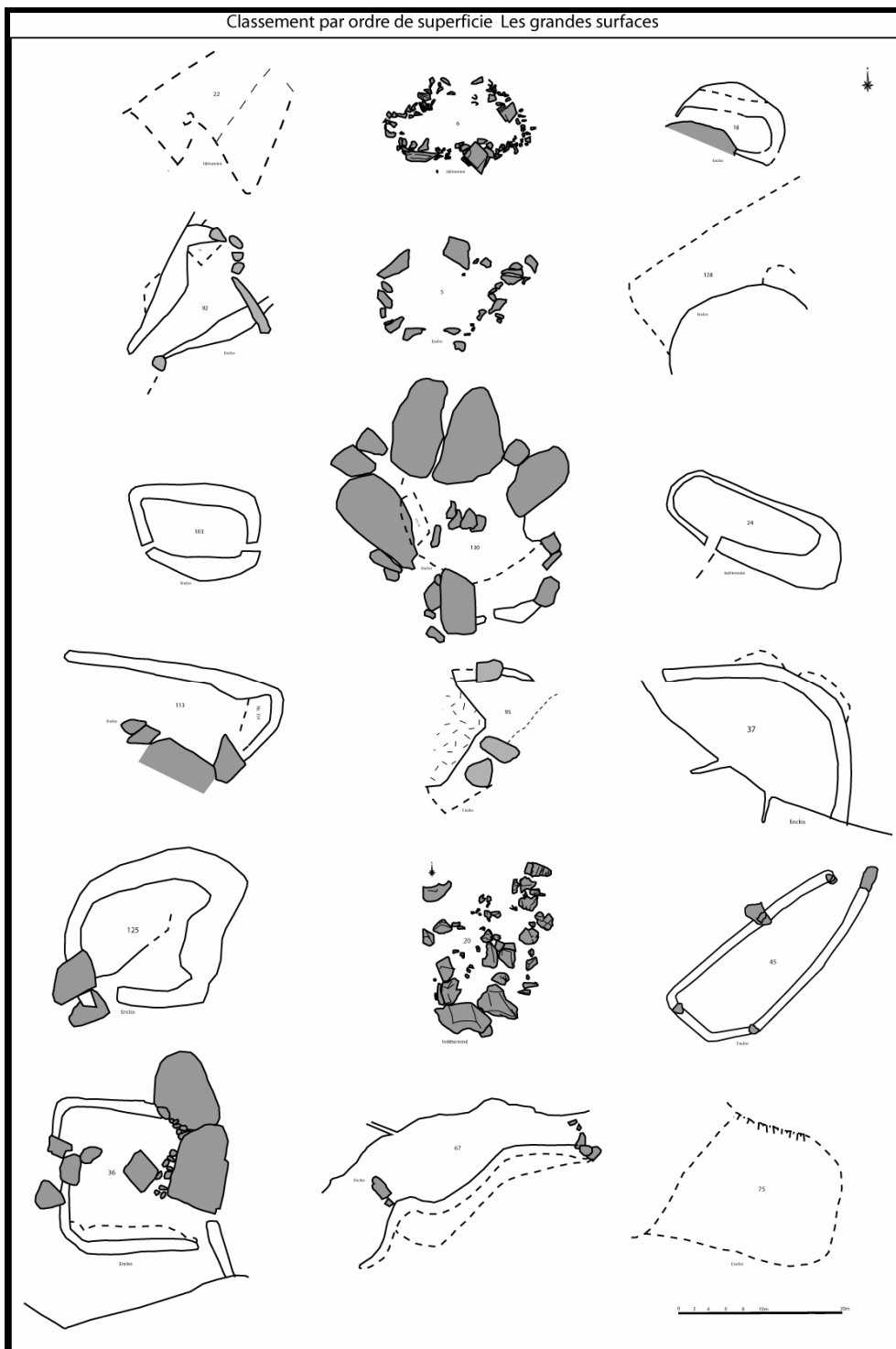
Trois cas de figures, qui seront illustrés par des exemples, sont discernables : les enclos isolés ou non reliables topographiquement aux structures situées alentours, les associations cabane/enclos et les regroupement de plusieurs enclos.

- \* Incluse dans une combe étroite, la structure n° 36 est seule ; aucun édifice visible en surface n'a pu être repéré dans ses abords immédiats. Les structures pastorales sont d'ordinaire identifiées comme des pôles organisateurs du pâturage dont la cabane est le centre. Mais que penser qu'un enclos isolé ? Quelle est sa fonction ? A quoi le rattacher ?
- \* Quant à la structure n° 103, un état de conservation identique, malgré l'absence de relations architecturales, la rattache à la structure n° 100. Toutes deux font partie d'une « Entité » qui regroupe 6 structures, mais seules ces deux constructions peuvent être associées et des relations fonctionnelles peuvent être supposées. Ainsi, se dessine une association une cabane/un enclos témoin peut être de petites unités pastorales qui peuvent renvoyer à une gestion familiale du troupeau et qui s'oppose aux grands ensembles pastoraux.
- \* Les structures n° 77, 78, 79, 80 et 81 font partie d'un même ensemble pastoral : « l'Entité » 32 qui en comprend 8 autres. Il s'agit là du plus grand ensemble pastoral inventorié durant la campagne de 2004 (il couvre environ 2500 m<sup>2</sup>). Six cabanes, cinq enclos et deux murs isolés se côtoient et dessinent une unité pastorale complexe. Tous les enclos sont situés au nord-est, les cabanes et les murs isolés étant rejetés sur les marges sud-ouest de l'entité.

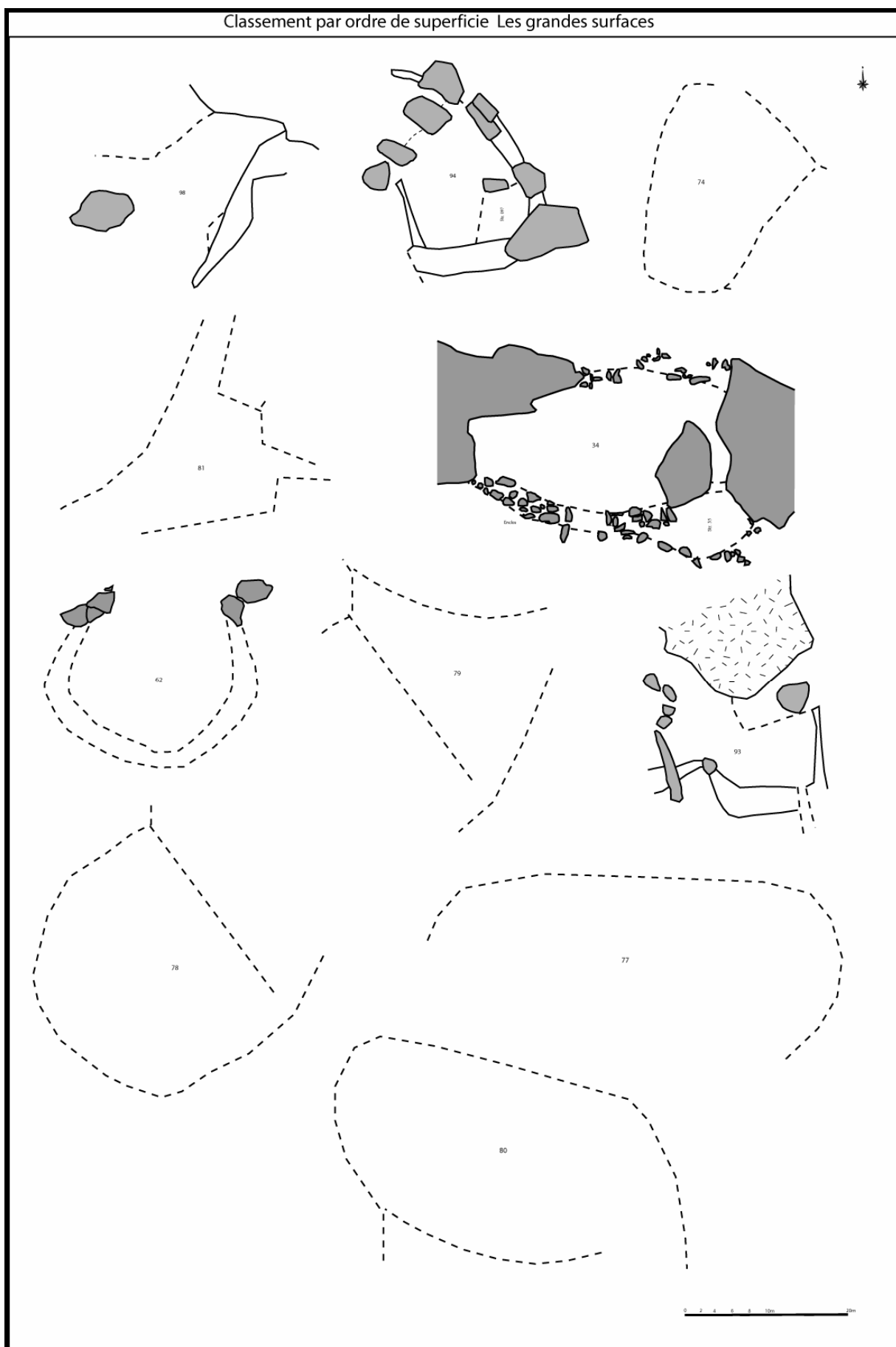
Ces ambivalences permettraient de distinguer des systèmes divergents ne répondant pas aux mêmes besoins techniques, ni aux mêmes codes socio-économiques.

S'ébauchent alors des différences dans les pratiques pastorales, une possible évolution des systèmes pastoraux, que seule la fouille permettra de mieux saisir parce-qu'elle est seule à même de donner toutes l'ampleur spatiale et temporelle de ces structures.

On ne peut toutefois pas présumer de la taille des troupeaux, ni de la ou des espèces gardées à partir de la superficie. Affirmer que plus les troupeaux sont importants, plus les enclos sont vastes revient à négliger certains pratiques pastorales. En effet, le bétail peut être parqué sur un espace restreint sur l'estive sans être jamais contraint dans un enclos ; de plus, différentes modalités de gestion telles que le sevrage, l'agnelage, la lactation, peuvent conduire à scinder de grands troupeaux en plusieurs lots.



Classement par ordre de superficie Les grandes surfaces



### 2-3- Structures de 16 à 50m<sup>2</sup> :

49 structures font partie de ce groupe typologique : 20 cabanes, 15 enclos, 1 couloir de traite et 13 édifices indéterminés. Cela représente 46 % de l'ensemble des structures inventoriées durant la campagne de 2004.

| N° de str. | Nom site | Interprétation<br>(Hypothèse) | Forme           | Superficie en m2 | Dimensions<br>ext. |       | Relation entre str.        |
|------------|----------|-------------------------------|-----------------|------------------|--------------------|-------|----------------------------|
|            |          |                               |                 |                  | Long.              | Larg. |                            |
| 2          | E2       | Cabane                        | Rectangulaire   | 16               | 3,50               | 4,50  | Accolée à 3                |
| 70         | E30      | Indéterminée                  | Carré           | 16               | 4,00               | 4,00  |                            |
| 101        | E36      | Cabane                        | Rectangulaire   | 17               | 4,20               | 4,00  |                            |
| 64         | E29      | Enclos                        | Ovale           | 17               | 5,10               | 3,40  |                            |
| 126        | E42      | Enclos                        | Semi-circulaire | 18               | 6,00               | 3,00  | Accolé à 125               |
| 43         | E21      | Cabane                        | Rectangulaire   | 18               | 5,50               | 3,30  |                            |
| 35         | E15      | Indéterminée                  | Trapézoïdal     | 20               | 5,00               | 4,00  | Accolée à 34               |
| 13         | E5       | Cabane                        | Carré           | 20               | 4,60               | 4,40  | Accolée à 12               |
| 38         | E18      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 21               | 5,70               | 3,60  |                            |
| 9          | E3       | Cabane                        | Rectangulaire   | 21               | 5,00               | 4,20  | Isolé                      |
| 40         | E20      | Cabane                        | Rectangulaire   | 22               | 5,20               | 4,20  | Accolée à 41               |
| 116        | E39      | Cabane                        | Rectangulaire   | 22               | 5,50               | 4,00  |                            |
| 104        | E36      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 23               | 5,80               | 4,00  | Accolé à 102               |
| 63         | E28      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 24               | 6,00               | 4,00  |                            |
| 83         | E32      | Cabane                        | Rectangulaire   | 24               | 5,00               | 4,80  | Accolé à 81, 82 et 84      |
| 12         | E5       | Cabane                        | Rectangulaire   | 24               | 5,80               | 4,20  | Accolée à 11, 13, 15 et 16 |
| 47         | E21      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 25               | 5,70               | 4,30  | Accolée à 45 et 48         |
| 23         | E7       | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 25               | 5,50               | 4,50  | Accolée à 22               |
| 122        | E41      | Enclos                        | Carré           | 25               | 5,00               | 5,00  | Accolé à 124 et 123        |
| 26         | E9       | Enclos                        | Ovale           | 26               | 7,30               | 3,50  |                            |
| 86         | E32      | Cabane                        | Rectangulaire   | 26               | 6,20               | 4,20  | Accolé a 87                |
| 97         | E34      | Cabane                        | Rectangulaire   | 27               | 5,60               | 4,80  | Accolé à 94                |
| 1          | E1       | Cabane                        | Rectangulaire   | 27               | 6,40               | 4,20  | Isolé                      |
| 90         | E33      | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 27               | 9,00               | 3,00  |                            |
| 21         | E7       | Cabane                        | Rectangulaire   | 27               | 5,80               | 4,70  | Accolée à 22               |
| 112        | E37      | Cabane                        | Rectangulaire   | 28               | 5,50               | 5,00  | Accolé à 109               |
| 11         | E5       | Cabane                        | Carré           | 30               | 5,70               | 5,20  | Accolée à 12, 15 et 16     |
| 25         | E8       | Indéterminée                  | Rectangulaire   | 30               | 8,50               | 3,50  | Accolée à 24               |
| 123        | E41      | Enclos                        | Carré           | 30               | 5,50               | 5,50  | Accolé à 122 et 124        |
| 115        | E38      | Enclos                        | Semi-circulaire | 32               | 7,00               | 4,50  | Accolé à 114               |
| 117        | E39      | Enclos                        | Rectangulaire   | 33               | 9,50               | 3,50  | Accolé à 118               |
| 14         | E5       | Cabane                        | Rectangulaire   | 35               | 7,00               | 5,00  | Isolé                      |



|     |     |                   |                 |    |       |      |                              |
|-----|-----|-------------------|-----------------|----|-------|------|------------------------------|
| 102 | E36 | Enclos            | Rectangulaire   | 36 | 8,20  | 4,40 | Accolé à 104                 |
| 61  | E28 | Cabane            | Ovale           | 37 | 6,90  | 5,40 |                              |
| 8   | E3  | Cabane            | Rectangulaire   | 39 | 8,20  | 4,70 | Isolé                        |
| 99  | E35 | Enclos            | Rectangulaire   | 40 | 8,10  | 4,90 | Accolé à 100                 |
| 39  | E19 | Enclos            | Rectangulaire   | 42 | 7,00  | 6,00 |                              |
| 68  | E30 | Enclos            | Rectangulaire   | 42 | 7,00  | 6,00 |                              |
| 32  | E14 | Cabane            | Rectangulaire   | 43 | 6,90  | 6,30 | Accolée à 33                 |
| 106 | E36 | Enclos            | Semi-circulaire | 44 | 8,40  | 5,20 | Accolé à 105                 |
| 82  | E32 | Cabane            | Rectangulaire   | 44 | 7,50  | 5,90 | Accolé à 81, 83, 84 et 85    |
| 48  | E21 | Indéterminée      | Trapézoïdal     | 45 | 7,50  | 6,00 | Accolée à à 45, 44, 43 et 48 |
| 72  | E31 | Enclos            | Ovale           | 45 | 7,90  | 5,70 |                              |
| 44  | E21 | Enclos            | Trapézoïdal     | 47 | 8,50  | 5,50 | Accolée à 45 et 48           |
| 42  | E20 | Couloir de traite | Rectangulaire   | 48 | 12,00 | 4,00 |                              |
| 71  | E30 | Indéterminée      | Rectangulaire   | 48 | 12,00 | 4,00 |                              |
| 119 | E40 | Indéterminée      | Rectangulaire   | 48 | 16,00 | 3,00 |                              |
| 19  | E6  | Indéterminée      | Rectangulaire   | 48 | 10,10 | 4,80 | Accolée à 18                 |
| 4   | E3  | Cabane            | Rectangulaire   | 49 | 9,10  | 5,40 | Accolée à 5                  |
| 120 | E41 | Enclos            | Ovale           | 50 | 10,00 | 5,00 | Accolé à 121                 |

Dans ce groupe typologique, observer la répartition des structures identifiées (durant la phase de terrain) comme étant des cabanes ou des enclos renvient à remarquer que chacun de ces deux éléments se distribue sur la totalité du gradient. Il est difficile d'entrevoir une prépondérance des cabanes dans les superficies les plus petites (entre 16 m<sup>2</sup> et 30 m<sup>2</sup>) et des enclos pour les surfaces les plus grandes (entre 30 m<sup>2</sup> et 50 m<sup>2</sup>). Ainsi, avec leurs 17 m<sup>2</sup> respectifs, la structure n° 101 a été qualifiée de cabane et la structure n° 64 d'enclos ; tout comme la structure n° 82, d'une superficie de 44 m<sup>2</sup>, a été reconnue comme une cabane et la structure n° 44, de 47 m<sup>2</sup>, comme étant un enclos. Il existe une zone, une fourchette pour laquelle il est difficile de faire la part entre cabane et enclos, entre structure couverte et aire de parcage. La superficie n'est pas pour ce lot de structures un critère de différenciation. La partition se fait donc sur un autre plan que celui-là.

Les connaissances établies par différents travaux entrepris sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne ont montré de nombreuses structures, aux formes diverses, aux superficies variables, aux modes de construction divergents. Mais comment identifier avec le maximum de certitude ces sites ? Comment établir, dès la prospection, la et les fonction(s) de ces constructions ?

Les prospections entreprises dans d'autres secteurs géographiques pyrénéens (Cerdagne<sup>36</sup>, Pays-Basque<sup>37</sup>, Vallée d'Aure<sup>38</sup>, Haut-Lavedan<sup>39</sup>, Vallées de Campan et de Lesponne<sup>40</sup>, Vallée de Benasque<sup>41</sup>) ont révélé des

<sup>36</sup> Responsable des opérations : Christine Rendu

<sup>37</sup> Responsable des opérations : Christine Rendu et Didier Galop

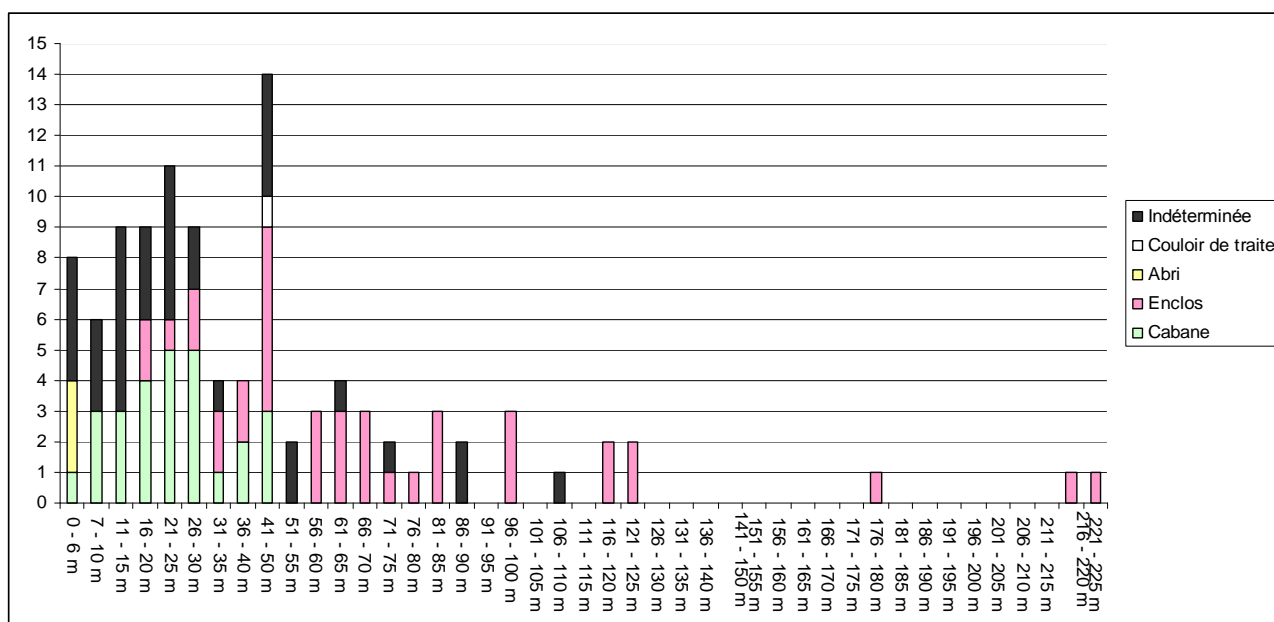
<sup>38</sup> Responsable des opérations : Carine Calastrenc

<sup>39</sup> Responsable des opérations : Frédéric Guédon

cabanes plus vastes que certains enclos. Les travaux entrepris par Christine Rendu sur la montagne d'Enveitg<sup>42</sup> (Cerdagne – Pyrénées-Orientales) ont montré des enclos de petite taille, comme le compartiment oriental du site n° 85, daté de la fin de l'Âge du Bronze, qui couvre une superficie d'environ 64 m<sup>2</sup><sup>43</sup>. Prenons encore l'exemple des sites n° 47 et n° 48 du vallon de Barroude (Vallée d'Aure – Hautes-Pyrénées)<sup>44</sup>. Le premier est un ensemble pastoral de 60 m<sup>2</sup>, composé de 5 structures parmi lesquelles une cabane de 12,50 m<sup>2</sup> et un enclos de 18,80 m<sup>2</sup>. Quant au second, il comprend deux structures, deux cabanes, accolées l'une à l'autre de respectivement 25 m<sup>2</sup> et 22 m<sup>2</sup>.

Cette constatation a été confirmée par les fouilles archéologiques et notamment celle de la structure n° 88 de l'estive d'Enveitg<sup>45</sup>. Cette construction, découverte en 1997, apparaissait à la surface de la pelouse par une légère déformation du sol (bourrelet ovale affleurant) qui délimitait une dépression d'environ 30 m<sup>2</sup>. Au regard des référentiels disponibles lors de sa découverte, cette structure suggérait plutôt un petit enclos qu'une cabane. L'analyse du corpus avait en effet montrée deux périodes préférentielles pour les enclos en pierres (l'intervalle entre les XV<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle et l'Âge des métaux, au sens large). Par hypothèse, cette structure avait été placée à la Protohistoire. Les fouilles, qui ont débuté en 2003, ont montré que cette structure est en réalité une cabane de la Protohistoire d'environ 51 m<sup>2</sup>, en incluant l'espace des murs.

Ces exemples interrogent sur les moyens à mettre en place pour pouvoir distinguer ces deux types de structures pastorales hétérogènes par leur fonction, mais spatialement à peu près identiques : les grandes cabanes et les petits enclos ou plus largement, les aires de parcages et les structures couvertes. Cette discrimination assez évidente quand les structures sont encore bien conservées devient des plus difficiles lorsqu'elles ne sont perceptibles que par quelques pierres alignées et/ou des micro-reliefs.



<sup>40</sup> Responsable des opérations : Stéphane Lévêque

<sup>41</sup> Responsable des opérations : Carine Calastrenc et Felix P. Ribas

<sup>42</sup> Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Trabucaire, 2003

<sup>43</sup> Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Trabucaire, 2003, p. 262-264

<sup>44</sup> Carine Calastrenc, *Document Final de Synthèse – Vallon de Barroude*, SRA Midi-Pyrénées, 2003, p. 25, 26 et 28

<sup>45</sup> Responsable d'opération Christine Rendu, *L'occupation pastorale de la montagne d'Enveitg – campagne de fouille 2004 - Rapport intermédiaire*, SRA Languedoc-Roussillon, 2004, p. 12-28

Le classement, des structures inventoriées durant la campagne de 2004 sur l'estive d'Anéou, en fonction de leur superficie distingue un hiatus, une classe de superficies pour laquelle le prospecteur est pris de doute. Entre 1 m<sup>2</sup> et 15 m<sup>2</sup>, les choses paraissent relativement claires ; ces structures seraient à rattacher à des édifices couverts ou non-couverts correspondant à des habitats ou bien à des annexes d'enclos ou de cabanes. Au sein de ce groupe, les structures subordonnées à d'autres se trouvent essentiellement entre 1 et 5 m<sup>2</sup>, tandis que le sous-ensemble des 6-15 m<sup>2</sup> compte une plus grande proportion de constructions indépendantes (« égales » ou non subordonnées à d'autres). Les constructions dont la superficie est comprise entre 51 m<sup>2</sup> et 225 m<sup>2</sup> seraient plutôt à relier à des constructions non couvertes destinées le plus souvent au parcage du troupeau et donc à des enclos. Reste la tranche située entre 16 m<sup>2</sup> et 50 m<sup>2</sup>. Il s'agit là d'une fourchette de structure que le prospecteur a du mal à catégoriser et à caractériser. Dans cet écart, il est difficile de faire la part entre les cabanes et les enclos, de distinguer même de façon élémentaire la fonction des structures. La majorité des structures inventoriées en 2004 sur l'estive d'Anéou fait partie de ce dernier groupe typologique. Reste à comprendre les raisons de la prégnance de cette classe de taille au sein de ce corpus. Que traduit-elle en termes de fonctions, de pratiques, de modes de gestion et d'occupation de l'espace ? L'interrogation porte à la fois sur les modes de partage et de gestion de l'estive et sur les façons d'habiter la cabane.

Le nombre de berger résidant l'été dans les cabanes est éminemment variable. Dans les Pyrénées, plusieurs témoignages ethnologiques les montre occupées par plusieurs bergers en même temps. Garçons et filles s'y côtoient parfois et vivent ensemble plusieurs mois de l'année. En Soule, la cabane est perçue comme une « *unité socio-économique et domestique dont les membres travaillent en coopération et se prêtent mutuellement aide et assistance* »<sup>46</sup>. Sandra Ott signale également que les cabanes pastorales de Sainte-Engrâce font, d'une façon générale, 15 m<sup>2</sup> et qu'elles sont occupées par 2 à 3 bergers qui se partagent le lit. Quant aux burons de Haute Auvergne, ils étaient occupés par des équipes dont le nombre variait en fonction de la quantité de bêtes gardées. En 1802, le nombre de personnes dévolues à la garde du bétail bovin est évalué à 3 pour 50 têtes.<sup>47</sup> Entre habitat d'un berger unique et structure utilisée par plusieurs pâtres, toutes les variantes sont donc possibles.

Du point de vue de l'usage de l'estive et des modes d'attribution et de jouissance des quartiers, la « densité humaine » des cabanes peut varier selon les types d'association entre propriétaires ou selon les modalités – familiales, individuelles, communautaires- de garde des troupeaux. Concernant les façons d'habiter les cabanes, partir de quelques constats simples et raisonner par l'absurde aiderait à saisir la grande variété des situations. Les témoignages ethnographiques disponibles montrent en règle générale un espace de couchage de 1m<sup>2</sup> par berger<sup>48</sup>. Ces données se rapprochent des indications que donne Sandra Ott pour la Soule où au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, 6 bergers dorment sur 4 m<sup>2</sup>.<sup>49</sup> A ce compte là, les grandes cabanes d'Anéou pourraient compter jusqu'à 26 bergers (structure n°4). C'est évidemment peu probable, et il faut imaginer

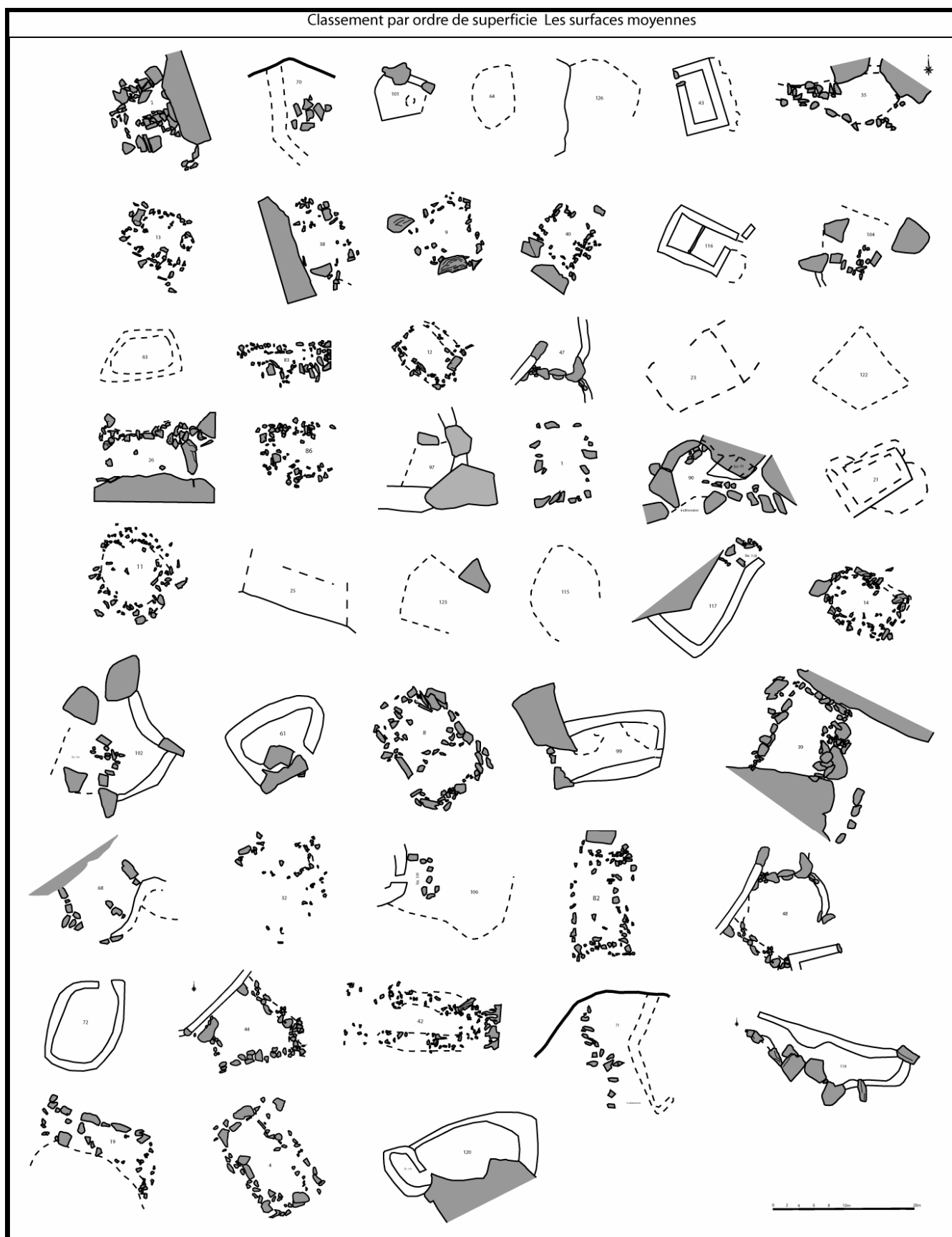
<sup>46</sup> Sandra Ott, *Le cercle des montagnes*, CTHS, Paris, 1993, p. 152

<sup>47</sup> Collectif, *L'Aubrac*, Tome VI-1 : Ethnologie contemporaine-Technique et langage-1<sup>er</sup> partie, CNRS, Paris, 1979, p. 86

<sup>48</sup> Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive dans la longue durée*, Trabucaire, 2003, p. 278

<sup>49</sup> Sandra Ott, *Le cercle des montagnes*, CTHS, Paris, 1993, p. 154

derrière ces constructions appartenant au groupe typologique des 16-50 m<sup>2</sup>, si la fouille confirme leur fonction, des utilisations beaucoup plus diversifiées de l'espace. Des partitions internes sont par ailleurs envisageables, comme le suggère, par exemple, la structure n° 8.



### 3- Morphologie des structures d'Anéou :

Les infrastructures pastorales sont la traduction matérielle de pratiques et de modes de gestion de l'espace de l'estive. La détermination de la fonction des différentes structures inventoriées durant la campagne 2004, lorsqu'elle s'est avérée possible, s'est faite sur le terrain en fonction de l'état de conservation, des plans des structures et de leurs agencements. Les morphologies, les caractéristiques architecturales permettent parfois de distinguer certains traits fonctionnels.

C'est sous cet angle morphologique, qu'il convient maintenant de reprendre rapidement le corpus. C'est en prenant chaque catégorie vestige, en interrogeant chaque structure sur ses relations, sur l'orientation de son bâti et de ses entrées, qu'il est possible de lui conférer une nouvelle place dans le raisonnement et d'esquisser une typologie. Appréhender les structures pastorales dans leur complexité architecturale revient à les prendre en compte comme autant d'unités ; elles ne pourront être réintégrées dans une démarche englobante que dans un deuxième temps.

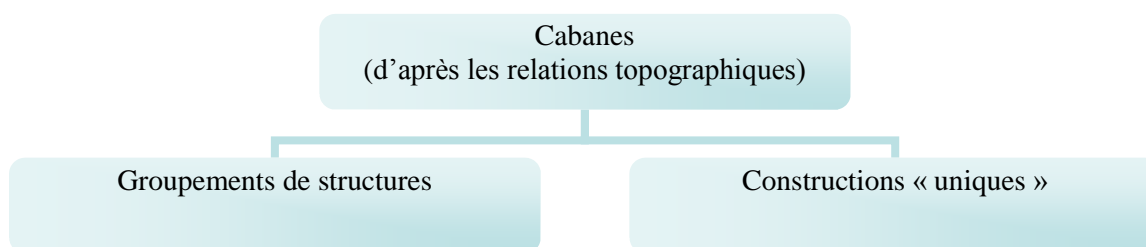
#### 3-1- Cabanes :

24 cabanes ont pu être identifiées durant la campagne de 2004, ce qui représente 22,5 % de l'ensemble des structures répertoriées. Ces cabanes, parce qu'elles peuvent être reconnues comme éléments fonctionnels, forment un groupe typologique à part entière.

L'interrogation de ce groupe typologique peut se faire suivant différents angles, différents critères. La première analyse portera sur les relations architecturales et l'orientation à la fois du bâti et des portes des cabanes.

#### 3-1-1- Les relations topographiques :

Quelles soient rondes ou carrés, rectangulaire ou sans formes reconnaissables, les cabanes peuvent être « classées » suivant leur association ou non à d'autres.



#### ☐ Les groupements de structures :

Certaines cabanes semblent s'être agglomérées et paraissent avoir constitué des « groupements ». Elles s'agglutinent et se pressent les unes contre les autres, sans que cela dénote, a priori et sur les seules bases d'une prospection pédestre, une contemporanéité de fonctionnement.



9 cabanes font partie de cet assemblage typologique, soit 37 % du total. Aller plus loin dans le questionnement, dépasser la simple constatation de l'association de structures demande de s'interroger sur les raisons de leur mode d'implantation.

Ces 9 structures (les structures n° 82, 83, 84, 85, 86, 87, 8, 2 et 3) proviennent de 3 « ensembles pastoraux » (l'E 32, l'E 3 et l'E 2).

Au vu de l'état de conservation de chacune d'entre-elles, il est très difficile de distinguer de possibles correspondances architecturales.

Ces structures accolées sont groupées par deux ou par quatre. Tous sont alignés les unes par rapport aux autres, hormis les structures n° 82 à n° 85 qui sont plus « ramassées » et plus imbriquées. Des liens de subordination entre les édifices se dégagent sans que l'on soit en mesure de déterminer quel est l'élément qui organise l'ensemble. Cependant, au regard de l'unité des plans, la contemporanéité est probable. Des hiérarchisations entre cabanes d'habitat et annexes (niche, abris...) ou des différences fonctionnelles fortes (habitat / saloir) sont envisageables, mais bien sûr impossibles à établir à ce stade de l'étude.

Un cas se distingue néanmoins : la structure n° 8. Cette construction apparaît comme une construction unique composée de deux unités. Toutefois, il est malaisé, du fait du caractère très ténu des informations, de faire la distinction entre deux constructions accolées faisant partie d'un même programme architectural et un bâtiment disposant d'une division de l'espace intérieur.

Ces associations renvoient à des questions plus larges de gestion et donc aux systèmes pastoraux qui les ont produits. Répondre à ces questions nécessite de croiser les informations et surtout de disposer de données qui ne peuvent provenir que de la fouille.

#### □ *Les cabanes « uniques » :*

Ce groupe typologique comprend 15 structures, soit 62 % du nombre total de cabanes identifiées durant la prospection pédestre de 2004.

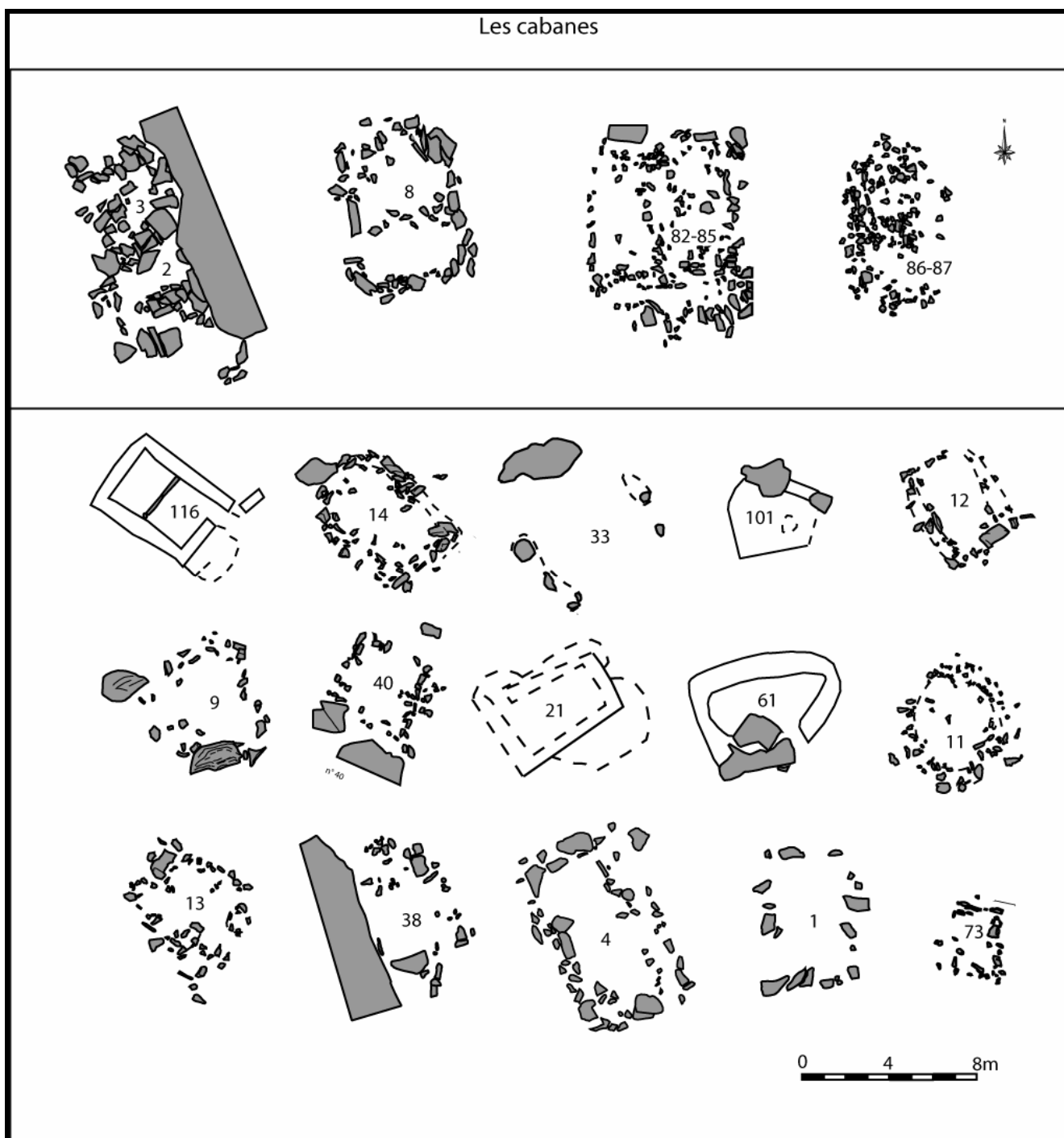
Ces constructions, même si certaines d'entre-elles sont associées à des enclos ou à d'autres constructions dont la fonction n'a pu être établie avec certitude, se définissent par le fait qu'elles ne sont pas liées architecturalement à d'autres cabanes.

Les structures les plus récentes montrent une totale indépendance. Leur position, les relations topographiques qu'elles entretiennent avec d'autres éléments du pastoralisme (d'une façon générale des enclos) permettraient d'indiquer qu'elles sont des points centraux et structurants de l'espace. C'est notamment le cas des structures n° 116, 101 et 21.

Certaines sont totalement isolées : c'est le cas de la structure n° 1. Elle paraît n'être rattachée à aucune construction. Mais, cette indépendance n'est peut être d'apparence et des structures non visibles car totalement arasées ou faites en matériaux périssables n'ont pas laissé de traces visibles.

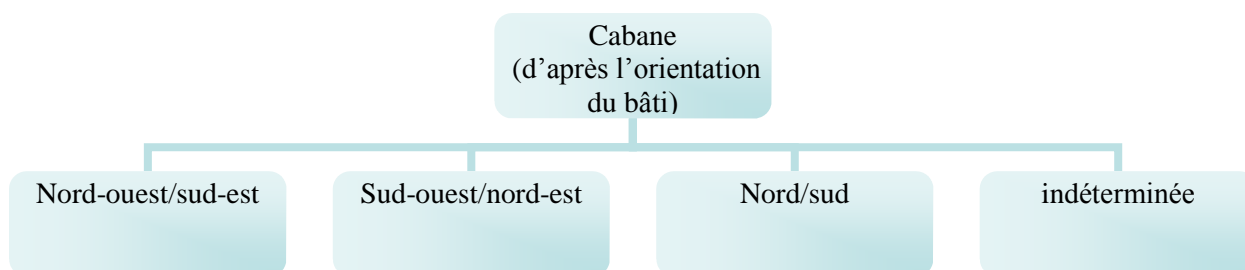
D'autres constructions, bien que faisant partie du même ensemble pastorale, de la même « Entité », ne disposent d'aucun lien architectural. C'est le cas des structures n° 11, 12, 13 et 14 qui composent avec les structures n° 15 et 16 (non identifiées) « l'Entité » n° 5.

L'indépendance, dans la majorité des cas, est donc toute relative. Ces structures, sauf pour un cas (structure n° 1) sont toutes intégrées dans des sites pastoraux plus ou moins complexes. En sont-elles pour autant les épicentres ?



### 3-1-2- Les orientations du bâti :

Les cabanes de berger sont des pôles structurants de l'espace pastoral. Elles n'ont pas été implantées au hasard sur le pâturage, leur orientation notamment est issue de plusieurs facteurs : gestion interne des quartiers, visibilité, accès facilité à l'eau, protection contre le mauvais temps, le désir d'être face à la soulane.... Les orientations du bâti sont donc importantes et doivent entrer dans l'analyse du corpus.



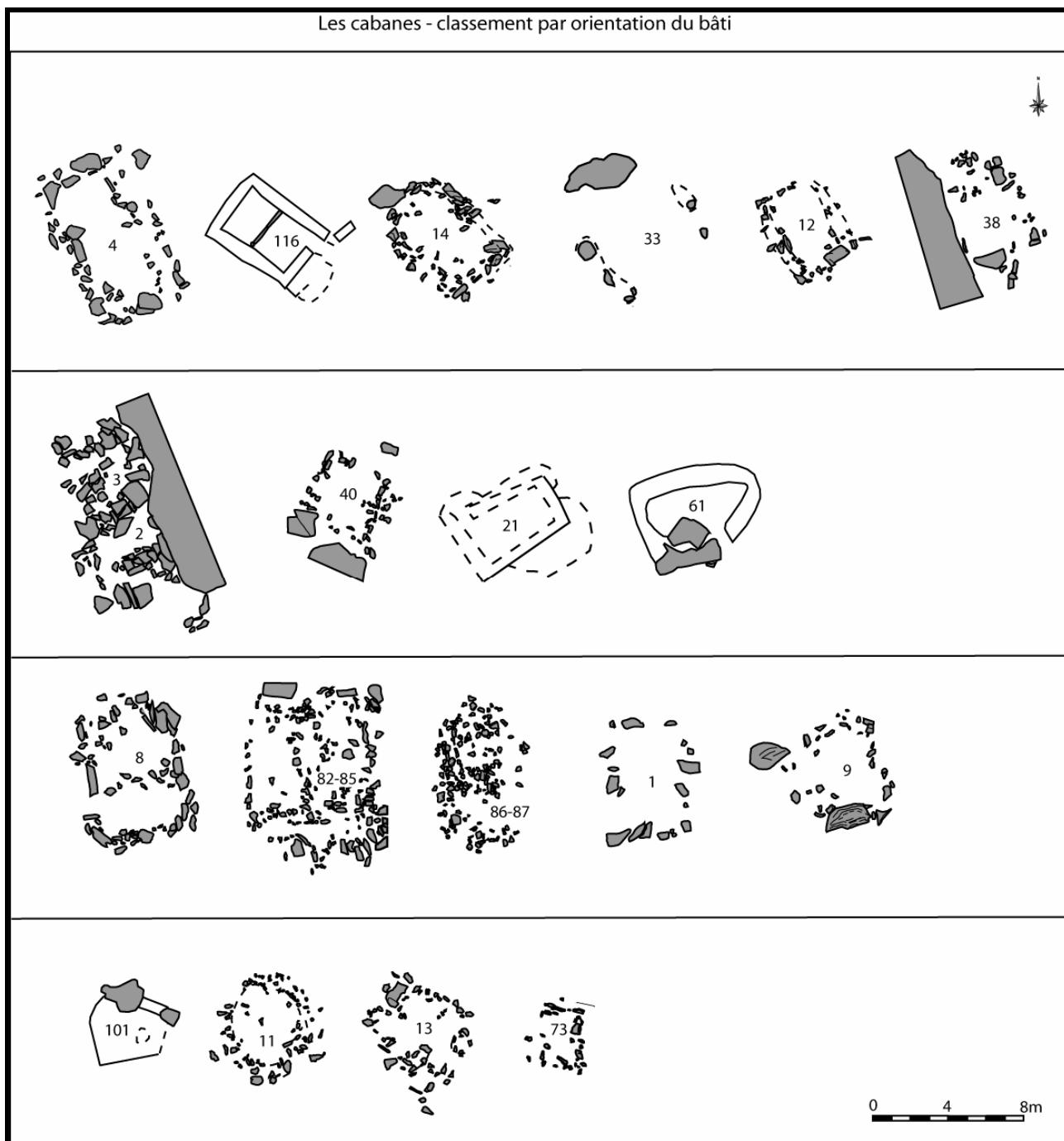
Sur les 24 cabanes répertoriées en 2004, six sont orientées suivant un sens nord-ouest/sud-est (les structures n° 4, 116, 14, 33, 12 et 38), cinq sont implantées selon une orientation sud-ouest/nord-est (les structures n° 2, 340, 21 et 61), neuf sont positionnées selon un axe nord/sud (les structures n° 8, 82 à 87, 1 et 9) et quatre ont un degré de conservation tel qu'il est très difficile, voire totalement impossible de distinguer une orientation particulière (les structures n° 101, 11, 13 et 73).

Ces orientations paraissent correspondre à des préoccupations pratiques et sont essentiellement liées la morphologie du terrain et aux choix architecturaux des constructeurs.

Ainsi, les cabanes n° 2 et 3 s'adossent à un rocher. Le choix d'implantation résulte ici de la volonté d'orienter la structure face à la soulane et donc de disposer d'un maximum d'ensoleillement. Il en va de même pour la structure n° 33.

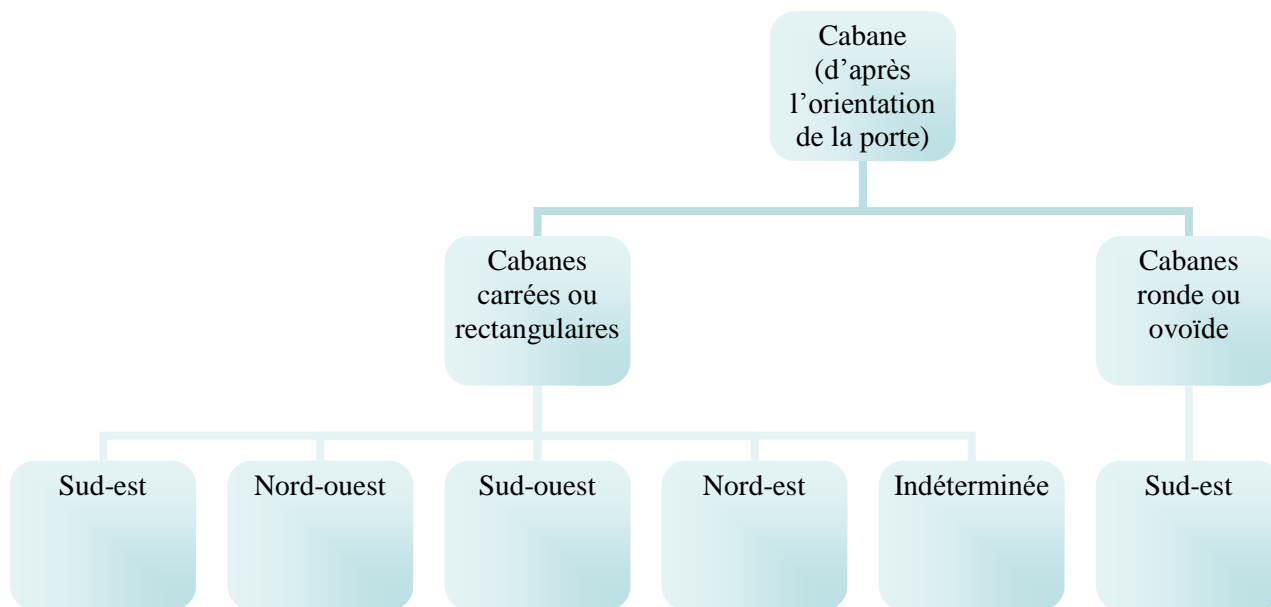
L'emplacement de la cabane n° 40 paraît différent. Elle s'appuie sur un rocher et est tournée vers le nord-est. Elle fait face à l'ubac.

Mais, l'orientation du bâti ne suffit pas à la réflexion. Il faut prendre en compte un facteur très important, l'emplacement de la porte. C'est cet élément architectural qui pourra donner des information quant à la destination de l'édifice.



### 3-1-3- Les orientations des portes et des accès :

La porte, sa position dans l'édifice est importante. En effet, cela permet de distinguer potentiellement deux types de cabanes : les lieux d'habitat des bergers et les saloirs (et/ou réserves à fromages). La prise en compte de cet élément est donc indispensable.



Il a paru utile de faire la distinction entre les cabanes rondes et les cabanes rectangulaires. En effet, les constructions circulaires ou plus largement ovoïdes ont toutes une ouverture au sud-est. Que ce soit la cabane n° 101, la structure n° 61 ou l'édifice n° 11, leur ouverture se situe au même emplacement. Même si des degrés de conservation différents ne permettent pas une lisibilité égale, toutes se caractérisent par le même emplacement de la porte. Ainsi, les portes des structures n° 101 et n° 61 sont visiblement situées sur la face sud. Elles font face au soleil levant. Quant à la structure n° 11, son état de conservation limite la perception de la localisation de la porte. Toutefois, la présence d'une rupture du micro-relief qui en trace les limites serait un indicateur de la présence d'un accès. Dans ce cas, la porte de cet édifice serait tournée vers le sud-est.

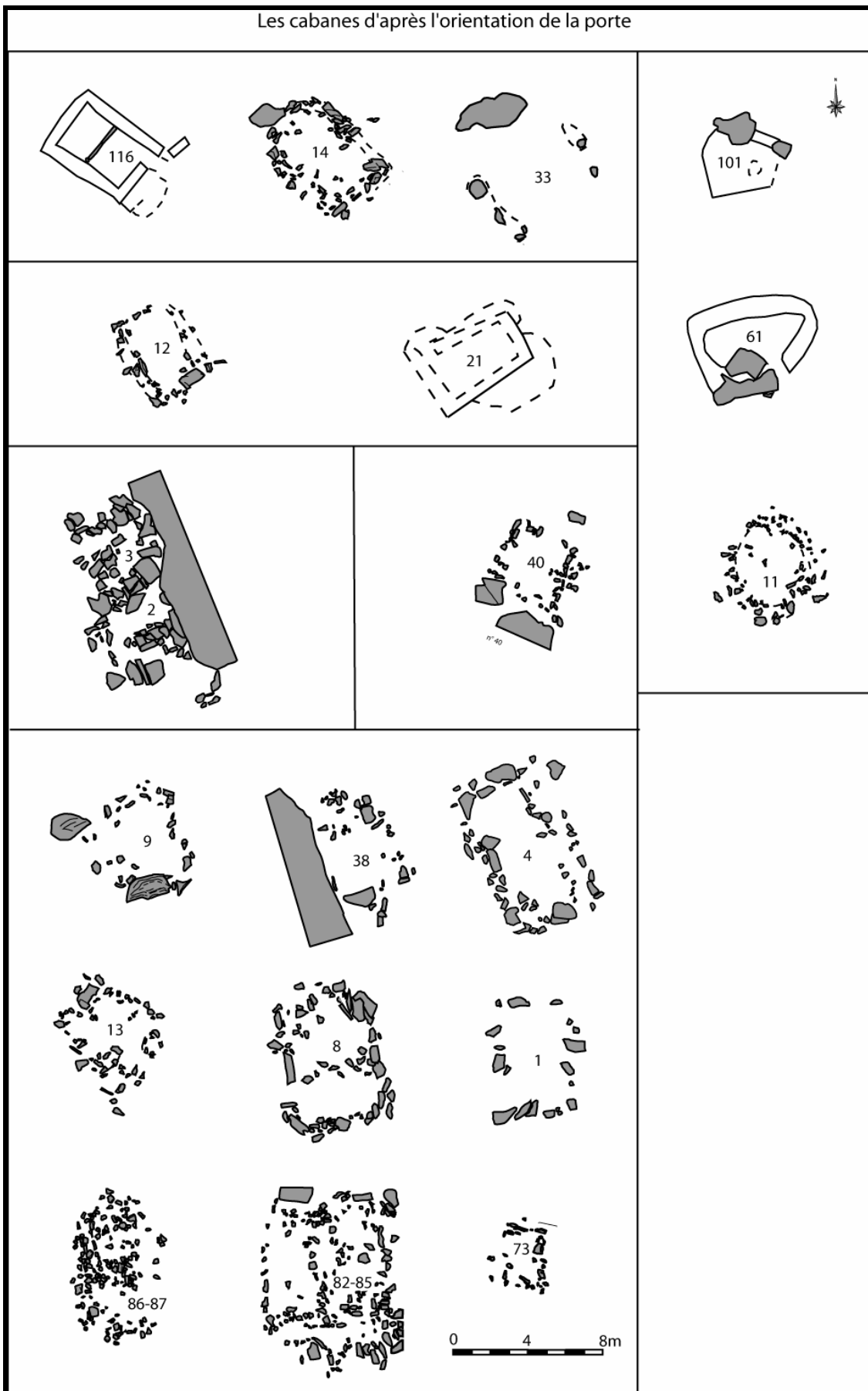
La variété est beaucoup plus importante dans le cadre des structures carrées ou rectangulaires. Cependant, sur les 21 cabanes de ce sous-groupe typologique, seulement 8, soit 38%, ont un état de conservation suffisant pour permettre la localisation de la porte d'entrée.

Ainsi, les cabanes n° 116, 14 et 33 sont ouvertes vers le sud-est ; les structures n° 12 et 21 vers le nord-ouest ; les constructions 2 et 3 vers le sud-ouest ; l'édifice n° 40 vers le nord-est. Restent les structures n° 9, 38, 4, 13, 8, 1, 82 à 87 et 73, dont l'accès n'a pu être déterminé. La variabilité est donc grande.

On peut alors conclure que les structures n° 116, 14, 33, 2 et 3 sont orientées vers le maximum d'ensoleillement alors que les structures n° 12, 21 et 40 ouvrent vers le nord.

Il est toutefois très imprudent de généraliser l'analyse et d'identifier toutes les constructions ouvertes vers les nord comme étant des saloirs et/ou des réserves à fromages et les édifices tournés vers le sud comme étant des lieux d'habitat ou des bergers. Ainsi, la structure n° 21 est clairement un édifice d'habitat, tout comme la structure n° 40. Il faut alors tenir compte d'autres facteurs.





Sans une relation à la chronologie, sans indice les rattachant à l'échelle du temps, la morphologie de ces structures n'est que peu proluxe. La fouille est donc nécessaire, car c'est la seule technique qui permet d'associer de façon certaine, sur des bases solides, les formes, les modes architecturaux et la chronologie, et donc, à terme, d'établir des chrono typologies.

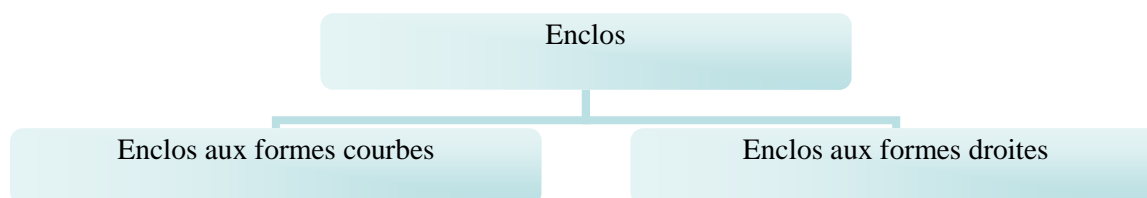
### 3-2- Enclos

27 enclos ont pu être identifiés durant la campagne de 2004 ; ce qui représente 25 % de l'ensemble des structures répertoriées. Ces enclos peuvent être reconnus comme étant un groupe typologique à part entière et donc peuvent faire l'objet d'un classement particulier.

Aller plus loin dans le raisonnement, dépasser la simple constatation d'unité de fonction demande de prendre en compte d'autres facteurs, dont celui de leurs morphologies, de leurs implantations et si les degrés de conservation le permettent, leurs orientations.

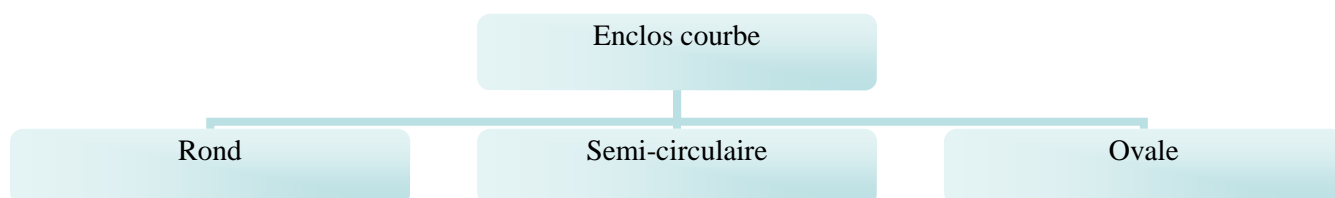
#### 3-2-1- Questionnement sur les formes :

Sous cet angle, deux groupes typologiques se distinguent : les enclos aux formes courbes et ceux aux formes droites.



#### □ Les enclos aux formes courbes :

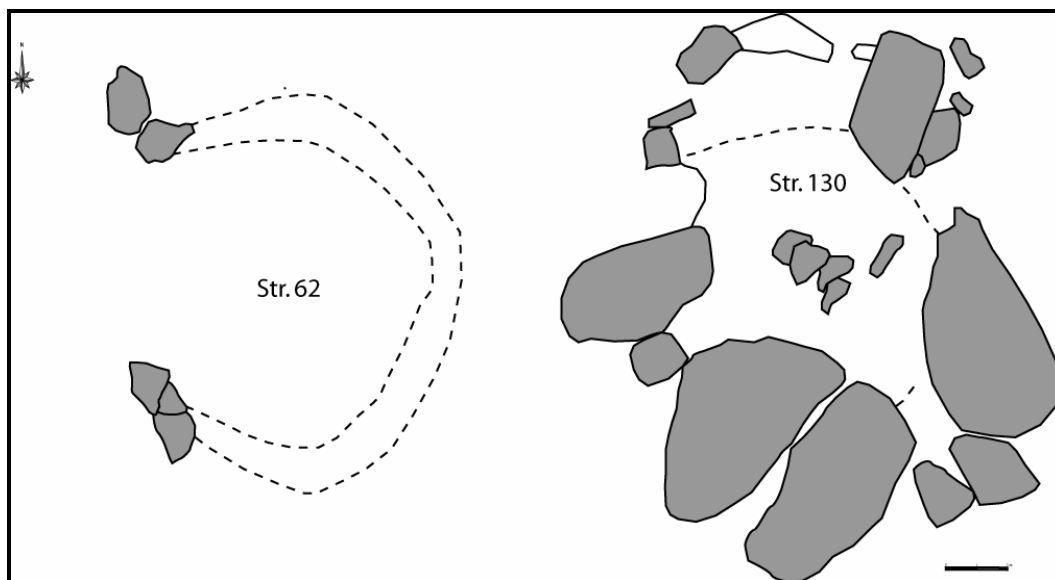
Ce sous-groupe typologique comprend 12 structures, ce qui représente 44,4 % de l'ensemble des enclos relevés durant la campagne de 2004.



Des subdivisions, établies en fonction des formes globales de ces structures et de leurs implantations, sont observables. Il est alors possible d'établir un gradient. Entre structure ronde, semi-circulaire et ovale, les éléments s'organisent, mais n'impliquent pas, sur les seules bases d'une prospection pédestre, de hiérarchisation.

\* *Les enclos circulaires :*

Seuls deux exemples d'enclos circulaires ont été relevés durant la campagne de 2004 : les structures n° 62 et n° 130. Cette faiblesse numérique limite l'analyse de ce type architectural.

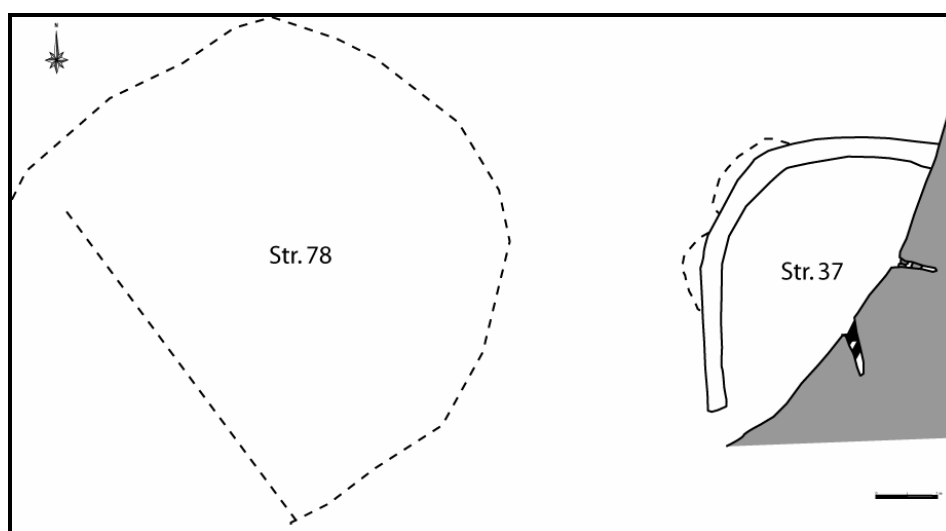


*Les enclos circulaires*

Tous deux sont accolés à des rochers. Leur mode d'édification a utilisé et mis à profit le milieu naturel, l'environnement immédiat. Cet emploi des éléments naturels peut être expliqué par une volonté de réduire la quantité de matériaux utilisés, mais également de limiter le temps de réalisation.

\* *Enclos de forme semi-circulaire :*

Seuls deux exemples d'enclos semi-circulaire ont été relevés durant la campagne de 2004 : les structures n° 78 et n° 37.



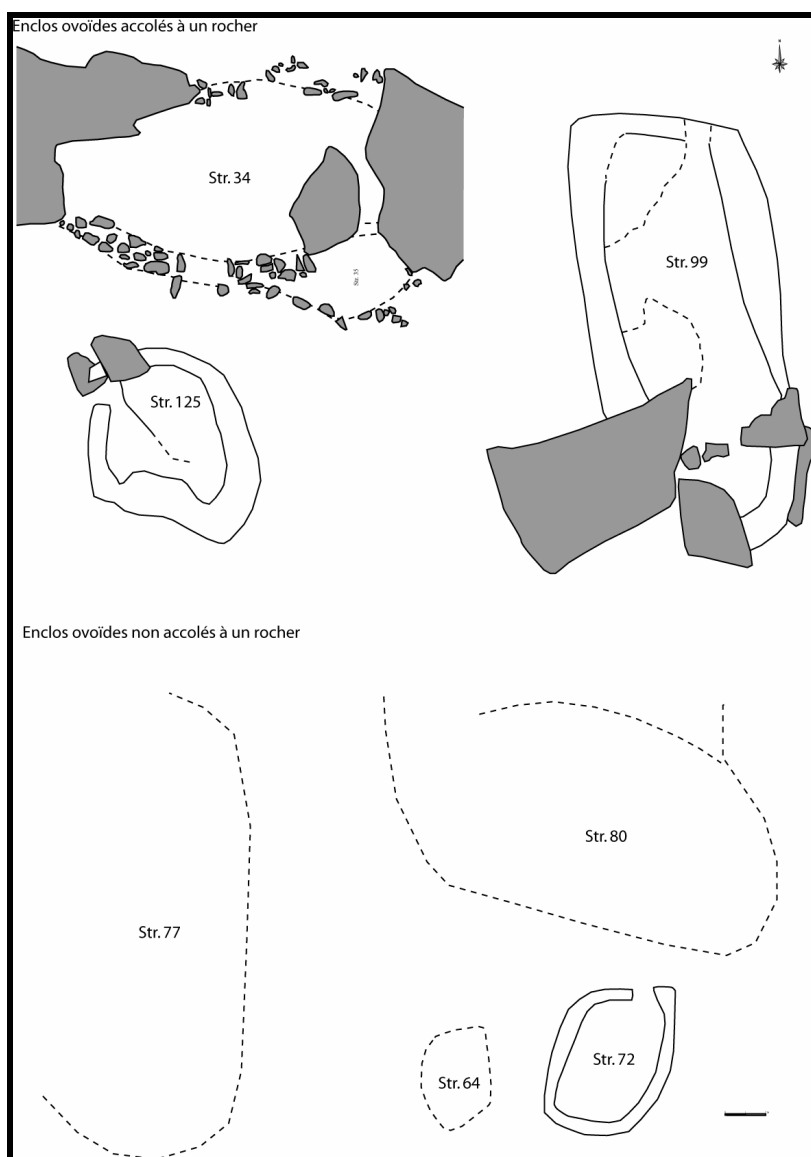
*Enclos de forme semi-circulaire*

Ces deux structures, bien qu'adoptant la même forme générale, en excluant la différence de degré de conservation, paraissent morphologiquement totalement différents. La structure n° 78 est située sur un replat herbeux et en suit les contours. Elle fait partie d'un ensemble pastoral complexe constitué de plusieurs enclos emboîtés les uns dans les autres. Quant à la structure n° 37, elle a été édiflée en s'appuyant sur une paroi de calcaire. Au sud-ouest de cet enclos se trouve une structure indéterminée (structure n° 38).

Les deux structures n°37 et 78 divergent donc par leur implantation et les relations qu'elles entretiennent avec les constructions situées aux alentours. Se dessinent alors deux modes de gestion, deux types de pratiques.

*\* Enclos de forme ovoïde :*

7 enclos forment cet ensemble typologique : les structures n° 34, 125, 99, 77, 180, 172 et 64. Sur cette base, et en comparant les différentes morphologies, il est possible de distinguer deux sous-ensembles : les enclos accolés à un rocher et ceux édiflés sur des replats herbeux.



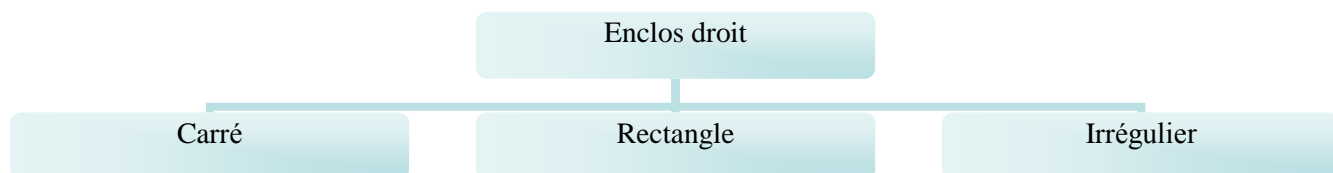
*Enclos de forme ovoïde*

En dehors de ces deux « sous-critères » il est très difficile de distinguer d'autres différences. Les états de conservation divergents, le fait de ne pouvoir percevoir les accès et donc les orientations, sont des éléments qui limitent la réflexion.

Il est cependant possible d'indiquer qu'hormis les structures n° 72 et 64, tous les autres enclos de ce groupe typologique font partie d'ensembles pastoraux cohérents (relations architecturales évidentes qui permettent de supposer une contemporanéité de fonctionnement).

☐ *Les enclos aux formes droites :*

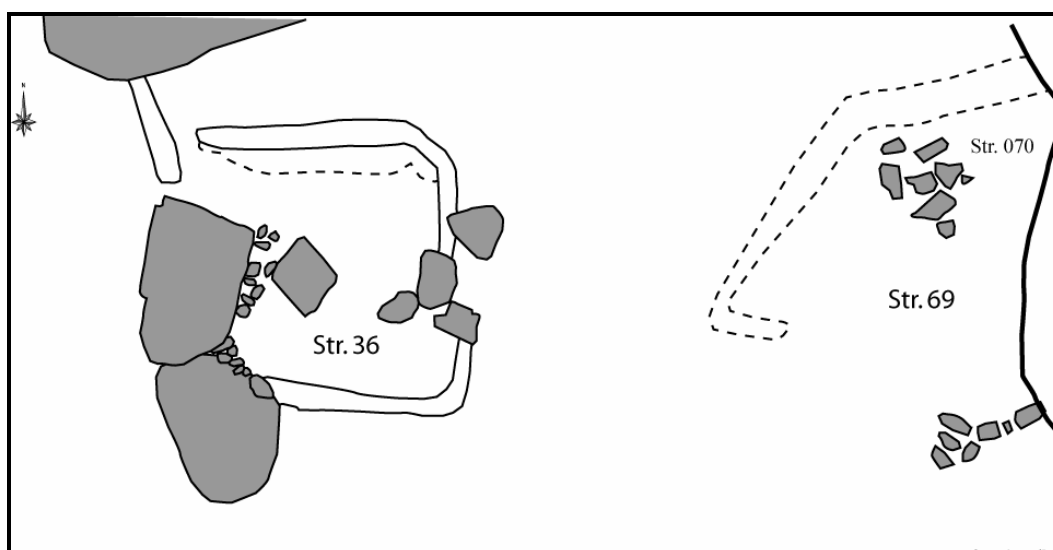
Ce sous-groupe typologique comprend 15 structures, ce qui représente 55,5 % de l'ensemble des enclos relevés durant la campagne de 2004.



Des subdivisions, établies en fonction des formes globales de ces structures et de leur implantation, sont observables. Il est alors possible d'établir un gradient. Entre structure carrée, rectangulaire et irrégulière, les éléments s'agencent, sans qu'il soit possible, sur les seules bases d'une prospection pedestre d'établir une hiérarchisation structurelle des enclos.

\* *Les enclos quadrangulaires :*

Ce sous-ensemble typologique est constitué de deux exemples : les structures n° 36 et n° 69. Cette faiblesse numérique limite l'analyse de ce type architectural.



*Les enclos quadrangulaires*

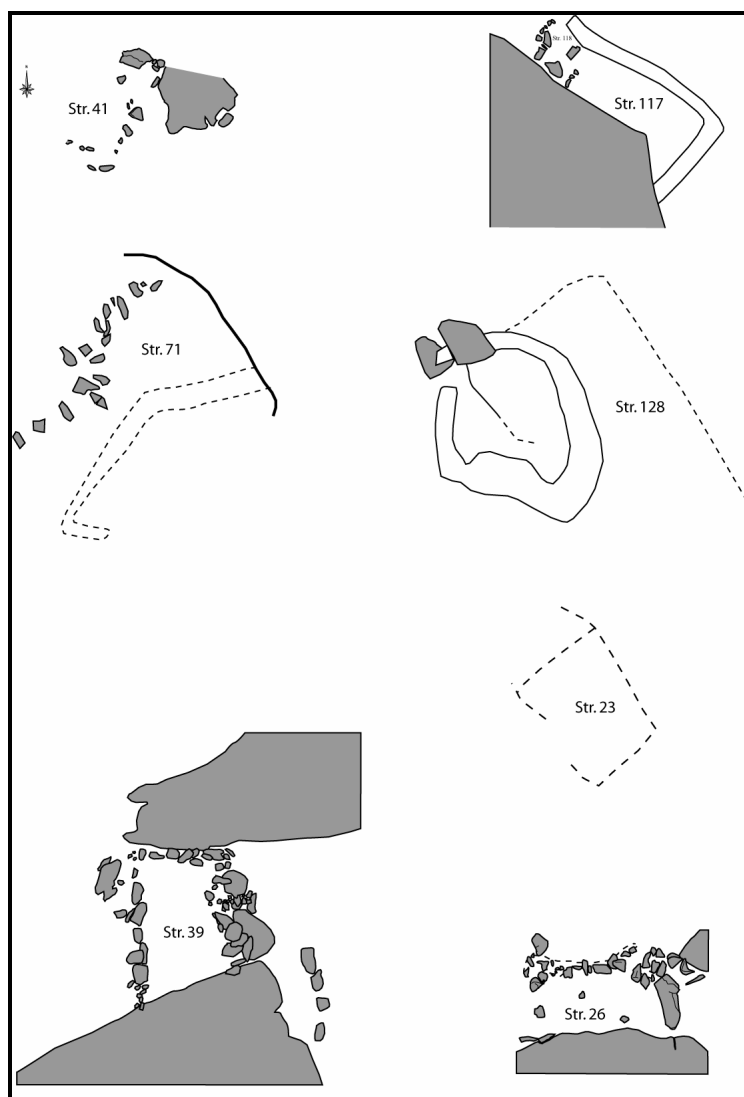


Un caractère commun se détache : tous deux s'organisent autour d'éléments naturels. Ces deux enclos se structurent et utilisent les rochers, les affleurements et les parois naturelles. Ce choix architectural est fait suivant des volontés propres : économie de geste, économie de matériaux, protection contre les vents et le mauvais temps. Mais, sont-elles les seuls principes d'édification ? Ces installations ne répondent-elles pas à des besoins pratiques, à des préoccupations techniques liées à la gestion des troupeaux ?

*\* Les enclos rectangulaires :*

Ce sous-ensemble typologique est constitué de 7 représentants : les structures n° 41, 117, 71, 128, 23, 39 et 26. Au sein de ce corpus documentaire, des critères architecturaux communs et/ou divergents sont discernables.

Même si toutes les orientations de ces 7 structures sont différentes, trois axes majeurs se dessinent : nord-ouest pour les structures n° 117 et 128 ; sud-ouest pour les structures n° 71 et 23 ; est-ouest pour les structures 39 et 26. Reste la structure n° 41 dont l'orientation ne peut être certifiée et cela en raison de son état de conservation (cet enclos est en partie masqué et enfoui sous la végétation). De plus, sa caractérisation comme enclos ne découle que de ses relations topographiques avec la structure n° 40.

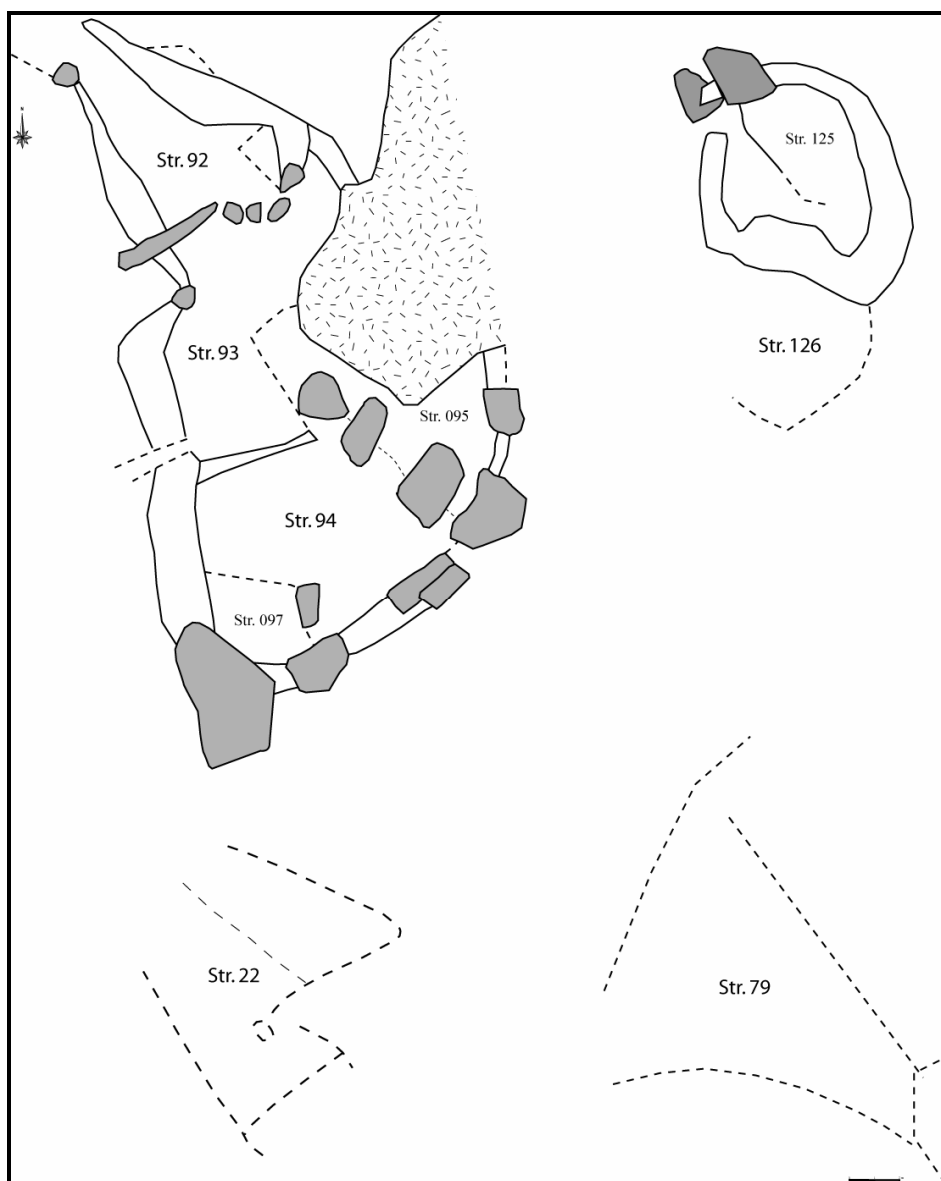


*Les enclos rectangulaires*

Hormis la structure n° 23 qui est située sur un replat herbeux, l'ensemble de ces structures s'organisent et utilisent des éléments naturels (rochers, affleurements, paroi rocheuse). Tout comme les autres types d'enclos, la raison de cette association (enclos, éléments naturels) peut provenir de raison d'économie en matériaux et en temps de construction, mais aussi peut s'asseoir sur des volontés de gestion des troupeaux.

\* *Les enclos aux formes irrégulières :*

Ce sous-ensemble typologique est représenté par 6 structures : les édifices n° 92, 93, 94, 126, 22 et 79.



*Les enclos aux formes irrégulières*

Il est très difficile de distinguer des critères communs parmi toutes ces constructions. Leur multiplicité morphologique est un élément de complexité.

Il est cependant intéressant de remarquer que toutes font partie d'ensembles pastoraux qui se caractérisent par leur superficie. Les structures n° 92, 93 et 94 font partie intégrante d'un groupement pastoral composé de

7 structures, qui s'organise au pied d'un chaos rocheux. Il en va de même pour l'enclos n° 126. Il est compris dans un ensemble pastoral constitué de 6 structures, toutes agencées autour de blocs rocheux. Quant aux structures n° 22 et 79, elles n'ont pas été implantées suivant les mêmes critères. Ces deux enclos, bien que faisant partie d'ensemble pastoraux complexes, sont situés sur des replats herbeux.

### 3-2-2- Questionnement sur la taille de la porte des enclos :

Dans le cadre de structures fonctionnellement identifiées comme des aires de parages, la taille de la porte pourrait être un élément indicateur du type de bétail gardé. Christine Rendu<sup>50</sup> distingue pour la Cerdagne deux « catégories » d'enclos : les « corrals » et les « pletes ». Les « corrals » sont des enclos destinés au gardiennage des bovins. Ils sont très vastes (autour d'un hectare) et sont délimités par des murs massifs et hauts. L'accès y est étroit (environ de 2 m de largeur). Ils sont associés à la cabane des vachers, dont la construction est visiblement soignée. Quant aux « pletes », il s'agit d'enclos réservés aux ovins. La plupart sont édifiés au pied d'un pointement rocheux ou d'une falaise. L'espace est délimité par un petit « muret bas, étroite le plus souvent demi-ruiné »<sup>51</sup>. Il est informe et dispose d'une entrée très large (entre 20 et 30 mètres). Entre bovins et ovins, l'approche du troupeau et la détermination des espèces gardées peut donc passer par l'appréhension de la taille et de l'orientation de la porte des enclos.

L'emplacement et l'orientation de l'entrée, même s'ils n'ont pu être définis que dans 65 % des cas, ne semblent pas être un élément discriminant. Il faut cependant noter que ces orientations sont variables. Ainsi, les structures n° 99, 130, 72 sont ouvertes vers le nord ; les structures n° 69, 71, 37, 22 et 23 vers le sud-ouest ; les structures n° 92, 93, 94, 117, 62, 36, 125 et 128 vers l'ouest et la structure n° 39 vers l'est. Reste la localisation des portes des structures n° 26, 64, 41, 18, 34, 80, 77, 78 et 79 qui n'a pu être déterminée en raison d'un masque de végétation et d'un faible degré de conservation.

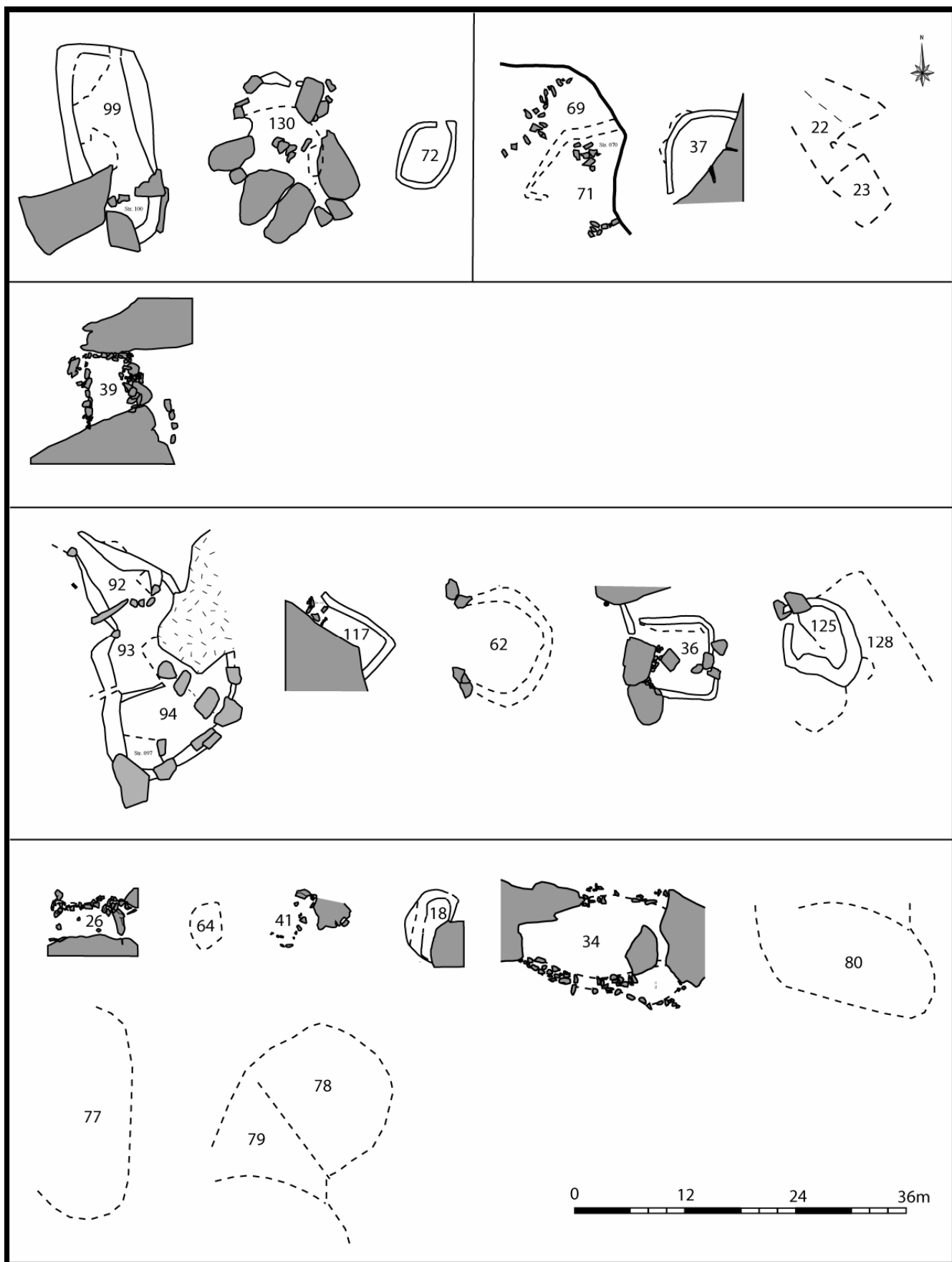
Quant à la taille de la porte, toutes les structures, hormis l'enclos n° 62, disposent d'une porte étroite. Doit-on voir un élevage essentiellement bovin ? Il est très hasardeux de généraliser.

Les « corrals » de Cerdagne, même s'ils sont dotés de porte de petite taille, couvrent une superficie importante : jusqu'à un hectare. Les enclos de l'estive d'Anéou sont, comme on la vu précédemment beaucoup plus petits. Morphologiquement, les enclos d'Anéou auraient donc peu de traits communs avec les corrals de Cerdagne. Mais bien sûr la perception de cette différence ne doit pas automatiquement conduire à rejeter l'hypothèse de la présence de bovins à Anéou.

Les indices sont en fait peut être à chercher ailleurs. La recherche passe par l'appréhension d'autres facteurs, par le croisement de données, et pour certains sites du moins, par les enquêtes ethnographiques à venir.

<sup>50</sup> Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Canet, Trabucaire, 2003, p. 78-79

<sup>51</sup> Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Canet, Trabucaire, 2003, p. 79



### 3-3- Le couloir à traire :

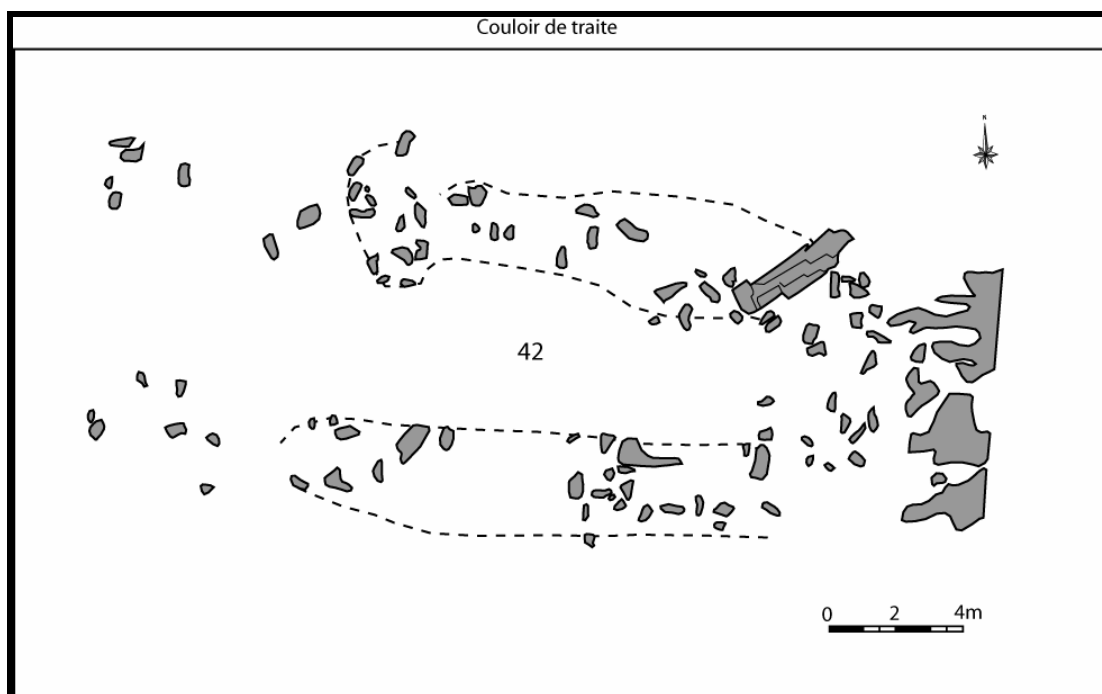
Un seul couloir de traite a été découvert à Anéou durant la campagne de 2004.

Le couloir de traite est un enclos, mais de forme étroite et allongée, dont la destination n'est pas le parcage des animaux mais seulement la traite des brebis. Ce type de structure n'est pas uniquement intéressant pour la possibilité d'évaluation numérique d'un troupeau. Elle permet aussi et surtout de déterminer un type d'exploitation particulier : l'élevage ovin laitier.

Dans les systèmes de contention modernes, l'espace de 0,50 m<sup>2</sup> à 0,25 m<sup>2</sup> par brebis prédomine. « Entre nombre de bêtes et surfaces, les rapports recueillis à propos de couloirs actuel de Cize et d'Ossau indiquent des surfaces proches, 3 à 4 brebis par mètre carré »<sup>52</sup>. C'est sur cette base que le calcul sera appliqué pour évaluer le nombre de bêtes qu'accueillait le couloir de traite n° 42.

Cette structure mesure 11 m de long sur 2,50 m de large, soit une superficie totale de 27,50 m<sup>2</sup>. Ce qui permettrait d'estimer le troupeau laitier de l'E 20 entre 80 et 110 têtes.

Des rapprochements sont possibles entre cette construction, la cabane n° 40 et la structure n° 41 qui pourrait être un enclos. S'organise alors une unité pastorale tournée vers la production laitière. Il est alors possible d'approcher réellement et concrètement le bétail et les hommes qui l'ont conduit, de percevoir leur zone de vie, leur aire de travail et leur activité. Toutefois, sans fouille, cette approche ne sera que partielle car coupée de toute chronologie.



<sup>52</sup> Christine Rendu, *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Canet, Trabucaire, 2003, p. 303



### **CHAPITRE N° 3 - PROPOSITIONS POUR 2005**

#### **1- Bilan préliminaire**

Cette première approche systématique du patrimoine pastoral des hautes estives de la vallée d'Ossau montre toute la richesse potentielle du secteur. 107 structures archéologiques regroupées en 31 Entités composent un corpus que l'on pourrait croire a priori relativement uniforme. Il n'en est rien. La démarche analytique qui consiste à morceler les entités en unités élémentaires comparables peut paraître lourde et déstabilisatrice puisque l'on perd, un temps, le niveau de lecture a priori minimal de l'agencement du site. C'est elle pourtant qui permet de s'orienter dans ces ensembles finalement complexes, de détecter les parentés par tailles, par formes, les potentielles concordances temporelles, pour aboutir, malgré les fortes incertitudes fonctionnelles et chronologiques, à des résultats finalement déjà probants. L'attention portée au groupe numériquement important des superficies des 16-50 m<sup>2</sup>, groupe polarisé par des cabanes et des enclos sûrs mais comportant le plus grand nombre d'indéterminés, a conduit à reconnaître une proportion étonnante de cabanes de grandes dimensions en même temps qu'elle permettait de mieux cerner la spécificité des systèmes de parcage, du moins ceux qui affleurent et sont visibles en prospection. A l'échelle pyrénéenne, les comparaisons rendues possibles par les terrains basque et cerdan soulignent les ressemblances et les dissemblances. Par rapport à l'est du massif, où l'essentiel des habitats se situe dans une fourchette de 6 à 15 m<sup>2</sup>, la grande taille des cabanes étonne, et dénote d'autant plus qu'elle s'accompagne d'enclos comparativement très petits : ils n'excèdent pas 225m<sup>2</sup>, alors que des parcs de 2000 m<sup>2</sup> sont fréquents en Cerdagne. Cette première caractéristique s'accompagne d'autres traits remarquables : il y a en Ossau comme une « insistance » sur les enclos, que l'on trouve parfois totalement isolés de toute autre structure (comme d'ailleurs au Pays basque) ; mais on les trouve aussi emboîtés, formant des systèmes complexes, qui renvoient, ici encore, à une organisation pastorale radicalement différente de celle que l'on connaît pour les Pyrénées de l'Est.

Le décorticage typologique a abouti à la mise en place de nombreux groupes et assemblages. Si certains sont relativement bien documentés, c'est-à-dire éclairés par une dizaine d'exemplaires, d'autres ne sont représentés que par un seul individu. Ce travail analytique a tenté de s'attacher à quelques détails susceptibles de déboucher sur des discriminations d'ordre fonctionnelle : la partition des espaces, la subordination des cabanes, l'orientation des portes, apparaîtront peut-être, à terme, comme les indices d'une spécialisation des tâches. La confirmation ou l'infirmité de ces premiers résultats passe par l'accroissement du corpus : il faut plus de prospections pour enrichir et affiner les groupes typologiques, et il faut des fouilles pour asseoir des chronotypologies à valeur fonctionnelle.

## 2- Programme envisagé pour 2005

2005 constituera la deuxième année d'une étude de faisabilité approfondie visant trois objectifs :

- L'évaluation du patrimoine pastoral de la zone centrale du Parc National des Pyrénées, dans une perspective d'inventaire, de protection et de valorisation
- L'évaluation des stratégies à mettre en œuvre pour une approche poussée de ce patrimoine incluant la fouille archéologique,
- L'évaluation des modalités d'une recherche globale, menée conjointement avec les études paléoenvironnementales, et visant à intégrer ces travaux sur les estives dans un questionnement sur les dynamiques sociales et environnementales de la totalité de l'espace valléen.

Ces trois objectifs se déclinent différemment dans l'espace, entre haute montagne, piémont et plaine. A l'échelle des quartiers d'estive du Haut Ossau, il s'agit d'évaluations grandeur nature, par la fouille et par la prospection. A l'échelle valléenne, il s'agit de saisir les interactions entre organisations de l'estive et structuration des territoires des communautés ossaloises. Entre les deux, l'articulation peut s'opérer par une approche des pratiques, en particulier celles qui structurent les parcours des troupeaux et régissent les partages des espaces pastoraux. Après l'évocation rapide de ces deux dernières approches, en cours, on s'attachera à développer plus précisément les perspectives en termes de prospections et de fouilles.

### 2-1- Deux approches spatiales englobantes

☐ *Dynamiques de l'estivage et discontinuités territoriales* : Saisir le rôle des dynamiques de l'estivage au sein d'une histoire territoriale de la vallée d'Ossau paraît d'une complexité et d'un foisonnement tels qu'on ne peut aborder la question que de manière partielle et partiale. On se bornera ici à ébaucher l'objet à la fois limité et transversal sur lequel cette approche, dans un premier temps, peut se centrer. Il s'agit d'une étude documentaire visant à cerner les discontinuités et les morcellements territoriaux si caractéristiques en vallée d'Ossau, entre finages villageois et quartiers d'estive, au regard d'une analyse centrée sur le cadastre, napoléonien et actuel. La première phase de ce volet est en cours de réalisation, elle consiste à élaborer les bases de travail (intégration des supports cartographiques sous SIG, réalisation de la base de données à partir des matrices). L'objectif est de saisir ces phénomènes, sur deux siècles, de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle.

☐ *Les parcours pastoraux* : L'enquête entreprise cette année sur la compréhension des logiques des parcours pastoraux à partir de modélisations sous SIG, constitue la première pierre d'une approche centrée sur les pratiques. Elle fait l'objet du master 2 d'archéologie de Mélanie Le Couédic, à l'Université de Tours,

sous la direction d'Elisabeth Zadora Rio, intitulé : « *Conception et pratiques pastorales : tentative de modélisation de parcours de troupeaux pour une application archéologique* » (titre provisoire). La soutenance est prévue au mois de juin 2005.

## **2-2- L'approche archéologique : prospections et fouilles**

### *□ La prospection pédestre :*

Les travaux 2004 ont permis cette première appréhension d'un terroir et de structures complètement neufs. Accroître et affiner le corpus qui commence à se dessiner à grande échelle, et évaluer sa pertinence à plus petite échelle, repose sur deux démarches conjointes :

- Finir les prospections-inventaires et relevés sur l'estive d'Anéou (soit un mois de travail à deux personnes) de façon à renforcer la base documentaire et à prendre la pleine mesure du patrimoine pastoral d'un quartier de la haute montagne ossaloise ;
- Estimer, par une reconnaissance rapide, le poids relatif d'Anéou par rapport aux quartiers d'estive voisins : Bious/Pombie. Parallèlement à cet objectif quantitatif, la démarche devrait permettre aussi de mesurer la représentativité d'Anéou sur le plan qualitatif (les sites sont-ils comparables du point de vue des différents groupes typologiques ? Ces quartiers sont-ils susceptibles de livrer d'autres types de structures ou d'entités, absents ou rares sur Anéou ?).

### *□ La fouille archéologique :*

L'acquis de la première campagne de prospection permet d'envisager une première approche par la fouilles dès l'été 2005. Il est indispensable, en effet, de commencer tôt à confronter les hypothèses émises lors de la prospections aux réalités du sous-sol, et ainsi de les corriger au fur et à mesure que s'enrichit le corpus des sites et que s'affine le regard des prospecteurs.

Le choix est toujours délicat, sur ce genre de construction, entre fouille exhaustive et sondage. L'allure très sommaire des structures et la grande pauvreté en matériel archéologique font qu'il est souvent difficile, à partir d'un simple sondage, d'avérer de façon certaine l'habitat, et de discriminer, donc, entre logement des bergers et enclos. A court terme, la fouille extensive est la seule démarche susceptible de dépasser la simple chronologie pour tendre vers une chronotypologie interprétable en termes fonctionnels. Toutefois, dans le cadre d'une évaluation du type de celle qui est envisagée ici, ce sont essentiellement des sondages qui sont proposés pour cette année. L'objectif face à la nouveauté de ce corpus, est en effet de disposer rapidement de premiers repères chronologiques.

Au sein des structures inventoriées en 2004, le choix portera donc en priorité sur les cabanes. La concentration des structures sur un petit nombre de secteurs devrait permettre de procéder à plusieurs sondages sur quelques Entités remarquables au regard de leurs formes, de leurs surfaces, des associations

auxquelles elles se prêtent ainsi que des caractères, longuement analysés, de subordination, d'autonomie, ou de contacts architecturaux.

### **3- ... Et à plus long terme**

Ce rapport n'a fait qu'effleurer la question, aussi intéressante que délicate à aborder, de l'occupation des espaces intermédiaires. La reconnaissance et les relevés réalisés au Benou (11 Entités, 17 structures) avaient pour objectif une première prise de contact avec ces zones dont on a commencé à appréhender, ailleurs, différents faciès archéologiques, et sur lesquelles les travaux de B. Cursente, notamment, ont récemment attiré l'attention. Quelle est l'histoire longue de ces zones de prairies structurées par l'habitat souple (tour à tour temporaire et permanent) des bords ? C'est une véritable histoire et archéologie agraire fine qu'il faut faire ici, et le dispositif mis en place pour l'instant devrait permettre de l'approcher graduellement, par l'analyse des modes de structuration territoriaux et par les études palynologiques.

Dans l'immédiat, au terme de la campagne 2005, la connaissance du patrimoine pastoral de la vallée d'Ossau devrait avoir suffisamment progressé pour permettre l'analyse comparative avec le Val d'Azun, telle qu'elle a été envisagée dans la convention de 2004. Il sera donc possible de mettre en parallèle les corpus pour une évaluation des densités générales des sites, de leur organisation (structures isolées ou concentrées), de leur homogénéité ou de leur diversité typologique, de leur implantation topographique.

D'un point de vue interdisciplinaire, une première confrontation avec les résultats des approches paléoenvironnementales (dynamiques végétales et des marqueurs de l'anthropisation le long d'un transect valléen) devrait aussi permettre, en 2005, une ébauche des grands rythmes de l'anthropisation.

Au terme de ces deux années, la phase de faisabilité devrait donc être achevée. Les études conduites dans ce cadre fourniront la matière de la définition du programme de recherche tel qu'il est envisagé sur le long terme par les différents partenaires de la convention.

## BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme Mémoires des Intendants Pinon, Lebret et de Bezons sur le Béarn, la Basse-Navarre, le Labourd et la Soule, *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1905, II<sup>ème</sup> série, tome 33, p. 33-201
- BADE. M Extrait du rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieure : « Monuments découverts ou observés récemment, monuments gaulois, mosaïques et vestiges d'une maison romaine à Bielle, *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1842, t. 2, p. 349-359
- BADE. M Notice sur les antiquités romaines de Bielle (vallée d'Ossau), *Extrait d'un rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Le Mémorial des Pyrénées*, 23 mars 1850.
- BELY Lucien (dir.) *Dictionnaire de l'Ancien Régime : royaume de France (XVI<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècles)*, 1996, Paris, PUF
- BLANC Claude Archéologie protohistorique de la vallée d'Ossau (P.- A) : Essai de synthèse, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T. 19, 2000, p. 7-27
- BLANC Claude Nouvelles données sur les sites protohistoriques du plateau du Benou (Bilhères-en-Ossau et Bielle, P. A), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T. 9, 1989, p. 47-56
- BLANC Claude Résultats de la fouille du cercle de pierres de Bioux-Oumettes (Laruns, P. A), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T. 13, 1994, p. 23-31
- BLANC Claude Sites protohistoriques de la haute vallée d'Ossau (Laruns, P. A) : cinquième partie : données complémentaires sur le Val de Bioux, le Val Brousset, Magnabaigt, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T 9, 1989, p. 83-91
- BLANC Claude Sites protohistoriques de la haute vallée d'Ossau (P. A), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T. 16, 1997, p. 77-89
- BLANC Cl, MARSAN G Préhistoire et protohistoire de la haute vallée d'Ossau (canton de Laruns, P. A), *Cahier du groupe archéologique des Pyrénées Occidentales*, n° 1, Juin 1981, p. 31-53
- BLANC Cl, MARSAN G Préhistoire et protohistorique de la haute vallée d'Ossau (canton de Laruns – P- A), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T. 5, 1985, p. 55-75
- BLANC. J, ROUZAUD. A Cabanes de berger en terre des montagnes de l'Ariège, *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Glénat, Grenoble, 1994, p. 91-99



- BRIFFAUD Serge *Naissance d'un paysage : la montagne pyrénéenne à la croisée des regards (XVI<sup>ème</sup> – XIX<sup>ème</sup> siècle)*, 1994, Toulouse, PUM, CIMA, CNRS, Association Guillaume Mauran
- BRIVES Annie *Les porte au Campbielh, Pyrénées*, 1998, n° 195, p. 271-285
- BUISAN Georges *Des cabanes et des hommes : vie pastorale et cabanes de pâtres dans les Pyrénées*, Cairn édition, Pau, 2000
- BUTEL Fernand *Une vallée pyrénéenne : la vallée d'Ossau*, 1894, Paris, Bureau de a science sociale
- CALASTRENC Carine *Document Final de Synthèse : Vallon de Barroude (Hautes-Pyrénées)*, SRA Midi-Pyrénées, 2001, 2002, 2003
- CALASTRENC Carine *De pierre, de terre et de bois : un regard comparatif sur les cabanes pyrénéennes*, in Rendu (dir.), *PCR Cerdagne, estivage et structuration sociale d'un espace montagnard*, rapport intermédiaire au SRA Languedoc Roussillon, 2004, pp. 32-45.
- CAVAILLES Henri *La transhumance pyrénéenne et la circulation des troupeaux dans les plaines de Gascogne*, 1931, Paris, Armand Colin
- CAVAILLES Henri *La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes : Etude de géographie humaine*, 1931, Paris, Armand Colin
- CAZAURANG. J-J *Pasteurs et paysans béarnais*, Marrimpouey Jaune, Pau, 1965
- CHEVALIER Henri *Vacheries, cabanes et orry : essai de typologie pastorale*, *Pirineos*, 1951, n°19-22, p. 309-331
- Collectif *Ecologie de la vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques) : recherche pour une synthèse*, 1978, Pau, 2 vol.
- Collectif *L'Aubrac*, Tome VI-1 : Ethnologie contemporaine - Technique et langage-1<sup>er</sup> partie, CNRS, Paris, 1979
- CURSENTE Benoît *Des maisons et des hommes : la Gascogne médiévale (XI-XV<sup>ème</sup> siècles)*, 1998, Toulouse, PUM
- CURSENTE Benoît *Le village pyrénéen comme « village à maisons » : premières proposition*, *Villages pyrénéens : morphogenèse d'un habitat de montagne*, 2001, Toulouse, PUM, p. 157-169
- CURSENTE Benoît *Les cadets béarnais à la fin du Moyen-Âge. Moumour : un exemple atypique ?*, *Actes du 126<sup>ème</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifique - Terres et hommes du sud (Toulouse – 2001)*, Paris, CTHS, 2001, p. 213-234
- CURSENTE Benoît *Puissance, liberté, servitude : les « casalers » gascons au Moyen-Âge*, *Histoire et sociétés rurales*, 1996, n° 6, 2<sup>ème</sup> semestre, p. 31-50

- CURSENTE Benoît Un village Béarnais : Castetbon, *Revue de Pau et du Béarn*, 1984-1985, n° 12, p. 87-110
- DESCOMBE Paul *La défense forestière et pastorale*, 1911, Paris, Gauthier-Villars
- DESPLAT Christian *La guerre oubliée : guerres paysannes dans les Pyrénées (XII<sup>ème</sup> – XIX<sup>ème</sup> siècle)*, 1993, Biarritz, J et D édition
- DOROT Th, BLANC Cl Résultats de la fouille du cercle de pierres du lac Roumassot (Laruns – Pyr. Atlant), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T. 16, 1997, p. 21-27
- DUGENE Jean-Pierre Foire aux fromages et marques de fromages Laruns 1988-1997, *Pyrénées*, 1998, n° 195, p. 249-258
- DUGENE Jean-Pierre *Ossau pastoral*, 2002, Pau, Cairn
- DUMONTIER P, GALLET M, MARSAN G L'ensemble mégalithique des couraus d'Accous à Bilhères-en-Ossau, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1982, p. 90-113
- ESPINASSOUS Louis Note sur le tumulus de Cezy (commune de Laruns, P. A.), *Cahiers du groupe archéologique des Pyrénées occidentales*, n° 3, sept. 1983, p. 85-111
- FABRE. G, LUSSAULT. A *Carte archéologique de la Gaule : Pyrénées-Atlantiques (64)*, 1994
- GUEDON Frédéric Le peuplement en montagne : pastoralisme et habitat en Val d'Azun et en vallée de Cauteret (Hautes-Pyrénées), *Revue de Comminges*, 1999, 3<sup>ème</sup> trim. pp. 335-367
- GUEDON Frédéric Le peuplement en Val d'Azun et vallée de Cauterets, *Documents Final de Synthèse de prospection-inventaire*, 1995, 1996, 1997, SRA Midi-Pyrénées
- GUEDON Frédéric Le peuplement en montagne : communes d'Arrens-Marsous, Beaucens, Villelongue (Hautes-Pyrénées), *Documents Final de Synthèse de prospection-inventaire*, 2002, SRA Midi-Pyrénées, 50 p., 36 figures
- GUEDON Frédéric Le Parc National des Pyrénées : inventaire archéologique du Val d'Azun, de la vallée de Cauteret (Hautes-Pyrénées) et de la vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques) : phase 1 : étude documentaire, *Document Final de Synthèse*, 2003, SRA Midi-Pyrénées, 91 p
- GUEDON Frédéric Le site de Saint-Martin (Arrens-Marsous – Hautes-Pyrénées), *Document Final de Synthèse de sondage*, SRA Midi-Pyrénées, 1997, 17 p.
- HOURCADE Bernard *La vie rurale en Haut-Ossau (Pyrénées-Atlantiques)*, 1970, collection « Béarn-Adour », Pau, Marrimpouey jeune
- LAPLACE-JAURETCHE. G L'Aquitaine protohistorique, *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1856, t. 17, p. 91-92

- LAPLACE-JAURETCHE. G Sépultures et rites funéraires préhistoriques en vallée d'Ossau, *Hil Harriak : Actes du colloque international sur la stèle discoïdale*, Bayonne, 1984, p. 27-70
- LAPLACE-JAURETCHE. G. Le dolmen de Turoun-Buchous, haute vallée d'Ossau, *Eusko-Jakintza*, 1951, t. 5, p. 257-266
- LAPLACE-JAURETCHE. G Matériaux pour servir à l'étude de la pastoralité protohistorique en vallée d'Ossau, 8<sup>ème</sup> Rencontre d'historiens sur la Gascogne méridionale et les Pyrénées occidentales, Pau, 1981, p. 63-104
- LAVERGNE Léonce (de) Bergers et troupeaux dans l'Ariège, *Revue des Pyrénées et de la France méridionale*, 1892, t. IV, fasc. 1
- LEFEBVRE Th. La transhumance dans les Basses-Pyrénées, *Annales de géographie*, 32<sup>ème</sup> année, p. 35-60
- LEFEBVRE. Th *Les modes de vie dans les Pyrénées Atlantiques orientales*, Armand Colin, Paris, 1933
- LIMMAN SAN EMETERIO Luis, TXINTXURRETA Inigo Nuevos monumentos protohistoricos en el alto valle de Ossau (Laruns – Pyrénées-Atlantiques), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, T. 20, 2001, p. 45-55
- LUC Pierre *Vie rurale et pratique juridique en Béarn au XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles*, 1943, Toulouse, Boisseau
- MARSAN Geneviève L'occupation humaine à Arudy (Pyrénées-Atlantiques), pendant la Préhistoire et le début de la Protohistoire, 7<sup>ème</sup> rencontre d'historiens sur la Gascogne méridionale et les Pyrénées Occidentales (Pau – octobre 1977), 1979, Pau
- OTT Sandra *Le cercle des montagnes*, CTHS, Paris, 1993
- PONSICH Pierre Cabanes et « orris » en pierres sèches des Pyrénées Orientales, *Etudes roussillonnaises*, 1956, t. V, p. 305-317
- RECHIN François Etablissements pastoraux du piémont occidentale des Pyrénées, L'occupation des espaces antiques entre nature et histoire, sous le direction de G. Fabre, *Aquitania*, Bordeaux, 2000, p. 13-50
- RAYMOND. P Dolmens et cromlechs situés dans la vallée d'Ossau, arrondissement d'Oloron (Basses-Pyrénées), *Revue Archéologique*, 1867, t. 5, p. 342-345
- RAYMOND. P Observations sur l'antiquité des centres de populations de la vallée d'Ossau, d'Aspe et de Barétous, *L'indépendant des Basses-Pyrénées*, 5 mai 1871
- RAYMOND. P Tumulus à Serres-Castet, *L'indépendant des Basses-Pyrénées*, 20 juin 1871 ; P. Raymond, Antiquité de la vallée d'Ossau : la grotte d'Izeste, *L'indépendant des Basses-Pyrénées*, 23 août 1871 et 26 août 1871

- RENDU Christine                    Fouiller des cabanes de bergers : pour quoi faire ?, *Etudes rurales*, 2000, n° 153- 154, p. 151-176
- RENDU Christine                    *La montagne d'Enveitg : une estive pyrénéenne dans la longue durée*, 2003, Trabucaire
- RENDU Christine, CAMPMAJO Pierre et alii *L'occupation pastorale de la montagne d'Enveitg – campagne de fouille 2004*, rapport intermédiaire, SRA Languedoc-Roussillon, Fouille programmée triennale, décembre 2004, 59 p.
- SCHMITT Alfons Th.                *La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales*, Paris, Droz
- TUCCO-CHALA. P                    *Cartulaire de la vallée d'Ossau*, Escuela de estudios medievals, Saragosse, 1970
- TUCCO-CHALA Pierre            Forêts et landes en Béarn au XIV<sup>ème</sup> siècle, *Annales du Midi*, 1955, tome 67, n° 31, 3<sup>ème</sup> trimestre, p. 247-259
- ZINK Anne                            *Clochers et troupeaux : les communautés rurales des Landes et du Sud-Ouest avant la Révolution*, 1997, Bordeaux, PUB.



*Plaa de la Gradillière - Anéou – le 9 octobre 2004*

# Archéologie pastorale en vallée d'Ossau

Rapport de prospection-inventaire-campagne 2004  
SRA Aquitaine / Parc National des Pyrénées



Tome n° 2 - Inventaire archéologique



## PRESENTATION

*Sites miniers et métallurgiques en vallée d'Ossau* (1 volume) et *Archéologie pastorale en vallée d'Ossau* (2 volumes) constituent les rapports de deux études effectuées dans le cadre d'une convention pluripartite signée en septembre 2004 entre le Parc National des Pyrénées d'une part, et d'autre part les Services Régionaux de l'Archéologie Aquitaine et Midi Pyrénées, l'INRAP, le laboratoire de Chronoécologie (UMR 6565 CNRS – Université de Besançon) et le laboratoire FRAMESPA (UMR 5136, CNRS – Université de Toulouse II le Mirail).

Cette convention mettait en place pour l'année 2004 une série de quatre études conjointes, visant à jeter les bases d'un programme de longue haleine sur l'anthropisation et les dynamiques socio-environnementales des régions couvertes par le PNP (Béarn et Bigorre).

Ces quatre études se répartissaient de la manière suivante :

- \* Dans le cadre du laboratoire Framespa, de Toulouse (coordination Christine Rendu) :
  - Prospection-inventaire des structures pastorales en vallée d'Ossau (responsable d'opération : Carine Calastrenc, avec la collaboration de Mélanie le Couédic)
  - Prospection-inventaire des sites miniers et métallurgiques en vallée d'Ossau (responsable d'opération Argitxu Beyrie)
- \* Dans le cadre de l'Inrap :
  - Prospection inventaire des structures pastorales en Val d'Azun (responsable d'opération Frédéric Guédon)
- \* Dans le cadre du laboratoire de Chrono-écologie de Besançon (coordination Didier Galop)
  - Approches palynologiques des dynamiques d'anthropisation de la vallée d'Ossau

Les deux rapports présentés ici, et déposés conjointement au Parc National des Pyrénées (Tarbes) et au Service Régional de l'Archéologie Aquitaine (Bordeaux) correspondent aux opérations pastorales et minières menées en vallée d'Ossau dans le cadre du laboratoire FRAMESPA. Un retard relativement important dans la signature de la convention aurait pu compromettre la remise, mais la ténacité de Marie Hervieu et la disponibilité des trois personnes engagées dans ces opérations ont finalement permis de les mener à terme dans des délais presque conformes à ceux prévus initialement. Il s'ensuivra un décalage d'une année avec les travaux de Didier Galop et de Frédéric Guedon, qui ne disposaient pas de la même marge de manœuvre. Ce décalage n'a rien de préjudiciable pour l'avenir du projet dans la mesure où le Val d'Azun est déjà largement balisé par les prospections précédentes de Frédéric Guedon, et où une longue collaboration avec Didier Galop sur ces thématiques tant en



Cerdagne qu'au Pays basque nous a enseigné la disparité des rythmes d'acquisition des données, entre terrain palynologique et terrain archéologique : la prospection et la fouille demandent des mois de présence continus, là où la palynologie ne demande que des jours. A ce compte, et dans la mesure où nous ne faisons, en Ossau, que commencer, il aurait été vraiment dommage de perdre un an. Nous espérons au contraire pouvoir enchaîner dès 2005 sur la suite des prospections et sur des premiers sondages à visée chronologique.

C'est dans la perspective d'une recherche à long terme, telle que l'ont évoquée le Parc National des Pyrénées et les Services Régionaux de l'Archéologie lors de nos premières rencontres que nous avons engagé ce travail. Cette première année tient donc à la fois d'une première tranche et d'une étude de faisabilité : il s'agissait, tout en couvrant une certaine superficie en prospection, d'évaluer aussi les potentialités du terrain et la façon de l'aborder au mieux par la suite.

Bien que réunies par un même milieu et des thématiques voisines, prospections pastorales et minières en montagne diffèrent profondément par leurs méthodes, leur déroulement et donc par leurs rythmes respectifs : la seconde est ciblée, sur les filons et grâce à la littérature, la première ne peut l'être et doit faire avec une couverture exhaustive des territoires à très grande échelle. Dans les deux cas, l'expérience des responsables d'opération a permis une acquisition rapide des données ; les résultats équivalent d'ores et déjà à plusieurs années de prospections bénévoles, nécessairement plus courtes et discontinues.

On jugera, en chiffres, tout à la fois de la disparité des échelles spatiales des deux études et de l'importance du référentiel produit par chacune. 107 structures et 31 entités archéologiques représentent la couverture du tiers des 1200 ha du pâturage d'Anéou qu'aucun repérage bibliographique ni documentaire sur carte ou photo aérienne ne peut préparer. Il faut y ajouter les 23 structures du Benou et de la Herrère (communes de Bielle et Bilhères). Les 20 sites miniers et/ou métallurgiques recensés représentent la couverture de la quasi totalité de la vallée d'Ossau (60 000 ha), préparée grâce à une recherche bibliographique et en archives. Ces différences de rythme et d'échelle sont pourtant le reflet d'un parti pris unique. Qu'il s'agisse de l'approche pastorale ou minière, une compréhension des dispositifs d'exploitation de chaque époque et de leurs changements repose sur une approche systémique c'est-à-dire sur la prise en compte des relations spatiales et temporelles entre les sites. Pour aboutir à ce résultat, on ne connaît pas d'autre démarche qu'une prospection systématique.

Au terme de cette première évaluation, la richesse du patrimoine témoignant de l'exploitation des ressources naturelles de la vallée d'Ossau est évidente. Du point de vue minier, Argitxu Beyrie souligne la diversité des sites et des minerais, et l'ancienneté potentielle de certains d'entre eux notamment le Benou et surtout Baburet (Louvie-Soubiron). La richesse pastorale était plus attendue. Dans ce domaine, le relevé systématique des structures a permis de saisir certaines caractéristiques du

corpus, de mettre en place une première typologie, d'aborder, là où c'est possible, la chronologie au moins relative des aménagements. Le nombre de sites est d'ores et déjà suffisamment important, pour ouvrir, à partir d'une analyse du détail des structures, sur des interrogations relatives à la compréhension des pratiques pastorales. La physionomie des constructions, les modes de regroupement des cabanes ou des enclos, la complexité de certains agencements, les types d'entrées, interrogent sur la nature des troupeaux, sur l'association éventuelle de bergers, sur les effectifs et les types de gardes, ou encore sur gestion par lots en fonction des calendriers d'élevage. A l'échelle pyrénéenne, c'est un corpus typé qui, par comparaison se dessine. Si les enclos diffèrent très fortement, par leur taille de ceux des Pyrénées de l'est, certaines parentés apparaissent, notamment lorsque l'on relève la présence de couloirs à traire. Ce sont ces questions, centrées tour à tour sur l'analyse interne du corpus et sur sa confrontation globale à l'échelle pyrénéenne, qui sont maintenant susceptibles d'orienter la deuxième phase des travaux : élargissement du champ des prospections, et parallèlement le passage à la fouille, par une première série de sondages.

Christine Rendu

Parc National des Pyrénées – Services Régionaux de l'Archéologie Aquitaine et Midi-  
Pyrénées – CNRS (Laboratoire FRAMESPA – UMR 5136)  
(Convention n° 2004-22-D)

Rapport d'opération : Archéologie pastorale en vallée d'Ossau (2 tomes)  
Tome 2 : Inventaire archéologique  
Année : 2004  
N° d'autorisation SRA : 04/57

Tableau de présentation synthétique de l'opération :

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Suivi scientifique et administratif | Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine<br>Dany BARRAUD<br>Olivier FERULLO<br><br>Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées<br>Michel VAGINAY<br>Cristina SAN JUAN-FOUCHER<br><br>Parc National des Pyrénées<br>Rouchdy KBAIER<br>Marie HERVIEU<br>Jacqueline ROUSSEAU<br><br>CNRS - Laboratoire FRAMESPA (UMR 5136)<br>Benoît CURSENTE<br>Christine BAUZA<br>Marie ALVINERIE |
| Coordination scientifique           | Christine RENDU  |
| Responsable d'opération             | Carine CALASTRENC  |
| Equipe de recherche                 | Carine CALASTRENC ; Mélanie LE-COUEDIC   |

Le tome n° 2 comprend l'inventaire archéologique des prospections réalisées dans la haute vallée d'Ossau. Il renferme le catalogue des sites et structures archéologiques répertoriées lors de la campagne de 2004. L'analyse des résultats de ces recherches fait l'objet du tome n° 1 du présent document final de synthèse. Afin de faciliter leur maniement, chacun de ces deux volumes ont été conçus de façon à être totalement autonome.

## **REMERCIEMENTS**

Ce travail n'aurait pu arriver à son terme sans l'aide, le soutien et l'appui de nombreuses personnes.

Nous tenons en premier lieu à remercier le directeur du Parc National des Pyrénées, Rouchdy Kbaier, pour avoir porté ce programme de recherche et fait en sorte qu'il aboutisse, ainsi que le directeur-adjoint, Laurent Bonneau. Un grand merci, tout particulier, à Marie Hervieu et Jacqueline Rousseau, pour leur aide constante et leur soutien, ainsi qu'à Christophe Cognet et Pierre Lapenu, sollicités à maintes reprises, pour leur disponibilité.

Au sein du Parc National des Pyrénées, nous tenons également à remercier Charles Gerbet et Jean-Paul Domec ainsi que toute l'équipe de Laruns et toute l'équipe de Gabas qui nous ont très chaleureusement accueillies durant toute la phase de terrain.

Nos remerciements vont aussi à Dany Barraud, conservateur régional du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, et à Michel Vaginey, conservateur régional du Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, qui ont favorisé la mise en place de ce programme d'étude ; ils vont aussi à Cristina San Juan Foucher qui le suit depuis longtemps, et qui n'a cessé de nous encourager. Merci aussi à Olivier Bigot et Olivier Ferullo pour leur accueil et leur collaboration technique, ainsi qu'à Mauricette Laprie et Roselise Bouyssou pour leur aide et leur disponibilité.

Nos remerciements vont aussi à Benoît Cursente, directeur de recherche au CNRS et directeur du laboratoire FRAMESPA, qui a facilité notre travail au sein de son équipe. Merci également à Christine Bauza, Annie Alvinerie, Gilles Dalariva pour leur assistance technique.

Un remerciement tout spécial à Jean-Paul Métailié, directeur de recherche CNRS et directeur du laboratoire GEODE, pour les informations qu'il nous a données.

Enfin, merci à Laurent Fau pour l'intérêt amical qu'il témoigne envers cette étude, au sein du groupe montagne.

## SOMMAIRE

|   |       |
|---|-------|
| INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE.....   | 6-7   |
| CHAPITRE N°1 : ANEOU.....   | 8-182 |
| Localisation d'Anéou.....   | 8     |
| Quelques chiffres.....  | 9-14  |
| Localisation des « Entités archéologiques » inventoriées à Anéou.....           | 15    |
| Références cadastrales des « Entités archéologiques » inventoriées à Anéou..... | 16    |
| Gradillère.....   | 17-50 |
| - E1.....   | 17-19 |
| * Str. n° 1.....  | 17-19 |
| - E2.....   | 20-23 |
| * Str. n° 2.....  | 21-22 |
| * Str. n° 3.....  | 22-23 |
| - E3.....   | 23-35 |
| * Str. n° 4.....  | 24-26 |
| * Str. n° 5.....  | 27-28 |
| * Str. n° 6.....  | 29-30 |
| * Str. n° 7.....  | 31    |
| * Str. n° 8.....  | 32-33 |
| * Str. n° 9.....  | 34-35 |
| -E4.....  | 35-38 |
| * Str. n° 10.....   | 35-38 |
| - E5.....   | 38-50 |
| * Str. n° 11.....   | 40-41 |
| * Str. n° 12.....   | 41-42 |
| * Str. n° 13.....   | 43-44 |
| * Str. n° 14.....   | 45-46 |
| * Str. n° 15.....   | 47-48 |
| * Str. n° 16.....   | 49-50 |
| Cabanes Sacaze.....   | 51-58 |
| - E7.....   | 51-58 |
| * Str. n° 21.....   | 53-55 |
| * Str. n° 22.....   | 55-56 |
| * Str. n° 23.....   | 57-58 |
| Mahourat.....   | 59-75 |
| - E6.....   | 59-69 |
| * Str. n° 17.....   | 62    |



|                            |         |
|----------------------------|---------|
| * Str. n° 18.....          | 63-65   |
| * Str. n° 19.....          | 66-67   |
| * Str. n° 20.....          | 68-69   |
| - E8.....                  | 70-73   |
| * Str. n° 24.....          | 71-72   |
| * Str. n° 25.....          | 73      |
| - E9.....                  | 73-75   |
| * Str. n° 26.....          | 73-75   |
| Cabane la Glère.....       | 76-149  |
| - E18.....                 | 76-81   |
| * Str. n° 37.....          | 79-80   |
| * Str. n° 38.....          | 80-81   |
| - E19.....                 | 82      |
| * Str. n° 39.....          | 82      |
| - E20.....                 | 83-90   |
| * Str. n° 40.....          | 85-86   |
| * Str. n° 41.....          | 87-88   |
| * Str. n° 42.....          | 89-90   |
| - E21.....                 | 91-98   |
| * Str. n° 43.....          | 93-95   |
| * Str. n° 44.....          | 95      |
| * Str. n° 45.....          | 95      |
| * Str. n° 46.....          | 96      |
| * Str. n° 47.....          | 96-97   |
| * Str. n° 48.....          | 98      |
| - E27 <sup>bis</sup> ..... | 98-102  |
| * Str. n° 61.....          | 100-101 |
| * Str. n° 62.....          | 102     |
| * Str. n° 63.....          | 102     |
| - E28.....                 | 102-106 |
| * Str. n° 64.....          | 103-104 |
| * Str. n° 65.....          | 105     |
| * Str. n° 66.....          | 105-106 |
| - E29.....                 | 106-111 |
| * Str. n° 67.....          | 108-109 |
| * Str. n° 68.....          | 109-10  |
| * Str. n° 69.....          | 110     |
| * Str. n° 70.....          | 111     |
| * Str. n° 71.....          | 111     |
| - E30.....                 | 111-114 |
| * Str. n° 72.....          | 112-114 |
| - E31.....                 | 114-119 |
| * Str. n° 73.....          | 116-117 |
| * Str. n° 74.....          | 117     |
| * Str. n° 75.....          | 117-118 |
| * Str. n° 76.....          | 118-119 |
| - E32.....                 | 119-129 |
| * Str. n° 77.....          | 120     |

|                    |         |
|--------------------|---------|
| * Str. n° 78.....  | 121     |
| * Str. n° 79.....  | 121     |
| * Str. n° 80.....  | 121     |
| * Str. n° 81.....  | 121     |
| * Str. n° 82.....  | 121-123 |
| * Str. n° 83.....  | 123-124 |
| * Str. n° 84.....  | 124-125 |
| * Str. n° 85.....  | 125-126 |
| * Str. n° 86.....  | 126-128 |
| * Str. n° 87.....  | 128-129 |
| * Str. n° 88.....  | 129     |
| * Str. n° 89.....  | 129     |
| - E33.....         | 130-133 |
| * Str. n° 90.....  | 131     |
| * Str. n° 91.....  | 132-133 |
| - E34.....         | 134-139 |
| * Str. n° 92.....  | 135-136 |
| * Str. n° 93.....  | 137     |
| * Str. n° 94.....  | 137-138 |
| * Str. n° 95.....  | 138     |
| * Str. n° 96.....  | 138     |
| * Str. n° 97.....  | 138     |
| * Str. n° 98.....  | 138-139 |
| - E35.....         | 139-142 |
| * Str. n° 99.....  | 140-141 |
| * Str. n° 100..... | 141-142 |
| - E36.....         | 142-149 |
| * Str. n° 101..... | 143-144 |
| * Str. n° 102..... | 145     |
| * Str. n° 103..... | 146     |
| * Str. n° 104..... | 147     |
| * Str. n° 105..... | 147-148 |
| * Str. n° 106..... | 148-149 |
| La Glairotte.....  | 150-159 |
| - E14.....         | 150-154 |
| * Str. n° 32.....  | 151-152 |
| * Str. n° 33.....  | 153-154 |
| - E15.....         | 154-156 |
| * Str. n° 34.....  | 156     |
| * Str. n° 35.....  | 156     |
| - E16.....         | 156-159 |
| * Str. n° 36.....  | 156-159 |
| Sans nom.....      | 160-182 |
| - E38.....         | 160-163 |
| * Str. n° 113..... | 161     |
| * Str. n° 114..... | 161-162 |
| * Str. n° 115..... | 162-163 |

|  |         |
|--|---------|
| - E39.....   | 163-169 |
| * Str. n° 116.....   | 165-167 |
| * Str. n° 117.....   | 168     |
| * Str. n° 118.....   | 169     |
| <br>   |         |
| - E40.....   | 170-171 |
| * Str. n° 119.....   | 170-171 |
| <br>   |         |
| - E41.....   | 172-176 |
| * Str. n° 120.....   | 173     |
| * Str. n° 121.....   | 174     |
| * Str. n° 122.....   | 174-175 |
| * Str. n° 123.....   | 175-176 |
| * Str. n° 124.....   | 176     |
| <br>   |         |
| - E42.....   | 176-182 |
| * Str. n° 125.....   | 177-178 |
| * Str. n° 126.....   | 179     |
| * Str. n° 127.....   | 179     |
| * Str. n° 128.....   | 179-180 |
| * Str. n° 129.....   | 180-181 |
| * Str. n° 130.....   | 181-182 |
| <br>   |         |
| CHAPITRE N° 2 : BENOUE ET LA HERRERE.....                              | 183-230 |
| Localisation du Benou.....   | 183-184 |
| Quelques chiffres.....   | 185-187 |
| Localisation des « Entités archéologiques » inventoriées au Benou..... | 188     |
| <br>   |         |
| Baymouras.....   | 189-198 |
| - E10.....   | 189-193 |
| * Str. n° 27.....  | 189-193 |
| - E13.....   | 193-198 |
| * Str. n° 31.....  | 193-198 |
| <br>   |         |
| Bois de Labaigt Dauste.....  | 199-202 |
| - E11.....   | 199     |
| * Str. n° 28.....  | 200     |
| * Str. n° 29.....  | 200-201 |
| <br>   |         |
| Puyou.....   | 202-203 |
| - E12.....   | 202-203 |
| * Str. n° 30.....  | 202-203 |
| <br>   |         |
| Ginde.....   | 204-205 |
| - E22.....   | 204-205 |
| * Str. n° 49.....  | 204-205 |

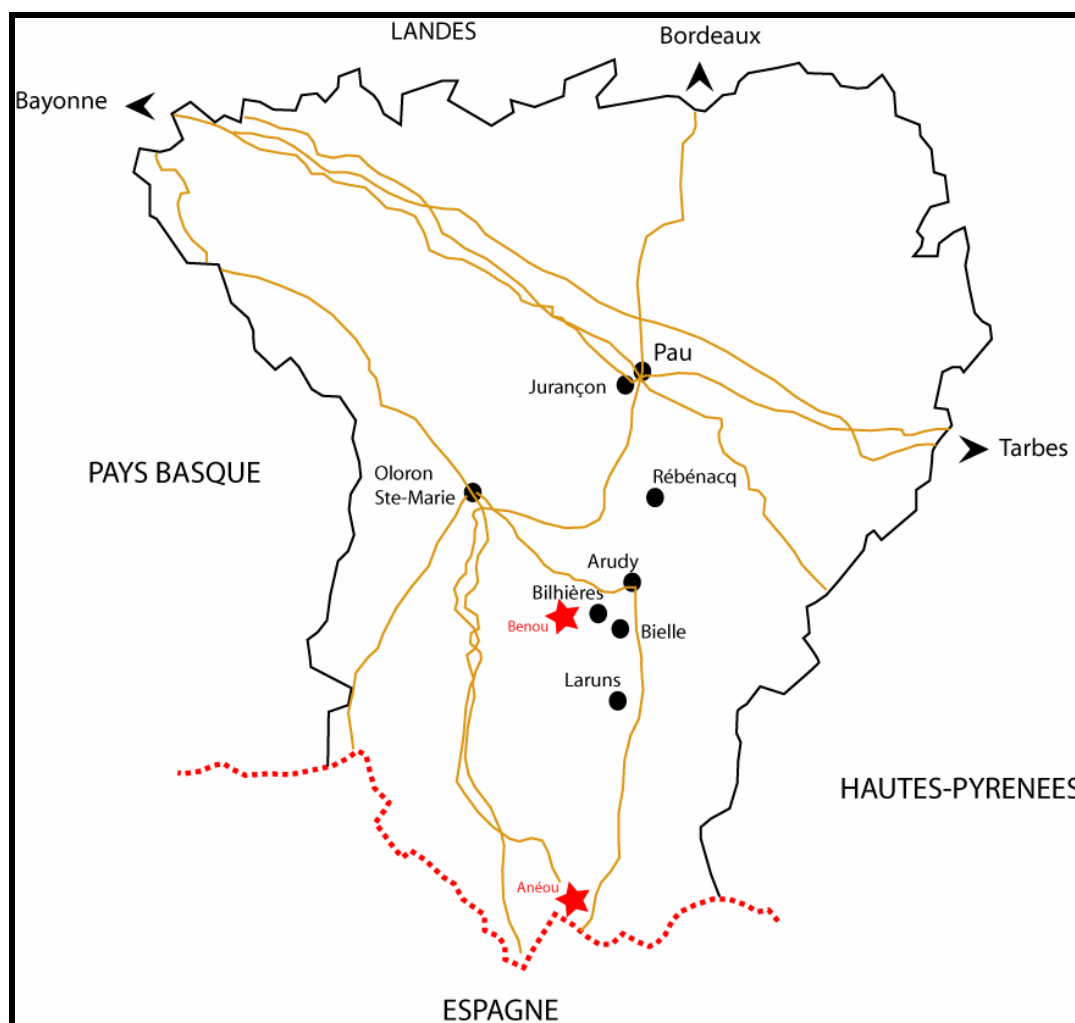
|                    |         |
|--------------------|---------|
| - E23.....         | 205-210 |
| * Str. n° 50.....  | 207-209 |
| * Str. n° 51.....  | 210     |
| <br>               |         |
| L'Artigasse.....   | 211-224 |
| <br>               |         |
| - E24.....         | 211-213 |
| * Str. n° 52.....  | 212     |
| * Str. n° 53.....  | 213     |
| * Str. n° 54.....  | 213     |
| <br>               |         |
| - E25.....         | 214-215 |
| * Str. n° 55.....  | 215     |
| <br>               |         |
| - E26.....         | 216-222 |
| * Str. n° 56.....  | 217-218 |
| * Str. n° 57.....  | 219     |
| * Str. n° 58.....  | 220-221 |
| * Str. n° 59.....  | 221-222 |
| <br>               |         |
| - E27.....         | 223-224 |
| * Str. n° 60.....  | 224     |
| <br>               |         |
| Herrère.....       | 225-230 |
| <br>               |         |
| - E37.....         | 225-230 |
| * Str. n° 107..... | 227     |
| * Str. n° 108..... | 227     |
| * Str. n° 109..... | 228     |
| * Str. n° 110..... | 228     |
| * Str. n° 111..... | 228-229 |
| * Str. n° 112..... | 229-230 |

## INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE

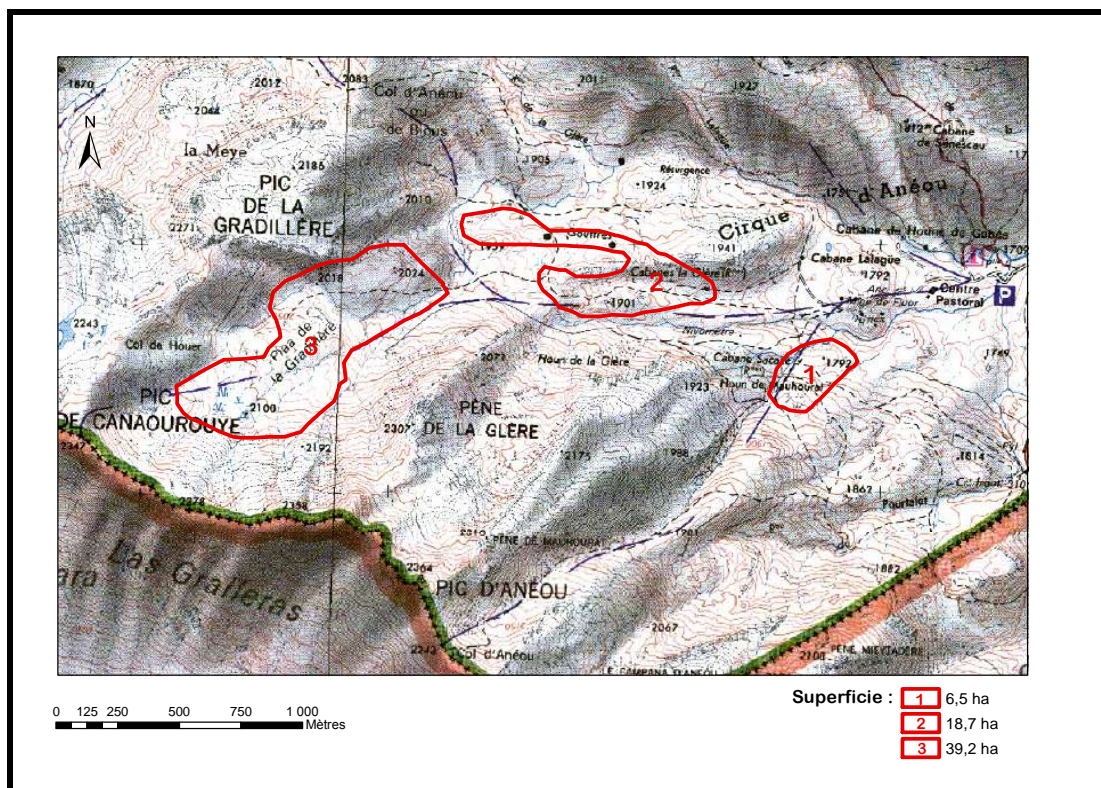
Les prospections se déroulant au mois d'octobre, nous avons dû faire un choix quant à la zone étudiée. En effet, à cette période de l'année, les conditions météorologiques peuvent considérablement varier d'un moment à l'autre de la journée. La neige, les précipitations, ajoutées aux premiers frimas et aux journées de plus en plus courtes, pouvait représenter non seulement une gêne au travail de terrain, mais pouvaient aussi poser des problèmes de sécurité.

Il s'est donc avéré utile de commencer les recherches sur un secteur proche d'une voie d'accès et ne nécessitant pas un temps d'approche trop long. Notre choix s'est alors porté sur le secteur dit « d'Anéou » (territoire administratif de la commune de Laruns – Montagne dite générale). L'estive d'Anéou confère le double avantage d'être déclarée comme l'un des meilleurs pâturages de la vallée d'Ossau et d'être facilement accessible depuis la route départementale D 934 qui la traverse dans sa partie est.

Durant les journées de mauvais temps (journées pluvieuses, chutes de neige), les prospections se sont réorientées sur un secteur situé entre la haute montagne et les villages, la zone du Benou (propriété en indivision des communes de Bielle et de Bilhières).

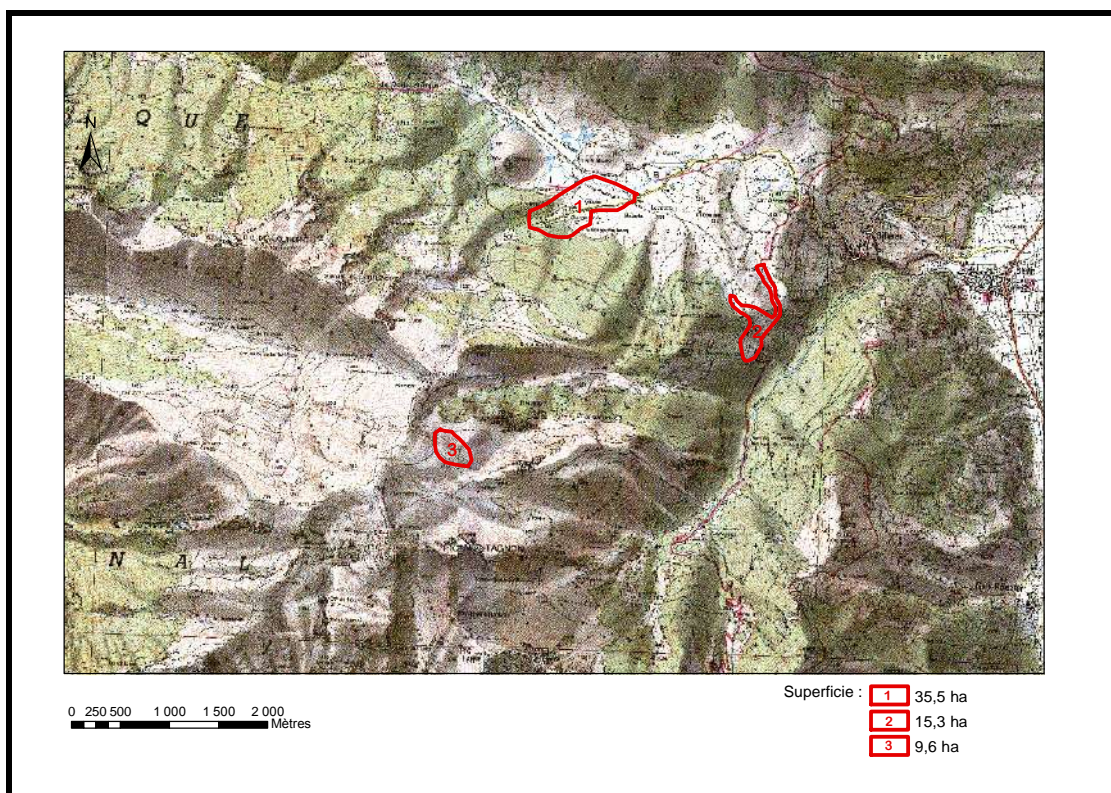


En un mois de prospection, environ 64 hectares de l'estive d'Anéou qui en comprend 1256, ont été parcourus permettant d'identifier 31 entités et 107 structures archéologiques.



Carte réalisée par Mélanie Le-Couédic

Quant au Benou, approximativement 60 hectares ont été examinés, permettant de dénombrer 17 structures appartenant à 11 entités archéologiques.



Carte réalisée par Mélanie Le-Couédic



## CHAPITRE N° 1 : ANEOU

### § Localisation d'Anéou :

L'estive d'Anéou se trouve au sud de la vallée d'Ossau, entre la frontière hispano-française et les pentes sud du pic du Midi d'Ossau.

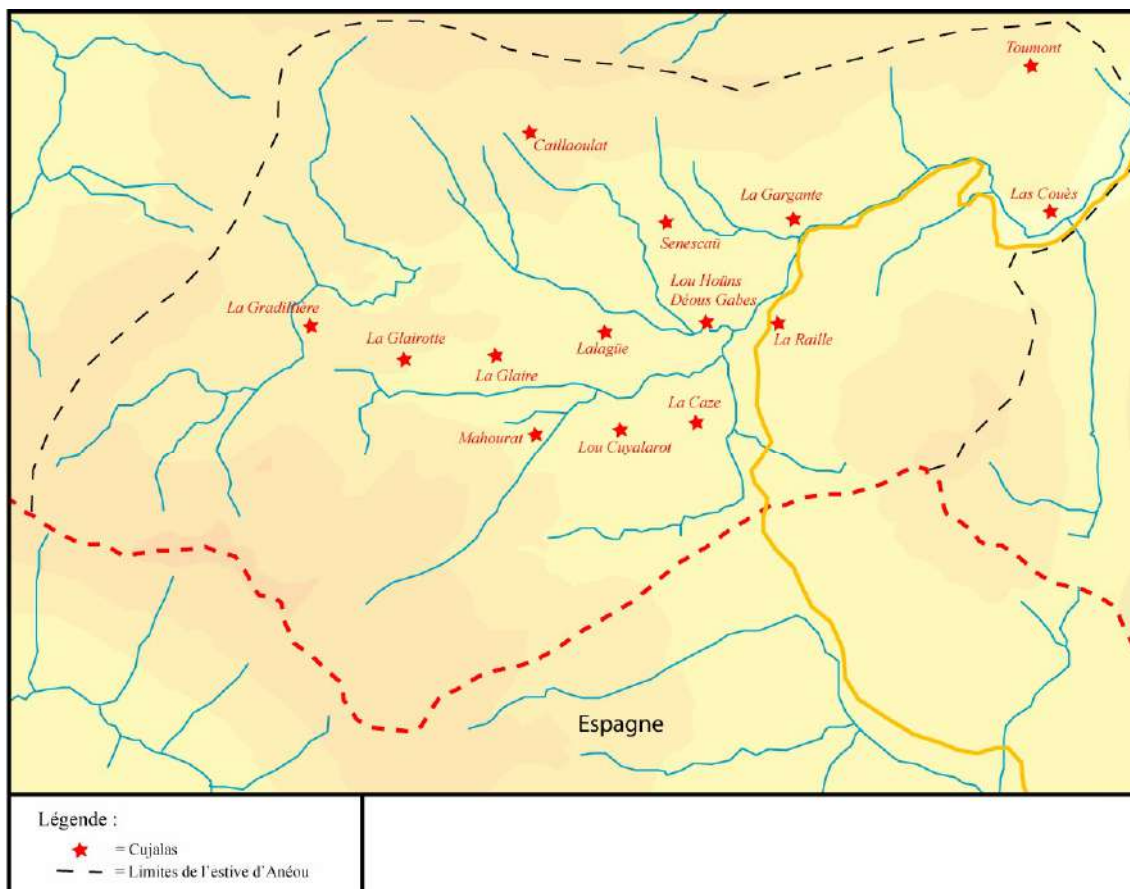


Elle fait partie du domaine de la montagne dite générale. Elle est gérée par le Syndicat du Haut-Ossau. La montagne d'Anéou contient 14 cujalas<sup>1</sup> : Las Couès, La Gargante, Tourmont, Le Raille, Hoüns deüs Gabes, Loü Senescaü, Caillaoulat, La Lagüe, La Caze, Maoühourat, La Glaire, La Glairotte, La Gradillière et Lou Cuyalarot.<sup>2</sup>

Si l'on se base sur la répartition des cujalas donnée par Jean-Pierre Dugène dans son ouvrage « *Ossau pastoral* », réalisé d'après une expertise et une délimitation des estives entreprises en 1861, les prospections se sont déroulées sur les quartiers de La Gradillière, La Glairotte, La Glère et Maoühourat.

<sup>1</sup> Cujalas : Unité pastorale comprenant un territoire de pâture sur lequel se trouve une ou plusieurs cabanes de berger.

<sup>2</sup> Jean-Pierre Dugène, *Ossau pastoral*, Edition Cairn, 2002, p.25-26



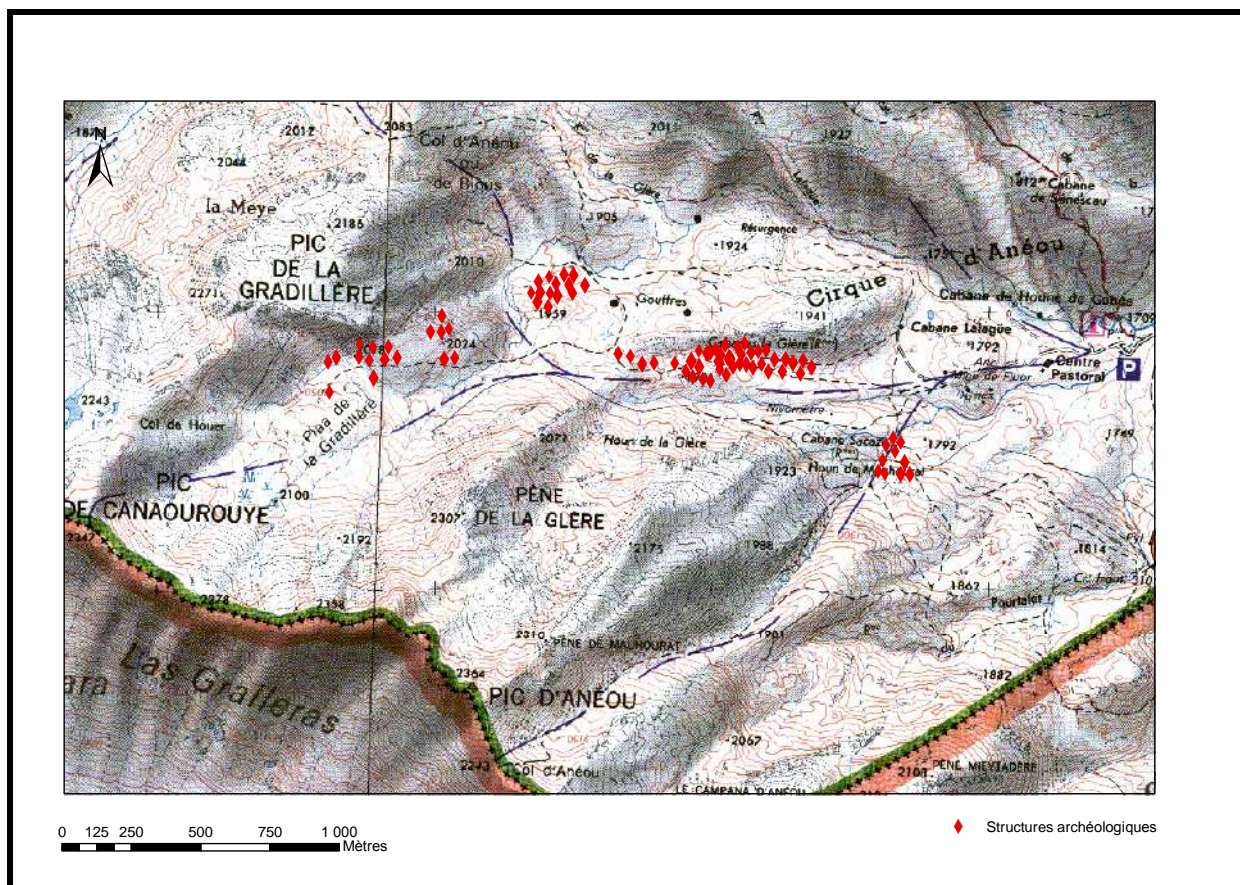
Carte réalisée d'après : Jean-Pierre Dugène, *Ossau pastoral*, édition Carin, Pau, 2002

### § Quelques chiffres...

C'est entre 1700 mètres d'altitude et 2000 mètres d'altitude que nos pas nous ont porté. Entre combes et replats, cols et versants, environ 64 hectares d'estive ont été prospectés à Anéou, ce qui représente 5% de la superficie totale de ce pâturage (1256 hectares). Cette recherche a permis de localiser et d'inventorier 31 entités et 107 structures archéologiques.

Sur les 31 entités archéologiques, 5 ne comprennent d'une seule structure. 83 % de ces entités sont donc constituées de plusieurs constructions. Association de divers édifices, superposition d'édifices témoignant d'une occupation longue des sites sont donc documentées.

Parmi ces 107 structures, 70 ont pu être identifiées et caractérisées (soit 61 % du total de sites archéologiques inventoriés) dont 27 cabanes, 39 enclos 1 couloir de traite et 3 abris (dont 2 sous roche).



Carte réalisée par Mélanie Le-Couédic

Ces structures ne doivent pas être réduites à de simples points sur une carte, car elles donnent du volume à cette montagne. Cabanes, enclos, couloir de traite, abri sous roche permettent aussi d'approcher une géographie de l'occupation de ce territoire, d'en délimiter les contours, non pas géographiques, mais aussi et surtout techniques et fonctionnels. Ce qu'elles dévoilent, ce sont donc des modes de gestion d'un territoire, des types d'exploitation des ressources montagnardes et aussi les structurations sociales de la vallée d'Ossau.

| N° de str. | N° de l'Entité | Estive | Lieu-dit   | Coordonnées Lambert * |          | Interprétation (Hypothèse) | Superficie en m <sup>2</sup> | Dimensions ext. |       | Principe d'édification | Etat de conservation | Relation entre str. |
|------------|----------------|--------|------------|-----------------------|----------|----------------------------|------------------------------|-----------------|-------|------------------------|----------------------|---------------------|
|            |                |        |            | X                     | Y        |                            |                              | Long.           | Larg. |                        |                      |                     |
| 1          | E1             | Anéou  | Gradillère | 371,625               | 3060,720 | Cabane                     | 27                           | 6,40            | 4,20  |                        | Arasé                | Isolé               |
| 2          | E2             | Anéou  | Gradillère | 371,650               | 3060,850 | Cabane                     | 16                           | 3,50            | 4,50  | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 3         |
| 3          | E2             | Anéou  | Gradillère | 371,650               | 3060,850 | Indéterminée               | 7                            | 2,80            | 2,50  | Contre rocher          | Arasé                | Accolée à 2         |
| 4          | E3             | Anéou  | Gradillère | 371,780               | 3060,885 | Cabane                     | 49                           | 9,10            | 5,40  |                        | Arasé                | Accolée à 5         |
| 5          | E3             | Anéou  | Gradillère | 371,780               | 3060,885 | Enclos                     | 60                           | 8,50            | 7,00  |                        | Arasé                | Accolée à 6 et 7    |
| 6          | E3             | Anéou  | Gradillère | 371,780               | 3060,885 | Indéterminée               | 55                           | 9,40            | 5,90  |                        | Arasé                | Accolée à 5         |
| 7          | E3             | Anéou  | Gradillère | 371,780               | 3060,885 | Indéterminée               | 12                           | 4,00            | 3,00  |                        | Arasé                | Accolée à 5         |



|    |     |       |                      |         |          |                   |     |       |      |               |           |                            |
|----|-----|-------|----------------------|---------|----------|-------------------|-----|-------|------|---------------|-----------|----------------------------|
| 8  | E3  | Anéou | Gradillère           | 371,780 | 3060,885 | Cabane            | 39  | 8,20  | 4,70 |               | Arasé     | Isolé                      |
| 9  | E3  | Anéou | Gradillère           | 371,780 | 3060,885 | Cabane            | 21  | 5,00  | 4,20 | Contre rocher | Arasé     | Isolé                      |
| 10 | E4  | Anéou | Gradillère           | 371,785 | 3060,780 | Indéterminée      | 110 | 11,30 | 9,70 | Sur butte     | Arasé     | Isolé                      |
| 11 | E5  | Anéou | Gradillère           | 372,010 | 3060,960 | Cabane            | 30  | 5,70  | 5,20 |               | Arasé     | Accolée à 12, 15 et 16     |
| 12 | E5  | Anéou | Gradillère           | 372,010 | 3060,960 | Cabane            | 24  | 5,80  | 4,20 |               | Arasé     | Accolée à 11, 13, 15 et 16 |
| 13 | E5  | Anéou | Gradillère           | 372,010 | 3060,960 | Cabane            | 20  | 4,60  | 4,40 |               | Arasé     | Accolée à 12               |
| 14 | E5  | Anéou | Gradillère           | 372,010 | 3060,960 | Cabane            | 35  | 7,00  | 5,00 |               | Arasé     | Isolé                      |
| 15 | E5  | Anéou | Gradillère           | 372,010 | 3060,960 | Indéterminée      | 6   | 3,00  | 2,00 |               | Arasé     | Accolée à 11 et 12         |
| 16 | E5  | Anéou | Gradillère           | 372,010 | 3060,960 | Indéterminée      | 9   | 3,20  | 2,90 |               | Arasé     | Accolée à 11 et 12         |
| 17 | E6  | Anéou | Houn de de Mauhourat | 373,615 | 3060,425 | Indéterminée      | 12  | 7,50  | 1,60 | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 18 | E6  | Anéou | Houn de de Mauhourat | 373,615 | 3060,425 | Enclos            | 57  | 10,00 | 5,70 | Contre rocher | Arasé     | Accolée à 19               |
| 19 | E6  | Anéou | Houn de de Mauhourat | 373,615 | 3060,425 | Indéterminée      | 48  | 10,10 | 4,80 |               | Arasé     | Accolée à 18               |
| 20 | E6  | Anéou | Houn de de Mauhourat | 373,615 | 3060,425 | Indéterminée      | 75  | 9,50  | 7,90 | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 21 | E7  | Anéou | Cabane Sacaze        | 373,660 | 3060,525 | Cabane            | 27  | 5,80  | 4,70 |               | Elévation | Accolée à 22               |
| 22 | E7  | Anéou | Cabane Sacaze        | 373,660 | 3060,525 | Indéterminée      | 54  | 9,00  | 6,00 |               | Elévation | Accolée à 21 et 23         |
| 23 | E7  | Anéou | Cabane Sacaze        | 373,660 | 3060,525 | Indéterminée      | 25  | 5,50  | 4,50 |               | Elévation | Accolée à 22               |
| 24 | E8  | Anéou | Houn de de Mauhourat | 373,650 | 3060,450 | Indéterminée      | 65  | 13,00 | 5,00 |               | Arasé     | Accolée à 25               |
| 25 | E8  | Anéou | Houn de de Mauhourat | 373,650 | 3060,450 | Indéterminée      | 30  | 8,50  | 3,50 |               | Arasé     | Accolée à 24               |
| 26 | E9  | Anéou | Houn de de Mauhourat | 373,700 | 3060,460 | Enclos            | 26  | 7,30  | 3,50 | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 32 | E14 | Anéou | Houn de la glère     | 372,692 | 3060,856 | Cabane            | 43  | 6,90  | 6,30 |               | Arasé     | Accolée à 33               |
| 33 | E14 | Anéou | Houn de la glère     | 372,692 | 3060,856 | Indéterminée      | 11  | 3,40  | 3,20 | Contre rocher | Arasé     | Accolée à 32               |
| 34 | E15 | Anéou | Houn de la glère     | 372,770 | 3060,821 | Enclos            | 120 | 13,30 | 9,00 | Contre rocher | Arasé     | Accolée à 35               |
| 35 | E15 | Anéou | Houn de la glère     | 372,770 | 3060,821 | Indéterminée      | 20  | 5,00  | 4,00 | Contre rocher | Arasé     | Accolée à 34               |
| 36 | E16 | Anéou | Houn de la glère     | 372,871 | 3060,830 | Enclos            | 83  | 9,30  | 8,90 | Contre rocher | Elévation |                            |
| 37 | E18 | Anéou | Cabane la Glère      | 372,945 | 3060,801 | Enclos            | 70  | 12,20 | 5,70 | Contre rocher | Elévation |                            |
| 38 | E18 | Anéou | Cabane la Glère      | 372,945 | 3060,801 | Indéterminée      | 21  | 5,70  | 3,60 | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 39 | E19 | Anéou | Cabane la Glère      | 372,913 | 3060,796 | Enclos            | 42  | 7,00  | 6,00 | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 40 | E20 | Anéou | Cabane la Glère      | 372,971 | 3060,768 | Cabane            | 22  | 5,20  | 4,20 | Contre rocher | Arasé     | Accolée à 41               |
| 41 | E20 | Anéou | Cabane la Glère      | 372,971 | 3060,768 | Indéterminée      | 12  | 6,00  | 2,00 | Contre rocher | Arasé     | Accolée à 40               |
| 42 | E20 | Anéou | Cabane la Glère      | 372,971 | 3060,768 | Couloir de traite | 48  | 12,00 | 4,00 | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 43 | E21 | Anéou | Cabane la Glère      | 372,999 | 3060,861 | Cabane            | 18  | 5,50  | 3,30 |               | Elévation |                            |

|    |     |       |                 |         |          |              |     |       |       |               |           |                            |
|----|-----|-------|-----------------|---------|----------|--------------|-----|-------|-------|---------------|-----------|----------------------------|
| 44 | E21 | Anéou | Cabane la Glère | 372,999 | 3060,861 | Enclos       | 47  | 8,50  | 5,50  |               | Arasé     | Accolée à 45 et 48         |
| 45 | E21 | Anéou | Cabane la Glère | 372,999 | 3060,861 | Enclos       | 76  | 14,10 | 5,40  |               | Elévation | Accolée à 44, 48 et 47     |
| 46 | E21 | Anéou | Cabane la Glère | 372,999 | 3060,861 | Indéterminée | 4   | 3,20  | 1,40  |               | Arasé     | Accolée à 43 et 44         |
| 47 | E21 | Anéou | Cabane la Glère | 372,999 | 3060,861 | Indéterminée | 25  | 5,70  | 4,30  |               | Arasé     | Accolée à 45 et 48         |
| 48 | E21 | Anéou | Cabane la Glère | 372,999 | 3060,861 | Indéterminée | 45  | 7,50  | 6,00  |               | Arasé     | Accolée à 45, 44, 43 et 48 |
| 61 | E28 | Anéou | Cabane la Glère | 373,118 | 3060,925 | Cabane       | 37  | 6,90  | 5,40  |               | Elévation |                            |
| 62 | E28 | Anéou | Cabane la Glère | 373,118 | 3060,925 | Enclos       | 120 | 12,00 | 10,00 |               | Arasé     |                            |
| 63 | E28 | Anéou | Cabane la Glère | 373,118 | 3060,925 | Indéterminée | 24  | 6,00  | 4,00  |               | Arasé     |                            |
| 64 | E29 | Anéou | Cabane la Glère | 373,035 | 3060,826 | Enclos       | 17  | 5,10  | 3,40  |               | Arasé     |                            |
| 65 | E29 | Anéou | Cabane la Glère | 373,035 | 3060,826 | Enclos       | 0   | 8,60  |       |               | Arasé     |                            |
| 66 | E29 | Anéou | Cabane la Glère | 373,035 | 3060,826 | Indéterminée | 0   | 6,50  |       |               | Elévation |                            |
| 67 | E30 | Anéou | Cabane la Glère | 373,053 | 3060,893 | Enclos       | 84  | 14,50 | 5,80  | Contre rocher | Elévation |                            |
| 68 | E30 | Anéou | Cabane la Glère | 373,053 | 3060,893 | Enclos       | 42  | 7,00  | 6,00  | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 69 | E30 | Anéou | Cabane la Glère | 373,053 | 3060,893 | Indéterminée | 90  | 10,00 | 9,00  | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 70 | E30 | Anéou | Cabane la Glère | 373,053 | 3060,893 | Indéterminée | 16  | 4,00  | 4,00  | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 71 | E30 | Anéou | Cabane la Glère | 373,053 | 3060,893 | Indéterminée | 48  | 12,00 | 4,00  | Contre rocher | Arasé     |                            |
| 72 | E31 | Anéou | Cabane la Glère | 373,875 | 3060,881 | Enclos       | 45  | 7,90  | 5,70  |               | Elévation |                            |
| 73 | E31 | Anéou | Cabane la Glère | 372,056 | 3060,837 | Cabane       | 7   | 3,80  | 1,90  |               | Arasé     |                            |
| 74 | E31 | Anéou | Cabane la Glère | 372,056 | 3060,837 | Enclos       | 100 | 12,00 | 8,30  |               | Arasé     | Accolé à 74                |
| 75 | E31 | Anéou | Cabane la Glère | 372,056 | 3060,837 | Enclos       | 85  | 10,00 | 8,50  |               | Arasé     | Accolé à 73, 75 et 76      |
| 76 | E31 | Anéou | Cabane la Glère | 372,056 | 3060,837 | Indéterminée |     | 9,00  |       |               | Arasé     | Accolé à 74                |
| 77 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Enclos       | 225 | 23,00 | 9,80  |               | Arasé     | Accolé à 80                |
| 78 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Enclos       | 180 | 15,00 | 12,00 |               | Arasé     | Accolé à 79                |
| 79 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Enclos       | 122 | 13,50 | 9,00  |               | Arasé     | Accolé à 78 et 80          |
| 80 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Enclos       | 220 | 20,00 | 11,00 |               | Arasé     | Accolé à 77 et 79          |
| 81 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Indéterminée | 100 | 10,00 | 10,00 |               | Arasé     | Accolé à 82 et 83          |
| 82 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Cabane       | 44  | 7,50  | 5,90  |               | Arasé     | Accolé à 81, 83, 84 et 85  |
| 83 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Cabane       | 24  | 5,00  | 4,80  |               | Arasé     | Accolé à 81, 82 et 84      |
| 84 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Cabane       | 9   | 4,00  | 2,20  |               | Arasé     | Accolé a 82, 83 et 85      |
| 85 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Cabane       | 13  | 4,00  | 3,20  |               | Arasé     | Accolé a 82 et 84          |
| 86 | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Cabane       | 26  | 6,20  | 4,20  |               | Arasé     | Accolé a 87                |

|     |     |       |                 |         |          |              |     |       |       |  |               |           |                          |
|-----|-----|-------|-----------------|---------|----------|--------------|-----|-------|-------|--|---------------|-----------|--------------------------|
| 87  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Cabane       | 15  | 4,80  | 3,20  |  |               | Arasé     | Accolé a 86              |
| 88  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Indéterminée | 0   | 18,50 |       |  |               | Arasé     | Accolé a 87              |
| 89  | E32 | Anéou | Cabane la Glère | 373,070 | 3060,843 | Indéterminée | 0   | 10,00 |       |  |               | Arasé     |                          |
| 90  | E33 | Anéou | Cabane la Glère | 373,149 | 3060,862 | Indéterminée | 27  | 9,00  | 3,00  |  |               | Arasé     |                          |
| 91  | E33 | Anéou | Cabane la Glère | 373,149 | 3060,862 | Abri         | 6   | 2,80  | 2,00  |  |               | Elévation | Inclus dans 90           |
| 92  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | 373,173 | 3060,864 | Enclos       | 59  | 11,00 | 5,40  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé a 93, 96 et 98    |
| 93  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | 373,173 | 3060,864 | Enclos       | 125 | 12,00 | 10,40 |  | Contre rocher | Elévation | Accolé a 92, 94 et 95    |
| 94  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | 373,173 | 3060,864 | Enclos       | 96  | 10,40 | 9,20  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé a 93, 95 et 97    |
| 95  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | 373,173 | 3060,864 | Enclos       | 68  | 11,40 | 6,00  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé a 93 et 94        |
| 96  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | 373,173 | 3060,864 | Abri         | 3   | 2,20  | 1,40  |  | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 92              |
| 97  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | 373,173 | 3060,864 | Cabane       | 27  | 5,60  | 4,80  |  | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 94              |
| 98  | E34 | Anéou | Cabane la Glère | 373,173 | 3060,864 | Indéterminée | 90  | 15,00 | 6,00  |  | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 92 et 96        |
| 99  | E35 | Anéou | Cabane la Glère | 373,227 | 3060,840 | Enclos       | 40  | 8,10  | 4,90  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 100             |
| 100 | E35 | Anéou | Cabane la Glère | 373,227 | 3060,840 | Cabane       | 8   | 3,00  | 2,60  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 99              |
| 101 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | 373,277 | 3060,828 | Cabane       | 17  | 4,20  | 4,00  |  | Contre rocher | Elévation |                          |
| 102 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | 373,277 | 3060,828 | Enclos       | 36  | 8,20  | 4,40  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 104             |
| 103 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | 373,277 | 3060,828 | Enclos       | 62  | 9,00  | 6,90  |  |               | Elévation | Accolé à 105             |
| 104 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | 373,277 | 3060,828 | Indéterminée | 23  | 5,80  | 4,00  |  | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 102             |
| 105 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | 373,277 | 3060,828 | Cabane       | 6   | 3,00  | 2,00  |  |               | Arasé     | Accolé à 103 et 106      |
| 106 | E36 | Anéou | Cabane la Glère | 373,277 | 3060,828 | Enclos       | 44  | 8,40  | 5,20  |  |               | Arasé     | Accolé à 105             |
| 113 | E38 | Anéou | Sans nom        | 372,504 | 3061,085 | Enclos       | 68  | 13,50 | 5,00  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 114 et 115      |
| 114 | E38 | Anéou | Sans nom        | 372,504 | 3061,085 | Indéterminée | 14  | 5,50  | 2,50  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 113             |
| 115 | E38 | Anéou | Sans nom        | 372,504 | 3061,085 | Enclos       | 32  | 7,00  | 4,50  |  |               | Arasé     | Accolé à 114             |
| 116 | E39 | Anéou | Sans nom        | 372,481 | 3061,109 | Cabane       | 22  | 5,50  | 4,00  |  | Isolée        | Elévation |                          |
| 117 | E39 | Anéou | Sans nom        | 372,481 | 3061,109 | Enclos       | 33  | 9,50  | 3,50  |  | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 118             |
| 118 | E39 | Anéou | Sans nom        | 372,481 | 3061,109 | Indéterminée | 5   | 2,50  | 2,00  |  | Contre rocher | Arasé     | Accolé à 117             |
| 119 | E40 | Anéou | Sans nom        | 372,424 | 3061,084 | Indéterminée | 48  | 16,00 | 3,00  |  | Contre rocher | Elévation |                          |
| 120 | E41 | Anéou | Sans nom        | 372,406 | 3061,091 | Enclos       | 50  | 10,00 | 5,00  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 121             |
| 121 | E41 | Anéou | Sans nom        | 372,406 | 3061,091 | Cabane       | 11  | 4,50  | 2,50  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 120             |
| 122 | E41 | Anéou | Sans nom        | 372,406 | 3061,091 | Enclos       | 25  | 5,00  | 5,00  |  | Isolée        | Arasé     | Accolé à 124 et 123      |
| 123 | E41 | Anéou | Sans nom        | 372,406 | 3061,091 | Enclos       | 30  | 5,50  | 5,50  |  | Isolée        | Arasé     | Accolé à 122 et 124      |
| 124 | E41 | Anéou | Sans nom        | 372,406 | 3061,091 | Indéterminée | 11  | 7,00  | 1,50  |  | Isolée        | Arasé     | Accolé à 121, 122 et 123 |
| 125 | E42 | Anéou | Sans nom        | 372,384 | 3061,079 | Enclos       | 74  | 8,60  | 8,60  |  | Contre rocher | Elévation | Accolé à 126, 127 et 128 |

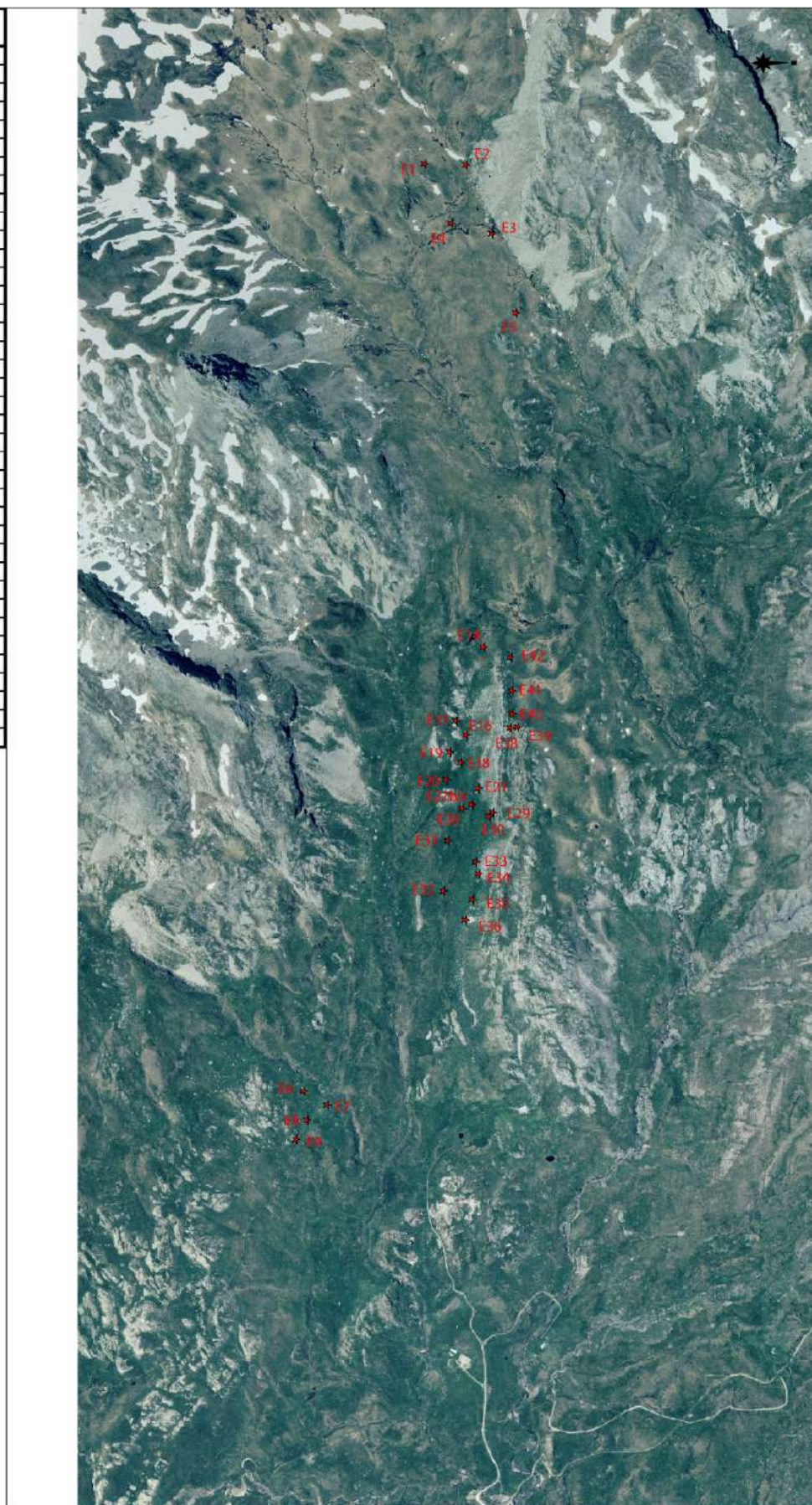


|     |     |       |          |         |          |              |    |       |      |               |           |              |
|-----|-----|-------|----------|---------|----------|--------------|----|-------|------|---------------|-----------|--------------|
| 126 | E42 | Anéou | Sans nom | 372,384 | 3061,079 | Enclos       | 18 | 6,00  | 3,00 |               | Arasé     | Accolé à 125 |
| 127 | E42 | Anéou | Sans nom | 372,384 | 3061,079 | Indéterminée | 3  | 2,40  | 1,20 |               | Arasé     | Accolé à 125 |
| 128 | E42 | Anéou | Sans nom | 372,384 | 3061,079 | Enclos       | 62 | 14,00 | 4,40 |               | Arasé     | Accolé à 125 |
| 129 | E42 | Anéou | Sans nom | 372,384 | 3061,079 | Abri         | 4  | 3,20  | 1,40 | Sous-rocher   | Elévation |              |
| 130 | E42 | Anéou | Sans nom | 372,384 | 3061,079 | Enclos       | 63 | 9,00  | 7,00 | Contre rocher | Elévation |              |

\* : Les coordonnées lamber ont été relevées au GPS. L'importance de la couverture nuageuse présente tout au long de la période de prospection pédestre a pu provoquer certains décalages. La correction de ces coordonnées à partir de a BD Ortho via un SIG est en cours de réalisation. Ces rectifications, si besoin est, feront l'objet d'un erratum.

### Localisation des « Entités » et des structures archéologiques inventoriées à Anéou

| N° de<br>sit. | N° E | N° de<br>sit. | N° E | N° de<br>sit. | N° E |
|---------------|------|---------------|------|---------------|------|
| 1             | E1   | 47            | E21  | 93            | E34  |
| 2             | E2   | 48            | E21  | 94            | E34  |
| 3             | E2   | 49            | E22  | 95            | E34  |
| 4             | E3   | 50            | E23  | 96            | E34  |
| 5             | E3   | 51            | E23  | 97            | E34  |
| 6             | E3   | 52            | E24  | 98            | E34  |
| 7             | E3   | 53            | E24  | 99            | E35  |
| 8             | E3   | 54            | E24  | 100           | E35  |
| 9             | E3   | 55            | E25  | 101           | E36  |
| 10            | E4   | 56            | E26  | 102           | E36  |
| 11            | E5   | 57            | E26  | 103           | E36  |
| 12            | E5   | 58            | E26  | 104           | E36  |
| 13            | E5   | 59            | E26  | 105           | E36  |
| 14            | E5   | 60            | E27  | 106           | E36  |
| 15            | E5   | 61            | E28  | 107           | E37  |
| 16            | E5   | 62            | E28  | 108           | E37  |
| 17            | E6   | 63            | E28  | 109           | E37  |
| 18            | E6   | 64            | E29  | 110           | E37  |
| 19            | E6   | 65            | E29  | 111           | E37  |
| 20            | E6   | 66            | E29  | 112           | E37  |
| 21            | E7   | 67            | E30  | 113           | E38  |
| 22            | E7   | 68            | E30  | 114           | E38  |
| 23            | E7   | 69            | E30  | 115           | E38  |
| 24            | E8   | 70            | E30  | 116           | E39  |
| 25            | E8   | 71            | E30  | 117           | E39  |
| 26            | E9   | 72            | E31  | 118           | E39  |
| 27            | E10  | 73            | E31  | 119           | E40  |
| 28            | E11  | 74            | E31  | 120           | E41  |
| 29            | E11  | 75            | E31  | 121           | E41  |
| 30            | E12  | 76            | E31  | 122           | E41  |
| 31            | E13  | 77            | E32  | 123           | E41  |
| 32            | E14  | 78            | E32  | 124           | E41  |
| 33            | E14  | 79            | E32  | 125           | E42  |
| 34            | E15  | 80            | E32  | 126           | E42  |
| 35            | E15  | 81            | E32  | 127           | E42  |
| 36            | E16  | 82            | E32  | 128           | E42  |
| 37            | E18  | 83            | E32  | 129           | E42  |
| 38            | E18  | 84            | E32  | 130           | E42  |
| 39            | E19  | 85            | E32  |               |      |
| 40            | E20  | 86            | E32  |               |      |
| 41            | E20  | 87            | E32  |               |      |
| 42            | E20  | 88            | E32  |               |      |
| 43            | E21  | 89            | E32  |               |      |
| 44            | E21  | 90            | E33  |               |      |
| 45            | E21  | 91            | E33  |               |      |
| 46            | E21  | 92            | E34  |               |      |



Références cadastrales (cadastre actuel) des « Entités archéologiques » inventoriées à Anéou  
(Territoire administratif de Laruns)

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| * Gradillère               |                    |
| - E1.....                  | CL-parcelle n° 063 |
| - E2.....                  | CE-parcelle n° 150 |
| - E3.....                  | CL-parcelle n° 063 |
| - E4.....                  | CE-parcelle n° 150 |
| - E5.....                  | CE-parcelle n° 150 |
| * Cabanes Sacaze           |                    |
| - E7.....                  | CE-parcelle n° 142 |
| * Mahourat                 |                    |
| - E6.....                  | CE-parcelle n° 142 |
| - E8.....                  | CE-parcelle n° 142 |
| - E9.....                  | CE-parcelle n° 142 |
| * Cabane la Glère          |                    |
| - E18.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E19.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E20.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E21.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E27 <sup>bis</sup> ..... | CE-parcelle n° 145 |
| - E28.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E29.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E30.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E31.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E32.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E33.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E34.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E35.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E36.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| * La Glairotte             |                    |
| - E14.....                 | CE-parcelle n° 150 |
| - E15.....                 | CE-parcelle n° 150 |
| E16.....                   | CE-parcelle n° 150 |
| * Sans nom                 |                    |
| - E38.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E39.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E40.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E41.....                 | CE-parcelle n° 145 |
| - E42.....                 | CE-parcelle n° 145 |

## 2-1-1- La Gradillère

### § Informations toponymiques

Le terme « Gradillère » pourrait être un dérivé du mot « gradou » qui signifie terrasses ou gradins.<sup>3</sup> Cette définition correspond bien à la description géographique du secteur du « Plaa de la Gardillère ».

### § Informations cadastrales :

Cadastre napoléonien :

Année : 1815                      Section C, feuille 2      n° parcelle : 33

Cadastre actuel :

Année : ?                      Section : C, feuille L      n° parcelle : 62 et 63

Section : C, feuille E      n° parcelle : 150

### § Description du cujalas de La Gradillère :

Ce cujalas est situé dans la partie nord-ouest de l'estive d'Anéou. Il est circonscrit par le col d'Anéou au nord-ouest, le pic de La Gradillère à l'ouest, le pic de Canaouriouye au sud-ouest et la Pène de la Glère au sud-est.

En 1861, les experts chargés de borner les différents quartiers du Haut-Ossau décrivent le cujalas de La Gradillère, avec celui de La Glaire, comme étant l'un des meilleurs de l'estive d'Anéou.<sup>4</sup> Il est isolé des intempéries en raison de la présence de roches qui l'abritent des vents du nord. La Gradillère est même déclarée comme étant « *la parcelle la plus estimée de toute la montagne* ». Seul bémol : son éloignement des voies d'accès qui oblige les bergers qui l'occupent à cheminer plus longtemps que les autres pour se procurer « *le bois nécessaire à leur ménage* ».

### § Les sites inventoriés :

\* **E1** : Cette « Entité » comprend une seule structure. Elle est située sur un replat herbeux qui domine les pales du « Plaa de la Gradillère ».

▣ **Structure n° 1** : Il s'agit d'une structure, aménagée sur un replat herbeux, située en bordure nord du « Plaa de la Gardillère ». Elle mesure 6,40 m de long sur 4,20 m de large et n'est visible que par quelques pierres affleurantes. Cette structure a été interprétée comme étant une cabane.

<sup>3</sup> Marcellin Berot, *La vie des hommes de la montagne dans les Pyrénées racontée par la toponymie*, 1998, Milan/PNP, p. 129

<sup>4</sup> Jean-Pierre Dugène, *Ossau pastoral*, Edition Cairn, Pau, 2002, p. 25-26







Structure 1 – E 1



Structure 1 – E 1



\* **E2** : Cette « Entité » comprend deux structures (Str. 2 et 3) Ces deux édifices ont été aménagés au pied d'un rocher de calcaire (face ouest), en bordure d'un ruisseau. A environ 100 m au nord-ouest de la structure 2 se trouve une source qui se prolonge par un ruisseau (partant vers le nord). Ce ruisseau passe au nord du site E2. Toutes deux ont été interprétées comme étant des cabanes.





Str. 2 et 3 - E2

▫ **Structure n° 2** : Elle mesure 3,50 m de long sur 4,50 m de large. Elle est entièrement arasée et n'est visible que par une couronne de pierres qui forment un rectangle en pied du rocher. La lisibilité du site est perturbée en raison de l'effondrement d'une partie du rocher (dalles débitées sous l'action du gel et du dégel).



Str. 2 – E2





Str. 2 – E2

▫ **Structure n° 3** : Elle mesure 2,80 m de long sur 2,50 m de large. Elle est entièrement arasée et n'est visible que par un amas de pierre de granit, de calcaire et d'un peu de schiste.

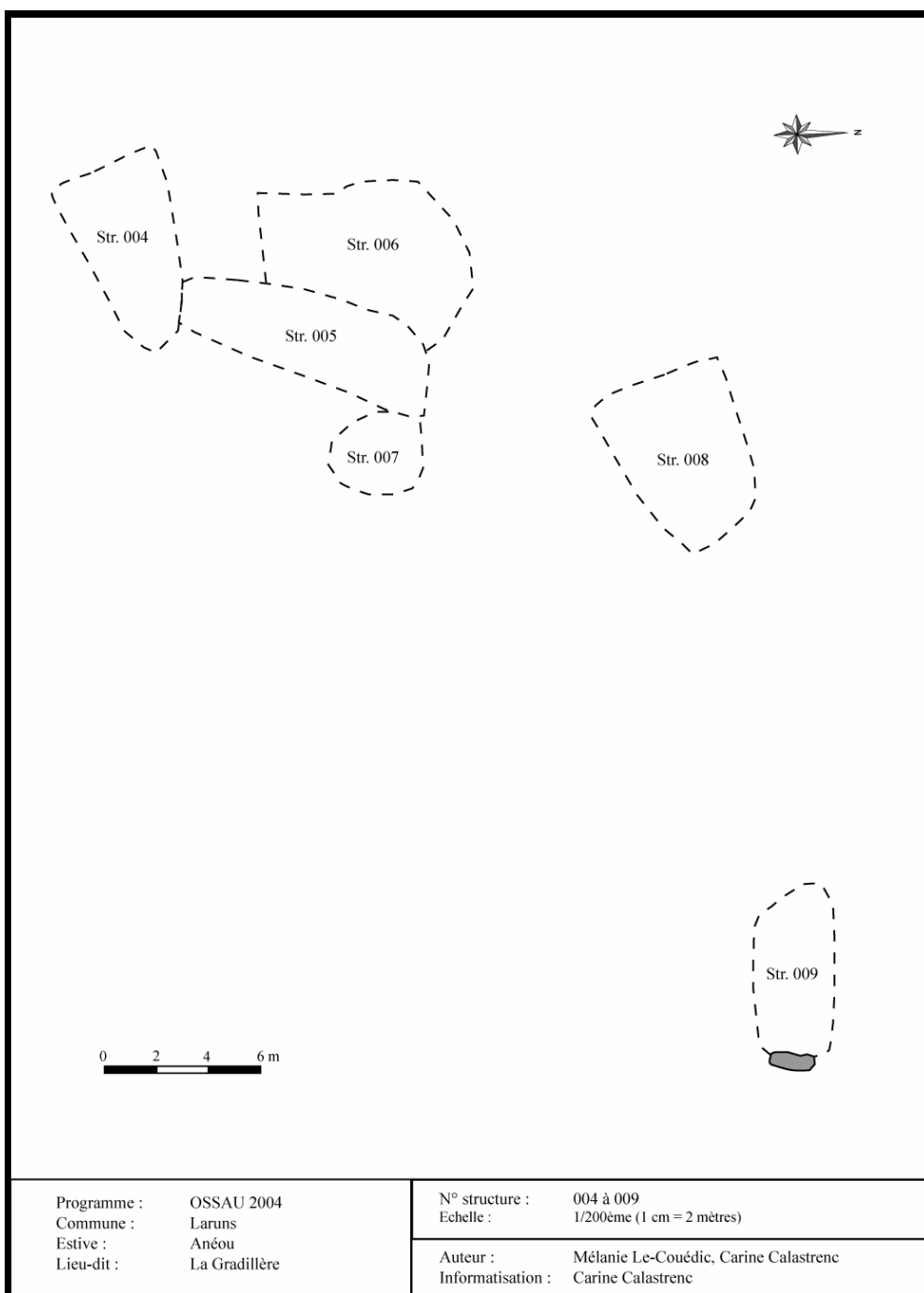


Str. 3 – E2

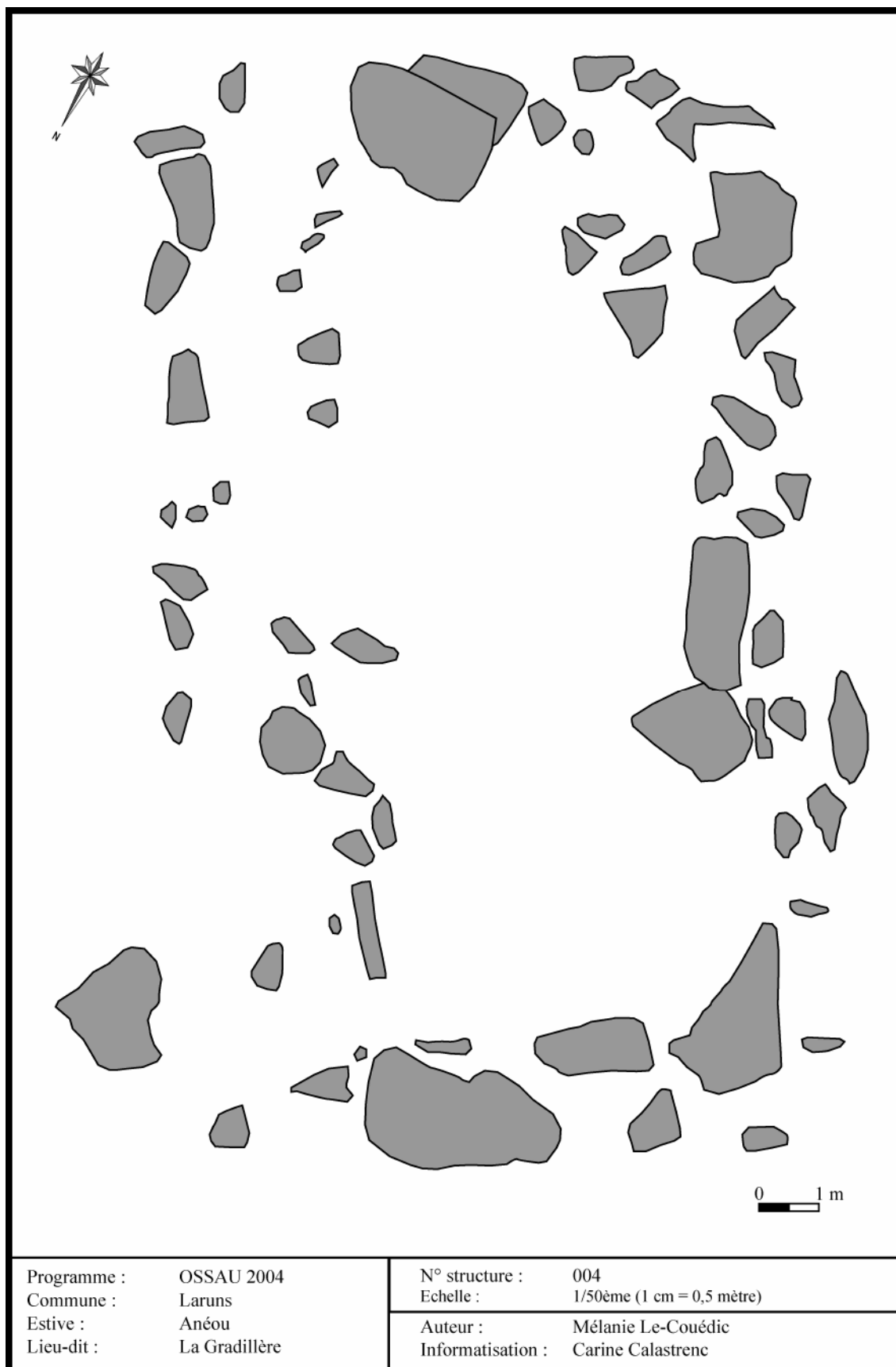


Str. 3 – E2

\* **E3** : Cette « Entité » comprend 6 structures. Ces édifices sont situés, sur un replat herbeux, au pied de la Pène de la Glère (à l'est), du pic de la Gardillère (à l'ouest) et des pales qui délimitent le « Plaa de la Gardillère » (au sud). Aucune de ces constructions n'ont pu être identifiées et caractérisées avec certitude. Les structures 4, 5, 6 et 7 sont accolées les unes aux autres. Toutefois, rien ne permet de préciser si elles fonctionnaient en même temps ou pas. Les structures 8 et 9 sont isolées. Seul indice d'une possible chronologie : l'état identique de conservation de l'ensemble de ces édifices (une légère déformation du sol).



▣ **Structure n° 4** : Elle mesure 9, 10 m de long sur 5,40 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et un alignement de pierres. Aucun accès n'est visible. Il est impossible de caractériser cette structure. Deux hypothèses peuvent toutefois être avancées : une grande cabane ou un petit enclos. Elle est accolée à la structure n° 5 par sa face est.





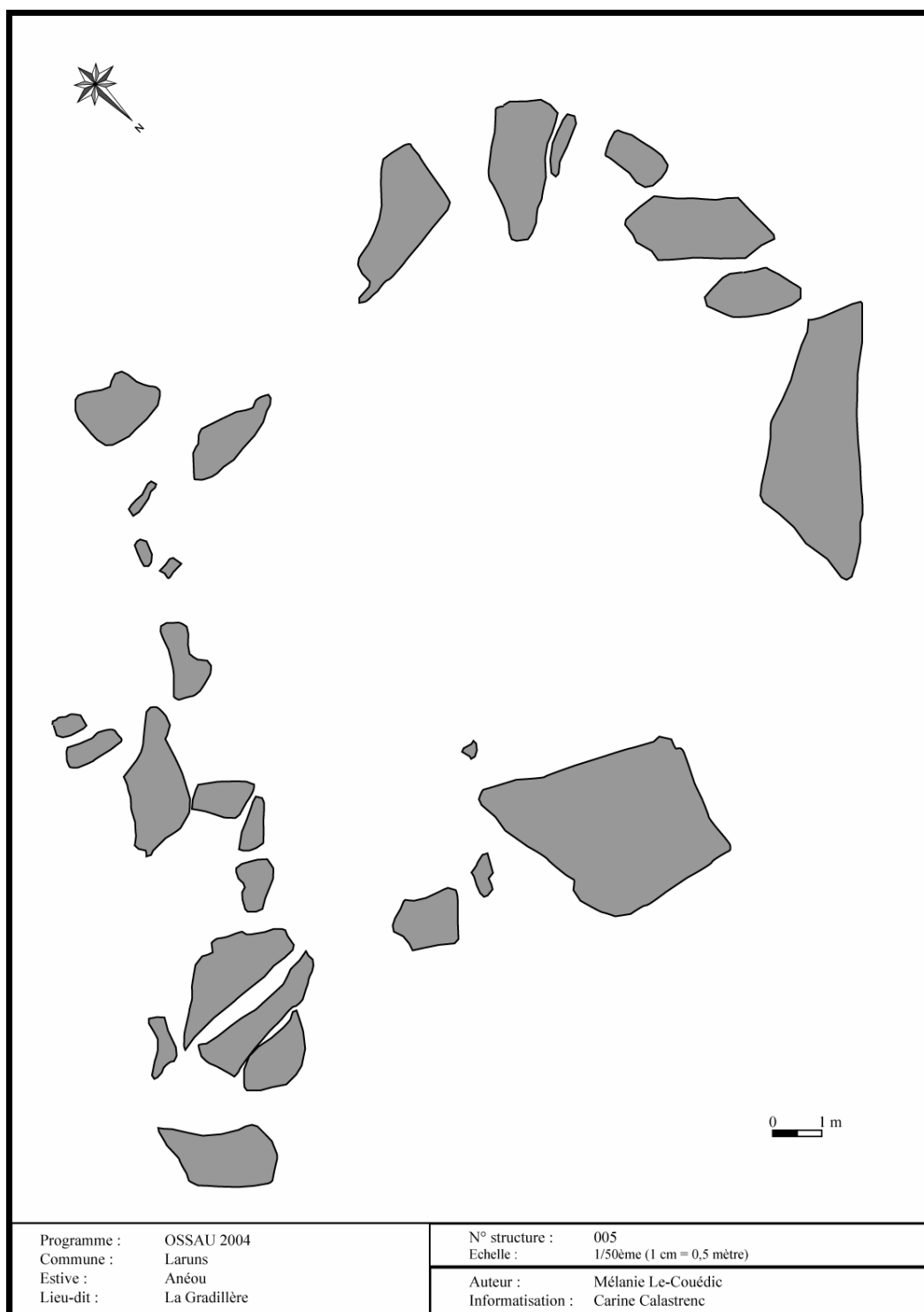


Str. 4 – E3



Str. 4 – E3

▣ **Structure n° 5** : Elle mesure 8,50 m sur 7 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et un alignement de pierres. Aucun accès n'est visible. Il est impossible de caractériser cette structure. C'est sa localisation par rapport aux autres structures qui donne une indication et qui permet d'émettre l'hypothèse que l'on se trouve en présence d'un enclos. Toutefois, il ne s'agit que d'une simple hypothèse que rien, en l'état actuel des recherches, ne permet de confirmer. Elle est accolée à la structure 4 par sa face ouest, à la structure 6 par sa face nord et à la structure 7 par sa face sud.







Str. 5 – E3

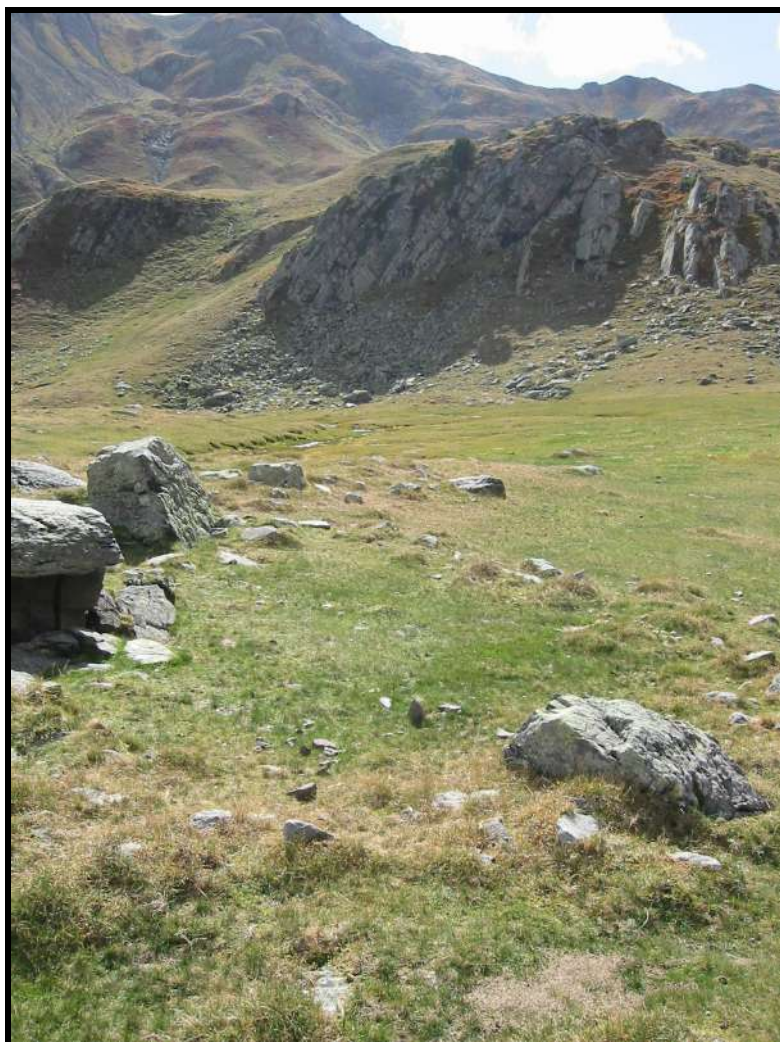


Str. 5 – E3

▣ **Structure n° 6** : Elle mesure 9,40 de long sur 5,90 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et un alignement de pierres. Aucun accès n'est visible. Elle s'appuie à l'est sur deux grosses pierres. Une pierre semi-circulaire, incluse dans sa face sud-ouest, présente des traces de taille. Il est impossible de caractériser cette structure. Deux hypothèses peuvent toutefois être avancées : une grande cabane ou un petit enclos. Elle est accolée à la structure 5 par sa face sud et est située à environ 5 m au nord de la structure n°4.





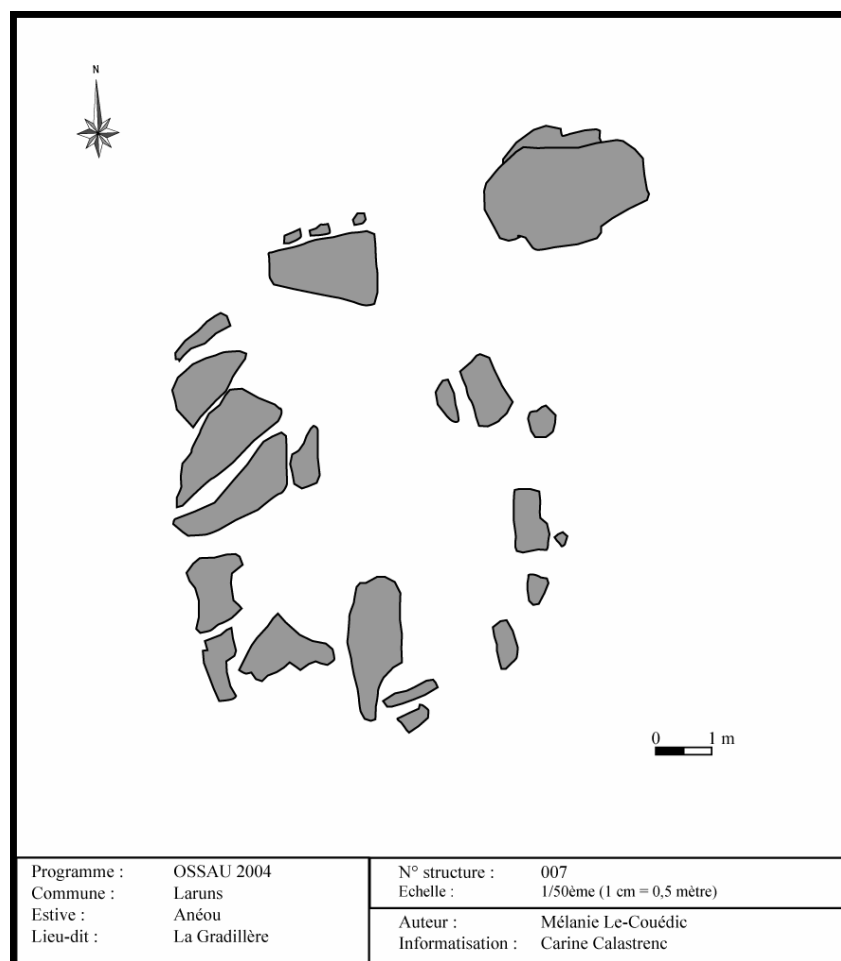


Str. 6 – E3



Détail de la str. 6 – E3 (pierre taillée ?)

▣ **Structure n° 7** : Elle mesure 4 m de long sur 3 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et un alignement de pierres. Aucun accès n'est perceptible. Il est impossible de caractériser cette structure. Elle est accolée à la structure 6 par sa face nord.

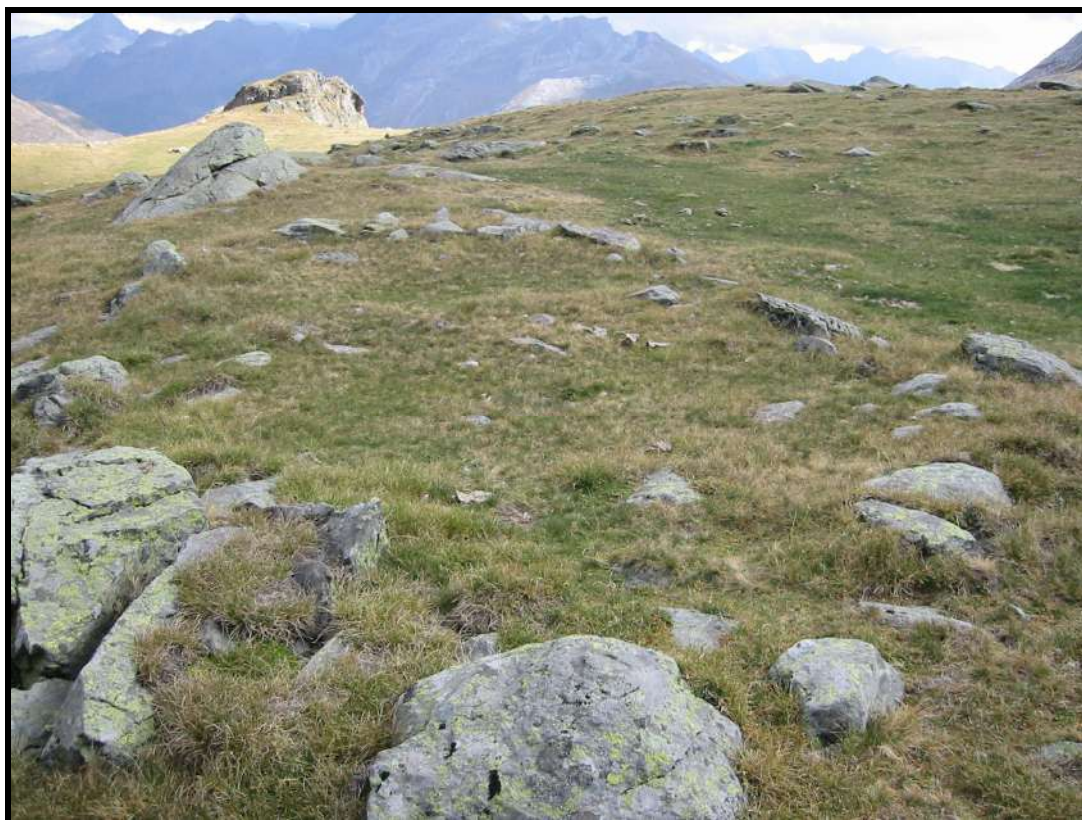


Str. 7 – E3

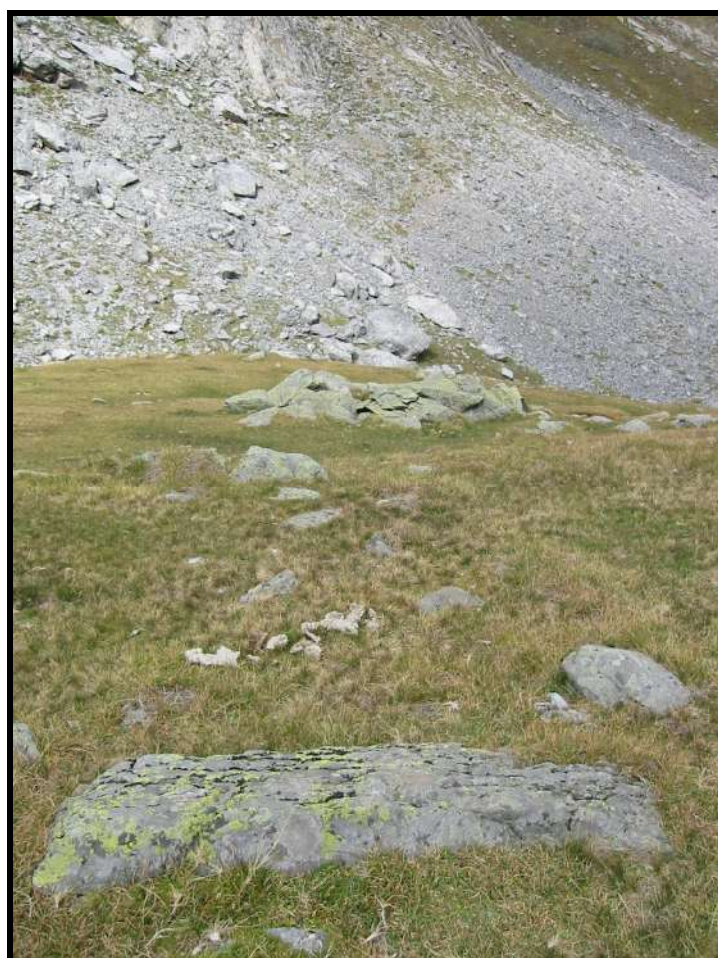


▫ **Structure n° 8** : Elle mesure 8,20 m de long sur 4,70 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et un alignement de pierres. Aucun accès n'est perceptible, même si au sud un espace « vide » semble apparaître. Son aspect ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une entrée ou d'un accès à l'intérieur de la structure. Un alignement de pierres « sépare » en deux parties cette construction, sans que l'on puisse dire s'il s'agit de deux édifices ou d'un seul. Il est impossible de caractériser cette structure. Toutefois, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une cabane peut être envisagée.



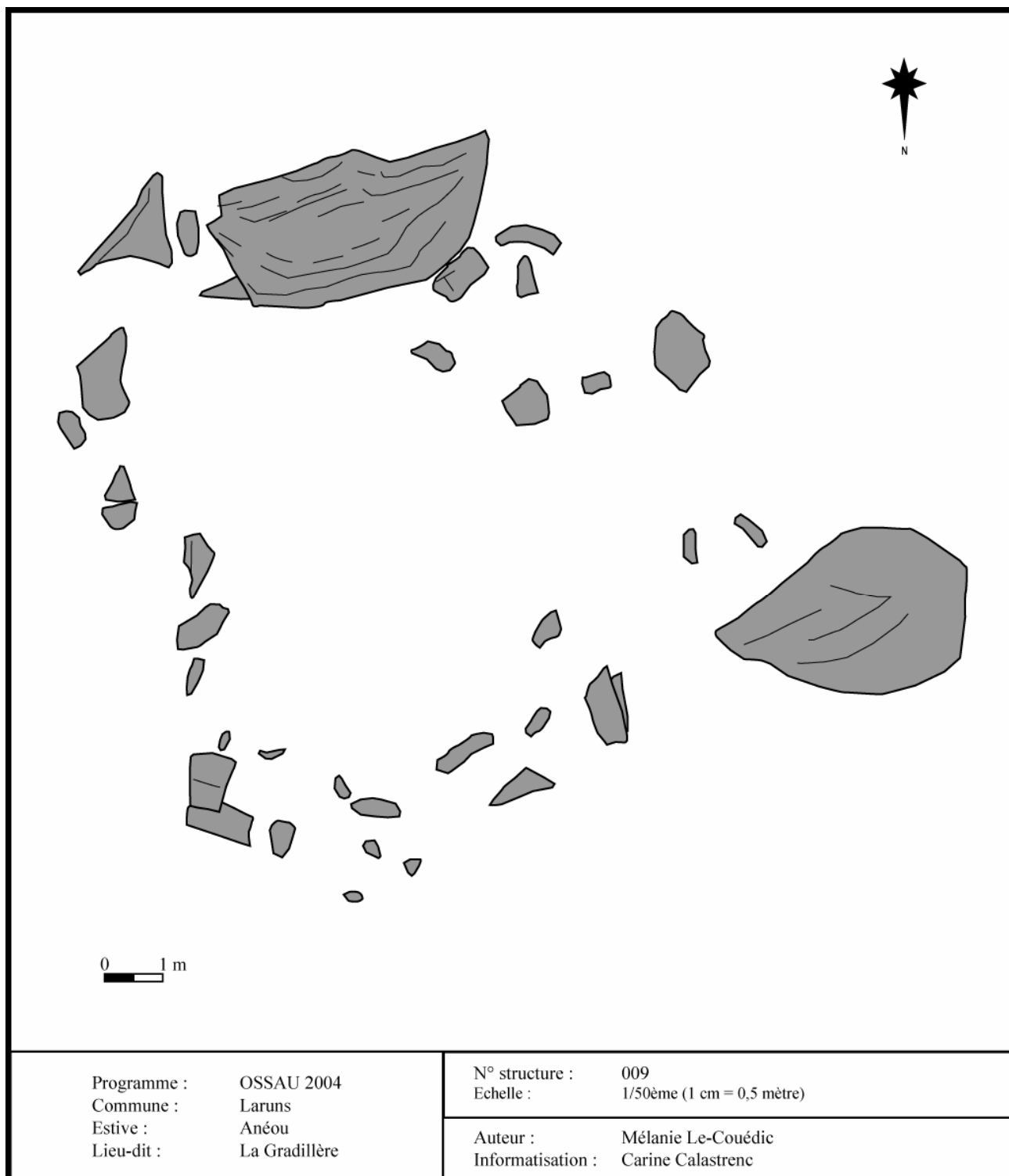


Str. 8 – E3



Str. 8 – E3 (détail de la séparation centrale ?)

▣ **Structure n° 9** : Elle mesure 5 m de long sur 4,20 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et un alignement de pierres. Aucun accès n'est perceptible. Il est impossible de caractériser cet édifice. Toutefois, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une cabane peut être envisagée.







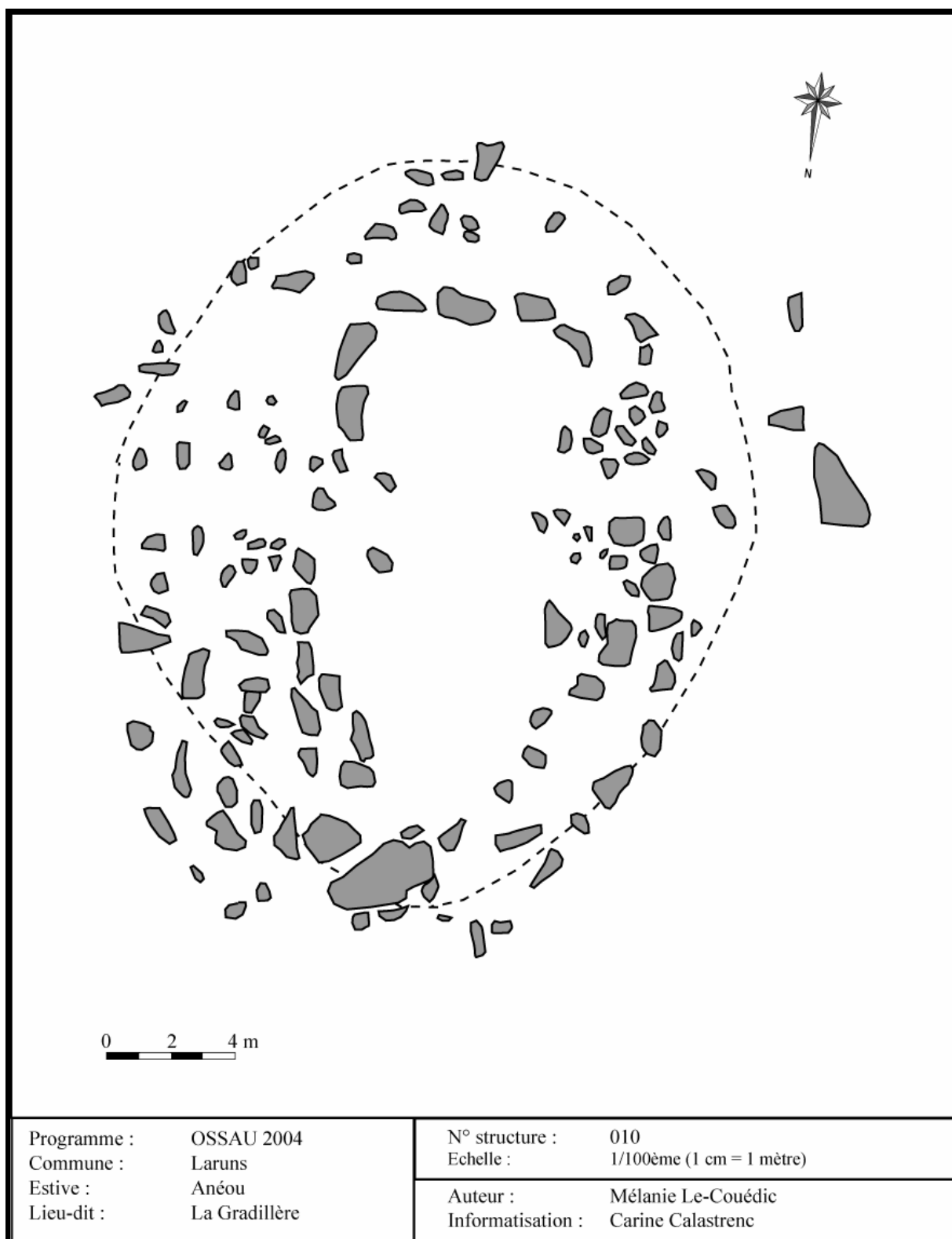
Str. 9 – E3

\* **E4** : Cette « Entité » comprend une seule structure. Elle est située sur un replat herbeux entouré de zones humides. Un ruisseau passe à environ 5 m à l'ouest. Elle se trouve à environ 120 m au sud-ouest de l'E3.

▣ **Structure n° 10** : Elle mesure 11,30 m de long sur 9,70 m de large (mesures extérieures) et 8,10 m de long sur 3,30 m de large (mesures intérieures). Il s'agit d'une structure rectangulaire installée sur une « butte » dont il est impossible de signaler si cette dernière est naturelle ou artificielle. Elle a un pendage allant vers le nord. Cette construction a été répertoriée par Geneviève Marsan et Claude Blanc en 1985.<sup>5</sup> Ils la désignent comme étant un « tumulus ». Les observations faites cette année ne nous permettent ni de confirmer, ni d'infirmer cette interprétation.

---

<sup>5</sup> Claude Blanc et Geneviève Marsan, Préhistoire et protohistoire de la haute vallée d'Ossau (canton de Laruns - PA) : 3ème partie : ensembles du cirque d'Anéou et du Val Broussette (suite), *Archéologie des Pyrénées Orientales*, t.5, 1985



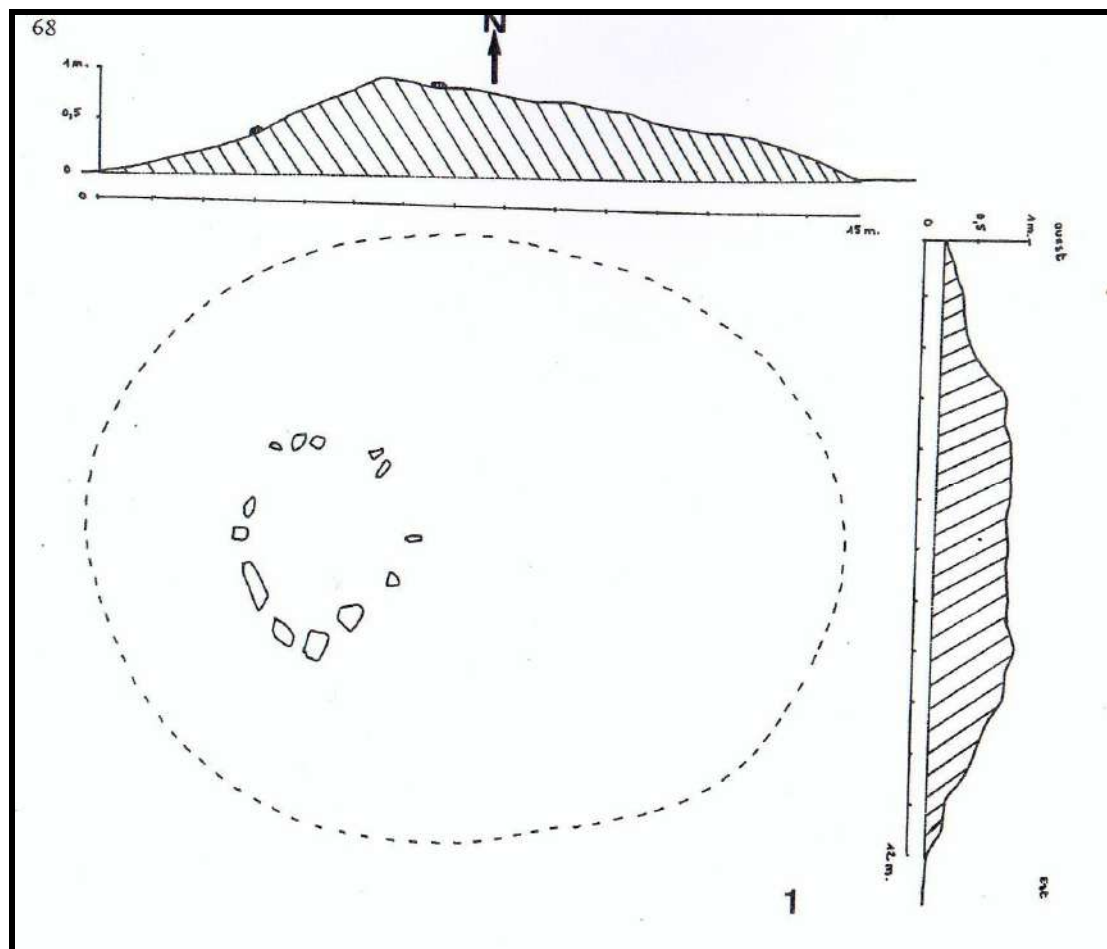




Str. 10 – E4



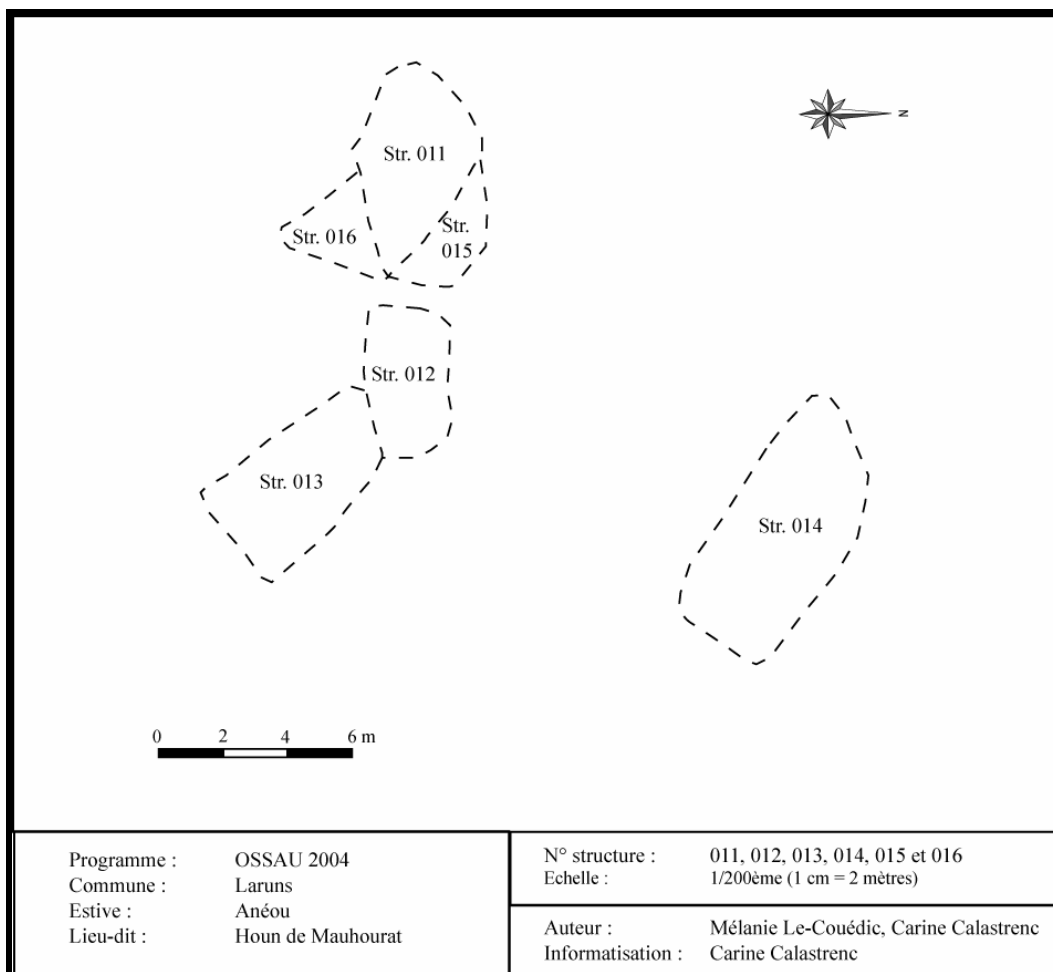
Str. 10 – E4



Dessin de Claude Blanc et Geneviève Marsan<sup>6</sup>

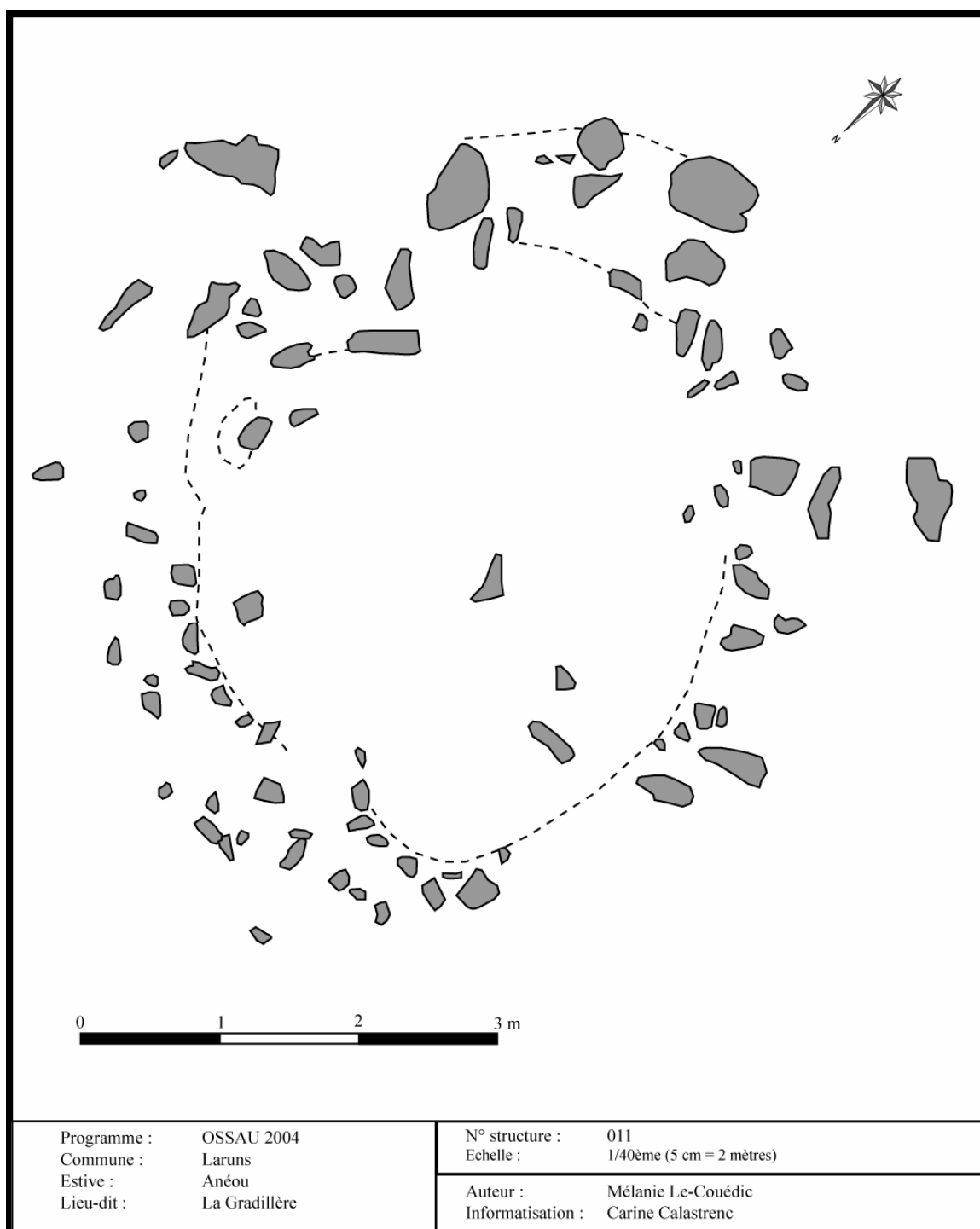
\* **E5** : Cette « Entité » renferme 6 structures. Ces constructions sont situées sur un petit col, espace entre deux sommets rocheux (calcaire) culminant aux alentours de 1550 m d'altitude. Les structures 11, 12, 13, 15 et 16 sont en connexion architecturale et/ou structurelle. Aucun indice ne permet toutefois de certifier que cet ensemble a fonctionné en même temps, si ce n'est l'état de conservation identique. La structure 14 se trouve à environ 6 m au nord-est de cet ensemble.

<sup>6</sup> Claude Blanc et Geneviève Marsan, Préhistoire et protohistoire de la haute vallée d'Ossau (canton de Laruns - PA) : 3ème partie : ensembles du cirque d'Anéou et du Val Broussette (suite), *Archéologie des Pyrénées Orientales*, t.5, 1985, p. 68



Str. 11, 12, 13, 15 et 16 – E5

□ **Structure n°11** : Elle mesure 5,70 m de long sur 5,20 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et des alignements de pierres. Elle est orientée sud-est/nord-ouest. La face nord-ouest se présente sous la forme d'un léger arrondi, peut être dû au processus de destruction de l'édifice. Sur la face sud-est, les angles sont encore assez bien marqués. Aucun accès n'est perceptible en surface. Il est impossible de caractériser cette construction. Toutefois, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une cabane peut être envisagée.

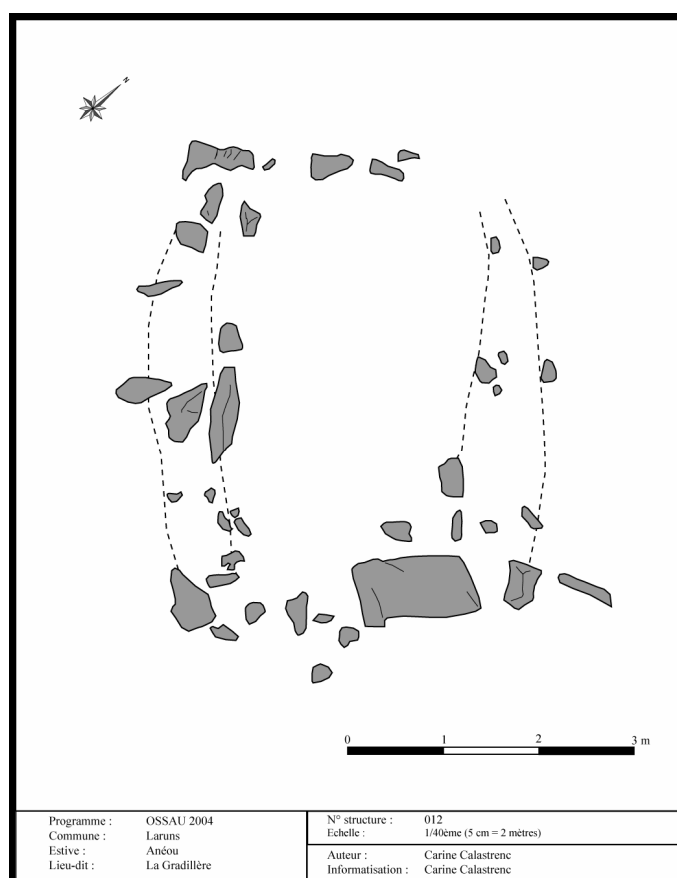






Str. 11 – E5

▣ **Structure n° 12** : Elle mesure 5,80 m de long sur 4,20 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et des alignements de pierres. Elle est orientée sud-est/nord-ouest. Aucun accès n'est perceptible en surface. Il est impossible de caractériser cette construction. Toutefois, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une cabane peut être envisagée.





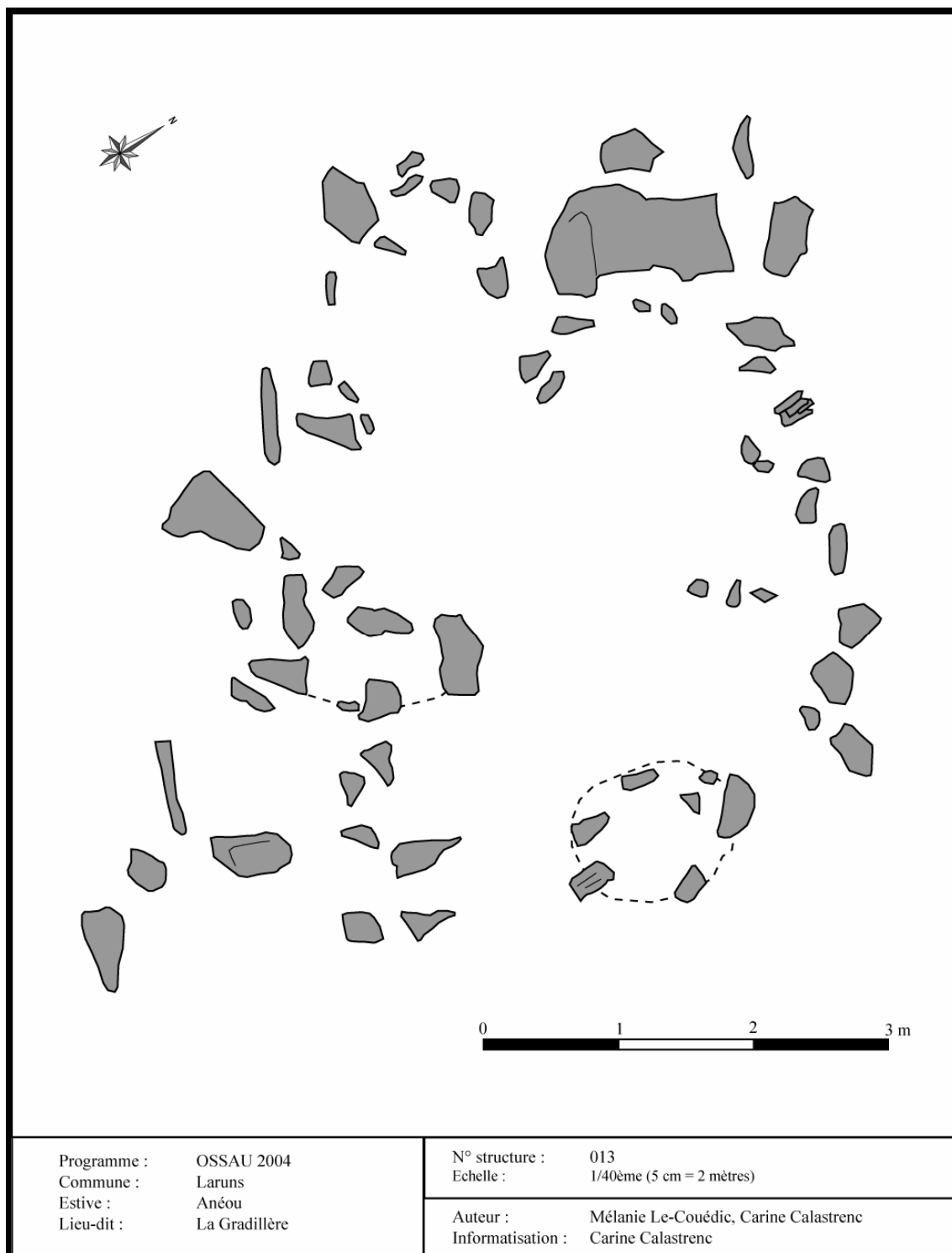


Str. 12 – E5



Str. 12 – E5

□ **Structure n° 13** : Elle mesure 4,60 m de long sur 4,40 m de large. La largeur moyenne des murs peut être estimée à 0,50 m. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et des alignements de pierres. Elle est orientée sud-est/nord-ouest. Aucun accès n'est perceptible en surface. Il est impossible de caractériser cette construction. Toutefois, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une cabane peut être envisagée.







Str. 13 – E5



Str. 13 – E6

□ **Structure n° 14** : Elle mesure 7 m de long sur 5 m de large. La largeur moyenne des murs peut être estimée à 0,50 m – 0,60 m. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol, une dépression centrale et des alignements de pierres. Elle est orientée sud-est/nord-ouest. Aucun accès n'est perceptible en surface, mais il pourrait se trouver dans l'angle sud. Il est impossible de caractériser cette construction. Toutefois, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une cabane peut être envisagée.







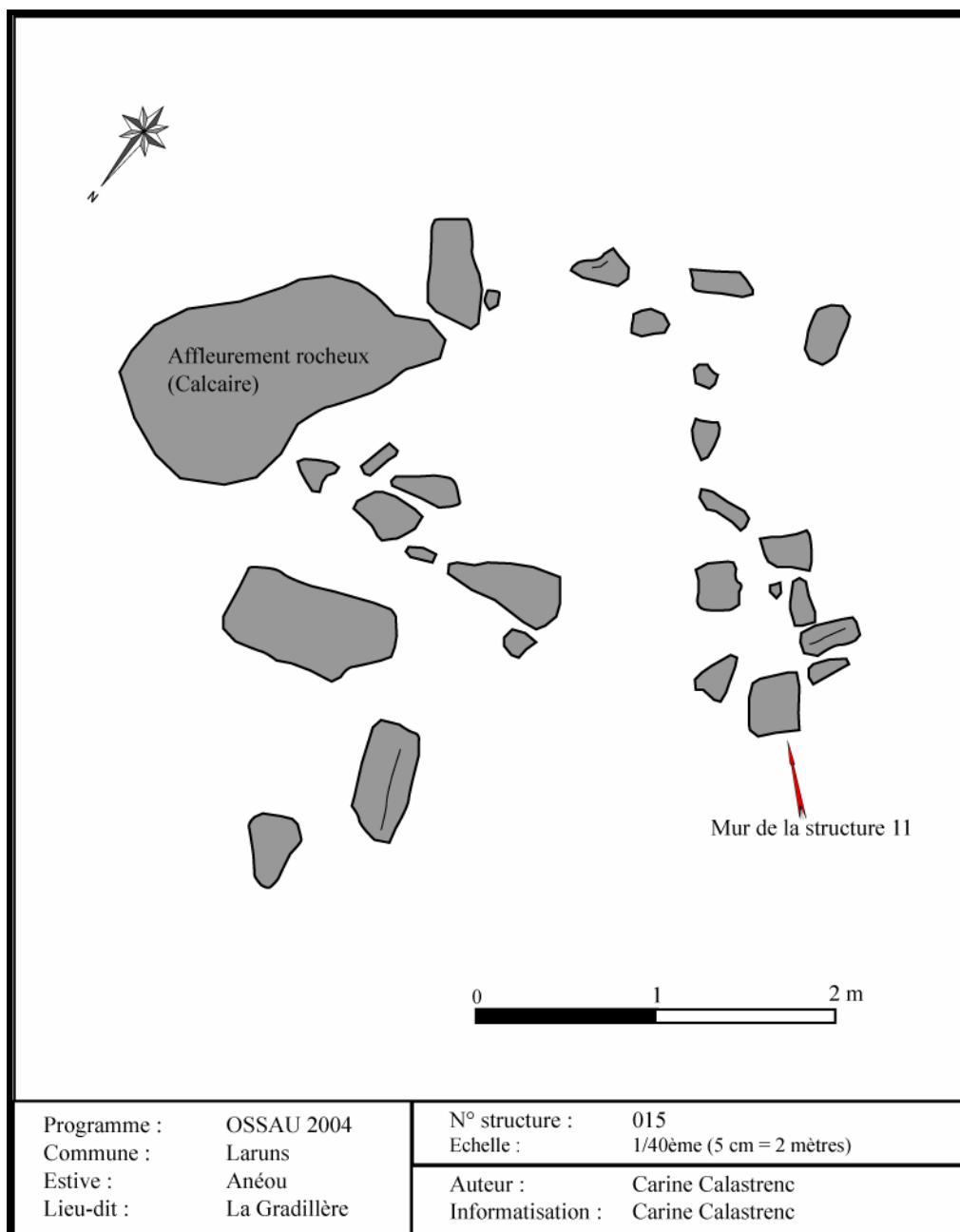
Str. 14 – E5



Str. 14 – E5



□ **Structure n° 15** : Elle mesure 3 m de long sur 2 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et des alignements de pierres. Elle est orientée sud-est/nord-ouest. Aucun accès n'est perceptible en surface, mais pourrait se trouver dans l'angle sud. Il est impossible de caractériser cette structure.



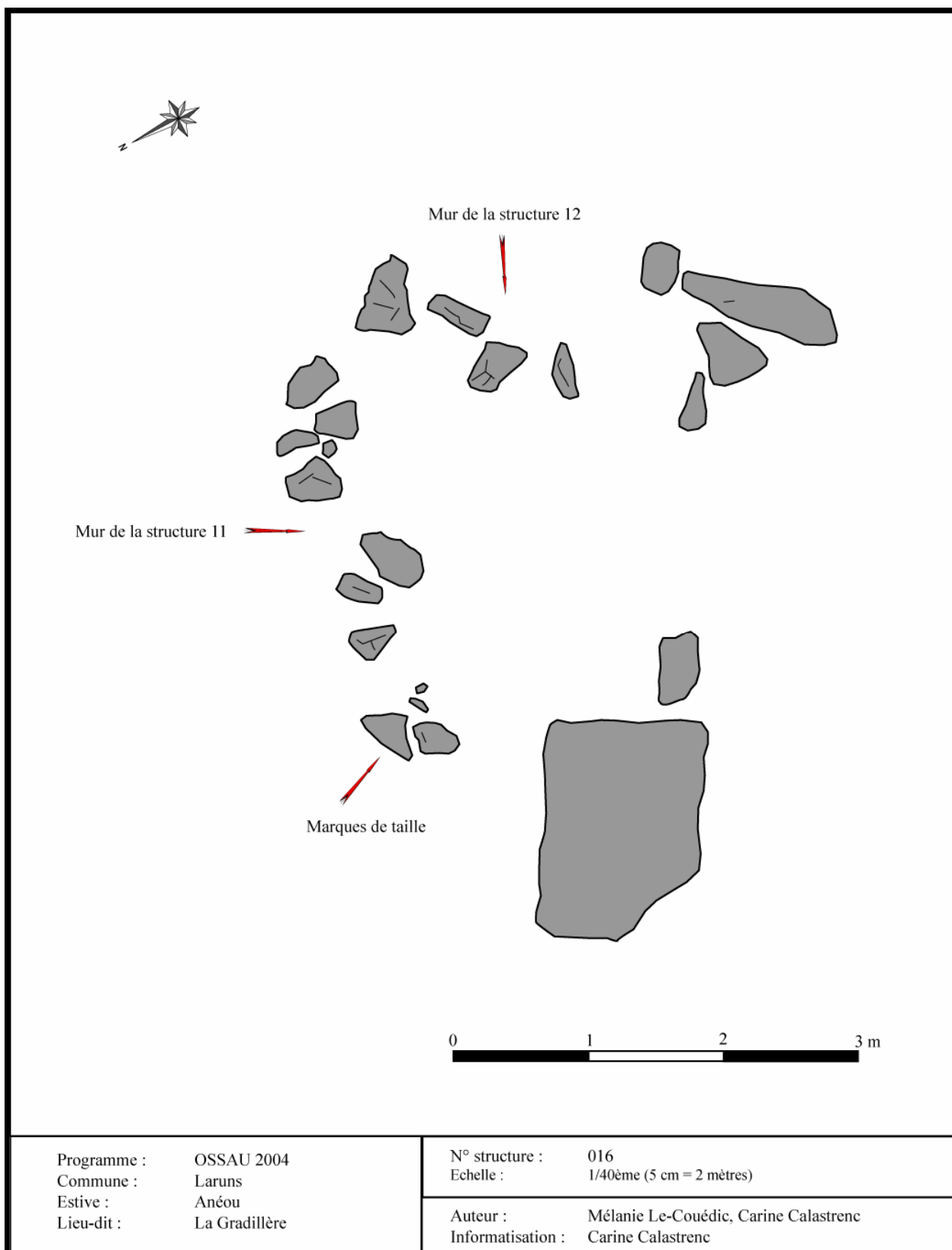


Str. 15 – E5



Str. 15 – E5

▣ **Structure n° 16** : Elle mesure 3,20 m de long sur 2,90 m de large. Elle n'est visible que par une légère déformation du sol et des alignements de pierres. Aucun accès n'est perceptible en surface, mais il pourrait se trouver au nord-ouest ou au nord-est. Il est impossible de caractériser cette construction.







Str. 16 – E5

## 2-1-2- Cabanes Sacaze

### § Informations cadastrales :

Cadastré napoléonien :

Année : 1815                    Section C, feuille 2            n° parcelle : 33

Cadastré actuel :

Année : ?                        Section C, feuille E            n° parcelle : 142

### § Description du cujalas dont dépend ce secteur :

Ce secteur semble faire partie du cujalas de Maoühourat.

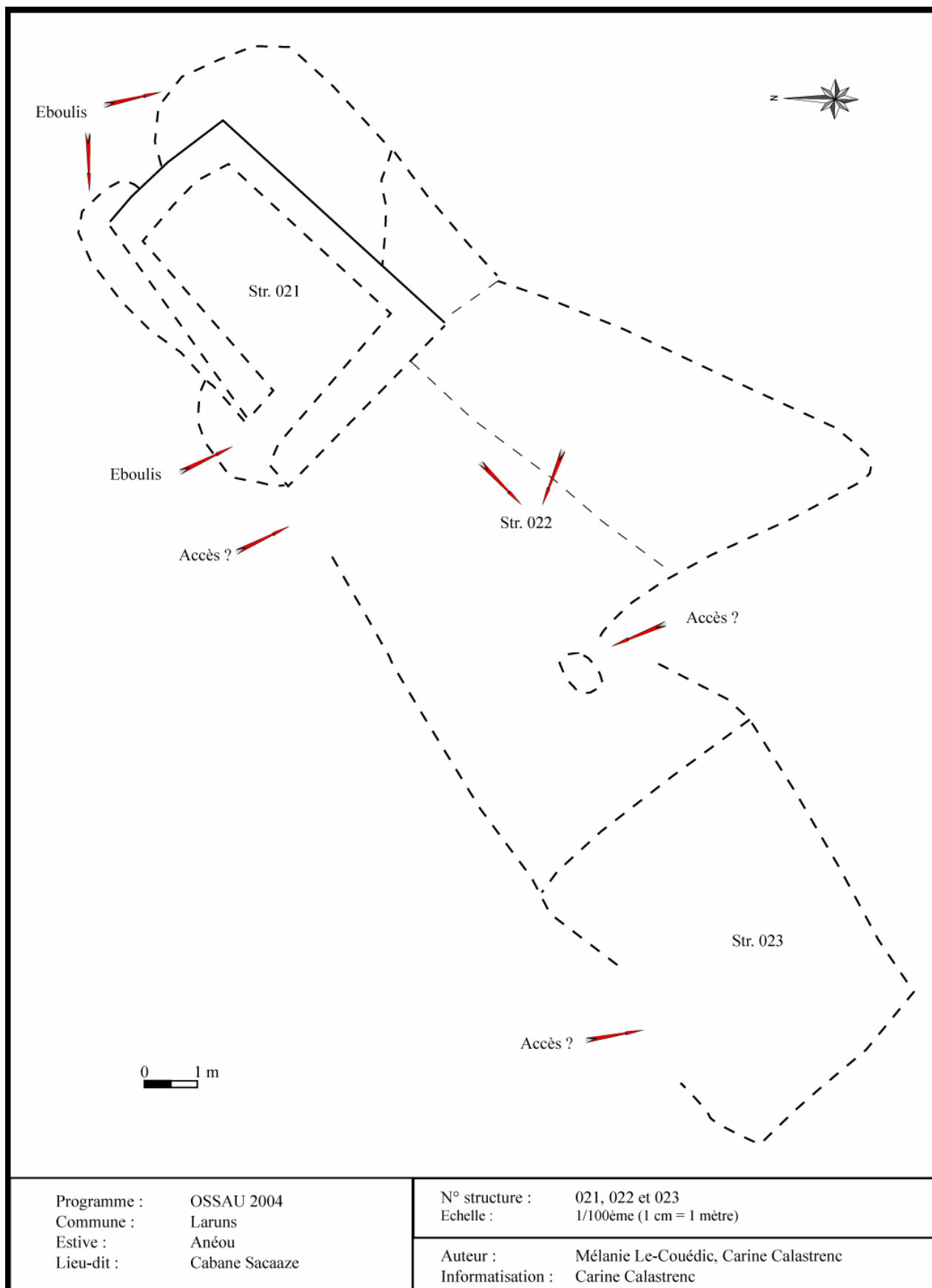
### § Les sites inventoriés :

\* *E7* : Cette « Entité » comprend 3 structures : une cabane et deux enclos. Elles sont situées sur un replat herbeux.



E7 – Str. 21, 22 et 23





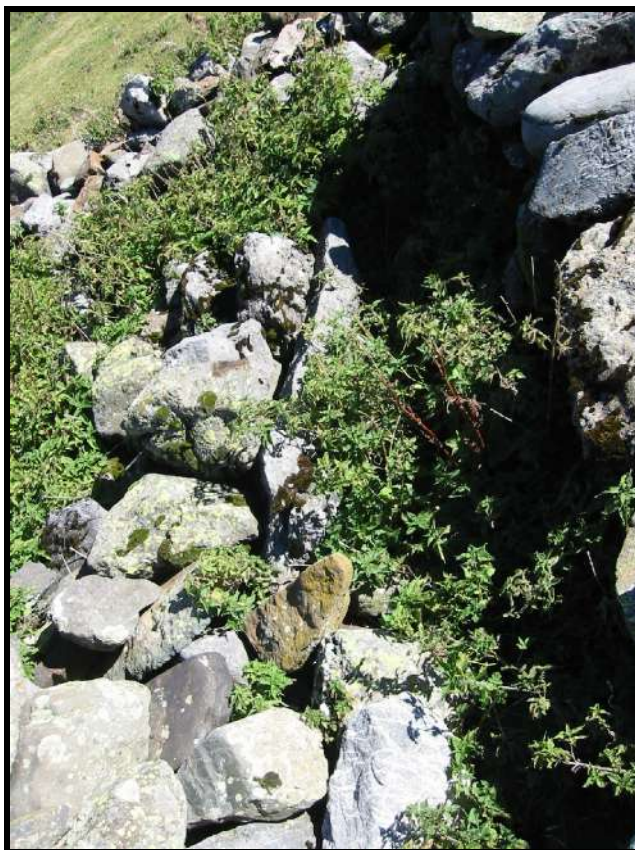
▣ **Structure 21** : Elle mesure 5,80 m de long sur 4,70 m de large (mesures extérieures) et 3,90 m de long sur 2,20 m de large (mesures intérieures). Il s'agit d'une cabane pastorale dont les murs sont conservés sur une hauteur variant de 0,80 m (intérieur) à 1,03 m (extérieur – face nord). Elle est située sur un replat qui pourrait avoir été aménagé. Cependant, les observations de terrain ne permettent pas de faire la discrimination entre « aménagement » et élément naturel. L'entrée se trouve à l'angle sud-ouest. Elle est conservée sur une hauteur de 0,85 m et sur 0,65 m de large. La couverture devait être en charpente, mais aucun élément ne permet de le confirmer. Un grand linteau est visible dans le prolongement de l'entrée. Il mesure 1 m de long sur 0,30 m de large. La présence de nombreuses orties à l'intérieur de la structure empêche toute lisibilité. Deux hypothèses peuvent cependant être avancées : soit il servait à délimiter deux espaces (zone de couchage et zone de vie), soit il provient de la toiture (chevrons).



Str. 21 – E7



Str. 21 – E7 (détail de l'entrée)



Str. 21 – E7 (détail de la dalle de séparation ou de la toiture ?)





Str. 21 – E7 (détail du mur)

▫ **Structure 22** : Elle mesure 9 m de long sur 6 m de large. Il s'agit d'un enclos. Il est de forme rectangulaire et est accolé à la structure 21 par sa face sud. Les murs sont arasés. Toutefois, on peut indiquer qu'ils semblent avoir une largeur de 0,70 m. Deux entrées sont visibles : une dans l'angle nord-ouest (de 1 m de large) et l'autre dans l'angle sud-est (de 1,60 m de large). Une séparation est perceptible à l'est. Un petit amas de pierres, de 0,80 m de long sur 0,50 de large, fait face à l'entrée du sud-est. Cet enclos semble donc divisé en trois espaces, en trois parties.





Str. 22 – E7



Str. 22 – E7



▫ **Structure 23** : Elle mesure 5,5 m de long sur 4,5 m de large. Il s'agit d'un enclos. Il est de forme quadrangulaire. L'entrée est visible et est placée au centre de la face ouest. Elle mesure 2,40 de large. Cet enclos s'appuie sur le mur nord de la structure 22. L'état de conservation de cette construction est moins bon que celui de la structure 22.



Str. 23 – E7



Str. 23 – E7

## 2-1-3- Mahourat

### § Informations toponymiques :

Le terme « Maoühourat » provient du mot « maou », « males » qui signifie mauvais, dangereux. Ainsi, « Maoühourat » désigne un mauvais gouffre.<sup>7</sup>

### § Informations cadastrales :

Cadastre napoléonien :

Année : 1815                      Section C, feuille 2                      n° parcelle : 33

Cadastre actuel :

Année : ?                              Section C, feuille E                      n° parcelle : 142

### § Description du cujalas de Maoühourat :

Ce cujalas est situé au sud de l'estive d'Anéou. Il semblerait qu'il comprenne la combe qui mène au col d'Anéou, bordée par la Pène de Mahourat au sud-ouest, le pic d'Anéou au sud.

En 1861, les experts chargés de borner les différents quartiers du Haut-Ossau ne font qu'une description sommaire du cujalas de Maoühourat. Ils le désignent seulement comme étant limitrophe avec l'Espagne et le col dit de Canfrancq.<sup>8</sup>

### § Les sites inventoriés :

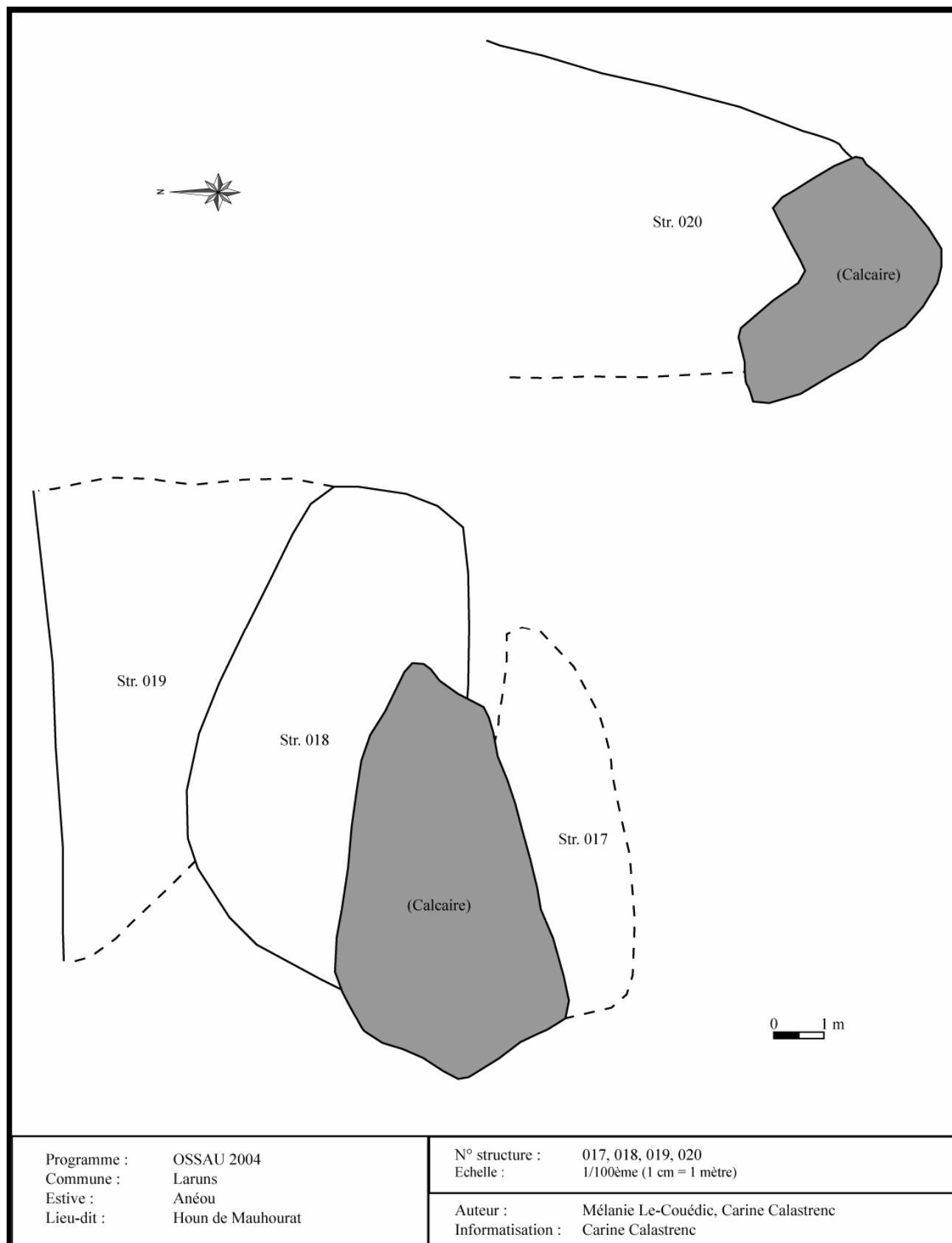
\* **E6** : Cette « Entité » comprend 4 structures.

Elle se trouve sur une pente herbeuse descendante vers le nord. Il s'agit d'une pelouse parsemée de crocus, de blocs de calcaire, de quelques orties et de divers chardons. L'ensemble des constructions de ce site se structure autour d'un gros bloc de calcaire. Les structures 17 et 18 s'organisent contre le-dit bloc. La structure 19 s'appuie sur la structure 18. La structure 20 se trouve à environ 5 m à l'est des structures 17 et 19. Sur les 4 structures qui composent cette « entité », seulement une a pu être caractérisée. « L'Entité » E7 est située à environ 100 m au sud de l'E5 et à environ 100 m à l'ouest de « l'Entité » E8.

<sup>7</sup> Marcellin Berot, *La vie des hommes de la montagne dans les Pyrénées racontée par la toponymie*, 1998, Milan/PNP, p. 335

<sup>8</sup> Jean-Pierre Dugène, *Ossau pastoral*, Edition Cairn, Pau, 2002, p. 25 et 26







E6 (vue générale)

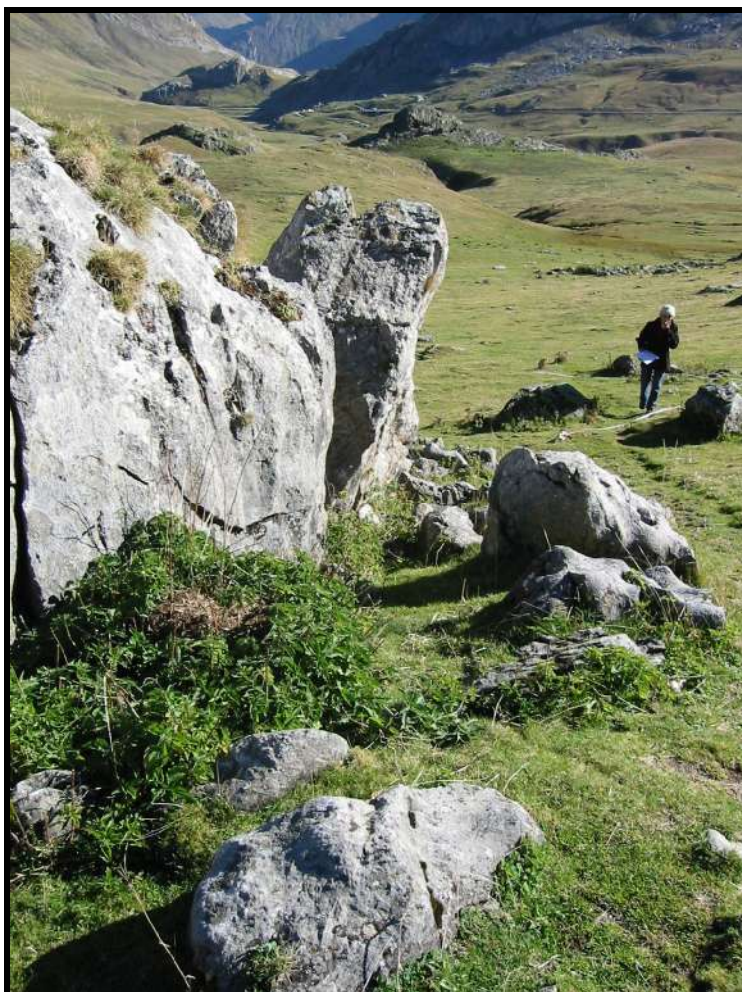


E6 (vue générale)



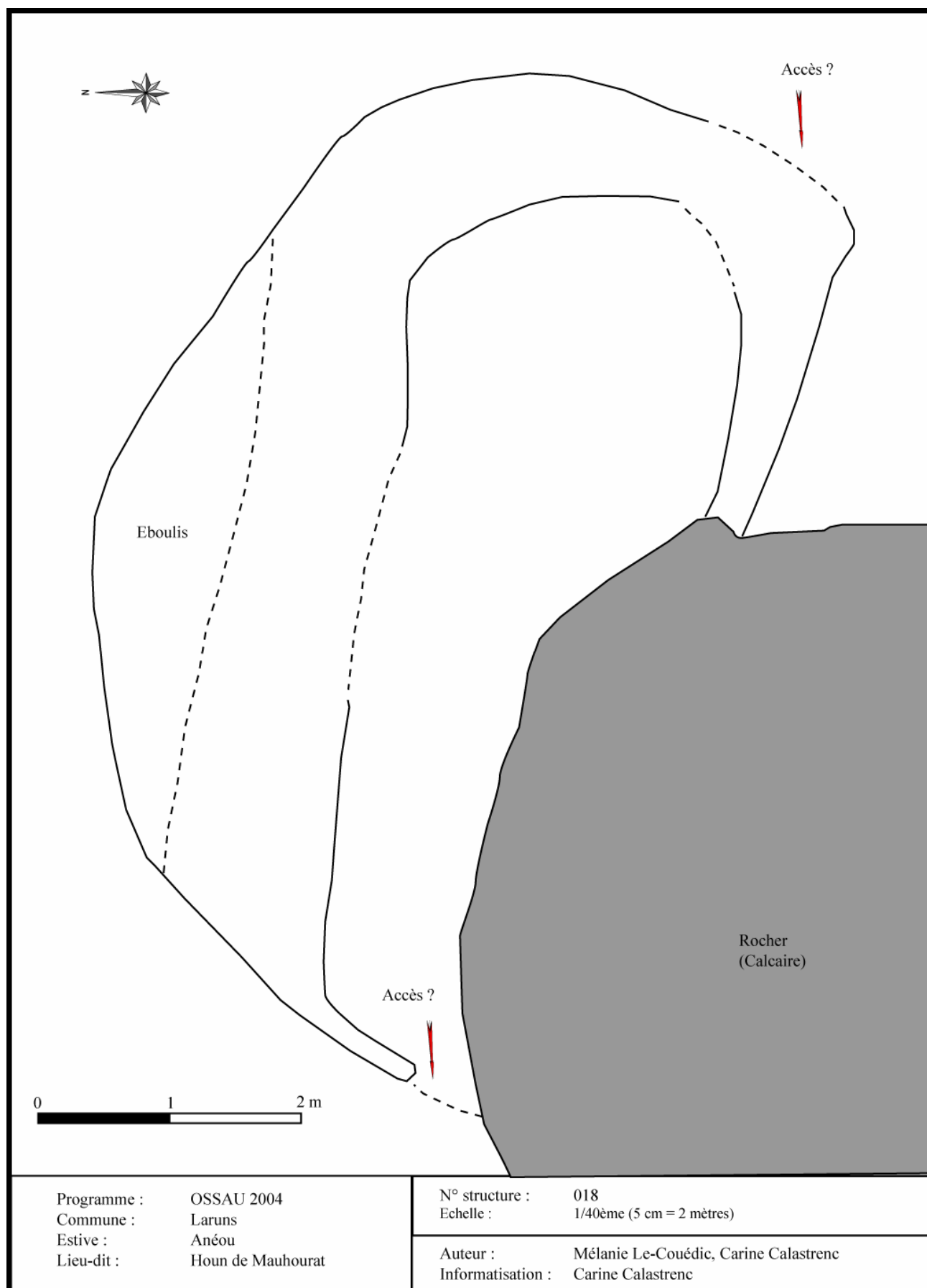
▣ **Structure 17** : Elle mesure 7,5 m de long sur 1,60 m de large. Elle s'appuie sur la face sud d'un bloc de calcaire. Elle n'est visible que par un alignement de pierres. Les murs paraissent avoir été construits avec des pierres de calcaire. Il est impossible de caractériser ce site sur les seules bases d'une prospection pédestre.





Str. 17 – E6

▣ **Structure 18** : Elle mesure 10 m de long sur 5,70 m de large (mesures extérieures) et 9 m de long sur 4 m de large (mesures intérieures). Cette structure est conservée sur deux niveaux d'assises. Une partie réalisée de toute pièce à l'est et une autre qui semble s'appuyer sur des rochers, à l'ouest. La face ouest se présente sous la forme de dalles de calcaire posées de chant. Aucun accès n'est visible, mais il pourrait se trouver au sud-ouest, au nord et/ou au sud-est.







Str. 18 – E6

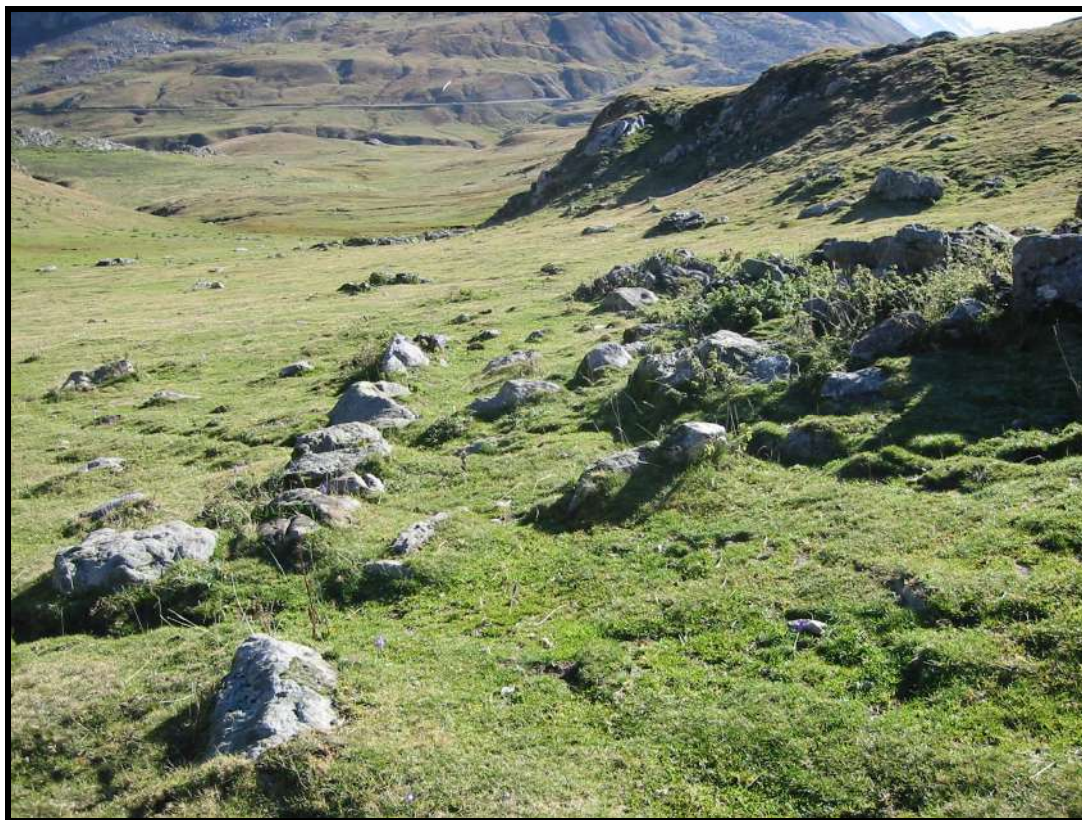


Str. 18 – E6 (détail de la face ouest)



▣ **Structure 19** : Elle mesure 10,10 m de long sur 4,80 m de large. Elle n'est visible que par des pierres qui composent un alignement. Elle s'appuie au sud sur le mur de la structure 18. Des pierres forment et délimitent un espace plat. Un deuxième alignement (orientation sud-est/nord-ouest) semble diviser en deux cette construction. L'état de conservation du site ne permet pas de préciser s'il y a un ou deux édifices ou s'il s'agit d'une séparation architecturale. Aucun accès n'est visible.



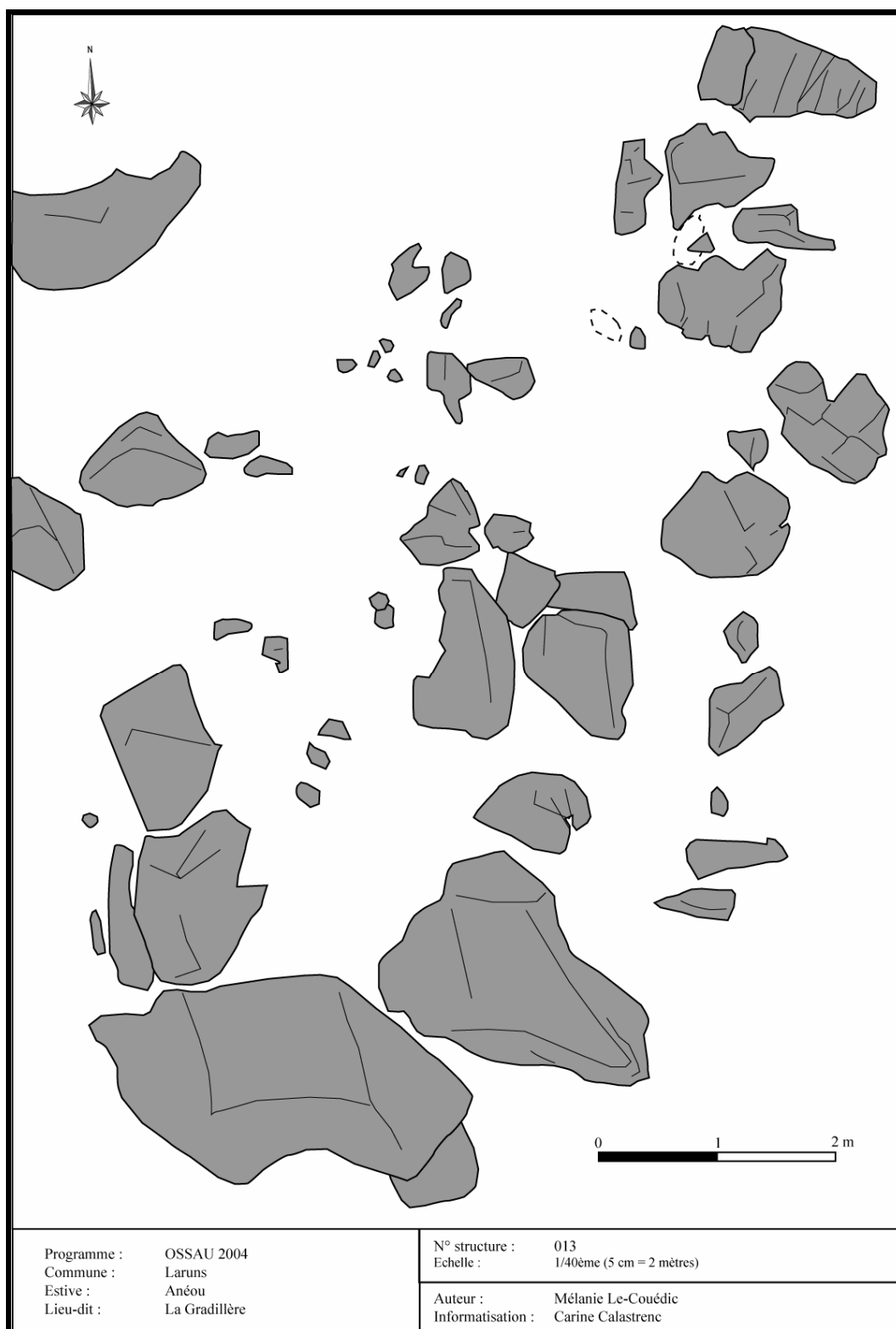


Str. 19 – E6



Str. 19 – E6

▣ **Structure 20** : Elle mesure 9,50 m de long sur 7,90 m de large. Elle est peu visible. Un alignement de pierres est perceptible sur la face est. Combiné aux pierres et rochers, cela semble dessiner et structurer un espace non-caractérisé. Le « mur » se perd sur la face nord. La face ouest est plus difficile à lire, mais paraît s'organiser autour de blocs de calcaire.







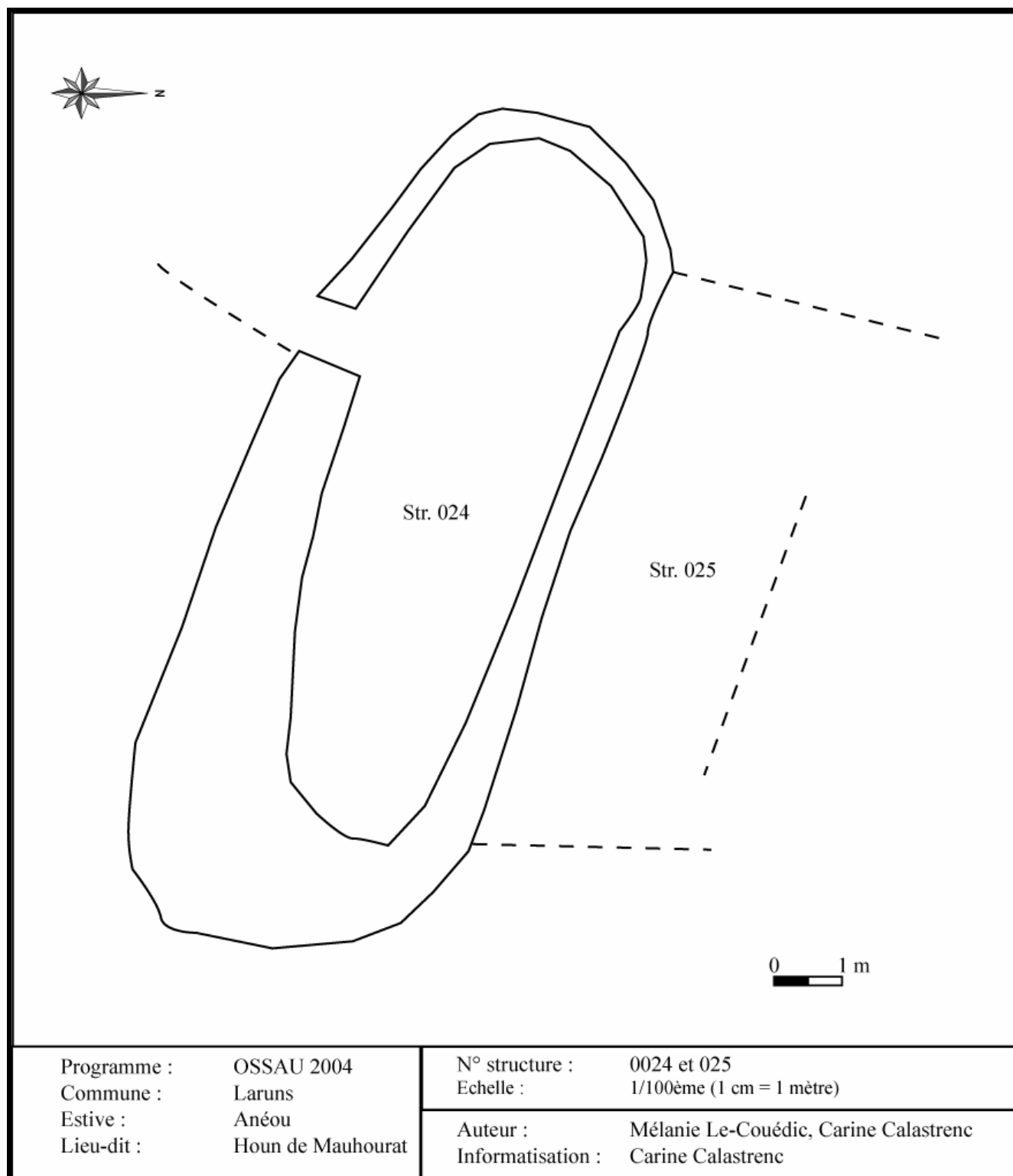
Str. 20 – E6



Str. 20 – E6



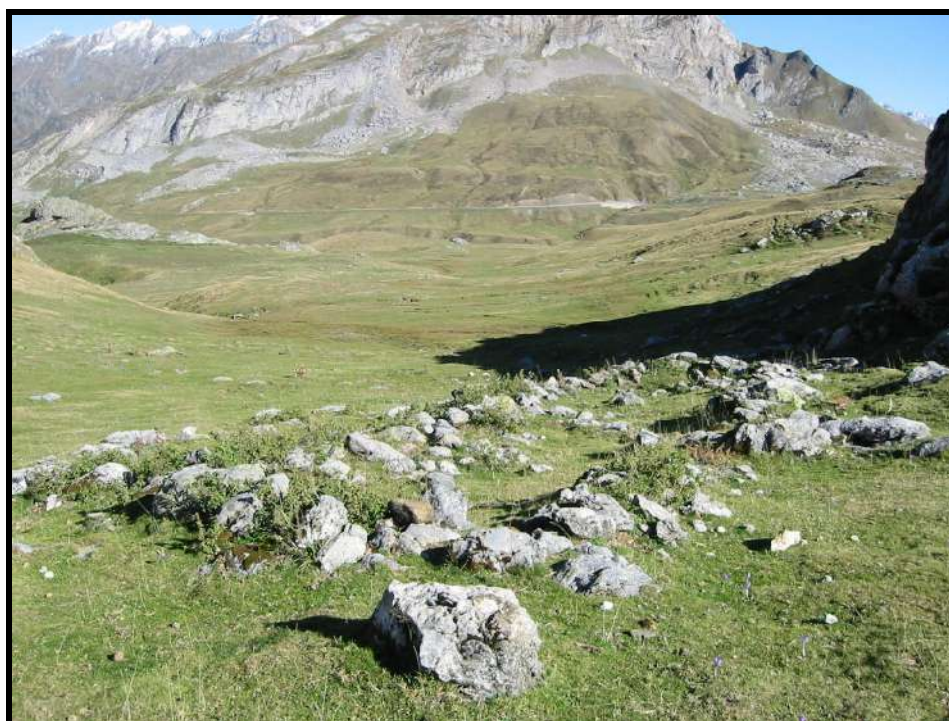
\* **E8** : Cette « Entité » comprend 2 structures. Elles sont situées aux pieds d'une barre rocheuse de calcaire. La structure 24 prend appui contre la paroi, alors que la structure 25 est accolée à la face nord de la structure 24. Elles sont situées à environ 50 m à l'ouest d'une source.





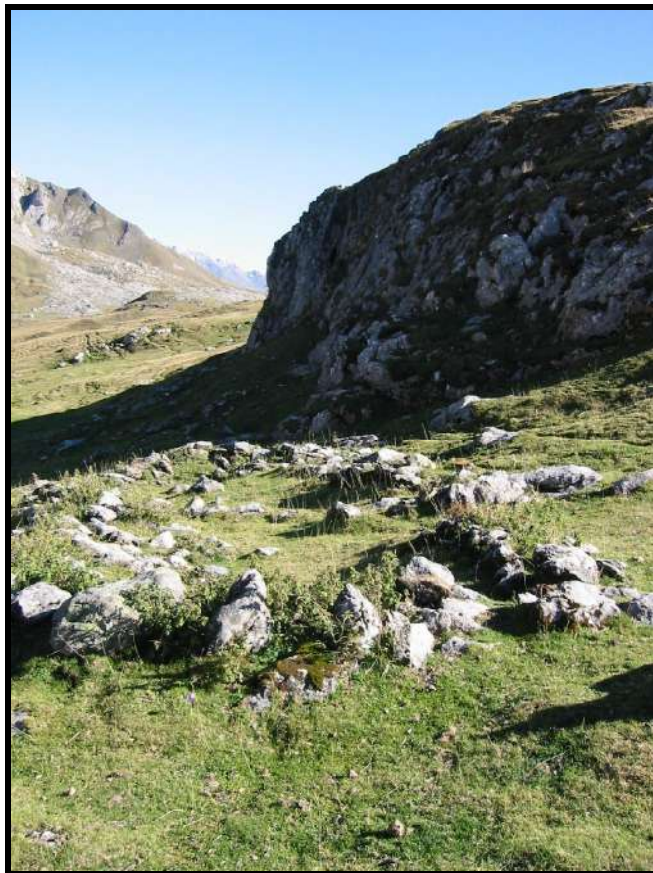
E8 – Str. 24 et 25

□ **Structure 24** : Elle mesure 13 m de long sur 5 m de large (mesures extérieures) et 10 m de long sur 3,5 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme ovale et est orientée est/ouest. Les pierres qui forment cette construction sont toutes de calcaire. Les murs sont conservés sur 0,40 m de hauteur et sur environ 0,50 m de largeur. Le mur de la face sud-est semble éboulé. La porte se trouve sur la face sud-ouest. Elle est d'une largeur de 0,90 m et semble prolongée par un mur très arasé (axe nord-est/sud-ouest).

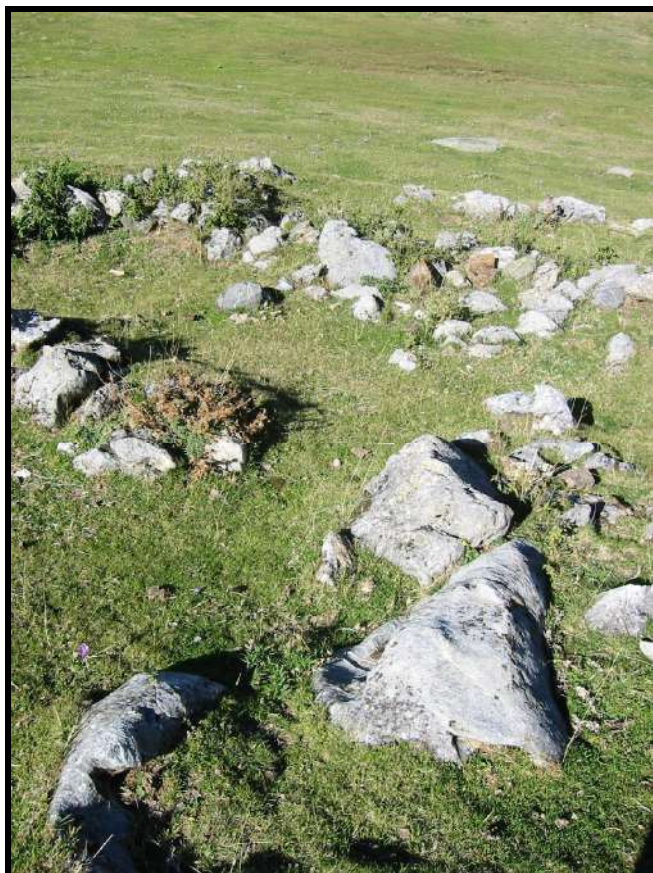


Str. 24 – E8





Str. 24 – E8



Str. 24 – E7 (détail de l'accès)



▫ **Structure 25** : Elle mesure 8,5 m de long sur 3,5 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Son état de conservation est moins bon que celui de la structure 24. Les murs ne sont visibles que par un alignement de pierres. L'accès pourrait être situé au nord-ouest.



Str. 25 – E8

\* **E9** : Cette « Entité » comprend une structure. Elle est située aux pieds d'une barre rocheuse de calcaire. Elle se trouve à environ 30 m à l'est du secteur E8.

▫ **Structure 26** : Elle mesure 7,30 m de long sur 3,50 m de large. Elle est de forme ovoïde. Elle est visible par une couronne de pierres. Elle paraît isolée. L'entrée n'est pas perceptible, mais semble se trouver sur la face est. Il pourrait s'agir d'un petit enclos, mais aucun élément ne permet de l'affirmer.





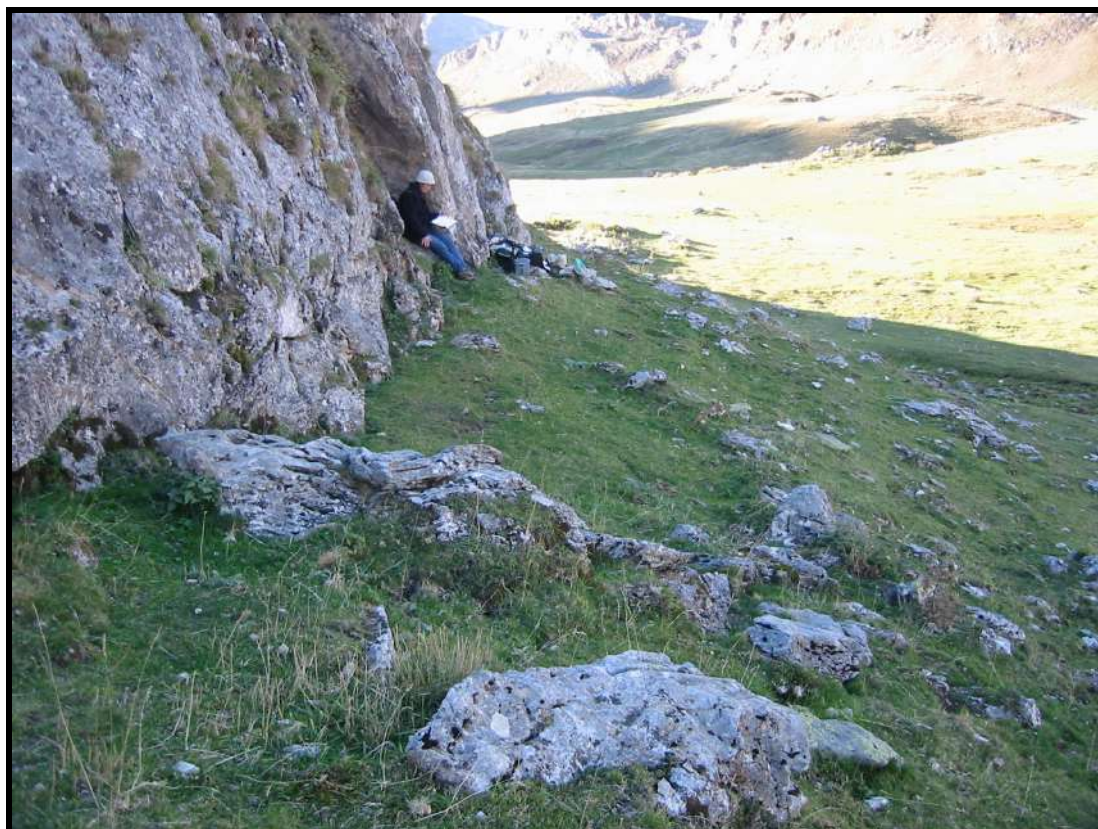
Programme : OSSAU 2004  
Commune : Laruns  
Estive : Anéou  
Lieu-dit : Houn de Mauhourat

N° structure : 026  
Echelle : 1/40ème (5 cm = 2 mètres)

Auteur : Mélanie Le-Couédic  
Informatisation : Carine Calastrenc



Str. 26 – E9



Str. 26 – E9

## 2-1-4- Cabane La Glère

### § Informations toponymiques :

Les termes « glère », « gléra » ou « graoueris » servent à désigner des terrains pierreux, les dépôts morainiques, les pierriers instables, les cailloux déposés par les ruisseaux en crue et parfois les lieux humides.<sup>9</sup> Dans le cas du toponyme « cabane La Glère », il s'agit d'un lieu-dit servant à identifier des cabanes situées en bordure d'un éboulis.

### § Informations cadastrales :

Cadastre napoléonien :

Année : 1815                      Section C, feuille 2      n° parcelle : 33

Cadastre actuel :

Année : ?                      Section : C, feuille E      n° parcelle : 145

### § Description des cujalas de La Glaire :

Ce cujalas est situé à l'ouest d'Anéou. Il semblerait qu'il prenne en charge le territoire compris entre la barre rocheuse nommé « Cabanes le Glère », le col d'Anéou au sud-ouest, le col d'Iou et le pic de Peyreget au nord-ouest.

En 1861, les experts chargés de borner les différents quartiers du Haut-Ossau, ont décrit le cujalas de « La Glaire ». Il est considéré, avec celui de « La Gradillière », comme étant l'un des meilleurs de l'estive d'Anéou. Il est isolé des intempéries en raison de la présence de roches qui l'abritent des vents du nord.<sup>10</sup>

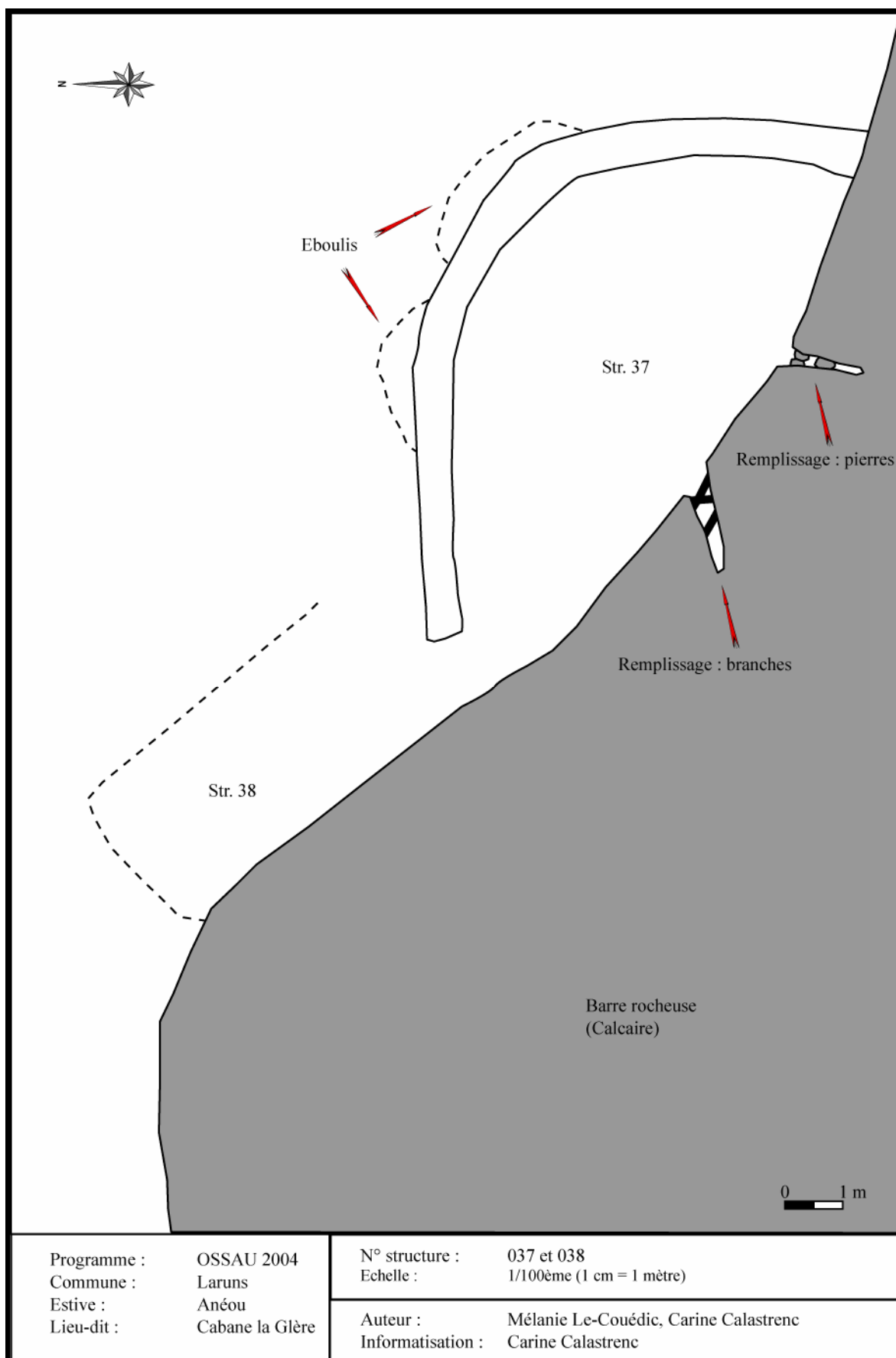
### § Les sites inventoriés :

\* **E 18** : Cette « Entité » comprend 2 structures. Elles sont situées aux pieds d'une barre rocheuse de calcaire. Elles se trouvent en contrebas de l'E19 et à environ 40 m au nord de l'E20. La structure n° 38 est à moins de 1 m au nord de la structure 37. Une source, qui pourrait être aménagée, est située à environ 6 m au sud de la structure n° 37.

---

<sup>9</sup> Marcellin Berot, *La vie des hommes de la montagne dans les Pyrénées racontée par la toponymie*, 1998, Milan/PNP, p. 127

<sup>10</sup> Jean-Paul Dugène, *Ossau pastoral*, Edition Cairn, 2002, p. 25 et 26







E18 – Str. 37 et 38



E 18 – Str. 37 et 38



▣ **Structure n° 37** : Elle mesure 5,70 m de long sur 12,20 m de large (mesures extérieures) et 5 m de long sur 11 m de large (mesures intérieures). Il s'agit d'une structure semi-circulaire accolée à une barre rocheuse. Les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 0,40 m. L'entrée n'est pas visible, mais pourrait être située dans l'angle nord-ouest. Sa forme et son aspect général permettent de penser qu'il s'agit d'un enclos.



Str. 37 – E18



Str. 37 – E18





Str. 37 – E18

▣ **Structure n° 38** : Elle mesure 5,70 m de long sur 3,60 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est totalement arasée et n'est perceptible que par l'affleurement de quelques pierres. L'entrée n'est pas visible, mais pourrait être située à l'est. Sa face ouest est occupée par une barre rocheuse.



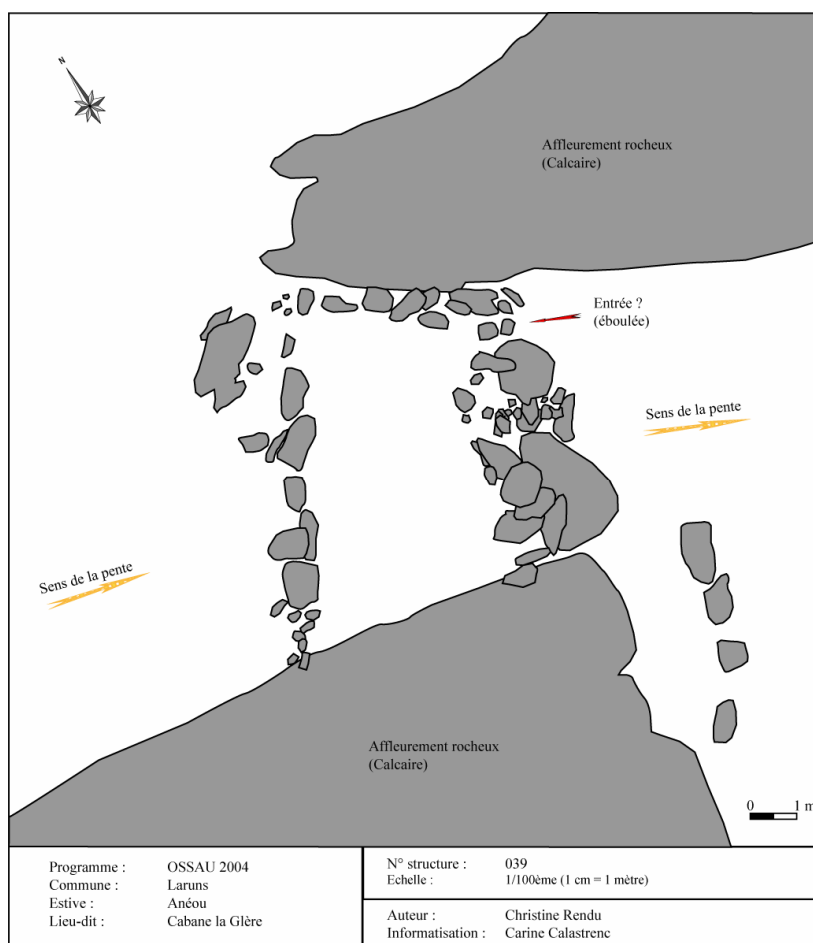
Str. 38 – E18





\* **E19** : Cette « Entité » comprend une structure. Elle est située entre deux affleurements rocheux de calcaire parallèles l'un par rapport à l'autre.

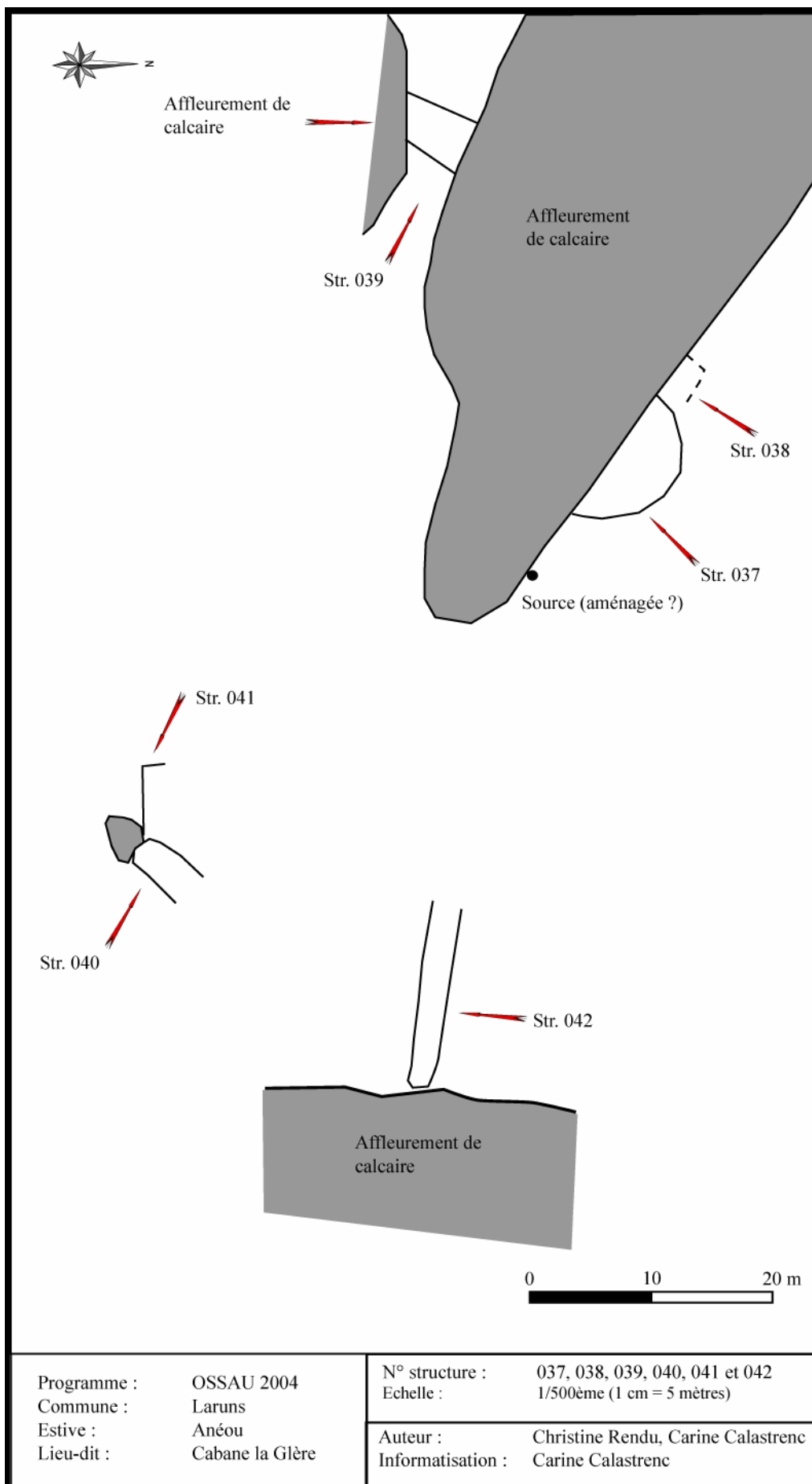
□ **Structure n° 39** : Elle mesure 7 m de long sur 6 m de large (mesures extérieures) et 6 m de long sur 4 m de large (mesures extérieures). Il s'agit d'un enclos de forme rectangulaire. Il est formé de deux murs étagés (faces nord-est et sud-ouest) barrant la pente. Les deux autres faces sont constituées par les parois de l'affleurement rocheux. Le mur sud-ouest (placé à l'aval) est conservé sur une hauteur de 0,60 m. Il est visible sur deux niveaux d'assise, et présente une architecture irrégulière. La face nord-est (placé à l'amont) est conservée sur une hauteur de 0,20 à 0,40 m ; une seule assise affleure au niveau du sol.





Str. 39 – E19

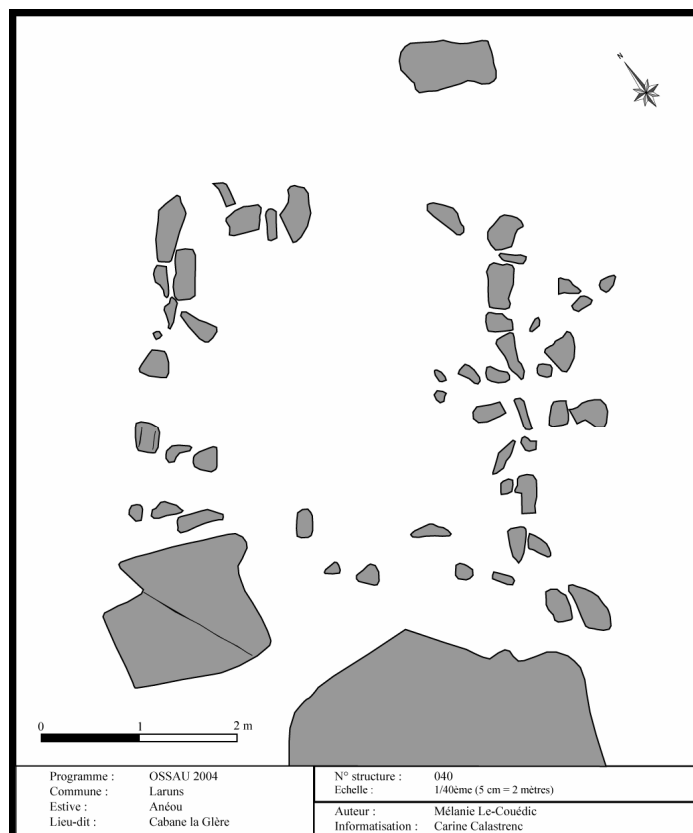
\* **E20** : Cette « Entité » est constituée de 3 structures. Elles sont situées sur un versant herbeux, aux pieds d'un petit sommet culminant à 1901 m d'altitude. Elles se trouvent à environ 50 m au sud de l'E19 et à environ 40 m au sud-est de l'E18. Les structures n° 40 et 41 prennent appui sur le même rocher, l'une sur sa face est (structure n°40) et l'autre sur sa face nord (structure n°41). Une source se trouve à environ 30 m au nord-ouest.





E20 – Str. 40, 41 et 42

□ **Structure n° 40** : Elle mesure 5,20 m de long sur 4,20 m de large et prend appui sur la face ouest d'un rocher. Elle est arasée et n'est visible que par un alignement de pierres et une légère déformation du sol (dépression centrale et bourrelets pour les murs). L'entrée n'est pas perceptible, mais pourrait se trouver sur la face nord-est. Il semble qu'il puisse d'agir d'une cabane.







Str. 40 – E20



Str. 40 – E20

▣ **Structure n° 41** : Elle mesure 6 m de long sur 2 m de large. Elle s'appuie sur la face ouest d'un rocher et sur la face sud de la structure n° 40. Les murs nord-ouest et sud-est sont visibles par quelques pierres alignées et une légère déformation du sol. La face est n'est pas lisible. Il pourrait d'agir d'un enclos.







Str. 41 – E20



Str. 41 – E20

▣ **Structure n° 42** : Elle mesure 12 m de long sur 4 m de large. Seuls deux alignements (un au nord et l'autre au sud) de pierres parallèles l'un à l'autre sont visibles. Ils prennent appui à l'est sur un affleurement rocheux de calcaire. La forme, les dimensions et l'aspect extérieur de cette structure laissent entendre qu'il s'agit d'un couloir de traite.





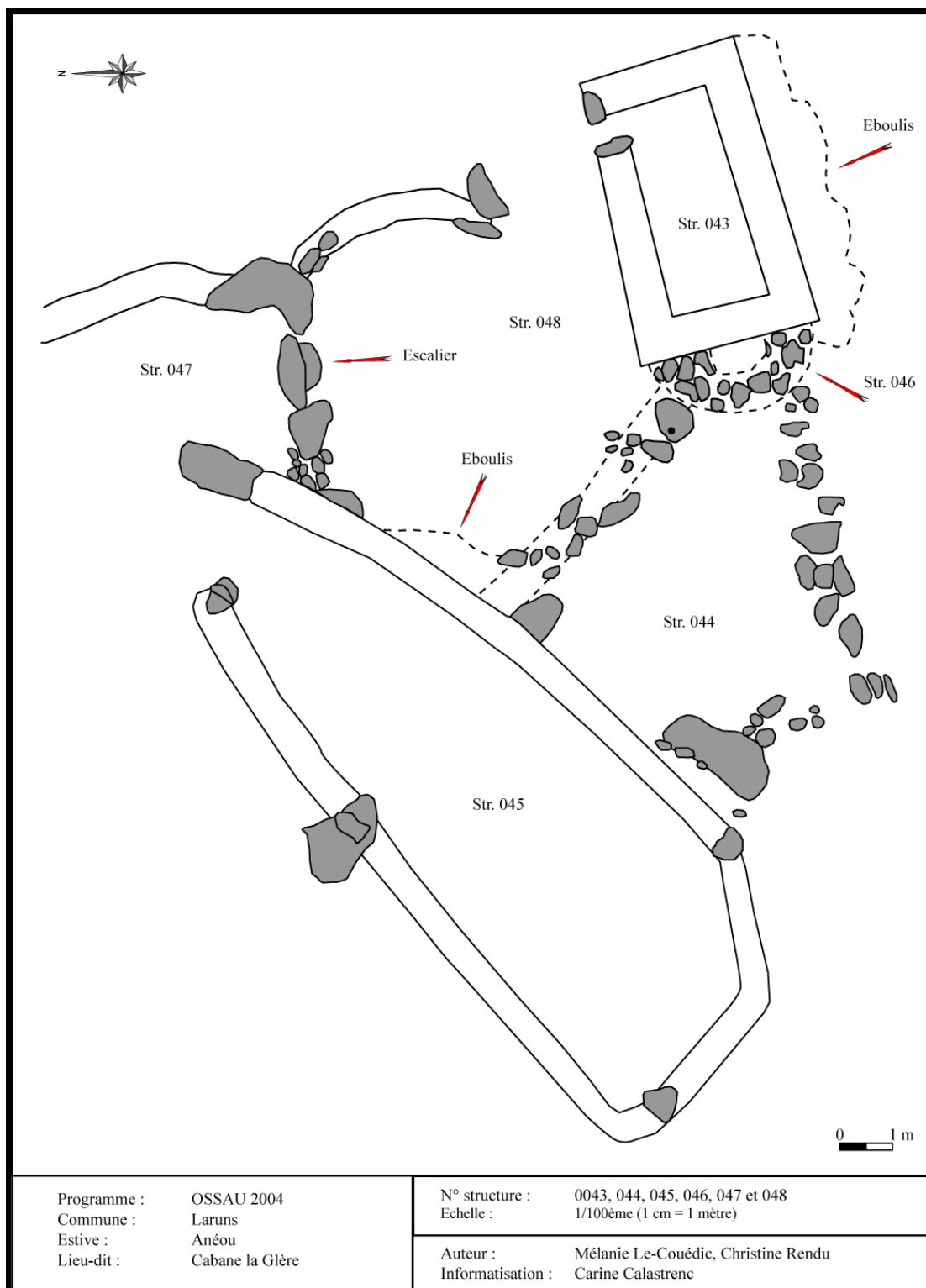


Str. 42 – E20



Str. 42 – E20

\* **E21** : Cette « Entité » comprend 6 structures. Elles se trouvent en haut d'une combe qui donne sur le replat de Lalagüe, aux pieds d'un éboulis. Sur ces 6 structures, 3 ont pu être caractérisées : une cabane et deux enclos. La structure n° 46 prend appui sur la structure n° 43 et semble reposer sur les murs qui délimitent les structures n° 44 et 48. La structure n° 45 paraît également reposer sur ces deux dernières constructions (n° 44 et 48) et s'ouvre à l'est sur la structure n° 47.







E21 – Str. 43, 44, 45, 46, 47 et 48



E21 – Str. 43, 44, 45, 46, 47 et 48



▣ **Structure n° 43** : Elle mesure 5,50 m de long sur 3,30 m de large (mesures extérieures) et 4,20 m de long sur 1,80 m de large (mesures intérieures). Il s'agit d'une cabane en bon état de conservation. Ces murs sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,60 m et maximale de 1m. Ils se présentent sous la forme de murs en pierres sèches à double parement. Les chaînons d'angle sont bien marqués et sont faits avec des dalles de calcaire de forme carrée. L'entrée est située à l'angle nord. Elle mesure 0,40 m de large et est conservée sur 0,80 m de hauteur. La toiture et le système de couverture ne sont pas visibles, mais il devait s'agir d'une charpente à double pente.



Str. 43 – E21





Str. 43 – E21 (détail de la porte)



Str. 43 – E21 (détail du chaînon d'angle)





Str. 43 – E21 (détail du mur)

▫ **Structure n° 44** : Elle mesure 6,40 m de long sur 5,50 m de large. Il s'agit d'un enclos. Les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 0,30 m (face sud). Aucune entrée n'est visible. Cette construction, de par son état de conservation, semble plus ancienne que les structures n° 43, 45, 46, 47 et 48.



Str. 44 – E21



▫ **Structure n° 45** : Elle mesure 14,40 m de long sur 5,40 m de large (mesures extérieures) et 13,50 m de long sur 4,30 m de large (mesures intérieures). Les murs sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,60 m. L'entrée est située au centre de la face est et s'ouvre sur la structure n° 47. Elle mesure 0,70 m de large et est conservée sur une hauteur maximale de 0,50 m.



Str. 45 – E21

▫ **Structure n° 46** : Elle mesure 3,20 m de long sur 1,40 m de large (mesures extérieures) et 1,10 m de long sur 0,60 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme semi-circulaire. Elle prend appui sur la face ouest de la structure n° 43. Les murs forment une couronne de pierres à demi éboulée. On les perçoit encore sur une hauteur maximale de 0,20 m. L'accès n'est pas perceptible.

▫ **Structure n° 47** : Elle mesure 5,70 m de long sur 4,30 m de large. Il s'agit d'une superposition de blocs de calcaire conservés sur une hauteur maximale de 0,65 m. Il s'agit d'un mur qui rejoint le mur est de la structure n° 48 et se prolonge vers le nord jusqu'à un éboulis (situé à environ 6 m). Le passage entre la structure n° 47 et la structure n° 48 se fait au moyen d'un escalier réalisé en pierre sèche. Cet escalier mesure 1,20 m de largeur et se trouve sur la face sud de la structure n° 47.





Str. 47 – E21



Str. 47 – E21 (détail de l'escalier)

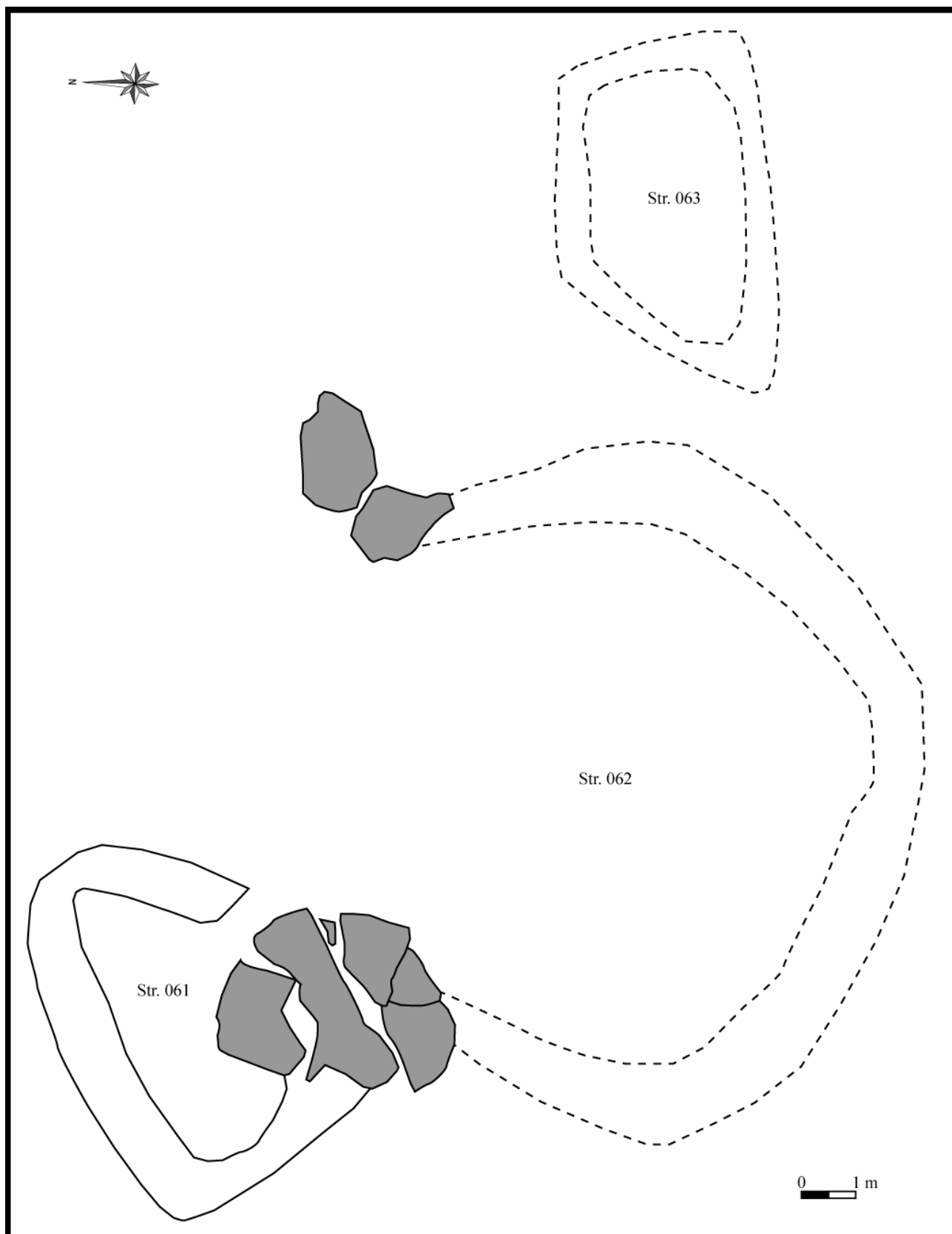


▣ **Structure n° 48** : Elle mesure 7,40 m de long sur 6,20 m de large. Les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 0,50 m (face est). Une entrée est visible à l'est. Elle mesure 1,50 m de large et est conservée sur une hauteur de 0,60 m.



Str. 48 – E21

\* **E27<sup>bis</sup>** : Cette « Entité » comprend 3 structures. Elles se trouvent sur une élévation qui longe une petite combe. Il s'agit d'une cabane et de deux enclos. La structure n° 62 est située entre les structures n° 61 et n° 63. Cependant, aucun indice probant ne permet de préciser une contemporanéité de leur utilisation et de leur fonctionnement.



Programme : OSSAU 2004  
Commune : Laruns  
Estive : Anéou  
Lieu-dit : Cabane la Glère

N° structure : 061, 062 et 063  
Echelle : 1/100ème (1 cm = 1 mètre)

Auteur : Mélanie Le-Couédic, Carine Calastrenc  
Informatisation : Carine Calastrenc



E27<sup>bis</sup> – Str. 61, 62 et 63

□ **Structure n° 61** : Elle mesure 6,90 m de long sur 5,40 m de large (mesures extérieures) et 5,60 m de long sur 2,50 m de large (mesures intérieures). Les murs, faits en pierres de calcaire, sont conservés sur deux niveaux d'assises. Ils sont préservés sur une hauteur de 0,40 m. Leur largeur moyenne est de 0,70 m. Aucune entrée n'est visible, mais elle pourrait se trouver au sud-est. Sa forme et son aspect extérieur la désignent comme pouvant être une cabane.





Str. 61 – E27<sup>bis</sup>



Str 61 – E27<sup>bis</sup> (détail du mur)



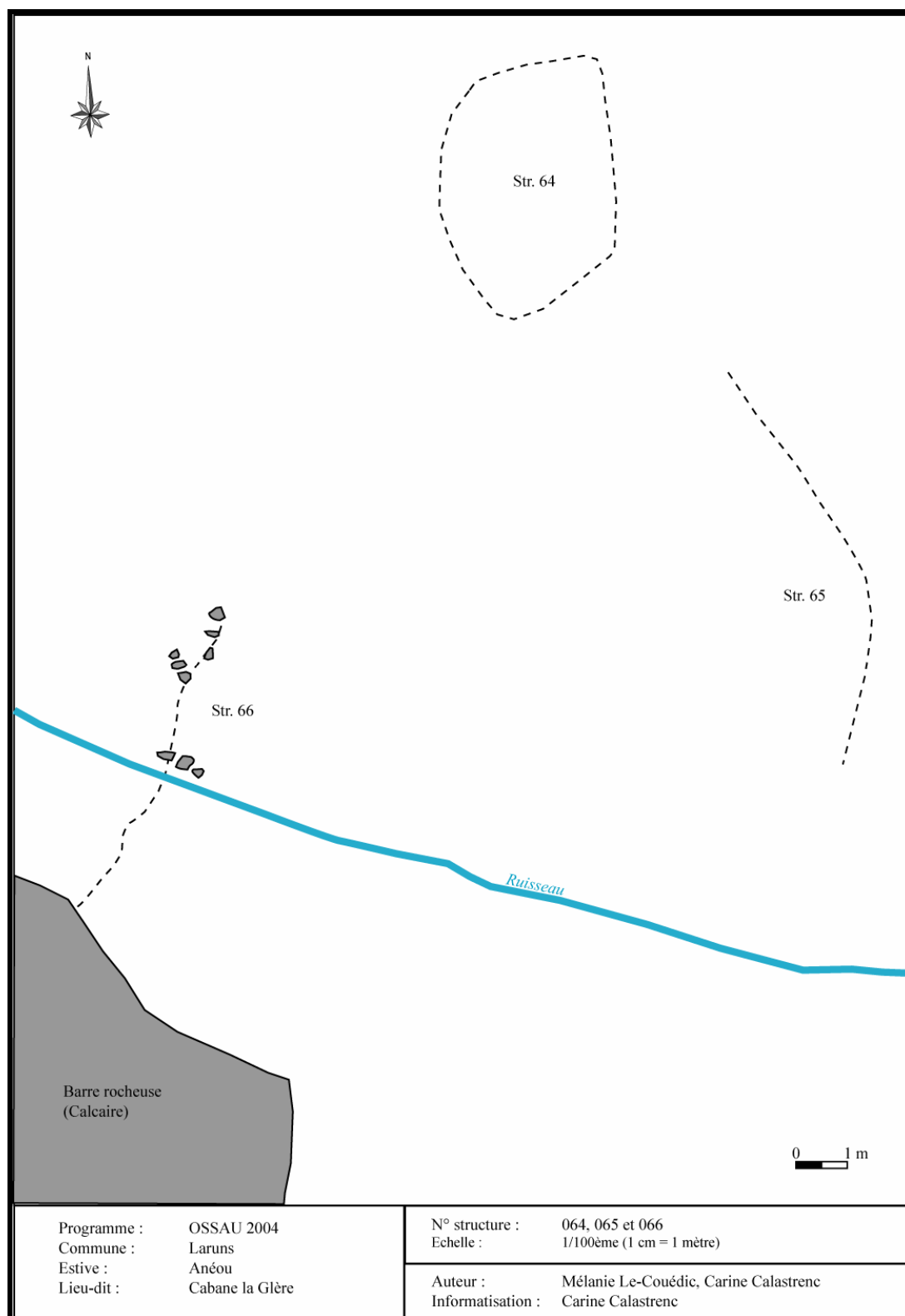
▫ **Structure n° 62** : Elle mesure 10 m de long sur 12 m de large. Elle est de forme semi-circulaire. Elle est très arasée et n'est visible que par un alignement de pierres, hormis sur la face nord. Aucun accès n'est perceptible. Sa forme, ses dimensions et son aspect extérieur permettent de l'identifier comme étant un enclos.



Str. 62 – E67<sup>bis</sup>

▫ **Structure n° 63** : Elle mesure 6 m de long sur 4 m de large. Elle a une forme rectangulaire. Elle est très arasée et n'est visible que par un alignement de pierres et une légère déformation du sol. Aucun accès n'est perceptible. Sa forme et son aspect extérieur permettent de l'identifier comme étant un enclos.

\* **E28** : Cette « Entité » comprend 3 structures. Elles se trouvent sur les pentes d'une petite combe. L'E 28 est situé en contrebas de l'E 27<sup>bis</sup>. La structure n° 64 est à environ 2 m au sud-est de la structure n° 61. La structure n° 66 barre un ruisseau (ruisseau sans nom sur la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>).



▣ **Structure n° 64** : Elle mesure 5,10 m de long sur 3,40 m de large. Elle est très effacée et n'est perceptible que par un alignement de pierres et par une légère déformation du sol. Aucun accès, aucune entrée n'est visible.





Str. 64 – E28



Str. 64 et 65 – E28



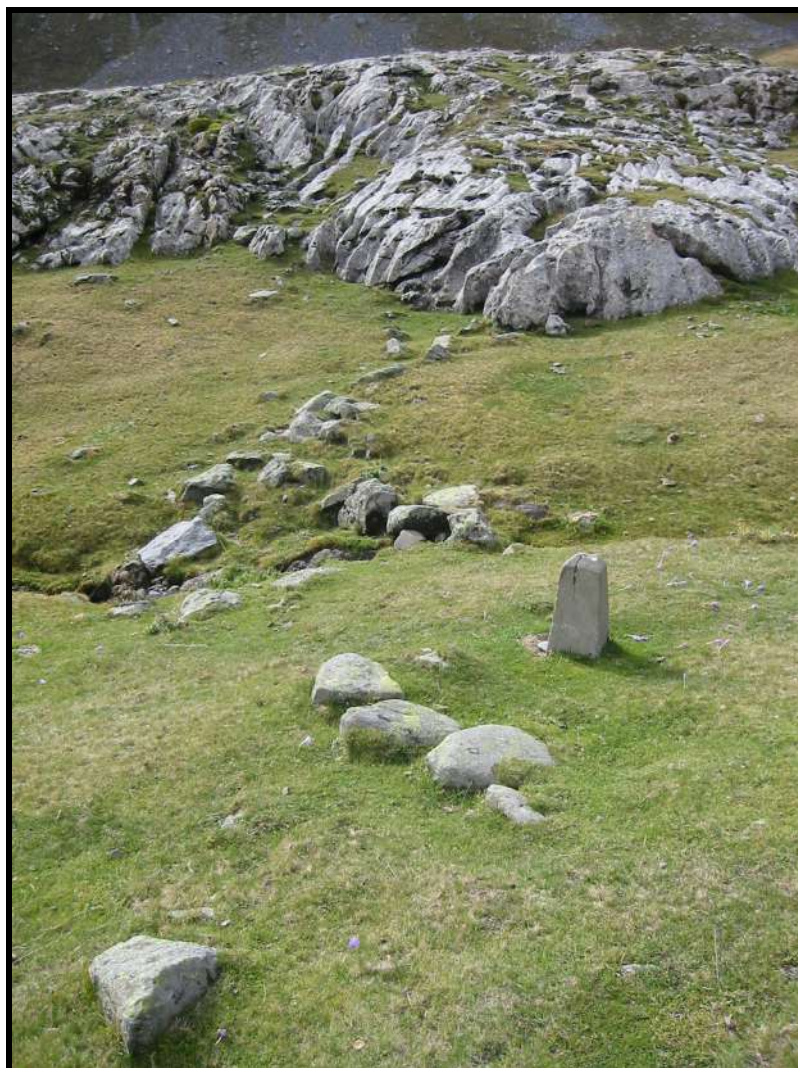
▫ **Structure n° 65** : Elle mesure 8,60 m de long. Seul un mur, très effacé et arasé, est visible. Il suit un sens ouest/est. On ne le perçoit que par un alignement de pierres et une légère déformation du sol. Il est très difficile de l'interpréter. La vision d'ensemble du site le mettrait en relation avec la structure n° 66. Toutefois, aucun élément n'est suffisamment tangible pour permettre une interprétation.

▫ **Structure n° 66** : Elle mesure 6,50 m de long. Seul un mur est visible. Il vient buter, à l'est, sur un affleurement rocheux de calcaire et traverse un ruisseau, à l'ouest. Une borne de délimitation le surplombe. Il est très arasé et n'est perceptible que par un alignement de pierres de calcaire. Il est difficile de qualifier sa fonction. Doit t'on le lier à la borne ou à la structure n° 65 ? Les données recueillies sur le terrain ne permettent pas d'orienter la réflexion.



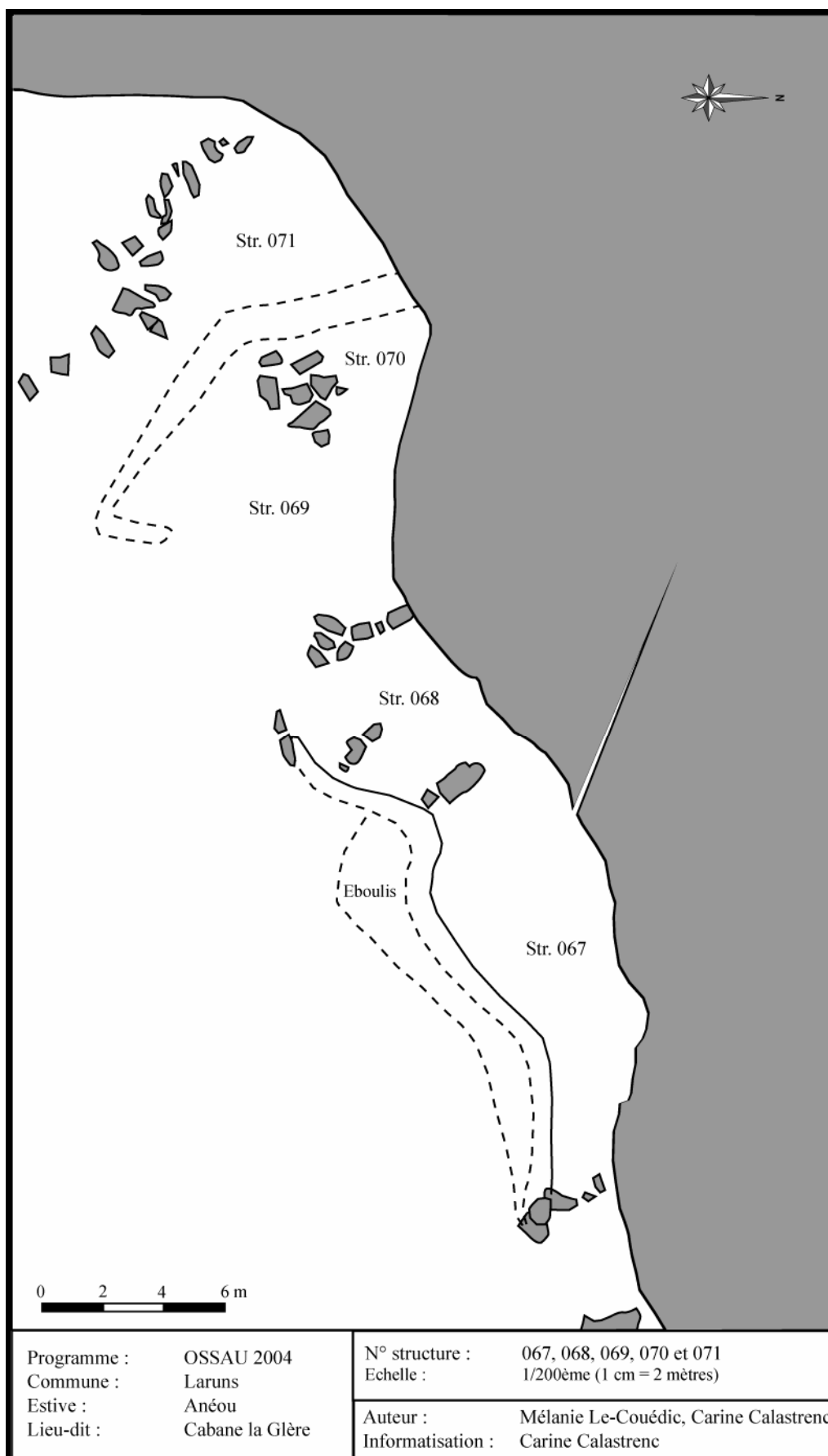
Str. 66 - E28





Str. 66 – E28

\* **E29** : Cette « Entité » comprend 5 structures. Elles se trouvent au pied d'une barre rocheuse de calcaire. Toutes font face au sud. Ce site utilise énormément l'environnement naturel. Toutes les constructions qui la composent s'organisent en fonction et en prenant en compte la paroi rocheuse : toutes s'alignent contre la paroi. De plus, elles utilisent les différents blocs de rocher éboulés comme éléments architecturaux. La face ouest de la structure n° 67 est commune avec la structure n° 68. La face ouest de la structure n° 68 est commune avec la structure n° 69. La structure n° 70 se trouve à l'intérieur de la structure n° 69 (angle nord-ouest). La face ouest des structures n° 69 et 70 est commune avec la structure n° 71.





E29 – Str. 67, 68, 69, 70 et 71

□ **Structure n° 67** : Elle mesure 14,50 m de long sur 3,80 m de large. Les murs sont éboulés vers le sud. Cependant, on les perçoit encore sur deux niveaux d'assise (hauteur conservée : 0,40 m). La face nord est constituée par la paroi rocheuse. Deux localisations de l'entrée peuvent être identifiées : une située à l'est et l'autre à l'ouest. Le mur de « séparation » entre les structures n° 67 et 68 est composé de gros blocs de calcaire. Il est difficile, au vu des données résultant des seules observations de terrain, de définir la fonction de cette construction. Couloir et traite et enclos sont deux hypothèses. Mais, aucun élément tangible ne permet de faire la discrimination entre ces deux postulats. De plus, bien d'autres hypothèses sont également envisageables.





Str. 67 – E29

▣ **Structure n° 68** : Elle mesure 7 m de long sur 6 m de large. La face nord est constituée de la paroi rocheuse. La face est est le « mur » commun entre les structures n° 67 et 68. Les autres faces sont très arasées. Seul un alignement de pierres est visible au sud et à l'ouest. L'entrée se trouve au sud-ouest. Il est impossible de qualifier cette construction avec certitude.



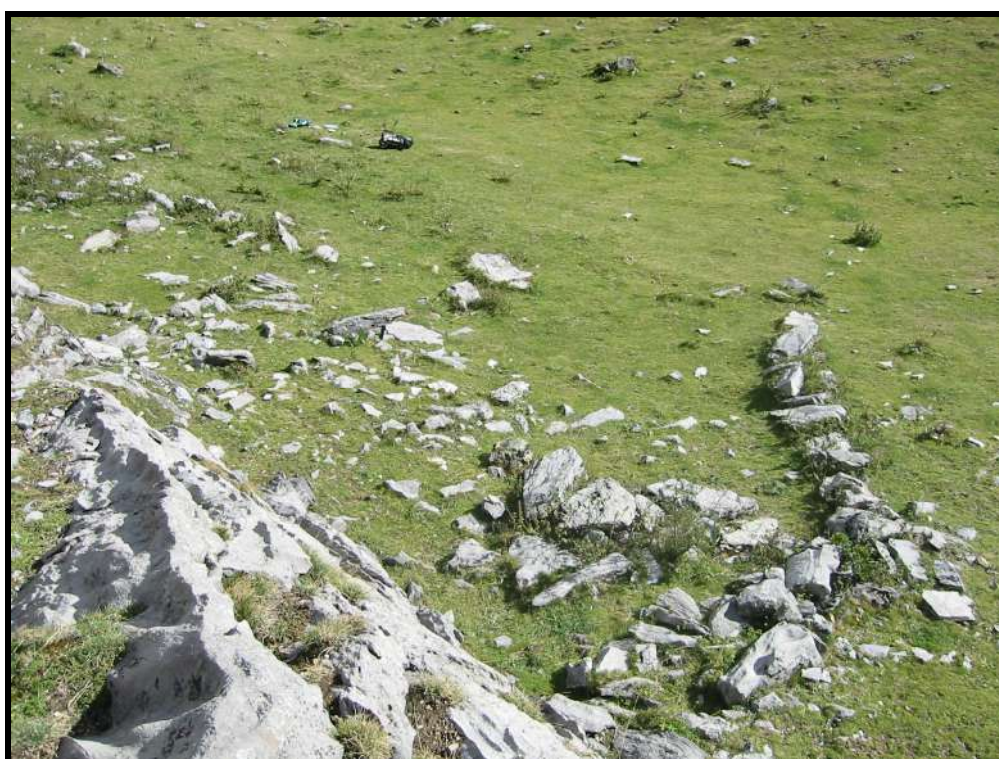
Str. 67 et 68 – E29





Str. 68 – E29

□ **Structure n° 69** : Elle mesure 10 m de long sur 9 m de large. Elle est arasée. La face nord est constituée par la paroi rocheuse. Le mur de la face ouest est conservé sur une hauteur maximale de 0,20 m. La face est est commune avec la structure n° 68. Aucune entrée n'est visible avec certitude ; cependant, quelques indices pourraient la localiser sur la face sud. Il est impossible de qualifier cette construction avec certitude.

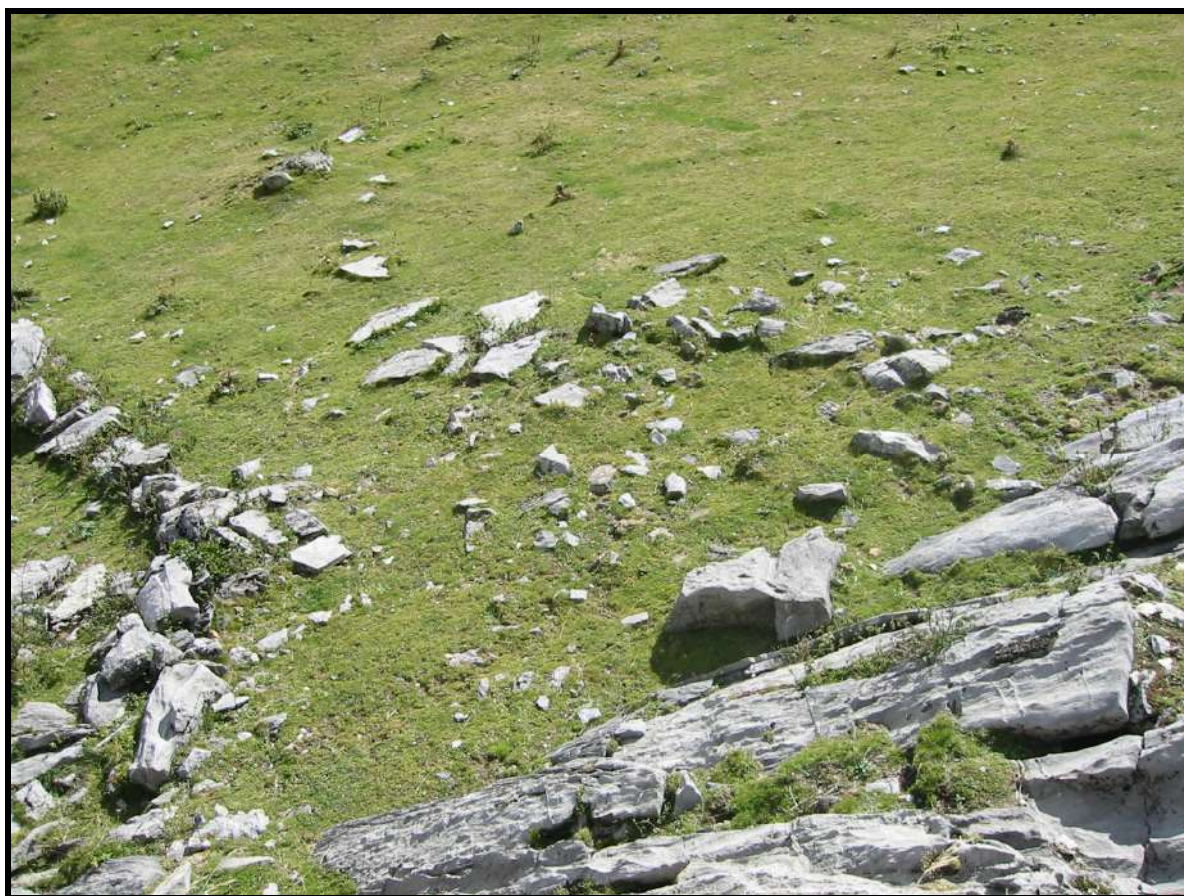


Str. 69 et 70 - E29



▫ **Structure n° 70** : Elle mesure 4 m de long sur 4 m de large. Elle est très arasée et n'est visible que par une légère déformation du sol et un petit amas de pierres. Le mur sud n'est pas perceptible. C'est son état de conservation qui perturbe sa délimitation spatiale. La face nord est constituée par la paroi rocheuse. La face ouest est le « mur » commun avec la structure n° 69. Il est impossible de qualifier cette construction avec certitude.

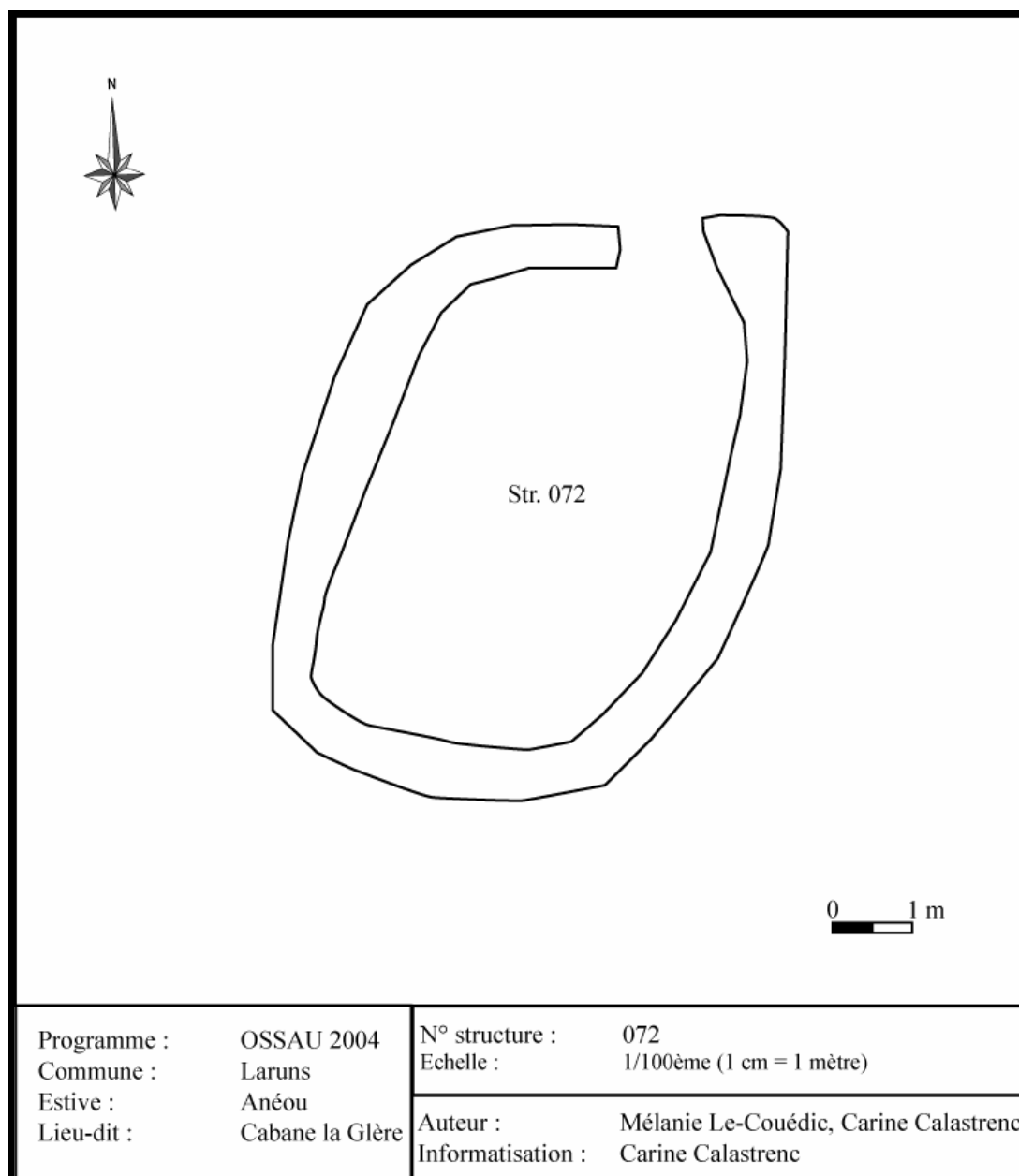
▫ **Structure n° 71** : Elle mesure 12 m de long sur 4 m de large. Elle a une forme trapézoïdale. Elle n'est visible que par un alignement de pierres. Il est difficile de distinguer et de faire la part entre l'éboulis naturel et les structures anthropiques. Aucune entrée n'est perceptible, mais, elle pourrait probablement se trouver sur la face sud.



Str. 71 – E29

\* **E30** : Cette « Entité » comprend une structure. Elle est située au fond d'une petite combe, aux pieds d'une pente herbeuse, sur laquelle se déversent les pierres arrachées à la paroi rocheuse de calcaire qui la surplombe. Elle est située à environ 15 m à l'est de l'E 29 et à environ 3 m au nord de l'E 31.

□ **Structure n° 72** : Elle mesure 7,90 m de long sur 5,70 m de large (mesures extérieures) et 6,20 m de long sur 4,30 m de large (mesures intérieures). Les murs sont conservés sur un à deux niveaux d'assises, soit, sur une hauteur moyenne de 0,25 m). Ils sont constitués de pierres de calcaire. L'entrée est située à l'angle nord-est.







Str. 72 – E30



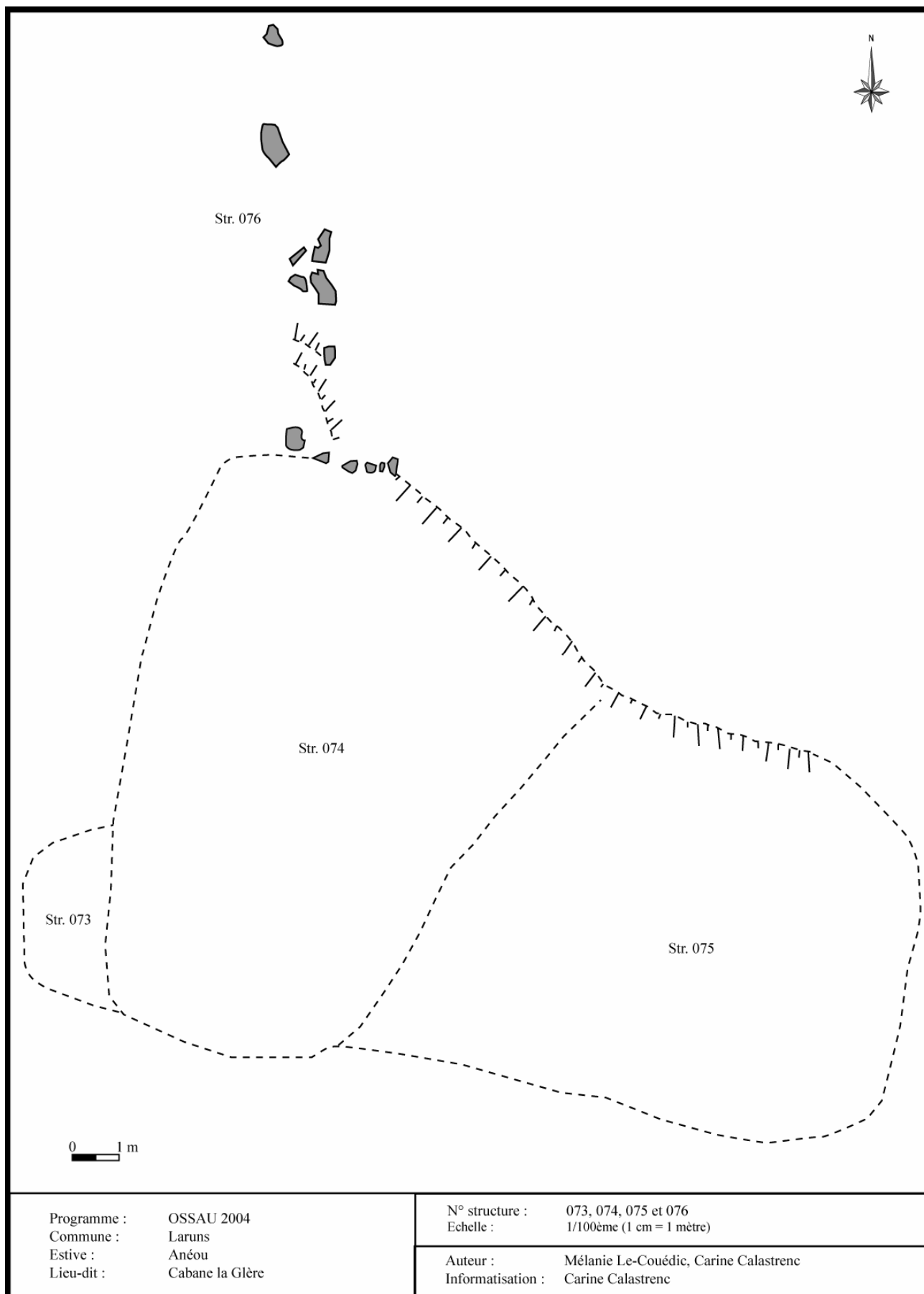
Str. 72 – E30 (détail de l'entrée)



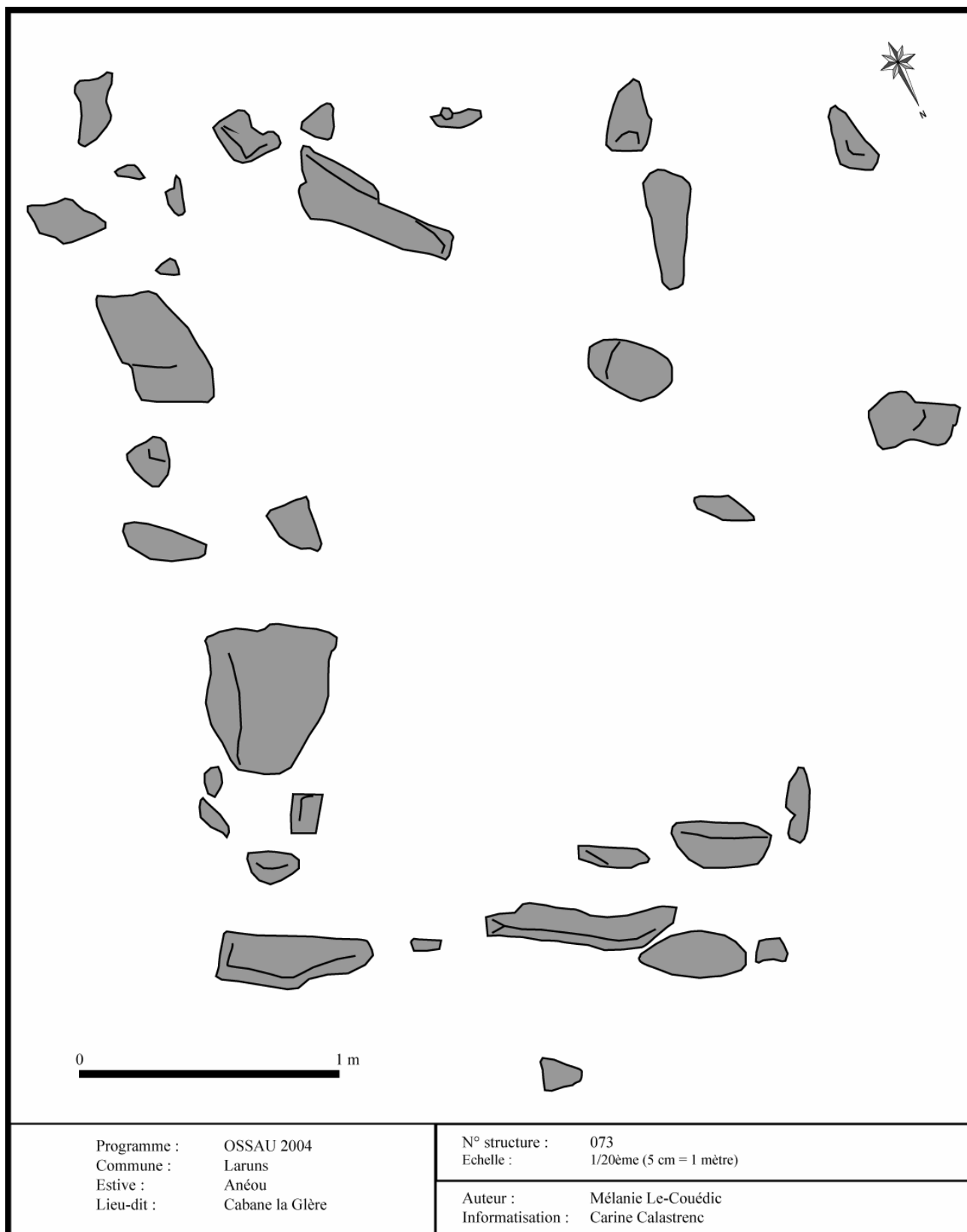


Str. 72 – E30 (détail du mur)

\* **E31** : Cette « Entité » est constituée de 4 structures. Elles se trouvent sur une petite éminence qui surplombe une combe. L'ensemble de ces constructions épouse le relief. L'E 31 est située à environ 15 m de l'E 28 et à environ 45 m au sud de l'E 29.



▣ **Structure n° 73** : Elle mesure 3,80 m de long sur 1,90 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est très arasée et n'est visible que par un alignement de pierres. L'entrée n'est pas non plus perceptible. Elle s'appuie contre le mur ouest de la structure n° 74. Ses formes et ses dimensions permettraient de caractériser cette construction comme étant une cabane.







Str. 73 – E31

▣ **Structure n° 74** : Elle mesure 12 m de long sur 8,30 m de large. Elle est de forme trapézoïdale. La face nord n'est pas lisible en raison de son état de conservation très dégradé. Les faces sud, est et ouest ne sont, quant à elles, perceptibles que par un alignement de pierres. Aucune entrée n'est identifiable sur les seules observations de terrain. Sa forme, sa superficie et son aspect extérieur sont des indices pouvant permettre la caractérisation de cette construction comme étant un enclos.

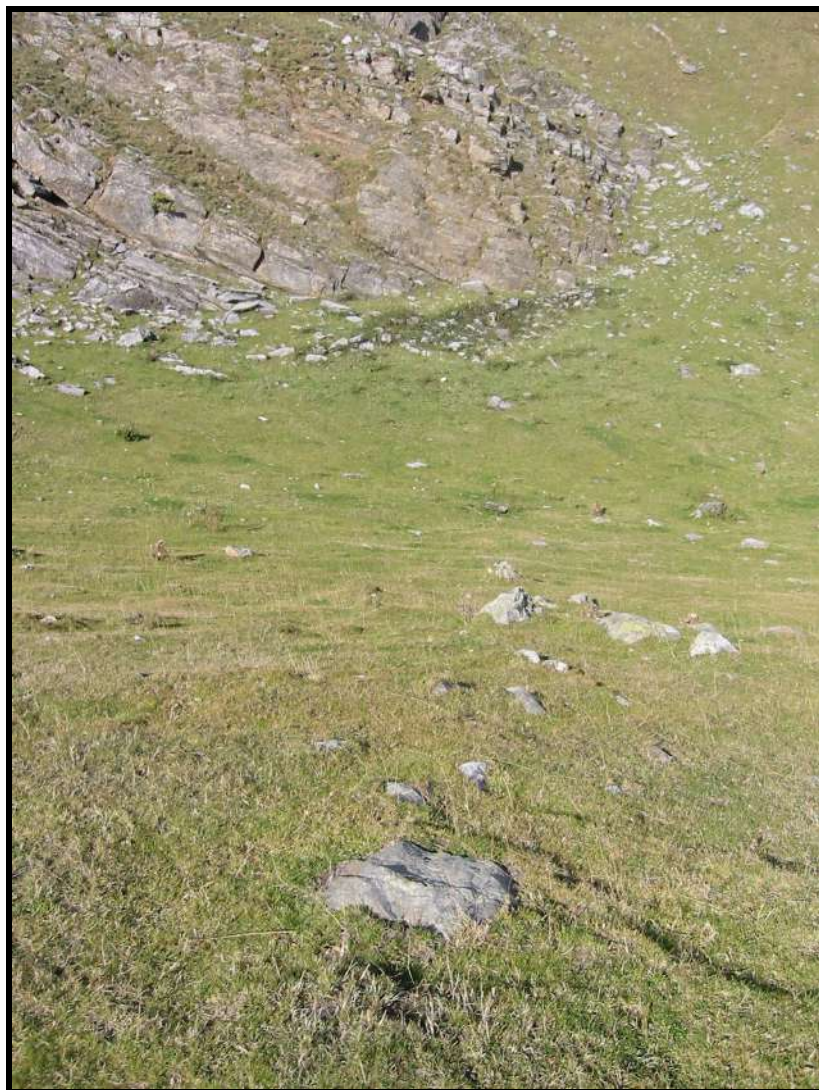
▣ **Structure n° 75** : Elle mesure 10 m de long sur 8,50 m de large. Elle s'appuie sur le mur est de la structure n° 74. L'état de conservation général de cette construction limite sa perception. La face sud n'est pas lisible. Quant aux faces nord, est et ouest, elles ne sont visibles que par une légère déformation du sol et un alignement de pierres. Aucune entrée n'a pu être identifiée lors de la prospection. Sa forme, sa superficie et son aspect extérieur pouvant permettre de caractériser cet édifice comme étant un enclos.





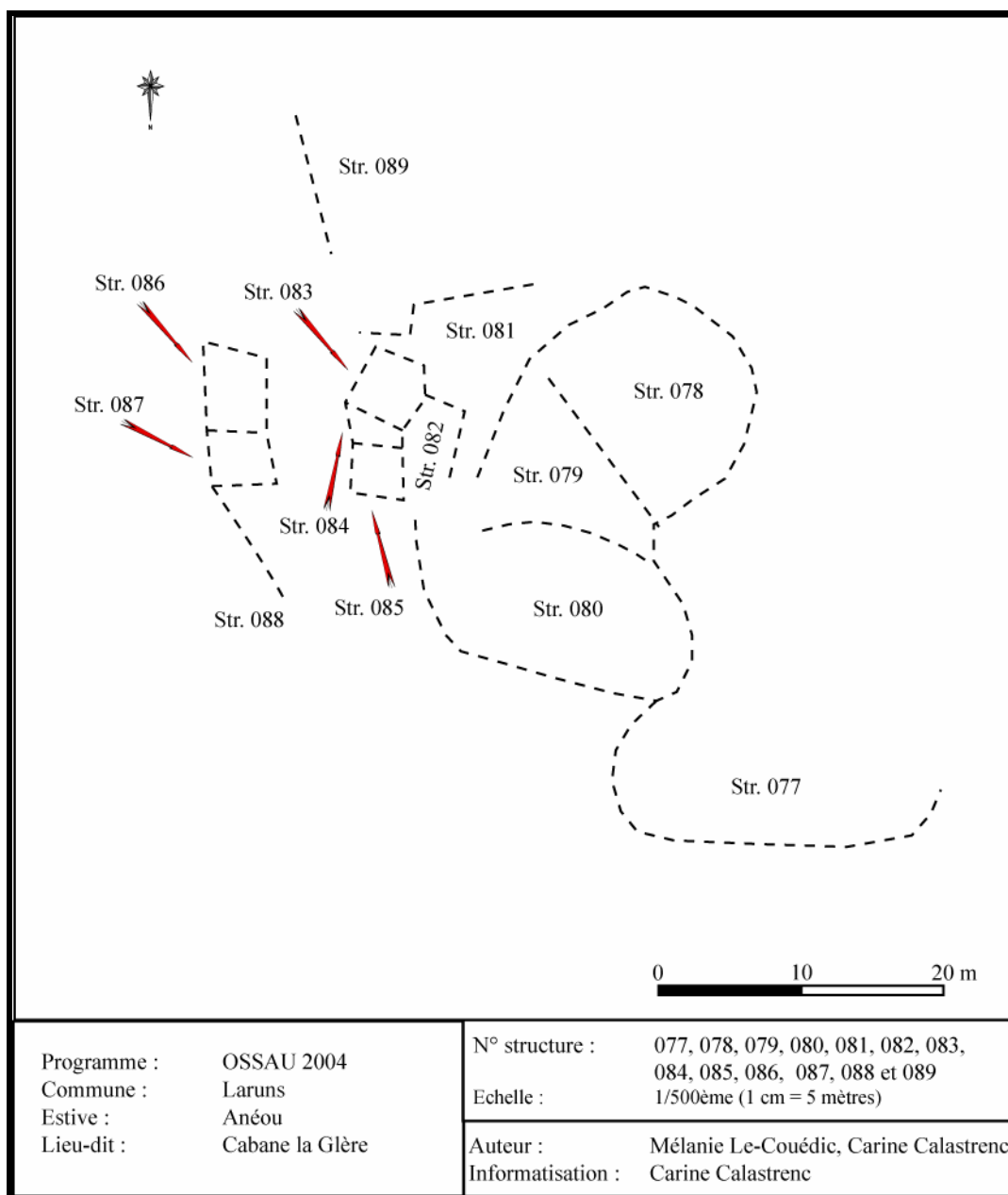
Str. 75 – E31

▫ **Structure n° 76** : Elle mesure 9 m de long. Seul est visible un alignement de pierres de 1 m de large, qui prologue la structure 74 vers le nord. Il est impossible de caractériser cette construction et d'en donner la ou les fonction(s).



Str. 76 – E31

\* **E32** : Cette « Entité » comprend 13 structures. Elles se trouvent sur une crête émaillée qui surplombe une petite combe. Il s'agit de l'ensemble le plus vaste et le plus complexe répertorié durant cette campagne de prospection. Aucun élément ne permet d'indiquer et de préciser si ces structures sont contemporaines les unes aux autres.



□ **Structure n° 77** : Elle mesure 23 m de long sur 9,80 m de large. Elle est très arasée et n'est visible que par quelques pierres alignées qui émergent du sol. La face sud se perd sous la végétation. Elle est accolée par sa face est à la structure n° 80. Son état de conservation très dégradé (plus arasé que les structures de cette « Entité ») pourrait être un indice d'une possible antériorité. Sa superficie et sa forme la désigneraient comme étant un enclos.

▣ **Structure n° 78** : Elle mesure 12 m de long sur 15 m de large. Elle est visible par un alignement de pierres et une légère déformation du sol. La face nord-est est beaucoup plus dégradée que les autres. Aucune entrée n'est perceptible, mais elle pourrait se trouver dans l'angle sud-est. La face nord-est paraît commune avec celle de la structure n° 79. Sa superficie et sa forme la désignerait comme étant un enclos.

▣ **Structure n° 79** : Elle mesure 13,50 m de long sur 9 m de large. Elle est de forme trapézoïdale. C'est la présence d'un alignement de pierre entre la structure n° 78 et la structure n° 80 qui permet d'en donner les limites topographiques. Aucune entrée n'a pu être identifiée. Sa superficie et sa forme la désignerait comme étant un enclos (interprétation faite après la réalisation du plan d'ensemble).

▣ **Structure n° 80** : Elle mesure 20 m de long sur 11 m de large. Elle est de forme ovale. Elle est très arasée et n'est perceptible que par un alignement de pierres et une légère déformation du sol. Aucune entrée n'est visible, mais elle pourrait être située dans l'angle sud-est ; elle mesurerait alors 4,5 m de large. Sa superficie et sa forme la désignerait comme étant un enclos.

▣ **Structure n° 81** : Elle mesure 10 m de long sur 10 m de large. Sa lecture est difficile et cela en raison de son extrême état de dégradation. Les murs ne sont identifiables que par un alignement de quelques pierres qui émergent du sol. Aucune entrée n'a pu être identifiée, mais elle pourrait être située soit à l'est, soit au nord. Cette structure semble délimiter un espace de transition entre les enclos (Str. 77, 78 et 80) et des structures, plus petites en superficie, qui pourraient être identifiées comme étant des cabanes (Str. 82, 83, 84 et 85).

▣ **Structure n° 82** : Elle mesure 7,5 m de long sur 5,9 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est visible par un alignement de pierres et une légère déformation du sol. Aucune entrée n'a pu être identifiée. Elle pourrait cependant être située sur la face nord. La qualification de sa ou de ses fonction(s) est difficile sur les seules observations de terrain







Str. 82 – E32

▣ **Structure n° 83** : Elle mesure 5 m de long sur 4,8 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est visible par un alignement de pierres et une légère déformation du sol. Aucune entrée n'a pu être identifiée. La qualification de sa ou de ses fonction(s) est difficile sur les seules observations de terrain. Toutefois, sa forme, son aspect général et sa superficie la rapprocherait plus des cabanes. Les structures n° 83 et n° 84 sont accolées l'une à l'autre.



Str. 83 – E32

□ **Structure n° 84** : Elle mesure 4 m de long sur 2,20 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est visible par un amas de pierres qui entoure une dépression centrale. Aucune entrée n'a pu être identifiée. La qualification de sa ou de ses fonction(s) est difficile sur les seules observations de terrain. Toutefois, sa forme, son aspect général et sa superficie la rapprocherait plus des cabanes. Les structures n° 84 et n° 85 sont accolées l'une à l'autre.





Str. 84 – E32

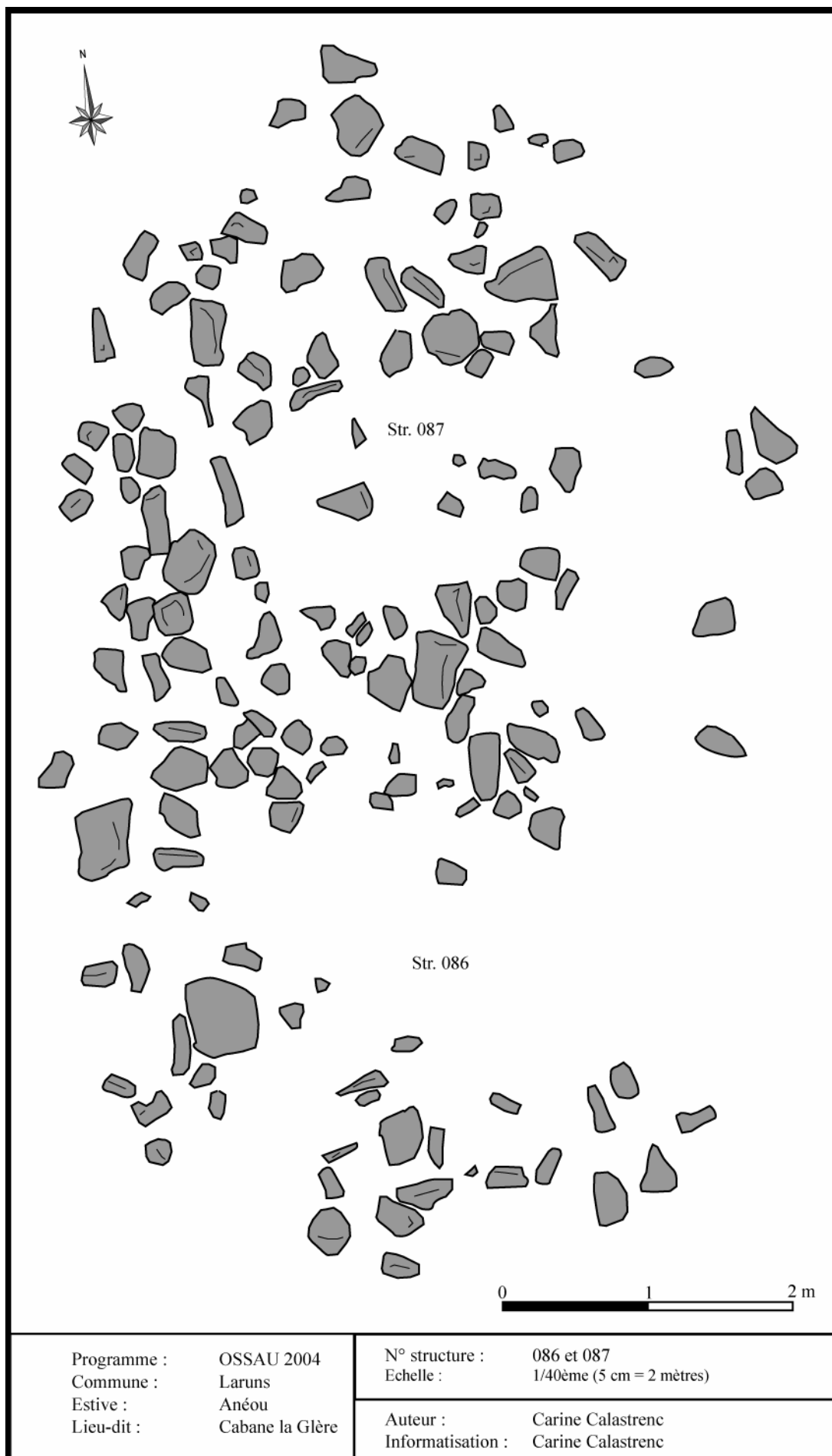
□ **Structure n° 85** : Elle mesure 4 m de long sur 3,20 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est visible par un amas de pierres qui entoure une dépression centrale. Aucune entrée n'a pu être identifiée. La qualification de sa ou de ses fonction(s) est difficile sur les seules observations de terrain. Toutefois, sa forme, son aspect général et sa superficie la rapprocheraient plus des cabanes. Les structures n° 84 et n° 85 sont accolées l'une à l'autre.





Str. 85 – E32

□ **Structure n° 86** : Elle mesure 6,20 m de long sur 4,2 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est visible par un amas de pierres qui entoure une dépression centrale. Aucune entrée n'a pu être identifiée. La qualification de sa ou de ses fonction(s) est difficile sur les seules observations de terrain. Toutefois, sa forme, son aspect général et sa superficie la rapprocheraient plus des cabanes. Les structures n° 86 et n° 87 sont accolées l'une à l'autre. Toutefois, il est impossible de signaler et d'indiquer si elles fonctionnaient en même temps, ni même si elles font partie intégrante de l'ensemble constitué par les structures n° 77 à 85.





Str. 86 – E32

□ **Structure n° 87** : Elle mesure 4,80 m de long sur 3,20 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle est visible par un amas de pierres qui entoure une dépression centrale. Aucune entrée n'a pu être identifiée. La qualification de sa ou de ses fonction(s) est difficile sur les seules observations de terrain. Toutefois, sa forme, son aspect général et sa superficie la rapprocheraient des cabanes. Les structures n° 86 et 87 sont accolées l'une à l'autre. Toutefois, il est impossible de signaler et d'indiquer si elles fonctionnaient en même temps, ni même si elles font partie intégrante de l'ensemble constitué par les structures n° 77 à 85.





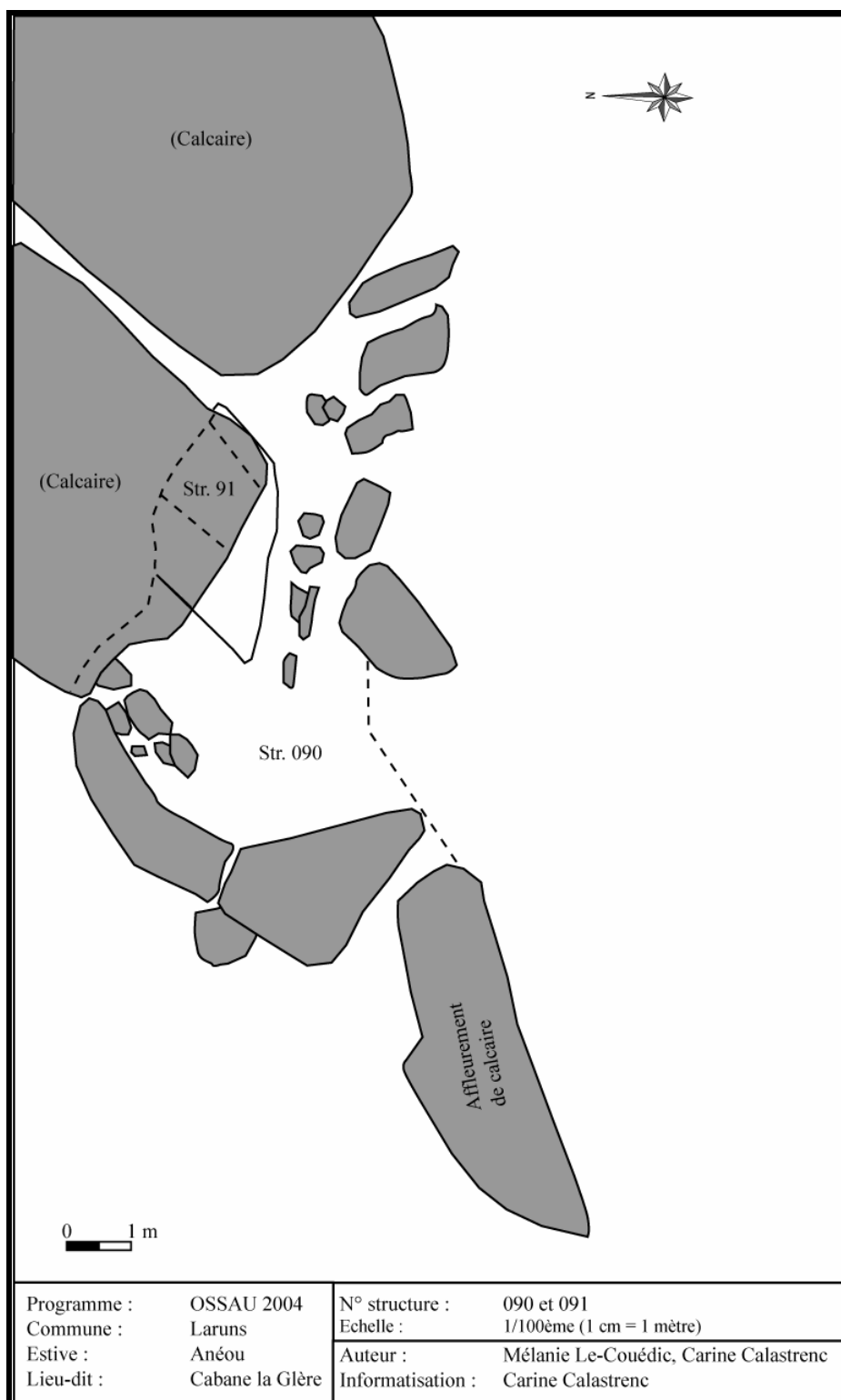
Str. 87 – E32

▣ **Structure n° 88** : Elle mesure 10,50 m de long. Seul un alignement de pierres et une légère déformation du sol est perceptible. Elle suit un axe nord-est/sud-ouest. Sa qualification est difficile sur les seules bases des observations de terrain. Une hypothèse serait de l'interpréter comme le départ d'un enclos. Toutefois, rien ne permet de le confirmer. Tout comme il est impossible de certifier que cette construction est contemporaine des structures n°86 et 87.

▣ **Structure n° 89** : Elle mesure 10 m de long. Seul un alignement de pierres et une légère déformation du sol est perceptible. Elle suit un axe nord-est/sud-ouest. Sa qualification est difficile sur les seules bases des observations de terrain. Une hypothèse serait de l'interpréter comme le départ d'un enclos. Toutefois, rien ne permet de le confirmer. Tout comme il est impossible d'indiquer si cette structure fonctionnait en même temps que les structures n° 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87 et 88 et si elle faisait partie du même ensemble pastoral.



\* **E33** : Cette « Entité » comprend 2 structures. Elles sont situées aux pieds d'un éboulis, lui-même situé au bas d'une paroi rocheuse de calcaire. La structure n° 91 se trouve à l'intérieur de la structure n° 90. L'implantation de ces deux structures a utilisé l'environnement naturel. Ainsi, les blocs de l'éboulis servent d'éléments architecturaux.



▫ **Structure n° 90** : Elle mesure 9 m de long sur 3 m de large. Elle s'organise autour d'éléments naturels. Un espace vide, entouré de rocher, a été employé et mis à profit pour installer la structure n° 90. Ses limites, et donc ses murs, sont difficilement appréciables. On remarque un alignement de pierres affleurantes au sud et à l'est, seules traces d'un aménagement anthropique de l'espace.



Str. 90 – E33



Str. 90 – E33



▣ **Structure n° 91** : Elle mesure 2,80 m de long sur 2 m de large (mesures extérieures et 1,5 m de long sur 1,2 m de large (mesures intérieures). Les murs sont visibles sur une hauteur moyenne de 0,30 m. Ils ont été réalisés en pierres sèches. Même si les murs sont en partie effondrés, l'angle sud-ouest est bien marqué. Un crochet en fil de fer est accroché à un trou (naturel ?) dans la paroi rocheuse (face est de la structure n° 91). Cette structure a été identifiée comme étant un abri sous roche.

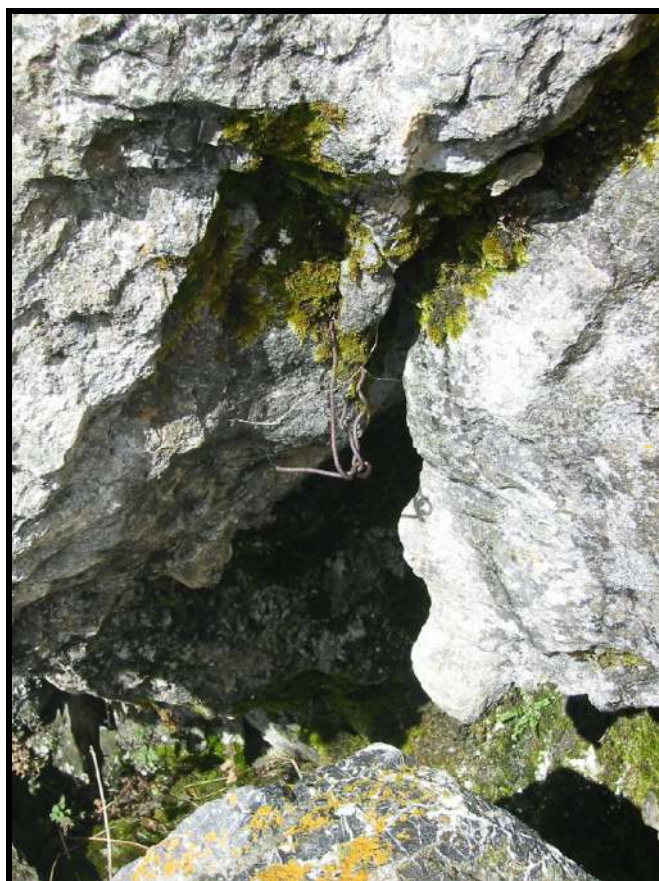


Str. 91 – E33





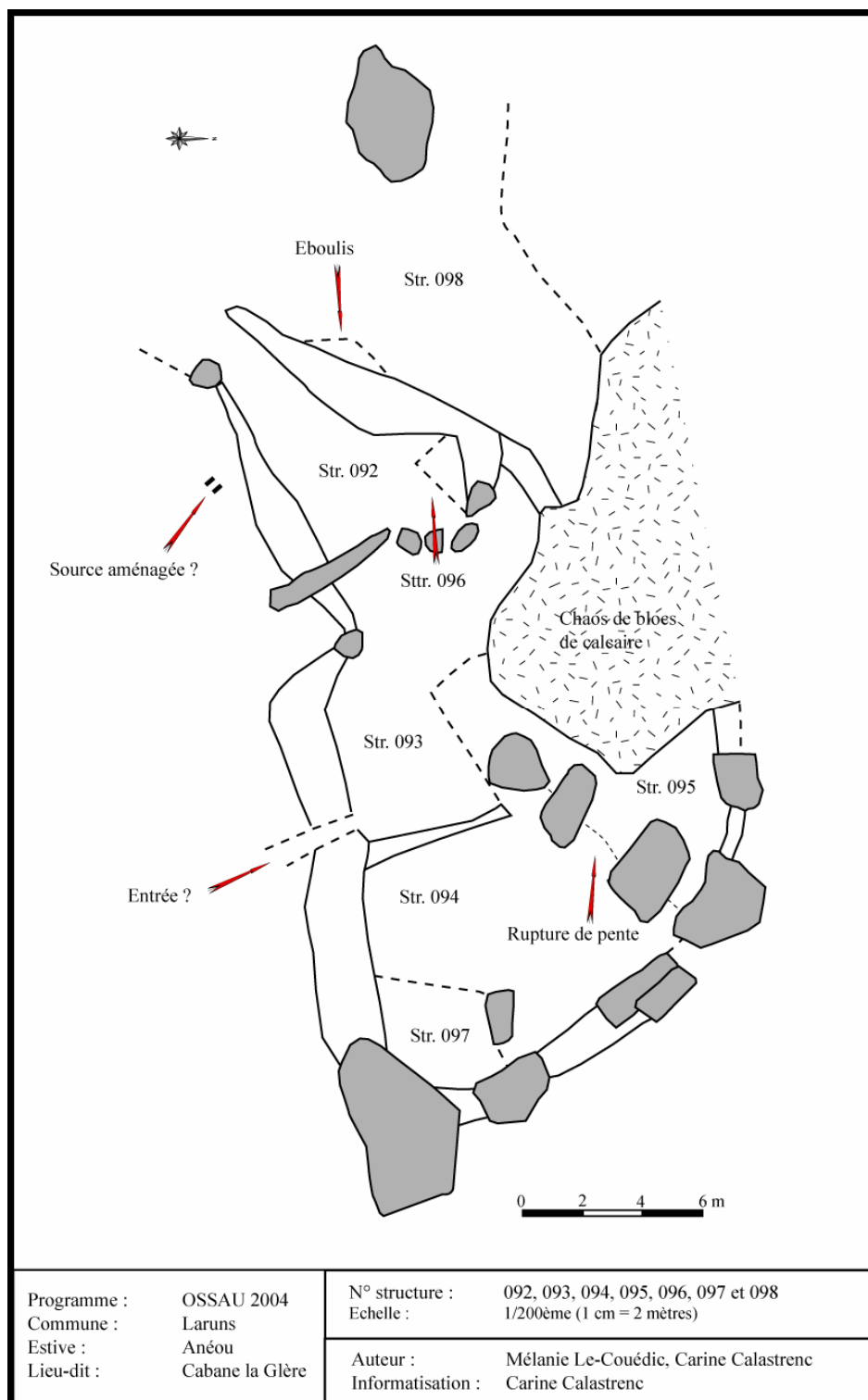
Str. 91- E33



Str. 91 – E33 (détail du crochet en fil de fer)



\* **E34** : Cette « Entité » comprend 7 structures. Elles sont situées aux pieds d'un éboulis, qui est lui-même situé en contrebas d'une barre rocheuse de calcaire. L'implantation de ces deux constructions a utilisé l'environnement naturel (rochers, chaos de blocs de calcaire). Ainsi, les blocs de l'éboulis servent d'éléments architecturaux. Une source aménagée (dalles de calcaire posée de champ qui entoure la sortie d'eau de la source) est située à moins de 2 m au sud de cette « Entité ».





E34 (source aménagée)

□ **Structure n° 92** : Elle mesure 11 m de long sur 5,40 m de large. Les murs, conservés sur une hauteur moyenne de 0,60 m, sont éboulés et donc difficiles à délimiter et à retracer. Le mur nord-est/sud-ouest s'articule autour d'un affleurement de calcaire. Au sud-est, on remarque un alignement de pierres qui laisserait supposer un prolongement du mur est. La porte d'accès se trouve au sud-ouest. Elle mesure 1,80 m de large (mesures intérieures). La superficie, la forme et l'aspect général de cette construction pourrait permettre de l'identifier comme étant un enclos. A l'intérieur de cet édifice se trouve une autre, la structure n° 96.





Str. 92 – E34



Str. 92 – E34 (détail de l'entrée)



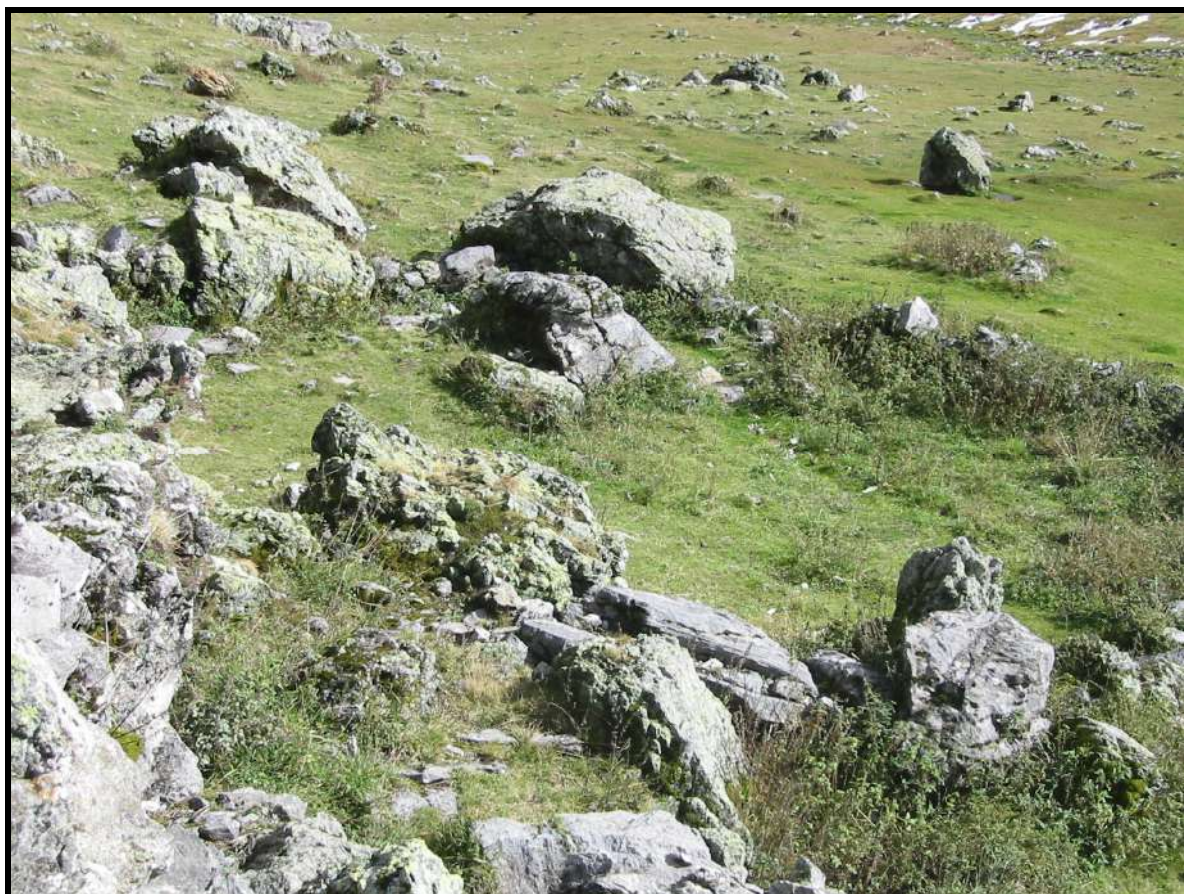
▣ **Structure n° 93** : Elle mesure 12 m de long sur 10,40 m de large (mesures extérieures) et 10 m de long sur 9 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme rectangulaire. Les murs, en pierres sèches, sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,20 m. Au sud-ouest, la structure s'appuie sur un affleurement de calcaire et au nord-ouest sur un chaos de rochers de calcaire. Deux entrées donnent accès à l'intérieur de la construction : une au sud-ouest (de 2,20 m de large) et une au sud-est (de 0,60 m de large). La qualification de sa ou ses fonction(s) n'a pu être établie.



Str. 92 et 93 – E34

▣ **Structure n° 94** : Elle mesure 10,40 m de long sur 9,20 m de large. Les murs, en pierres sèches, sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,60 m. Cette structure s'articule et s'organise autour de blocs de calcaire. La porte se trouve au nord-ouest. Elle mesure 0,60 m de large. La qualification de sa ou ses fonction(s) n'a pu être établie. A l'intérieur de cette structure se trouve une autre, plus effacée (structure n° 97).





Str. 94 – E34

▣ **Structure n° 95** : Elle mesure 11,40 m de long sur 6 m de large. Les murs sont, sur certaines parties, extrêmement arasés. Mais, d'une façon générale, ils sont pris et utilisent un chaos de blocs de calcaire. Au nord, le mur est conservé sur une hauteur moyenne de 0,50 m. Tandis qu'au sud, les limites ont été identifiées d'après l'affleurement de quelques pierres. Aucune entrée n'est visible. La qualification de sa ou ses fonction(s) n'a pu être établie.

▣ **Structure n° 96** : Elle mesure 2,20 m de long sur 1,40 m de large. Elle semble s'appuyer sur le mur ouest de la structure n° 92. Les murs ne sont visibles que par des pierres affleurantes qui dessinent un alignement. L'entrée n'est pas perceptible. La qualification de sa ou ses fonction(s) n'a pu être établie.

▣ **Structure n° 97** : Elle mesure 5,60 m de long sur 4,80 m de large (mesures extérieures) et 3,40 m de long sur 3,40 m de large (mesures intérieures). Elle semble s'appuyer sur les murs est et sud de la structure n° 94. Les murs sont visibles par un alignement de pierres. L'entrée n'a pu être localisée. La qualification de sa ou ses fonction(s) n'a pas non plus été établie.

▣ **Structure n° 98** : Elle mesure 15 m de long sur 6 m de large. A l'ouest de la structure n° 92, on remarque un replat herbeux. Il a comme limites un chaos de calcaire, des blocs de calcaire et le mur ouest de la structure n° 92. L'entrée n'est pas visible, mais pourrait se trouver au sud-ouest.

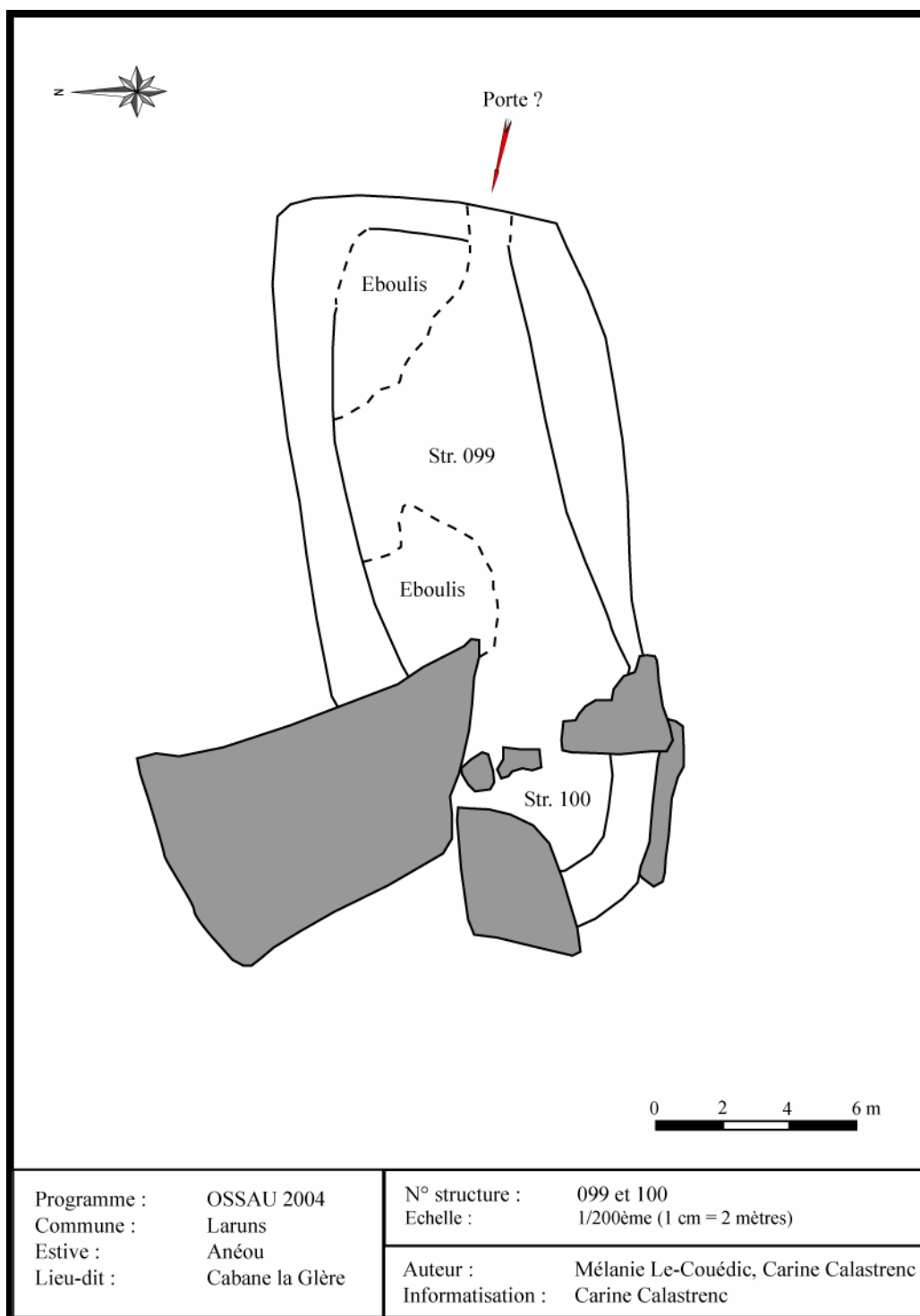




Str. 98 – E34

\* **E35** : Cette « Entité » comprend deux structures. Elles sont situées à mi-pente, dans une zone rocheuse. Le ruisseau le plus proche se trouve à environ 60 m au sud. Les deux constructions sont accolées l'une à l'autre et font visiblement partie du même projet architectural.





▣ **Structure n° 99** : Elle mesure 8,10 m de long sur 4,90 m de large (mesures extérieures) et 7,50 m de long sur 3,15 m de large (mesures intérieures). Les murs, en pierres sèches, sont conservés sur une hauteur minimale de 0,20 m (intérieur) et maximale de 1,10 m (extérieur). Ils ont une épaisseur moyenne de 0,70 m. Le processus d'édification de cette construction a utilisé des blocs déjà en place. Seul un mur est très effacé : la face ouest qui n'est visible que par un alignement de pierres. L'entrée n'est pas nettement lisible, mais elle pourrait se trouver au sud-est. La forme, la superficie et l'aspect général de la structure pourraient permettre de l'identifier comme étant un enclos.



Str. 99 – E35



Str. 99 – E35



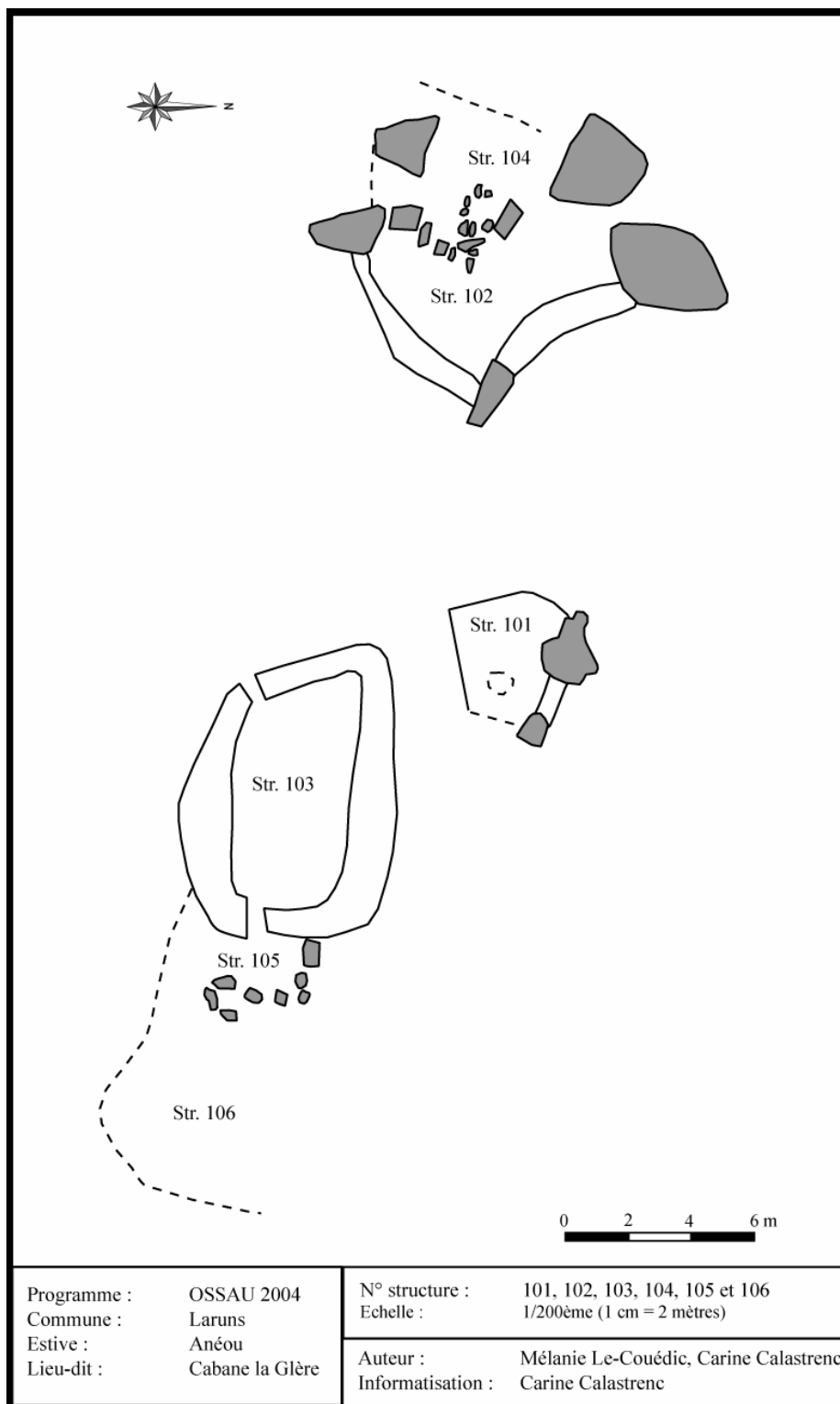
▣ **Structure n° 100** : Elle mesure 3 m de long sur 2,60 m de large (mesures extérieures) et 2,80 m de long sur 1,70 m de large (mesures intérieures). Elle est incluse ou accolée à la structure n° 99. Les murs, en pierres sèches, sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,55 m. Leur épaisseur est de 0,80 m. Cette construction s'appuie sur des rochers. Le mur est n'est perceptible que par un alignement de pierres. L'entrée n'est pas localisée avec certitude, mais pourrait se trouver au nord-est. La forme, la superficie et l'aspect général de la structure pourraient permettre de l'identifier comme étant une cabane.



Str. 100 – E35

\* **E36** : Cette « Entité » comprend 6 structures. Elles sont situées aux pieds d'un éboulis, en contrebas d'une pente surmontée d'une barre rocheuse de calcaire. Le ruisseau le plus proche se trouve à environ 50 m au sud.





▣ **Structure n° 101** : Elle mesure 4,20 m de long sur 4 m de large. Les murs en pierres sèches sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,70 m. Ils ont une épaisseur de 0,50 m. Elle est quasi entièrement effondrée. Seuls restent en élévation les angles sud, sud-est ainsi que le mur nord-est. La porte n'est pas visible, mais pourrait être située au sud-est. Le volume de pierre visible en surface pourrait laisser penser à une couverture en pierres, mais, cet amas pourrait également provenir de l'éboulement des murs. Sa superficie, sa forme et son aspect extérieurs font que l'on peut interpréter cette construction comme étant une cabane.



Str. 101 - E36



Str. 101 – E36



▣ **Structure n° 102** : Elle mesure 8,20 m de long sur 4,40 m de large (mesures extérieures) et 7,40 m de long sur 3 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme rectangulaire. Deux faces sont bien nettes: la face nord-est et la face sud-est qui s'articulent autour d'un bloc de calcaire. Leurs murs sont conservés sur deux niveaux d'assise. Leur particularité architecturale provient du fait qu'ils ont été édifiés en plaçant des dalles de calcaire posées de chant. L'entrée n'est pas visible. Au vu des informations recueillies sur le terrain, il est impossible d'indiquer la destination, ni la ou les fonction(s) de cet édifice.



Str. 102 – E36



Str. 102 – E36



▣ **Structure n° 103** : Elle mesure 9 m de long sur 6,90 m de large (mesures extérieures) et 7 m de long sur 3,60 m de large (mesures intérieures). Les murs sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,35 m. Deux niveaux d'assise sont encore observables. Ce mur est fait en pierre sèche. Deux entrées sont visibles : l'une à l'est (de 0,60 m de large) et l'autre au sud-ouest (de 0,40 m de large). Sa superficie, sa forme et son aspect extérieurs font que l'on peut interpréter cette structure comme étant un enclos.



Str. 103 – E36



Str. 103 – E36

▣ **Structure n° 104** : Elle mesure 4 m de long sur 5,80 m de large. Son état de conservation (très arasé) ne permet pas d'en avoir une lecture claire. Les murs ne sont visibles que par quelques pierres affleurantes qui se présentent sous la forme d'un alignement. Aucune entrée n'a pu être identifiée. Les informations recueillies sur le terrain ne nous permettent pas de définir la ou les fonction(s) de cette construction.



Str. 104 – E36

▣ **Structure n° 105** : Elle mesure 3 m de long sur 2 m de large. La structure n° 103 semble reposer sur la structure n° 105, ce qui permettrait d'indiquer sans antériorité. L'observation de la différence du degré de conservation de ces deux constructions permet de renforcer cette hypothèse. La structure n° 105 n'est visible que par quelques pierres affleurantes de la surface du sol. Aucune entrée n'a pu être identifiée. De plus, les informations recueillies sur le terrain ne nous permettent pas de définir la ou les fonction(s) de cet édifice.





Str. 105 – E36

□ **Structure n° 106** : Elle mesure 8,40 m de long sur 5,20 m de large. Seules les faces sud et est sont visibles par une très légère déformation du sol. Le mur nord se perd sous la couche herbeuse. Quant à la face ouest, elle semble « passer sous » la structure n° 103. Son état de conservation est aussi dégradé que celui de la structure n° 105. Les informations recueillies sur le terrain ne nous permettent pas de définir la ou les fonction(s) de cette construction.





Str. 103, 105 et 106 – E36

## 2-1-5- La Glairotte :

### § Informations toponymiques :

Le terme « Glairotte » désignerait « la petite glère » et donc le petit pierrier, le petit éboulis.<sup>11</sup>

### § Informations cadastrales :

Cadastre napoléonien :

Année : 1815                      Section C, feuille 2                      n° parcelle : 33

Cadastre actuel :

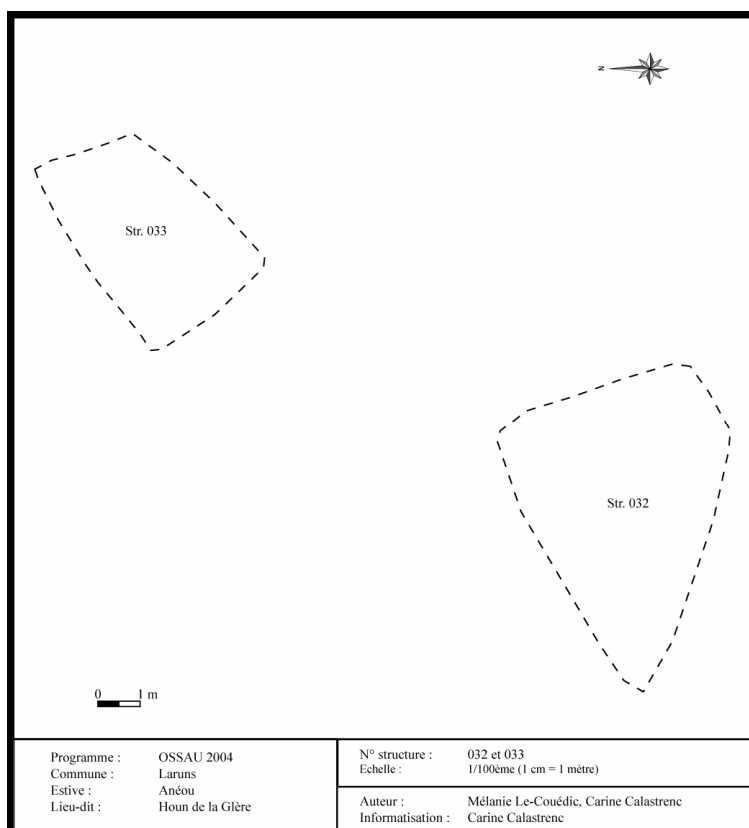
Année : ?                              Section C, feuille E                      n° parcelle : 150

### § Description de ce cujalas :

Ce cujalas est situé à l'ouest d'Anéou. Il est compris entre les cujalas de « La Glaire » et de « La Gradillière ». En 1861, les experts chargés de borner les différents quartiers du Haut-Ossau, ne font pas figurer ce cujalas sur le plan joint à l'expertise sans en donner une description précise. Jean-Pierre Dugène<sup>12</sup> pense que le territoire de ce cujalas a été fondu dans celui de « La Glaire ».

### § Les sites inventoriés :

\* **E14** : Cette « Entité » comprend deux structures. Elles se trouvent sur un petit col qui permet d'accéder à la zone de « La Gradillière ». La structure n° 33 se trouve à environ 6 m à l'est de la structure n° 32.



<sup>11</sup> Marcellin Berot, *La vie des hommes de la montagne dans les Pyrénées racontée par la toponymie*, 1998, Milan/PNP

<sup>12</sup> Jean-Pierre Dugène, *Ossau pastoral*, Edition Cairn, 2002, p. 26

▣ **Structure 32** : Elle mesure 6,30 m de long sur 6,90 m de large. Elle est visible par un alignement de pierres. Seul l'angle nord-est est bien marqué.





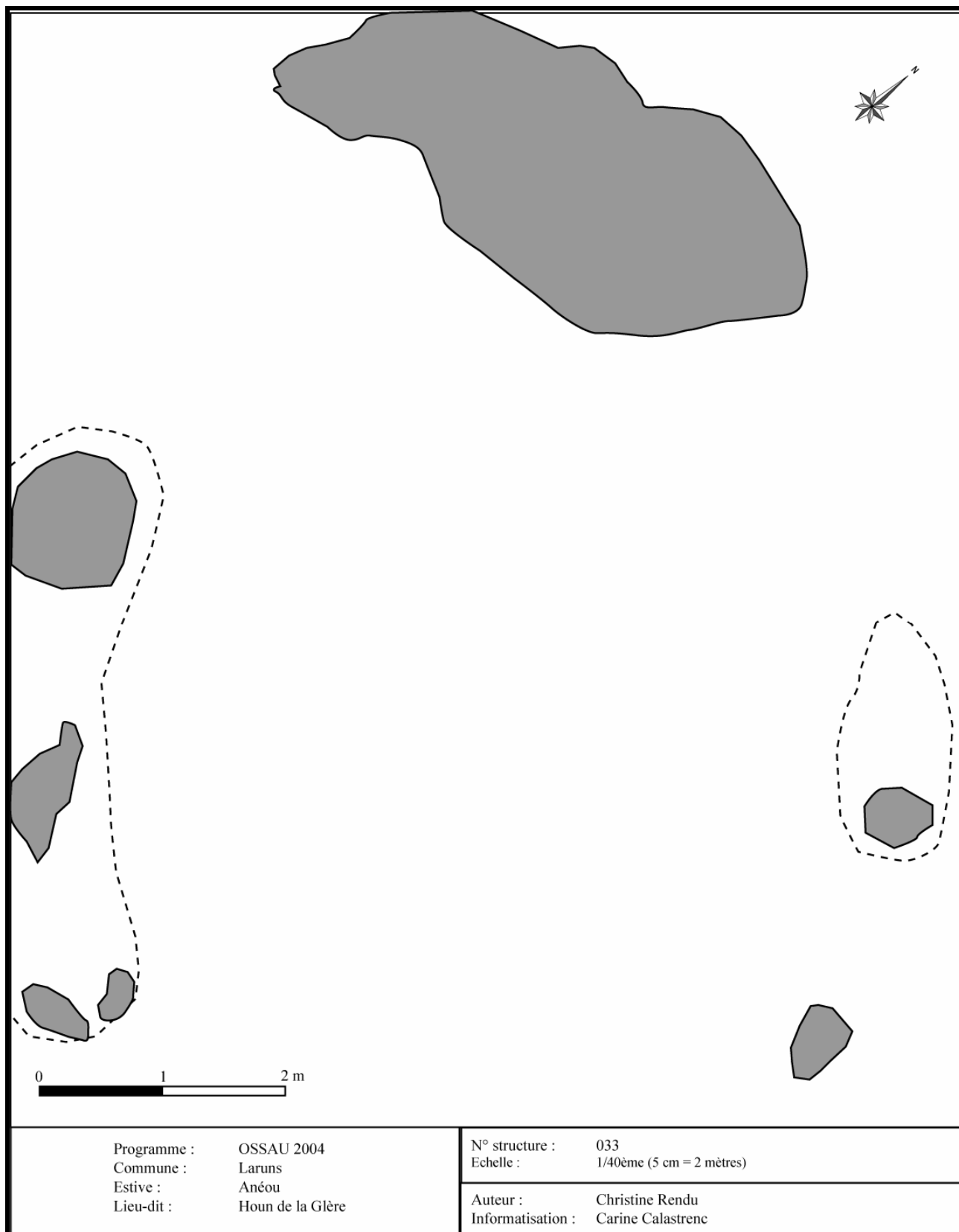


Str. 32 – E14



Str. 32 – E14

▣ **Structure 33** : Elle mesure 3,20 m de long sur 3,10 m de large. Elle n'est visible que par quelques pierres affleurantes. Elle s'articule autour d'un rocher. Deux alignements parallèles partent de ce rocher et se développent sur 3 m de long.



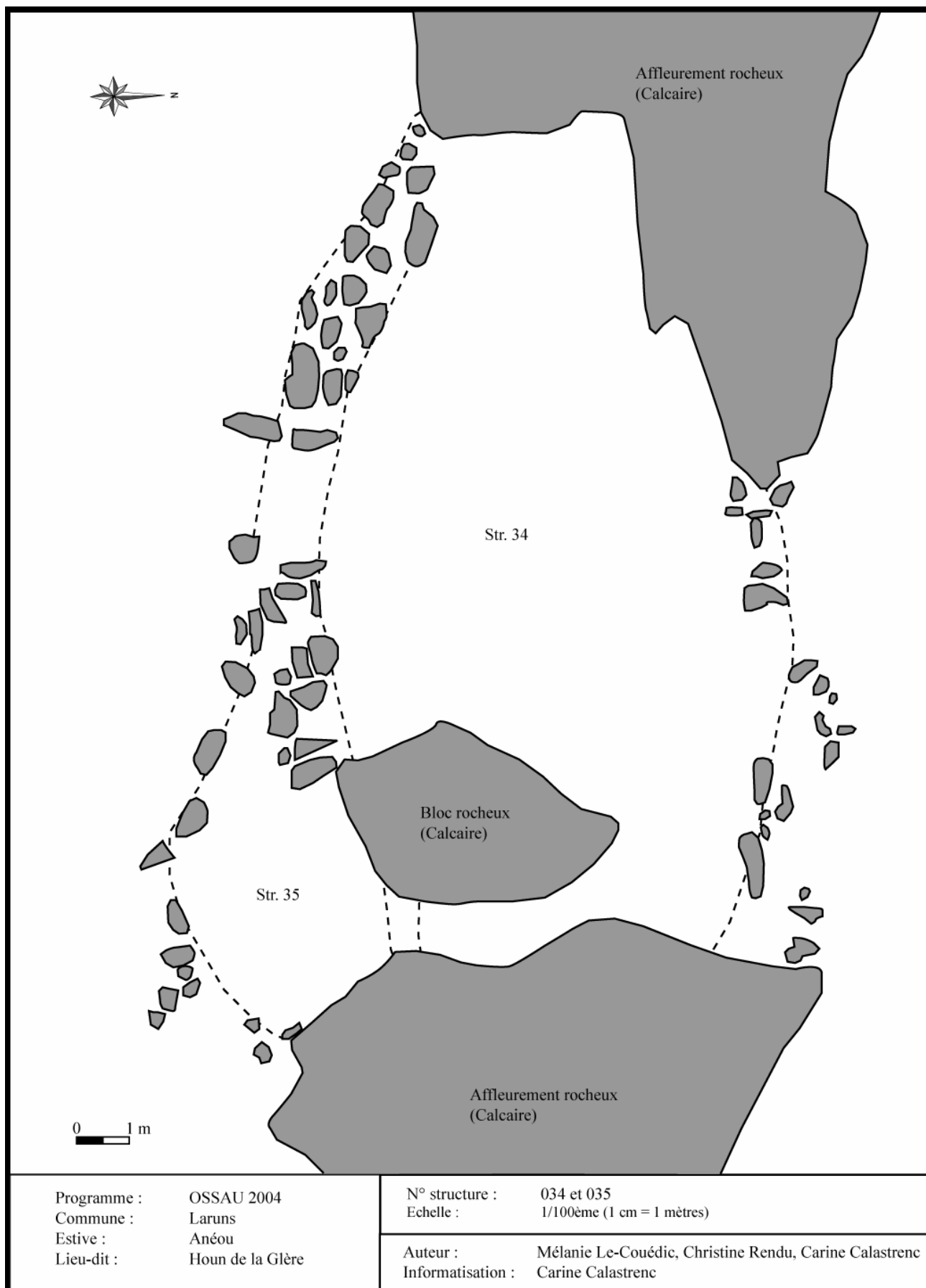




Str. 33 – E14

\* **E 15** : Cette « Entité » comprend deux structures. Elles sont situées entre deux barres rocheuses de calcaire.  
La structure n° 35 est accolée à la structure n° 34.







E15 – Str. 34 et 35

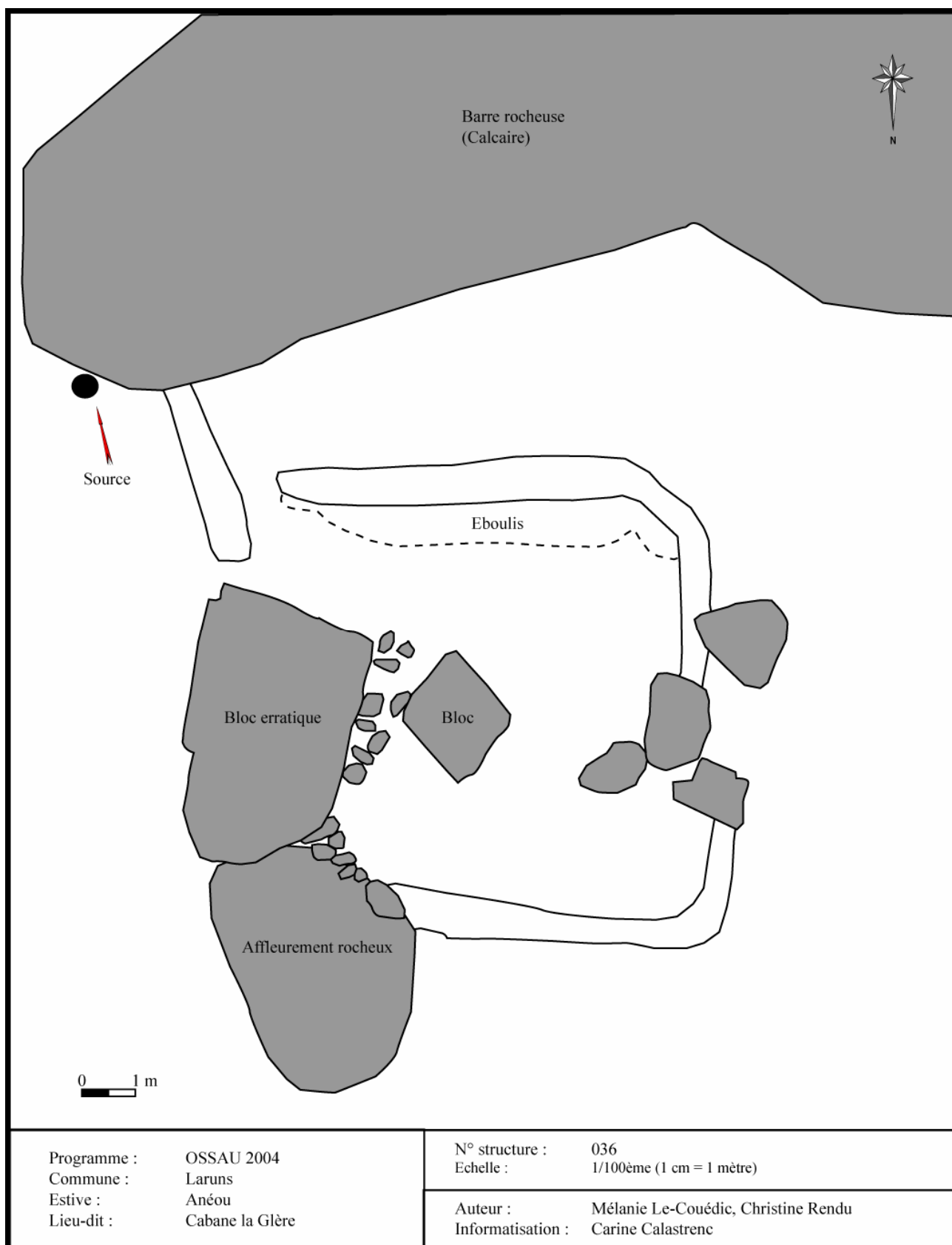
□ **Structure 34** : Elle mesure 13,30 m de long sur 9 m de large. Elle est de forme rectangulaire. Elle n'est perceptible que par un alignement de pierres. Aucun accès n'est visible. Il est impossible de caractériser cette structure et d'en définir sa ou ses fonctions premières et/ou principale.

□ **Structure 35** : Elle mesure 5 m de long sur 4 m de large. Elle s'appuie, à l'est et à l'ouest, sur deux barres rocheuses. Les faces nord et sud ne sont visibles que par quelques pierres alignées. Elle est de forme trapézoïdale. Aucune entrée n'est perceptible. Ses dimensions et son aspect extérieur pourraient permettre de la désigner comme étant un enclos.

\* **E16** : Cette « Entité » est constituée d'une structure. Elle se trouve au fond d'une petite combe, avec une barre rocheuse au sud ; une source se trouve à environ 5 m à l'est de cette entité.

□ **Structure n° 36** : Elle mesure 9,30 m de long sur 8,90 m de large (mesures extérieures) et 8 m de long sur 7,50 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme rectangulaire. Les murs, qui prennent appui sur des rochers et des affleurements rocheux, sont conservés sur une hauteur d'environ 0,70 m. Ils ne présentent pas de double parement. Trois localisations d'entrées sont possibles : à l'est, au sud-est et à l'ouest. Un mur

prolonge la face est jusqu'à la barre rocheuse. Sa forme et son aspect général permettent de signaler qu'il s'agit d'un enclos.







Str. 36 – E16



Str. 36 – E16





Str. 36 – E16



Str. 36 – E16 (détail de la face est)

## 2-1-6- Sans nom :

### § Informations cadastrales :

Cadastré napoléonien :

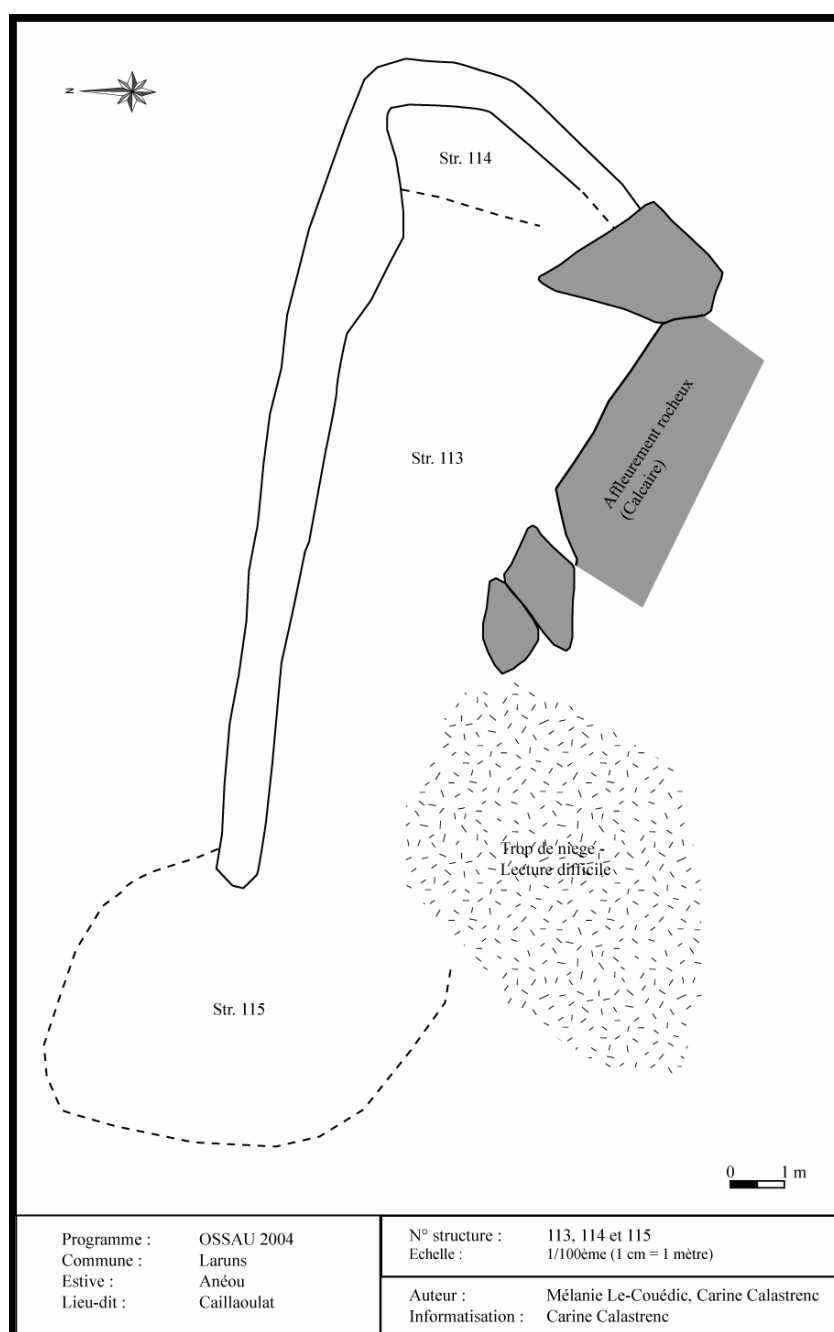
Année : 1815                      Section C, feuille 2                      n° parcelle : 33

Cadastré actuel :

Année : ?                      Section C, feuille E                      n° parcelle : 145

### § Les sites inventoriés :

\* **E38** : Cette « Entité » comprend 3 structures. Elles sont situées aux pieds d'une pente herbeuse. La structure n° 114 semble incluse à l'intérieur du périmètre de la structure n° 113.





▣ **Structure n° 113** : Elle mesure 13,50 m de long sur 5 m de large (mesures extérieures) et 13 m de long sur 4 m de large (mesures intérieures). Les murs, en pierres sèches, sont conservés sur deux niveaux d'assise, soit sur une hauteur moyenne de 0,40 m. Ils font environ 1 m d'épaisseur. La porte est située au nord-ouest. Sa forme et son aspect général permettent de l'identifier comme étant un enclos.



Str. 113 – E38

▣ **Structure n° 114** : Elle mesure 2,5 m de long sur 5,5 m de large (mesures extérieures) et 1,5 m de long sur 4,5 m de large (mesures intérieures). La face est est conservée sur deux niveaux d'assise, soit sur une hauteur moyenne de 0,40 m. Ce mur fait environ 1 m d'épaisseur. La face ouest n'est visible que par un affleurement de pierre. La présence de neige au moment de la prospection a considérablement limité et perturbé la lisibilité de la structure. Il est impossible d'en donner un interprétation, ni d'indiquer s'il s'agit d'une cabane incluse dans la structure n° 113 ou d'un autre type d'infrastructure pastorale comme par exemple un abri pour le bétail.



Str. 114 – E38

▫ **Structure n° 115** : Elle mesure 4,5 m de long sur 7 m de large. Elle n'est visible que par un affleurement de quelques pierres qui forment un alignement. Son état de conservation plus arasé que les structures n° 113 et n° 114 pourrait laisser penser à une antériorité de cette construction par rapport aux autres édifices présents dans l'E 38. Sa forme et son aspect général pourraient permettre d'interpréter cette structure comme étant un enclos.

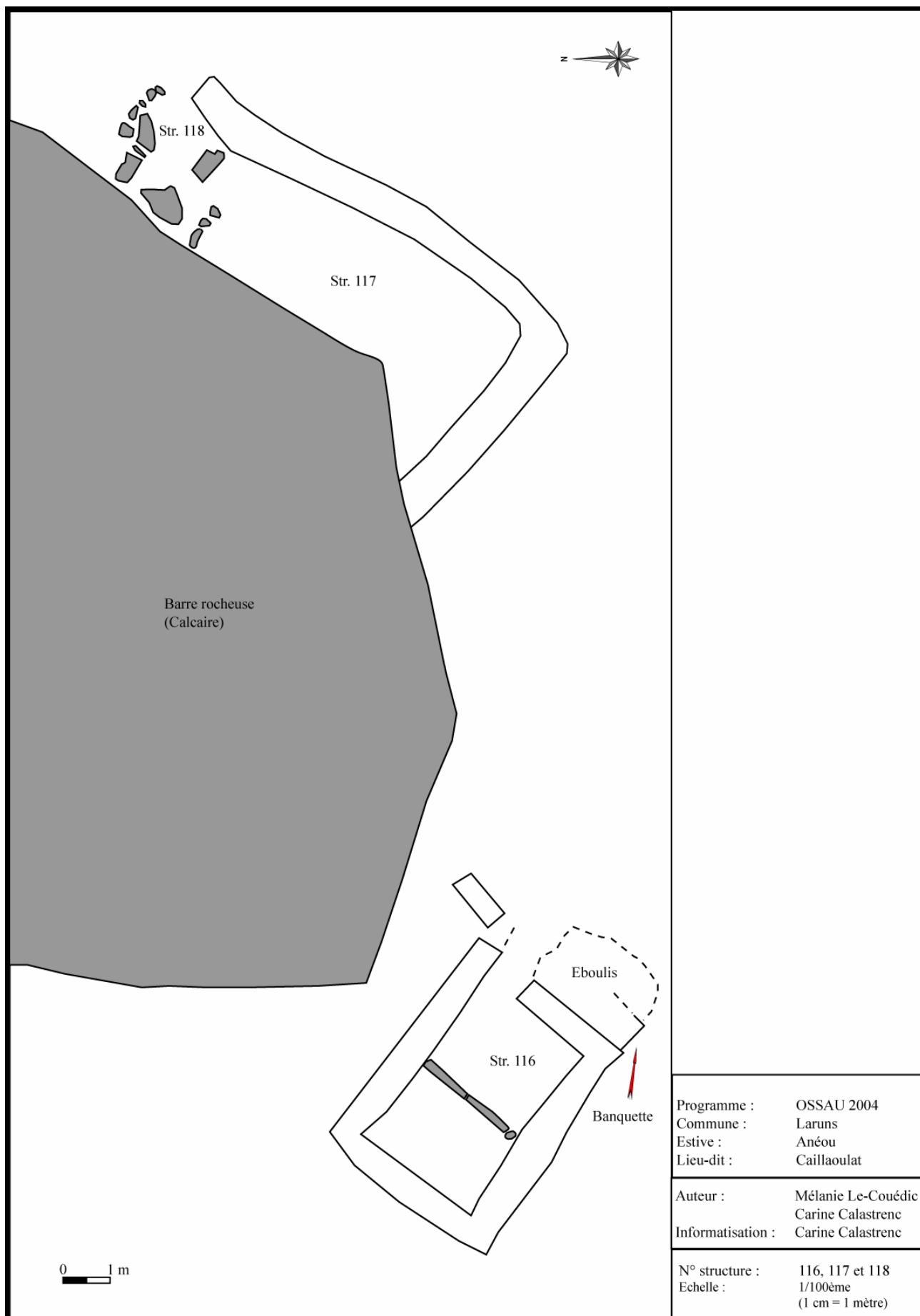




Str. 115 – E38

\* **E 39** : Cette « Entité » comprend trois structures. Elles sont situées aux pieds d'un affleurement rocheux de calcaire. La structure n° 116 est isolée, alors que les structures n° 117 et 118 sont accolées l'une à l'autre. Le ruisseau le plus proche se trouve à environ 20 m au sud-est.





▣ **Structure n° 116** : Elle mesure 5,5 m de long sur 4 m de large (mesures extérieures) et 4,5 m de long sur 2 m de large (mesures intérieures). Il s'agit d'une cabane. Les murs, en pierres sèches (calcaire), sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,80 m. Ils ont une épaisseur de 0,60 m. La porte est située au sud-est. Elle mesure 0,80 m de large et est conservée sur 1,60 m de hauteur. Deux dalles de calcaire posées de chant divisent l'espace intérieur. Une partition de l'intérieur de la structure est alors identifiable : une zone de couchage et une zone de vie. A l'extérieur, une banquette a été installée sur toute la longueur de la face sud-est. Elle est en partie visible sous l'éboulis du mur sud-est.



Str. 116 – E39





Str. 116 – E39



Str. 116 – E39 (détail de la porte)





Str. 116 – E39 (détail de la séparation intérieure)



Str. 116 – E39 (détail de la banquette extérieure)



▫ **Structure n° 117** : Elle mesure 9,5 m de large sur 3,5 m de long (mesures extérieures) et 7,5 m de long sur 2,5 m de large (mesures intérieures). La face nord-ouest est constituée par l'affleurement rocheux autour duquel elle s'articule. Les murs sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,20 m et sur une épaisseur de 0,80 m. Son aspect extérieur et sa forme permettent de l'identifier comme étant un enclos.



Str. 117 – E39



Str. 117 – E39



□ **Structure n° 118** : Elle mesure 2 m de long sur 2,5 m de large. Elle est visible par quelques pierres affleurantes qui forment deux alignements pratiquement parallèles. Son état de conservation et sa localisation par rapport à la structure n° 117 seraient des indices permettant d'émettre l'hypothèse d'une antériorité de la structure n° 118. Au vu des informations issues du travail de terrain, il est impossible d'indiquer la ou les fonction(s) de cette construction.



Str. 118 – E39

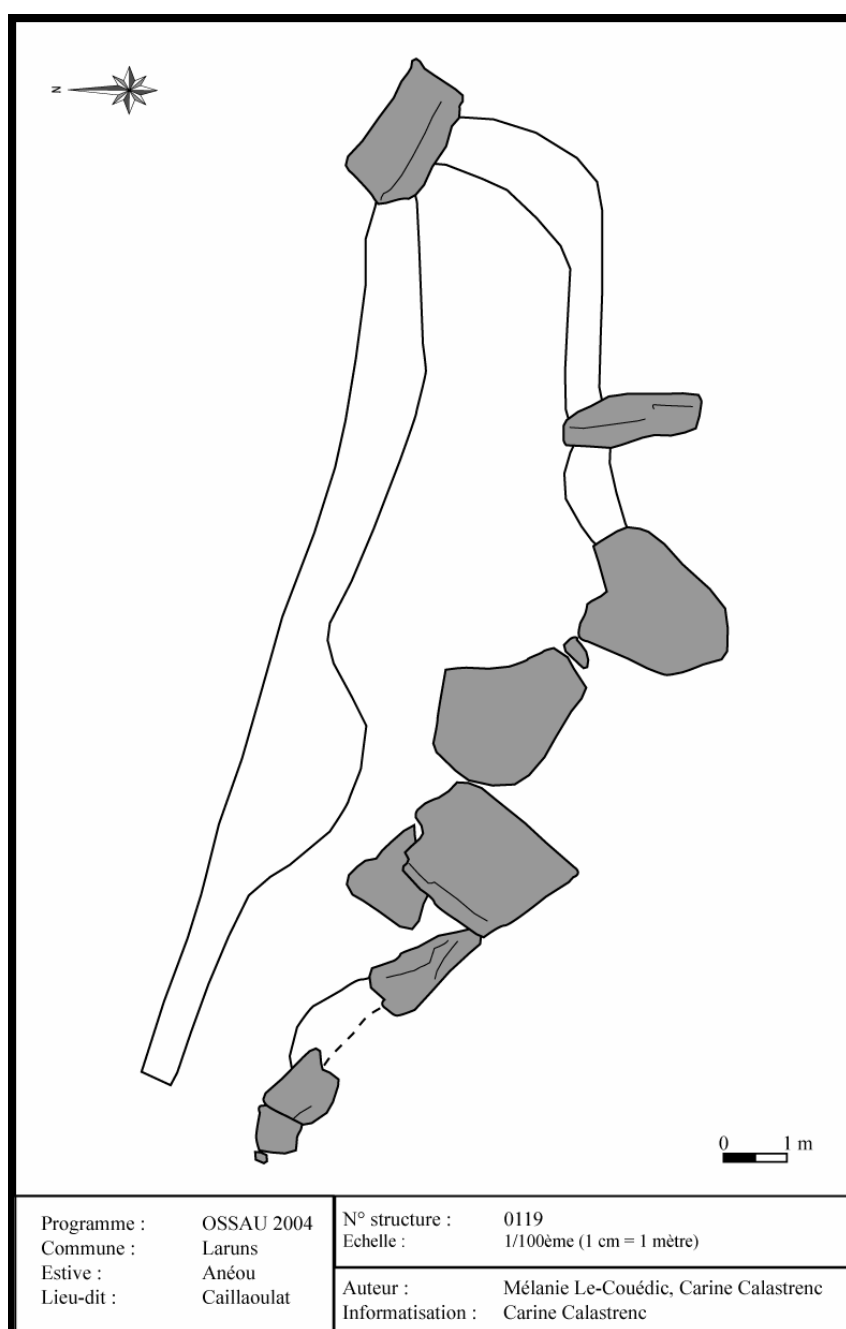


Str. 118 – E39



\* **E 40** : Cette « Entité » comprend une structure. Elle est située aux pieds d'une pente herbeuse et enneigée qui est elle-même surmontée d'une barre rocheuse de calcaire. Le ruisseau le plus proche est situé à environ 30 m au nord.

□ **Structure n° 119** : Elle mesure 16 m de long sur 3 m de large (mesures extérieures) et 15 m de long sur 2,50 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme rectangulaire. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. Les murs sont visibles et ont une épaisseur moyenne de 1 m. Son édification a utilisé et mit à profit des blocs de calcaire (face sud). Il est très difficile de qualifier cette construction : enclos, couloir de traite sont deux hypothèses ? Mais rien ne permet de faire la discrimination et d'établir des certitudes. De plus, d'autres interprétations fonctionnelles sont possibles.



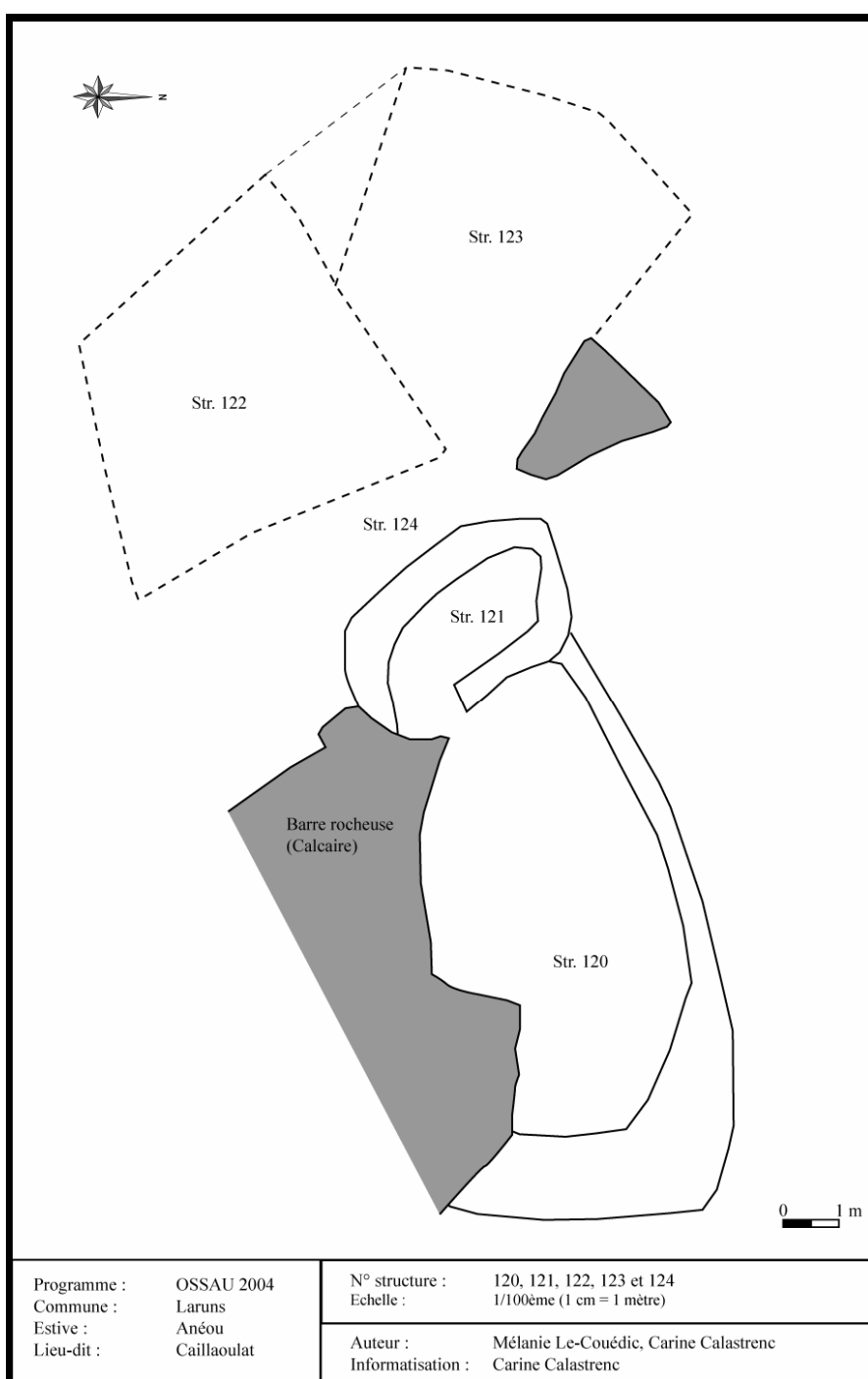


Str. 119 – E 40



Str. 119 – E 40

\* **E 41** : Cette « Entité » comprend 5 structures. Elles sont situées aux pieds d'une pente herbeuse, elle-même surmontée d'une barre rocheuse de calcaire. Le ruisseau le plus proche est situé à environ 10 m au nord. La neige présente durant la prospection perturbe et limite la lisibilité du site. Les structures n° 120 et n° 121 paraissent fonctionner ensemble (mêmes degrés de conservation, caractères architecturaux identiques, connexions architecturales). Il en va de même pour les structures n° 122 et n° 123 (mêmes degrés de conservation). Cependant, ces deux ensembles se différencient par des états de conservation divergents ; ce qui permet d'émettre l'hypothèse d'une possible antériorité des structures n° 122 et n° 123 par rapport aux structures n° 120 et n° 121.





▫ **Structure n° 120** : Elle mesure 10 m de long sur 5 m de large (mesures extérieures) et 8,50 m de long sur 4,50 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme ovoïde. Les murs, de pierres sèches (calcaire), sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,50 m et sur 1 m d'épaisseur. Son aspect extérieur, ses dimensions, sa forme seraient des indices permettant d'identifier cette structure comme étant un enclos.



Str. 120 – E41



Str. 120 – E41

▫ **Structure n° 121** : Elle mesure 4,50 m de long sur 2,50 m de large (mesures extérieures) et sur 3,50 m de long sur 1,50 m de large (mesures intérieures). Elle est de forme rectangulaire. Les murs, de pierres sèches, sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,30 m et sur 0,60 m d'épaisseur. Sa forme, sa position par rapport à la structure n° 120 pourraient permettre d'identifier la structure n° 121 comme étant une cabane.



Str. 121 – E41

▫ **Structure n° 122** : Elle mesure 5 m de long sur 5 m de large. Elle n'est visible que par l'affleurement de quelques pierres. Elle est accolée à la structure n° 123. Sa forme, son aspect extérieur serait l'indicateur qu'il puisse s'agir d'un enclos.





Str. 122 – E41

▫ **Structure n° 123** : Elle mesure 5,5 m de long sur 5,5 m de large. Elle n'est visible que par l'affleurement de quelques pierres. Elle est accolée à la structure n° 122. Sa face nord-ouest vient s'appuyer sur une dalle de calcaire. Sa forme, son aspect extérieur pourraient indiquer qu'il s'agit d'un enclos.

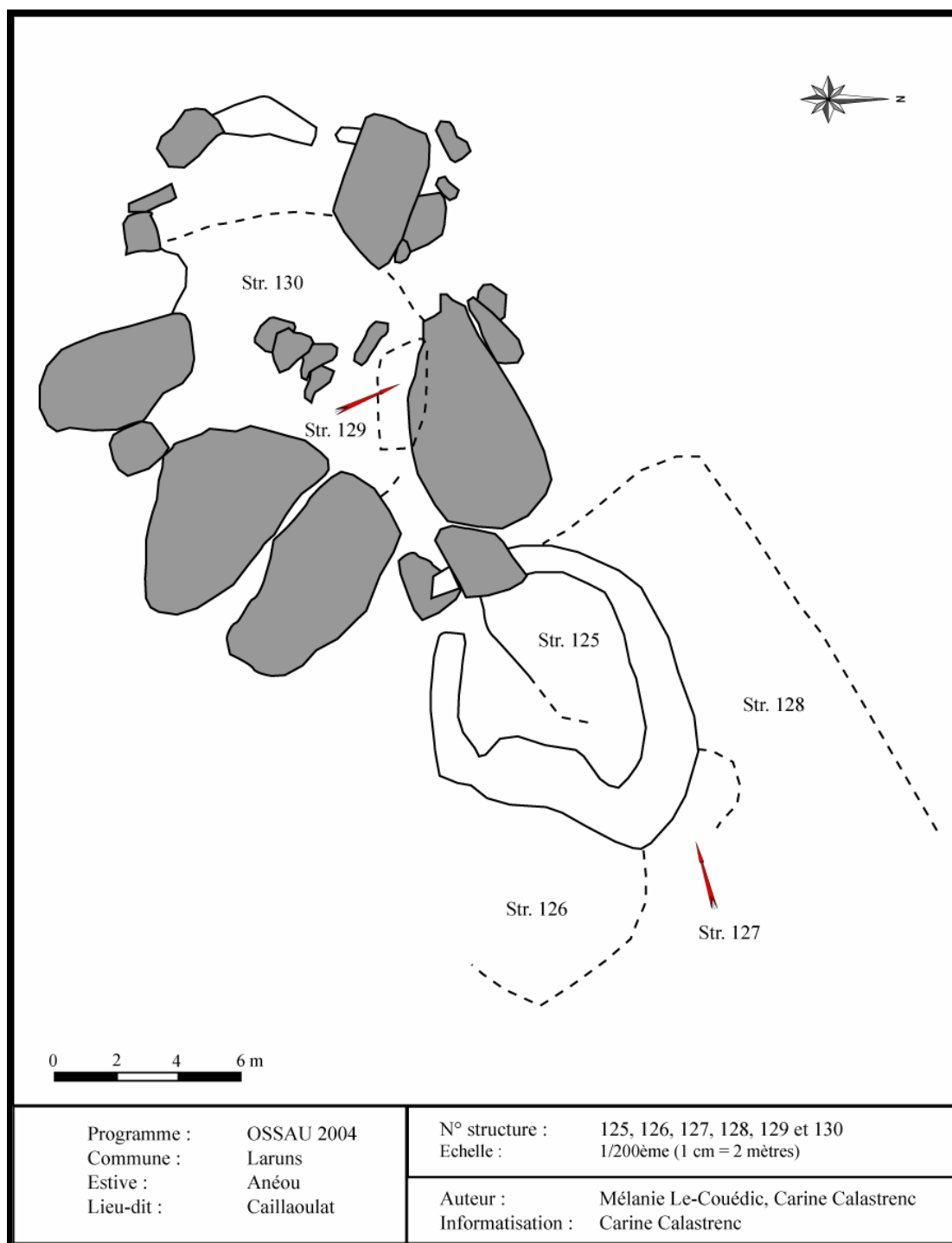




Str. 123 – E41

□ **Structure n° 124** : Elle mesure 7 m de long sur 1,5 m de large. Elle est constituée du mur est de la structure n° 122 et du mur est de la structure n° 121. Il est très difficile d'interpréter cette construction. Il semble s'agir d'une zone de transition et de redistribution de l'espace.

□ **E 42** : Cette « Entité » comprend 6 structures. Elles sont situées aux pieds d'une pente herbeuse, elle-même surmontée d'une barre rocheuse de calcaire. Le ruisseau le plus proche se trouve à environ 20 m au nord-est. La structure n° 125 est accolée aux structures n° 126, n° 127 et n° 128. La présence de neige durant la prospection a grandement limité la lisibilité du site.



□ **Structure n° 125** : Elle mesure 8,60 m de long sur 8,60 m de large (mesures extérieures) et 5 m de long sur 5 m de large (mesures intérieures). Il s'agit de la structure la mieux conservée de l'E 42. Les murs sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,50 m. Ils ont une épaisseur de 1,50 m. Aucune entrée n'est visible. A l'intérieur, on remarque la présence d'un alignement de pierres (orientation nord-est) conservé sur une hauteur maximale de 0,40 m. Il est impossible, sur les seules bases de l'observation de terrain d'indiquer si cet aménagement intérieur est lié à la structure n° 125 ou s'il provient d'une construction plus ancienne (structure n° 128 ?). Son aspect extérieur, sa superficie pourraient être des indications permettant de l'identifier comme étant un enclos.





Str. 125 – E42



Str. 125 – E42 (détail du mur situé à l'intérieur de la structure)



▫ **Structure n° 126** : Elle mesure 6 m de long sur 3 m de large. Elle a une forme semi-circulaire. Elle n'est visible que par un alignement de pierres émergeant de la surface du sol. Son état de conservation serait un indice de son antériorité par rapport à la structure n° 125. C'est en comparant son état de conservation qu'il est aussi possible de signaler qu'elle pourrait être contemporaine des structures n° 127 et n° 128.

▫ **Structure n° 127** : Elle mesure 2,4 m de long sur 1,20 m de large. Elle est de forme semi-circulaire. Elle n'est visible que par des pierres alignées. Elle est accolée à la structure n 125, mais, par son degré de conservation paraît plus ancienne.



Str. 127 – E42

▫ **Structure n° 128** : Elle mesure 14 m de long sur 4,4 m de large. Elle est seulement visible par un alignement de pierres. Elle est accolée à la structure n° 125, mais, par son état de conservation, paraît plus ancienne. Sa superficie et sa forme pourraient permettre d'indiquer qu'il s'agit d'un enclos.



Str. 128 – E42

□ **Structure n° 129** : Elle mesure 3,20 m de long sur 1,40 m de large. Seul un tas de pierres situé sous le surplomb d'un rocher est visible. Elle est située à l'intérieur du périmètre de la structure n° 130, sans que l'on puisse certifier qu'elles aient fonctionné en même temps. Son aspect extérieur, sa forme et sa superficie pourraient permettre d'interpréter cette construction comme étant un abri sous roche.





Str. 129 – E42

▫ **Structure n° 130** : Elle mesure 9 m de long sur 7 m de large. Elle utilise et met à profit des éléments naturels (blocs de rocher, affleurement rocheux) sur lesquels et autour desquels elle s'organise et se structure (comblement des interstices entre les blocs). Les murs sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,25 m et sur une épaisseur de 1m. Elle pourrait être contemporaine de la structure n° 129. Son aspect extérieur, sa forme et sa superficie sont des indices qui permettent d'identifier la construction n° 130 comme étant un enclos.





Str. 130 – E42 (détail du mur sud-ouest)



Str. 130 – E42 (détail du mur sud-ouest)

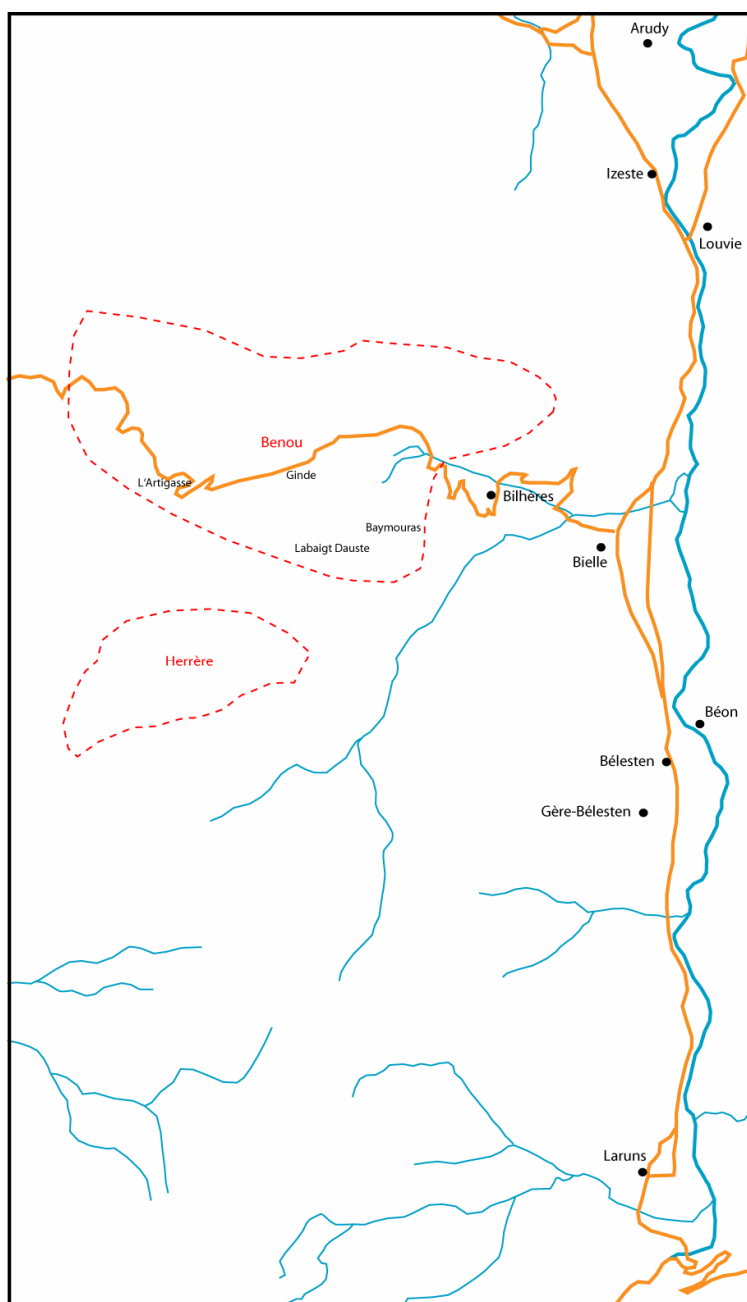
## CHAPITRE N° 2 : BENOÛ et la HERRÈRE<sup>13</sup>

Le Benou et la Herrère sont situés à l'ouest de la vallée d'Ossau, entre le pic Barsaut (1369 mètres d'altitude), le col de Marie Blanche (1035 mètres d'altitude) et le pic de Montagnon (1973 mètres d'altitude).



<sup>13</sup> Nous ne disposons pas des références cadastrales des structures archéologiques inventoriées durant la campagne de 2004 au Benou et à la Herrère. Ce travail est en effet, une étude préliminaire, et donc marquée par sceau d'une certaine « imprécision ».

Le plateau du Benou se trouve entre 870 et 934 mètres d'altitude. Il fait face au port de Castel et est entouré par le Barsaut (1368 mètres d'altitude) au nord, par le col de Marie Blanche à l'ouest et par la crête de Saubajot au sud. Les granges et les bordes du Benou appartiennent aux habitants des communes de Bielle et de Bilhères. Ce plateau comprend des quartiers de granges, appelées également bordes. Ces constructions constituent une partie du patrimoine foncier et immobilier des familles. Il s'agit donc de bâtiments privés édifés sur des terrains également privés. Cependant, la jouissance de ce territoire n'est pas égale entre tous les habitants de ces deux villages. Ainsi, tous les produits et les charges relatifs à ces territoires se comptabilisaient 7/12<sup>ème</sup> pour Bielle et 5/12<sup>ème</sup> pour Bilhères. Ce fractionnement semble être opéré suivant le nombre de feux dans chaque village.<sup>14</sup>



<sup>14</sup> Jean-Pierre Dugène, *Ossau pastoral*, 2002, Cairn édition, p. 31

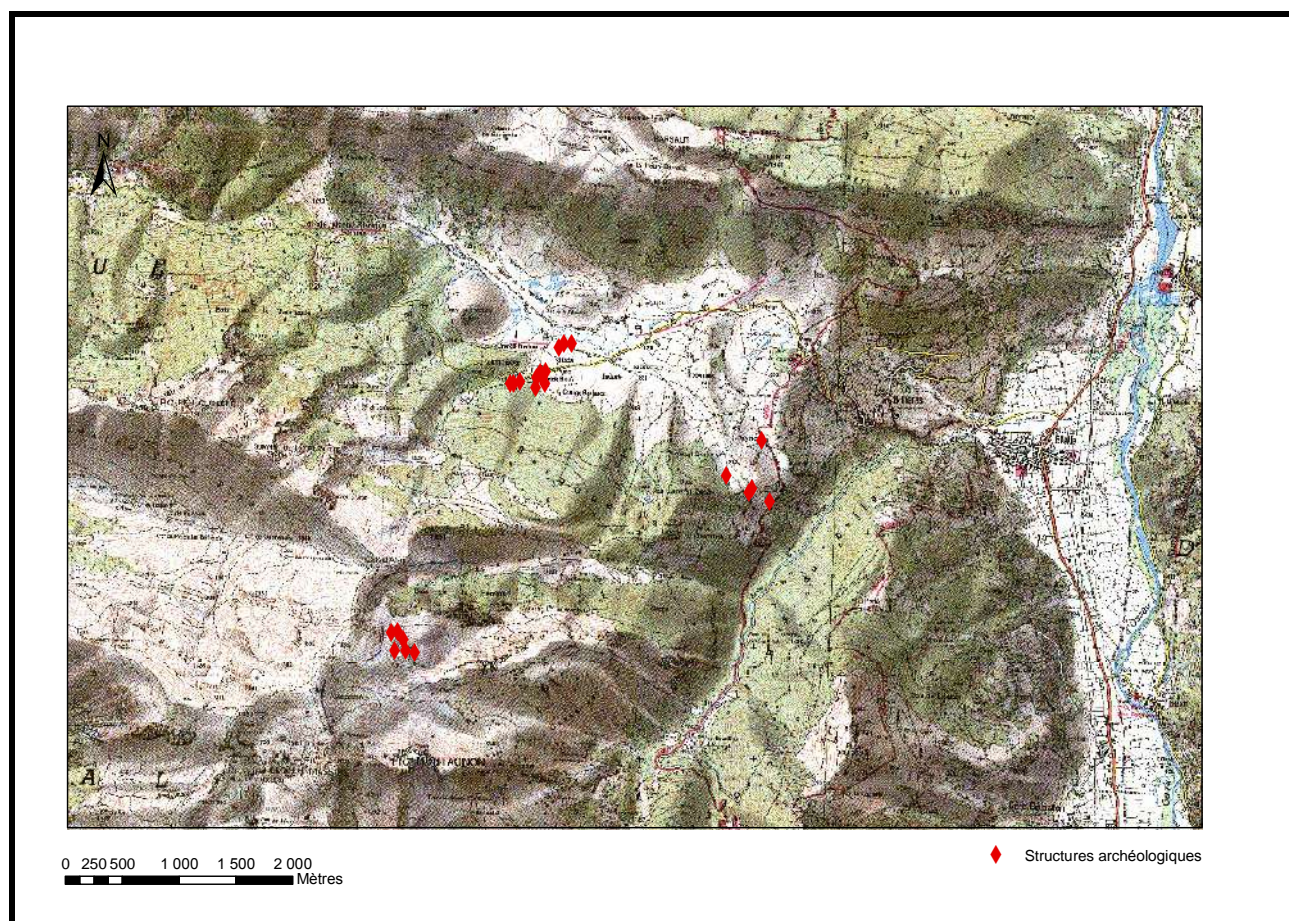


## § Quelques chiffres :

C'est donc sur le plateau du Benou, entre 870 et 934 mètres d'altitude, et dans le secteur de la Herrère, situé entre 1085 et 1973 mètres d'altitude, que la prospection s'est déroulée. Environ 60 hectares ont été couverts sur les 734 hectares que comprend ces deux territoires ; ce qui représente 8,2 % de leur superficie totale.

Cette campagne a permis de dénombrer 17 structures appartenant à 11 entités archéologiques. Seulement 7 entités archéologiques ont pu être caractérisées : en grande majorité des bordes. Ces édifices à vocation pastorale sont essentiellement utilisés au printemps et en automne. D'une façon générale, ces infrastructures comprenaient trois parties, trois bâtiments : une bergerie qui abritait le troupeau familial, la grange à l'étage (au-dessus de la bergerie) qui permettait de stocker le foin et le regain et le cabanot (logement du berger). Des bâtiments annexes pouvaient y être associés, comme des fosses à purin.

Les structures inventoriées sur le territoire de la Herrère semblent différentes, à la fois dans leur forme, leur superficie, leur fonctionnalité et leur saisonnalité. En effet, ces édifices ont plus de caractéristiques architecturales et fonctionnelles que ceux inventoriés sur l'estive d'Anéou. La Herrère serait donc à voir plus comme un estive de moyenne montagne que comme un quartier de bordes.



Carte réalisée par Mélanie Le-Couédic

Tout comme les structures d'Anéou, les édifices inventoriés sur le plateau du Benou et à la Herrère ne doivent pas être réduits à de simples points sur une carte. En effet, ils permettent aussi d'approcher une nouvelle géographie de l'occupation de ce territoire, d'en délimiter les contours, non pas géographiques, mais aussi et surtout techniques et fonctionnels. Ce qu'ils dévoilent, ce sont aussi des modes de gestion d'un territoire, des types d'exploitation des ressources naturelles ainsi que les structurations sociales de la vallée d'Ossau. Entre estives et quartiers de bordes, c'est toute la complexité des pratiques pastorales qui se donnent à voir à l'œil du chercheur. Par ce double regard, ce sont les systèmes pastoraux qui prennent corps et volume.

| N° de str. | Nom site | Estive | Lieu-dit       | Interprétation (Hypothèse) | Coordonnées * |          | Superficie en m2 | Dimensions ext. |       | Orientation | Principe d'édification | Etat de conservation | Relation entre str. |
|------------|----------|--------|----------------|----------------------------|---------------|----------|------------------|-----------------|-------|-------------|------------------------|----------------------|---------------------|
|            |          |        |                |                            | X             | Y        |                  | Long.           | Larg. |             |                        |                      |                     |
| 27         | E10      | Benou  | Baymouras      | Grange/Etable              | 371,780       | 3087,480 | 100              | 12,50           | 8,00  | N-E/S-O     |                        | Elévation            |                     |
| 28         | E11      | Benou  | Labaigt Dauste | Grange/Etable              | 372,000       | 3087,350 | 93               | 17,50           | 5,30  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 29        |
| 29         | E11      | Benou  | Labaigt Dauste | Cabane                     | 372,000       | 3087,350 | 10               | 3,10            | 3,20  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 28        |
| 30         | E12      | Benou  | Puyou          | Indéterminée               | 372,175       | 3087,250 | 39               | 8,60            | 4,50  | N-O/S-E     |                        | Arasé                |                     |
| 31         | E13      | Benou  | Baymouras      | Grange/Etable              | 372,100       | 3087,800 | 94               | 12,50           | 7,50  | E/O         |                        | Elévation            |                     |
| 49         | E22      | Benou  | Ginde          | Indéterminée               | 370,365       | 3088,661 | 137              | 13,00           | 10,50 | E/O         |                        | Arasé                |                     |
| 50         | E23      | Benou  | Ginde          | Grange                     | 370,358       | 3088,637 | 197              | 21,00           | 9,40  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 51        |
| 51         | E23      | Benou  | Ginde          | Grange/Etable              | 370,358       | 3088,637 | 27               | 5,20            | 5,20  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 50        |
| 52         | E24      | Benou  | L'Artigasse    | Grange/Etable              | 369,883       | 3088,311 | 114              | 14,20           | 8,00  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 53 et 54  |
| 53         | E24      | Benou  | L'Artigasse    | Cabane                     | 369,883       | 3088,311 | 20               | 4,50            | 4,40  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 52 et 54  |
| 54         | E24      | Benou  | L'Artigasse    | Fosse à fumier             | 369,883       | 3088,311 | 10               | 4,70            | 2,15  | N/S         |                        | Elévation            | Accolée à 52 et 53  |
| 55         | E25      | Benou  | L'Artigasse    | Mur                        | 370,114       | 3088,297 | 0                | 29,15           |       | E/O         |                        | Elévation            |                     |
| 56         | E26      | Benou  | L'Artigasse    | Grange/Etable              | 370,183       | 3088,331 | 78               | 11,50           | 6,80  | N-O/S-E     |                        | Elévation            | Accolée à 59        |
| 57         | E26      | Benou  | L'Artigasse    | Cabane                     | 370,183       | 3088,331 | 24               | 5,70            | 4,20  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 58 et 59  |
| 58         | E26      | Benou  | L'Artigasse    | Indéterminée               | 370,183       | 3088,331 | 18               | 4,80            | 3,80  | E/O         |                        | Elévation            | Accolée à 57        |
| 59         | E26      | Benou  | L'Artigasse    | Indéterminée               | 370,183       | 3088,331 | 55               | 8,75            | 6,30  | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolée à 56 et 57  |
| 60         | E27      | Benou  | L'Artigasse    | Mur                        | 370,183       | 3088,296 | 0                | 118,00          |       | N-E/S-O     |                        | Elévation            |                     |
| 107        | E37      | Benou  | Herrère        | Indéterminée               | 368,899       | 3086,092 | 31               | 12,50           | 2,50  | S-O/N-E     | Contre rocher          | Elévation            |                     |
| 108        | E37      | Benou  | Herrère        | Indéterminée               | 368,899       | 3086,092 | 9                | 3,00            | 3,00  | E/O         | Contre rocher          | Arasé                |                     |
| 109        | E37      | Benou  | Herrère        | Enclos                     | 368,899       | 3086,092 | 428              | 22,50           | 19,00 | N-E/S-O     |                        | Elévation            | Accolé a 110 et 112 |

|     |     |       |         |              |         |          |     |       |       |         |               |           |              |
|-----|-----|-------|---------|--------------|---------|----------|-----|-------|-------|---------|---------------|-----------|--------------|
| 110 | E37 | Benou | Herrère | Enclos       | 368,899 | 3086,092 | 924 | 28,00 | 33,00 | N-E/S-O | Contre rocher | Elévation | Accolé à 109 |
| 111 | E37 | Benou | Herrère | Indéterminée | 368,899 | 3086,092 | 53  | 17,50 | 3,00  | N-E/S-O | Contre rocher | Elévation |              |
| 112 | E37 | Benou | Herrère | Cabane       | 368,899 | 3086,092 | 28  | 5,50  | 5,00  | N-E/S-O |               | Elévation | Accolé à 109 |

\* : Les coordonnées lamber ont été relevées au GPS. L'importance de la couverture nuageuse présentant tout au long de la période de prospection pédestre a pu provoquer certains décalages. La correction de ces coordonnées à partir de a BD Ortho via un SIG est en cours de réalisation. Ces rectifications, si besoin est, feront l'objet d'un erratum.



Localisation des « Entités archéologiques » inventoriées au Benou et à la Herrère



- Lieux-dits : Baymouras, Bois de Labaigt, Puyou, Ginde et L' Artigasse



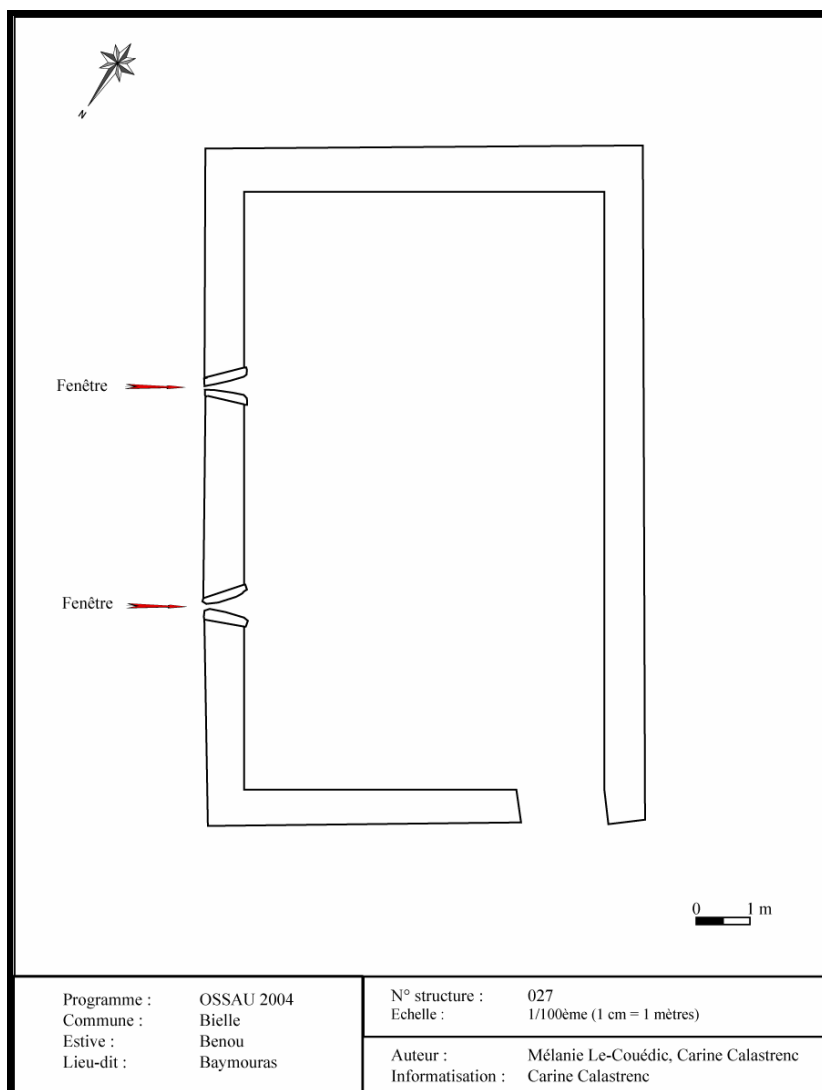
- Lieux-dits : L' Artigasse et Herrère

## 2-2-1- Baymouras

### § Les sites

\* **E 10** : Cette « Entité » comprend une structure. Elle est située dans un champ d'herbacées qui est délimité à l'est par une haie d'acacia et de noisetier, à l'est par une rangée de piquets en bois reliés entre eux par du fil de fer barbelé, au sud-est et à l'ouest par une haie de noisetier prenant appui sur un muret de pierres sèches.

▫ **Structure n ° 27** : Il s'agit d'une borde ruinée. Elle mesure 12,50 m de long sur 8 m de large. Les murs (de granit et de schiste scellés au sable et à la chaux) sont conservés sur une hauteur moyenne de 1,50 m et sont d'une épaisseur de 0,70 m. Elle s'appuie sur le muret de clôture qui longe le chemin qui mène au bois de La Baigt Dauste. Le toit devait être en charpente à double pente. Il est écroulé à l'intérieur de la structure, seuls quelques madriers sont encore visibles. La porte est située dans l'angle nord-ouest. Elle mesure 1 m de large et est conservée sur 0,70 m de hauteur. Aucune trace de cheminée n'est visible, ni même de tiro-hum. La végétation qui a poussé à l'intérieur de la structure limite la lisibilité de son organisation interne. Deux ouvertures (fenêtres) sont situées sur la face est. Elles sont délimitées par des dalles de schiste de 0,10 m d'épaisseur posées de champ et une en position de linteau.







Str. 27 – E10





Str. 27 – E10



Str. 27 – E10 (détail de la fenêtre – face extérieure)



Str. 27 – E10 (détail de la fenêtre – face intérieure)





Str. 27 – E10 (détail du mur – face extérieure)



Str. 27 – E10 (détail du chaînon d'angle)



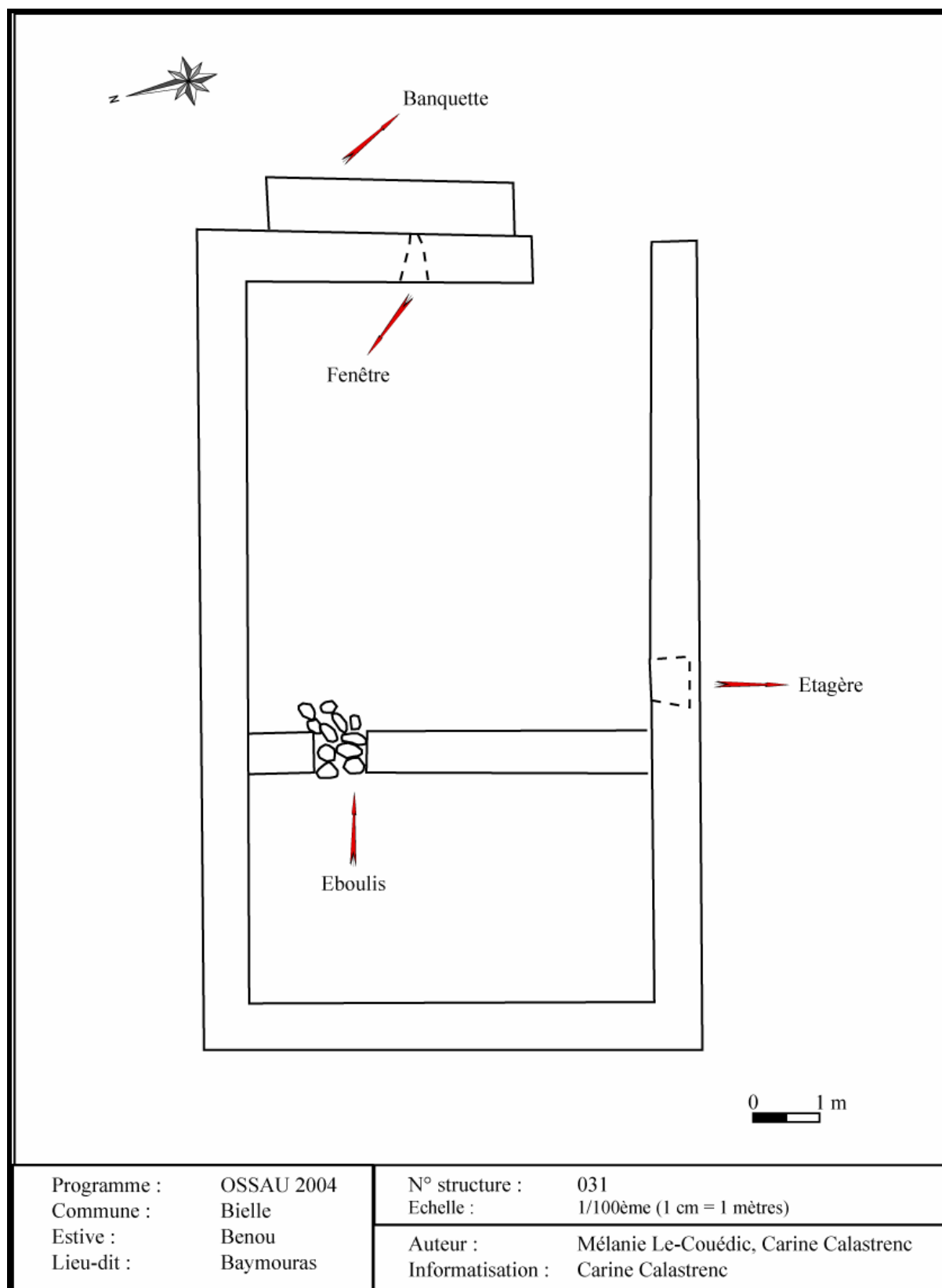


Str. 27 – E10 (détail de la porte)

\* **E 13** : Cette « Entité » est constituée d'une structure. Elle est située en bordure d'un pré. Il s'agit d'une borde ruinée.

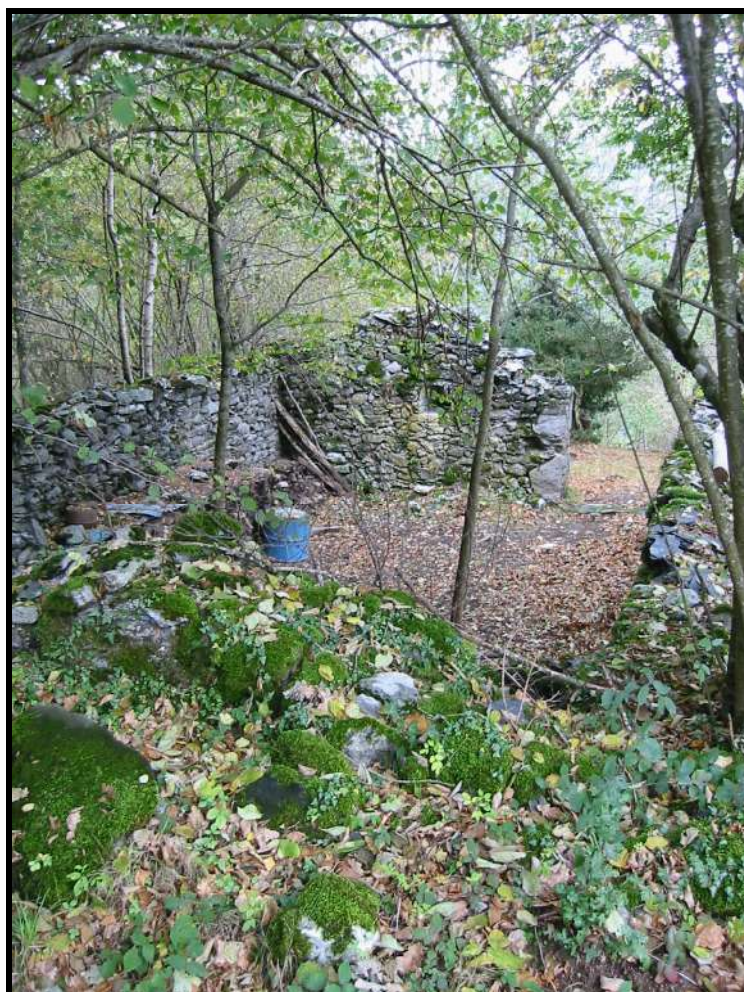
□ **Structure n° 31** : Elle mesure 12,50 m de long sur 7,50 m de large. Les murs (de schiste et de calcaire scellés au sable et à la chaux) sont conservés sur une hauteur maximale de 2 m et sur une épaisseur de 0,70 m. Ils sont faits en double parement. La toiture de charpente a disparu mais devait être à double pente. La porte se trouve dans l'angle nord-est. Elle mesure 1,80 m de large et 0,65 d'épaisseur. Elle est bien bâtie et présente un chaînon d'angle et un seuil. Un muret, de 0,60 m d'épaisseur, est visible à l'intérieur. La hauteur des murs laisse supporter la présence d'un étage, aujourd'hui disparu. Une fenêtre est présente sur la face est. Elle mesure 0,65 m de haut sur 0,55 m de large (mesures extérieures) et 0,45 m de haut sur 0,45 m de large (mesures intérieures). Elle se trouve à 1,10 m au niveau du sol intérieur. A l'extérieur, la fenêtre a d'autres dimensions : 0,55 m de haut sur 0,25 m de large (mesures extérieures). Une étagère est visible sur la face sud. Elle mesure 0,65 m de large sur 0,60 m de hauteur (mesures extérieures) et 0,40 m de large sur 0,40 m de haut (mesures intérieures). Elle est située à 1,20 m du niveau du sol intérieur. Une baquette extérieure est accolée sur la quasi-totalité de la face extérieure du mur est.







Str. 31 – E13



Str. 31 – E13



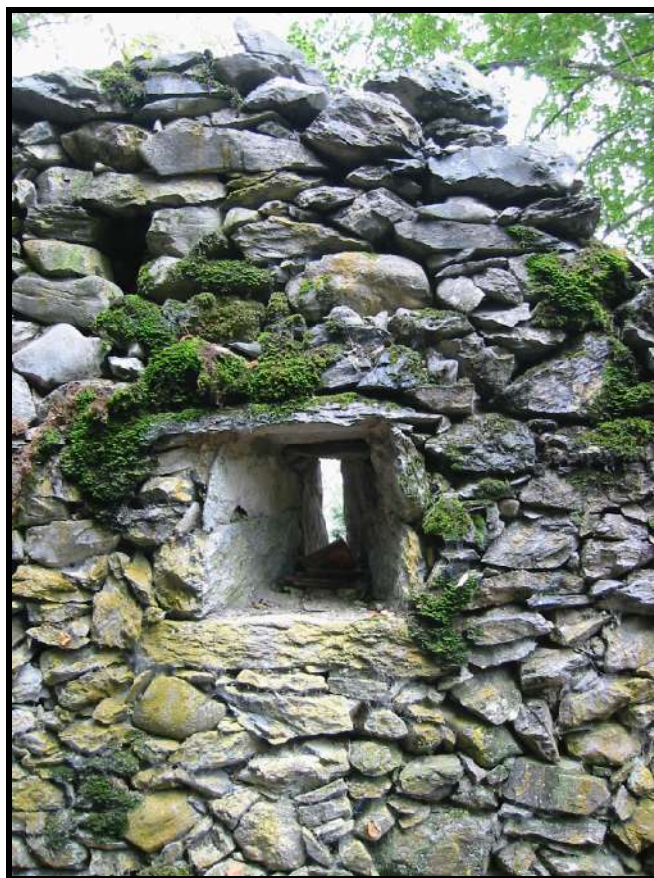


Str. 31 – E13 (détail de la séparation intérieure)



Str. 31 – E13 (détail de la fenêtre – face extérieure)





Str. 31 – E13 (détail de la fenêtre – face intérieure)



Str. 31 – E13 (détail de l'étagère)

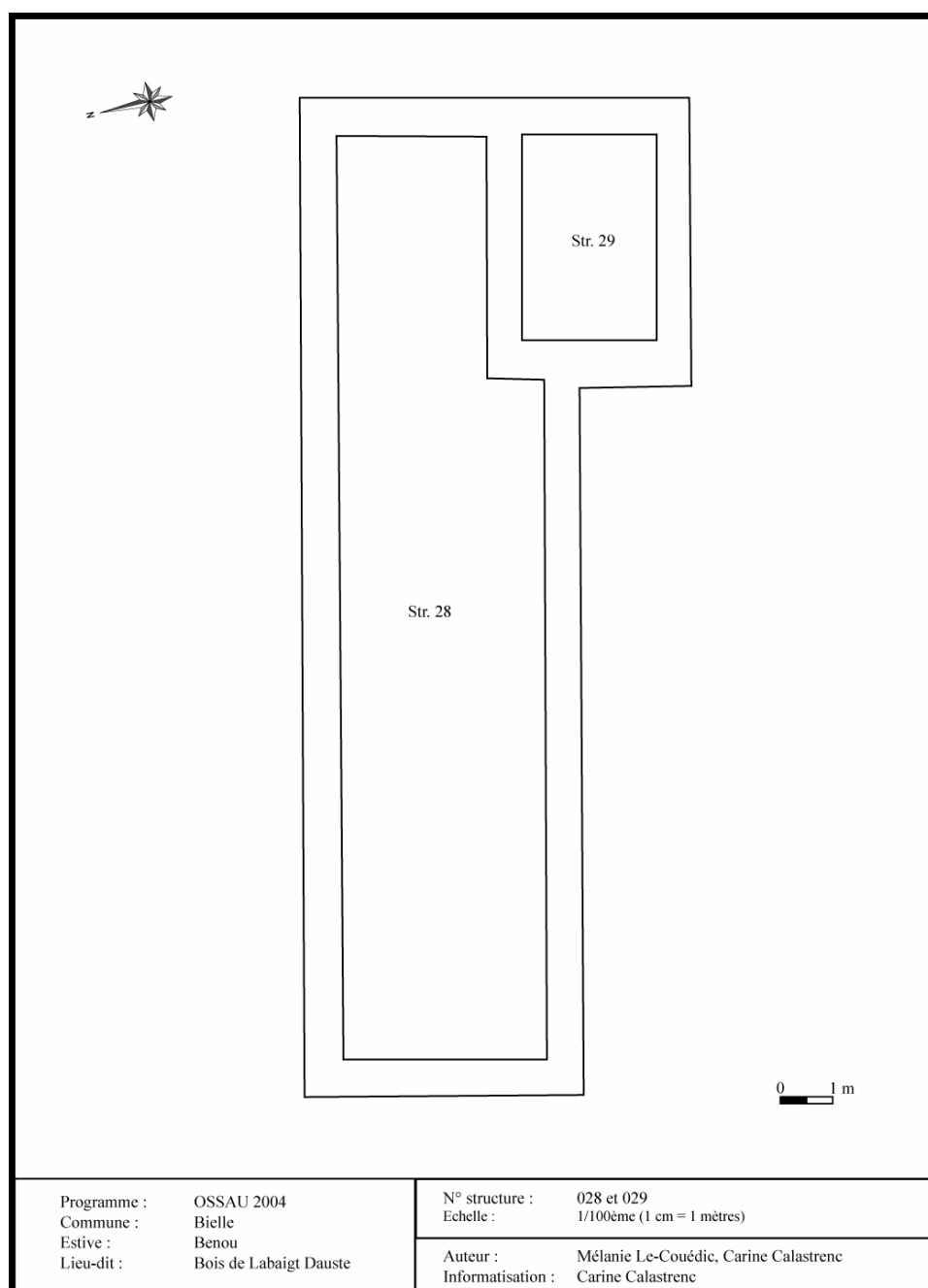


Str. 31 – E13 (détail de la banquette extérieure)

## 2-2-2- Bois de Labaigt Dauste

### § Les sites

\* *E II* : Cette « Entité » est constituée de deux structures. Elles se trouvent en lisière de la forêt, sur une zone d'enfrichement (reforestation). Il s'agit d'une zone tampon entre le milieu forestier et les prairies. Les champs sont situés au nord et la forêt au sud. La structure n° 29 s'appuie sur la face sud de la structure n° 28. Il s'agit d'une borde ruinée. Le développement de la végétation, à l'intérieur et à l'extérieur du site, a limité sa compréhension et sa lisibilité.





▫ **Structure n° 28** : Elle mesure 17,50 m de long sur 5,30 m de large (mesures intérieures). Elle est située à environ 2 m au nord d'un mur de clôture récent. Les murs (calcaire en grande partie masqués par de la mousse) sont conservés sur une hauteur maximale de 2,20 m et sur 0,70 m d'épaisseur. La toiture n'est pas visible, tout comme l'entrée (effacés sous la végétation et/ou l'éboulement d'un mur).



Str. 28 – E11

▫ **Structure n° 29** : Elle mesure 3,20 m de long sur 3,10 m de large (mesures extérieures) et 2,60 m de long sur 2,50 m de large (mesures intérieures). Elle est située à environ 2 m au nord d'un mur de clôture récent. Les murs (calcaire, en grande partie masqués par de la mousse) sont conservés sur une hauteur maximale de 1,80 m et sur 0,70 m d'épaisseur. La toiture n'est pas visible, tout comme l'entrée (effacés sous la végétation et/ou l'éboulement d'un mur). Une étagère est visible à l'angle sud-est. Elle mesure 0,60 m de large et 0,35 m de hauteur (mesures intérieures).





Str. 29 – E11



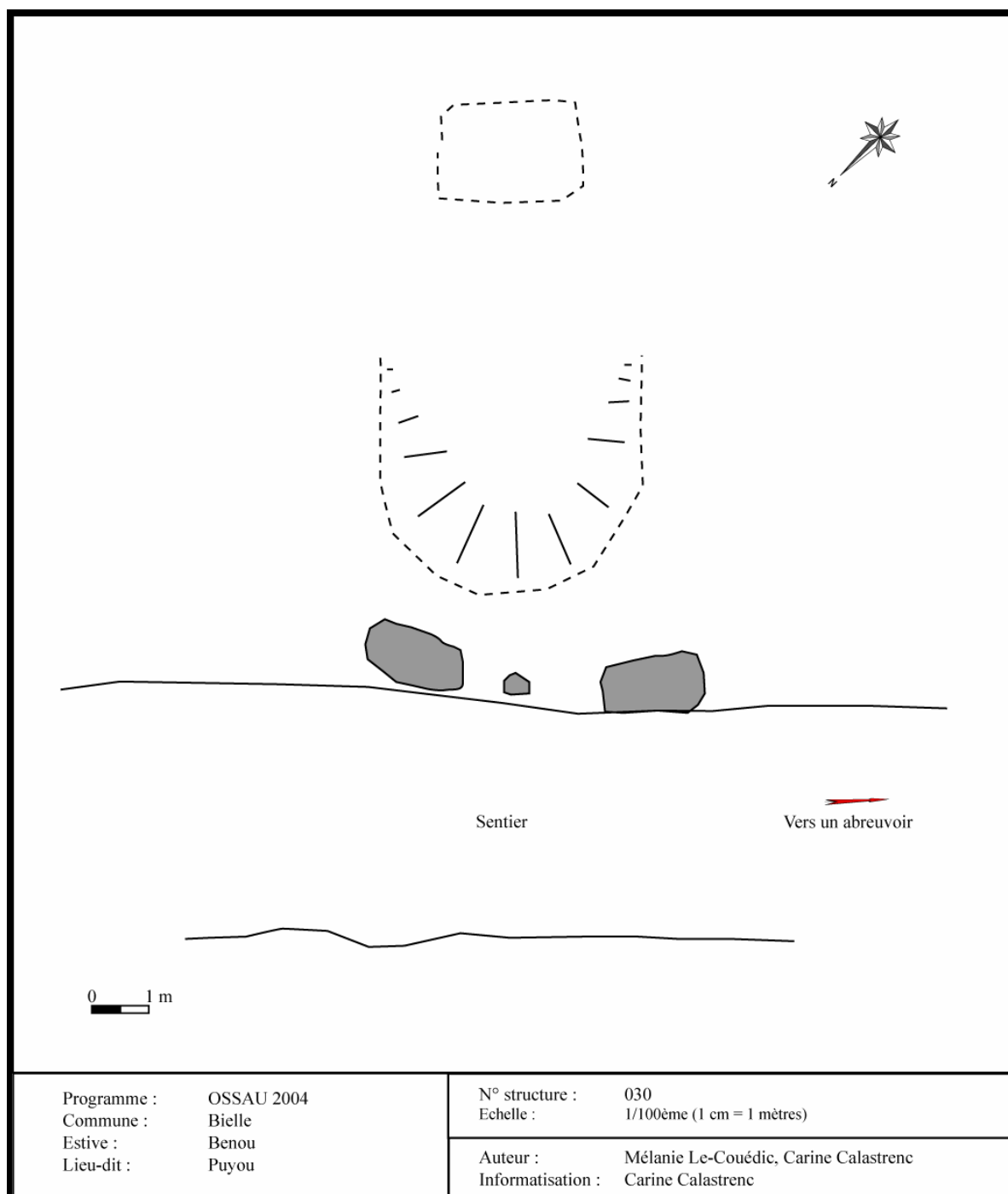
Str. 29 – E11 (détail de l'étagère)

### 2-2-3- Puyou

#### § Les sites

\* **E 12** : Cette « Entité » est constituée d'une structure. Elle est située en lisière de forêt, à côté d'un chemin qui serpente entre les bordes.

□ **Structure n° 30** : Elle mesure 8,60 m de long sur 4,50 m de large. Elle semble prendre appui sur le chemin. Elle est très arasée et n'est visible que par un creusement du sol. La présence d'humus, de lierre et de mousse entrave sa lisibilité. Aucun élément probant ne permet de caractériser cette structure.







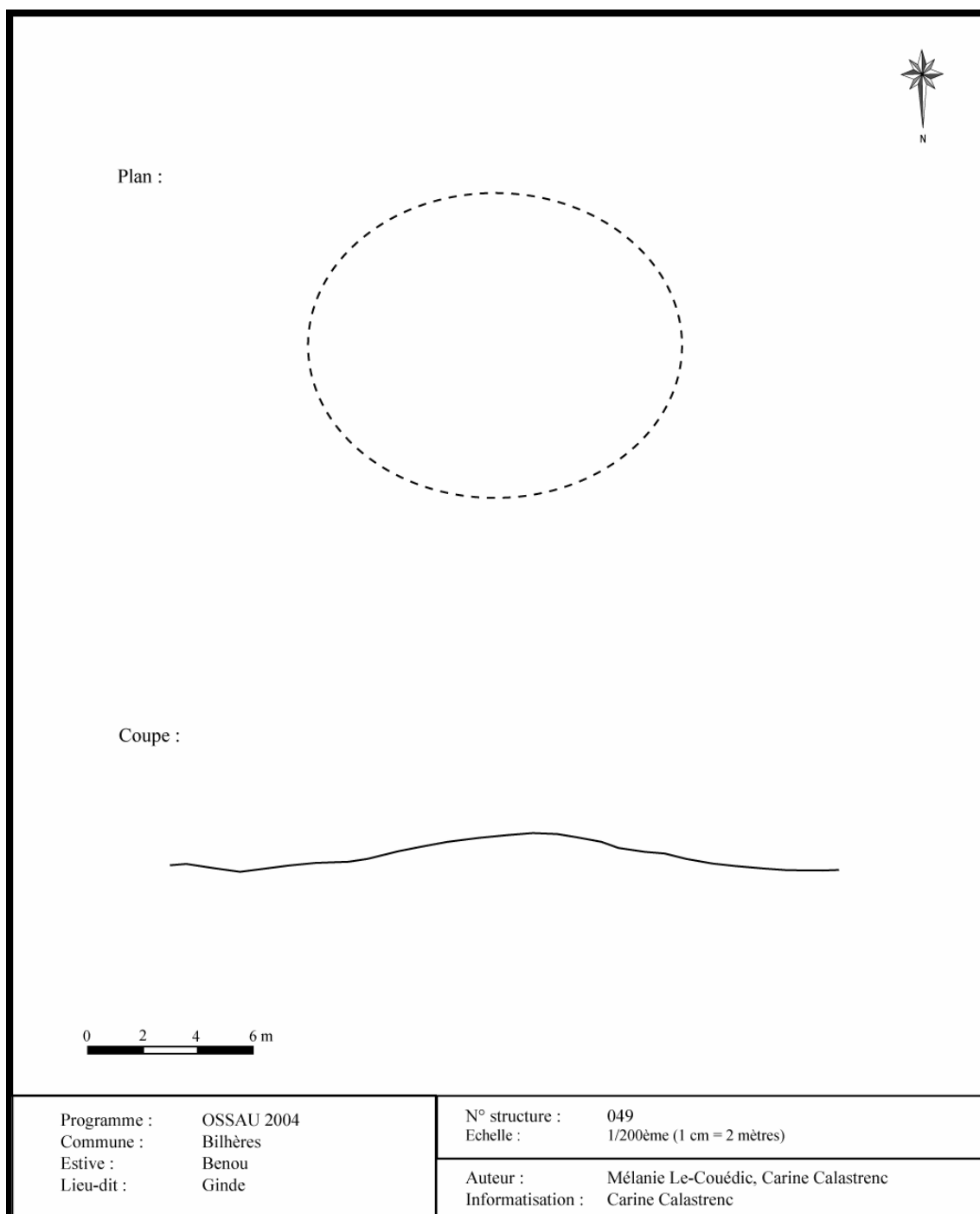
Str. 30 – E12

## 2-2-4- Ginde

### § Les sites

\* **E 22** : Cette « Entité » est constituée d'une structure. Elle est située sur le plateau du Benou. Elle fait face au plateau de Roland et au plateau de La Técoouère. Elle est située dans une zone de borde, dans un champ bordé d'arbres.

□ **Structure n° 49** : Elle mesure 13 m de long sur 10,50 m de large. Seule une déformation du sol, recouvert par la végétation, est visible (monticule). Il est impossible de la caractériser.



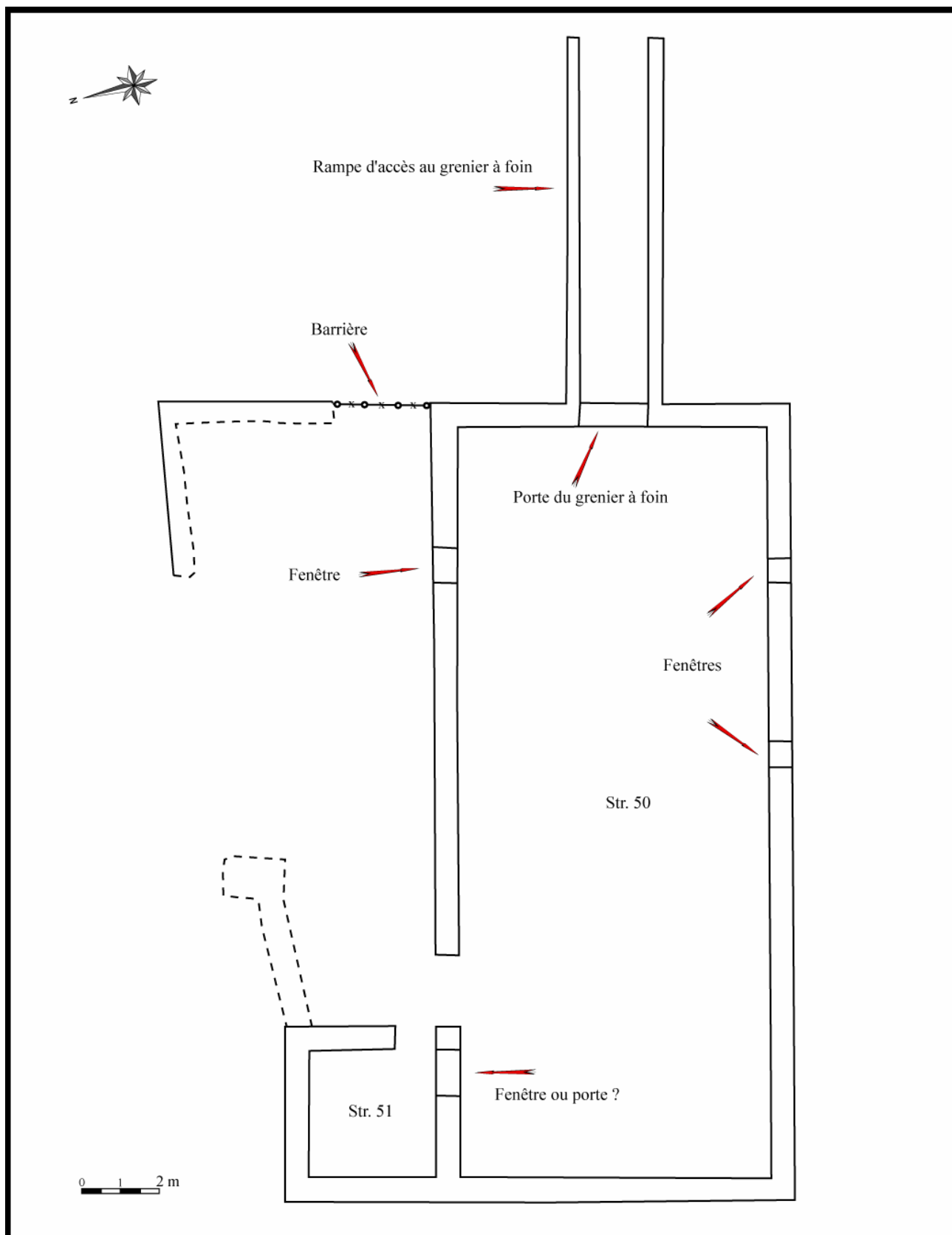




Str. 49 – E22

\* **E 23** : Cette « Entité » comprend deux structures. Elles sont situées au bord du chemin de terre qui mène aux granges Fréchou. Il s'agit d'une borde en ruine. La structure n° 51 est accolée à la face nord de la structure n° 50.





|             |            |                   |                                       |
|-------------|------------|-------------------|---------------------------------------|
| Programme : | OSSAU 2004 | N° structure :    | 050 et 051                            |
| Commune :   | Bilhères   | Echelle :         | 1/100ème (1 cm = 1 mètres)            |
| Estive :    | Benou      | Auteur :          | Mélanie Le-Couédic, Carine Calastrenc |
| Lieu-dit :  | Ginde      | Informatisation : | Carine Calastrenc                     |



Str. 50 et 51 – E23

▣ **Structure n° 50** : Elle mesure 21 m de long sur 9,40 m de large (mesures extérieures) et 19,80 m de long sur 8,20 m de large (mesures intérieures). Il s'agit d'une grange. Les murs, de granit et de schiste liés au sable et à la chaux, sont conservés sur une hauteur moyenne de 1,80 m. Ils ont une épaisseur de 0,60 m. Sur certains endroits, ils ont fait l'objet d'une réparation et/ou d'une consolidation avec du béton. Trois fenêtres sont visibles : deux sur la face sud et une sur la face nord. Elles mesurent 0,60 m de large sur 0,70 m de haut (mesures extérieures). Elle avait un étage : le rez-de-chaussé pour les animaux et l'étage pour le foin et le regain. La toiture a disparu mais devait être à double pente. La présence d'ardoises sur le sol trahit son mode de couverture. La porte est située au nord. Elle mesurait 1,95 m de large et est conservée sur une hauteur moyenne de 0,90 m. L'accès à l'espace supérieur se faisait au moyen d'une rampe située au sud-est. Cette rampe mesure 9,60 m de long et 2,50 m de large. Sa hauteur maximale est de 3,30 m (angle nord). La porte du grenier à foin mesure 1,80 m de large et est conservée sur 1,40 m de haut. Elle se trouve à 2,30 m au-dessus du niveau de sol intérieur.





Str. 50 – E23 (face sud)



Str. 50 – E23 (détail du mur)





Str. 50 – E23 (détail de la porte du grenier)



Str. 50 – E23 (détail rampe d'accès au grenier)



▫ **Structure n° 51** : Elle mesure 5,10 m de long sur 5,10 m de large (mesures extérieures) et 4 m de long sur 4 m de large (mesures intérieures). Les murs, de granit et de schiste, ont une épaisseur moyenne de 0,60 m. L'entrée est située sur la face sud-est. Elle mesure 1,10 de large et est conservée sur une hauteur de 1,20 m. Sur la face sud, on remarque un aménagement dont on ne peut donner la qualification. Il peut s'agir soit d'une porte qui donne accès à la structure n° 51, soit d'une fenêtre. Ses dimensions, sa position dans l'ensemble du site laissent penser qu'il s'agit d'une cabane.

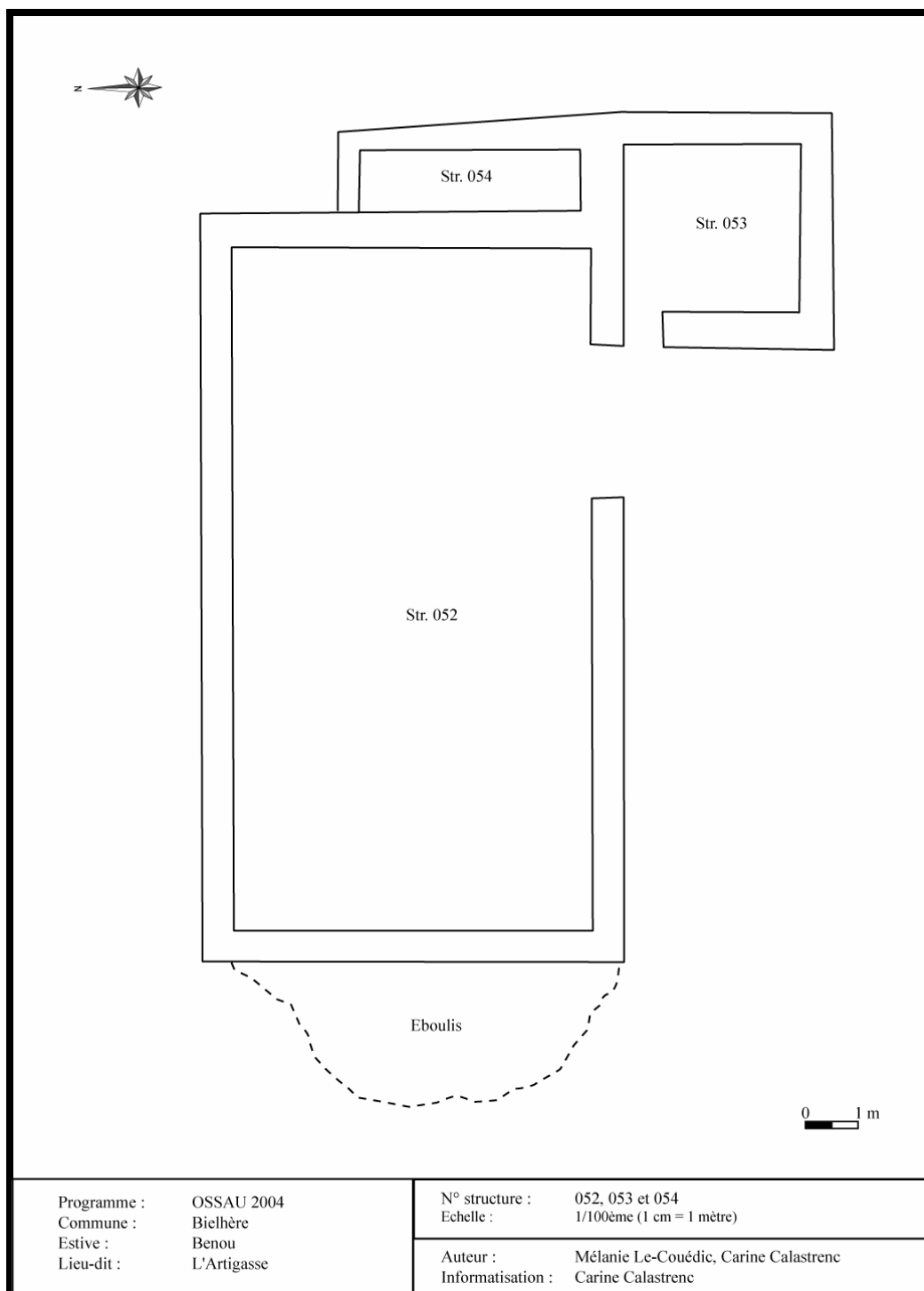


Str. 51 – E23

## 2-2-5- L'Artigasse

### § Les sites

\* *E 24* : Cette « Entité » est constituée de trois structures. Elles se trouvent en bordure de forêt (de noisetiers et de sapins), au fond du plateau du Benou, aux pieds du Turon de Técoùère, à l'ouest d'un pré. Les structures n° 53 et n° 54 s'appuient sur la structure n° 52. Les relations entre les structures n° 52 et n° 54 sont difficiles à cerner étant donné le masque de la végétation (ronces, mousses ... etc). Il s'agit d'une borde ruinée





▫ **Structure n° 52** : Elle mesure 13 m de long sur 6,80 m de large (mesures intérieures). Les murs (de calcaire et de schiste liés au mortier) sont conservés sur une hauteur maximale de 2,10 m. Ils ont une épaisseur de 0,60 m. La toiture n'est pas visible mais devait être à double pente (couverte d'ardoises dont il reste quelques traces au sol). Elle devait posséder un étage. La porte a été détruite, tout comme le mur sud. Il s'agit d'une grange avec un rez-de-chaussée pour les animaux et un premier étage pour le stockage du foin et du regain.



Str. 52 – E24



Str. 52 – E24



▫ **Structure n° 53** : Elle mesure 4,40 m de long sur 4,50 m de large (mesures extérieures). Les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 1,30 m (face externe). En raison du développement de la végétation, la composition des murs est impossible à déterminer. L'entrée n'est pas visible, mais pourrait se situer dans l'angle ouest. Dans ce cas, elle mesurerait 0,70 m de large. Aucune couverture ni toiture n'est localisable. Il doit s'agir d'une cabane, d'un lieu de vie.



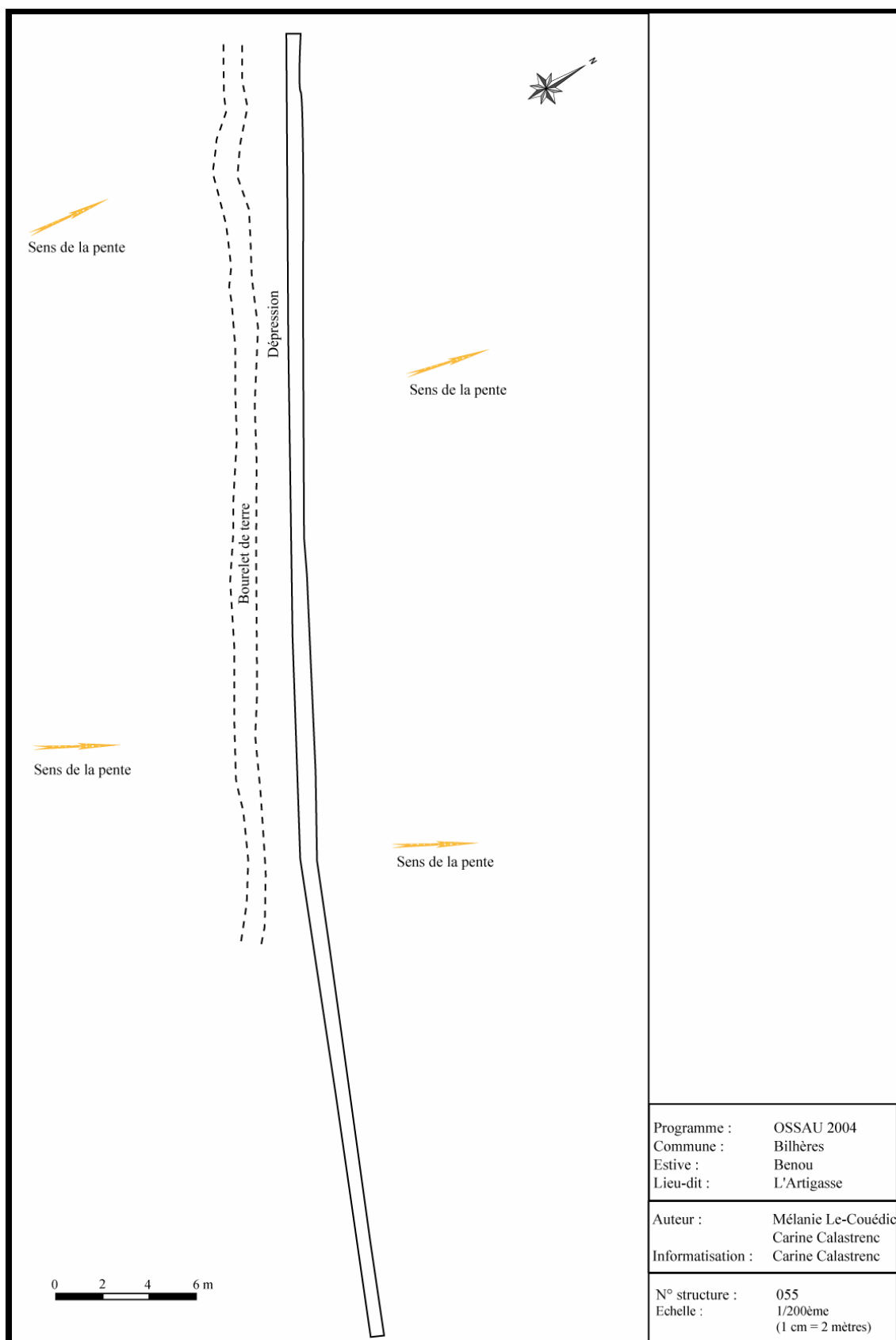
Str. 53 – E24

▫ **Structure n° 54** : Elle mesure 1,15 m de long sur 3,50 m de large (mesures intérieures). Les murs ont une épaisseur de 0,40 m. Ils sont recouverts de mousse, ce qui gêne leur lecture. Il pourrait s'agir d'une fosse à fumier.



Str. 54 – E24

\* **E 25** : Cette « Entité » est composée d'une structure. Elle se trouve en lisière de forêt, au fond du plateau du Benou, sur les pentes du bois de Bergoueits. A environ 70 m de l'est se trouve l'E 26.





□ **Structure n° 55** : Elle mesure 88,30 m de long sur 0,60 m de large. Il s'agit d'un mur en pierres sèches, placé au bas d'une rupture de pente. Il est réalisé en double parement avec un petit blocage à l'intérieur. Une des interprétations possibles serait qu'il s'agirait d'un mur de délimitation entre deux parcelles.

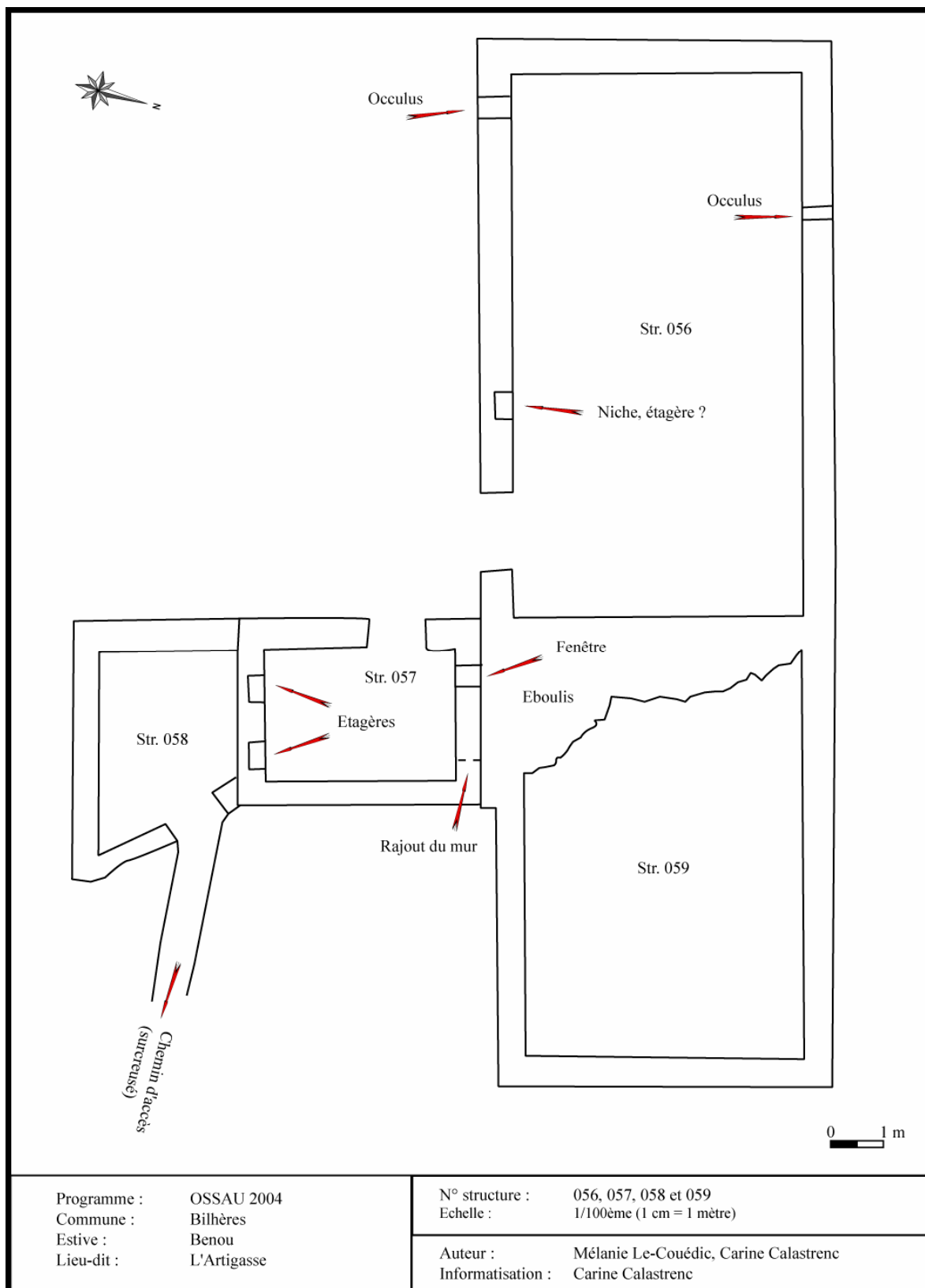


Str. 55 – E25



Str. 55 – E25

\* **E 26** : Cette « Entité » comprend 4 structures. Elles sont situées en bas d'un champ du fond du plateau du Benou. Elles sont en lisière d'une forêt de sapins et de feuillus. Les structures de cette entité paraissent fonctionner avec les E 25 et 27. En effet, il semblerait que ces deux entités (n° 25 et n° 27) soient des limites d'un parcellaire dans lequel se trouve l'E 26.





▣ **Structure n° 56** : Elle mesure 10,35 m de long sur 5,65 m de large (mesures intérieures). Les murs, en pierre de calcaire, de 0,60 m d'épaisseur, sont conservés sur une hauteur maximale de 2,30 m. Ils sont à double parement avec un petit blocage intérieur. Les pierres sont scellées au sable et à la chaux. Par endroits, on remarque des traces de béton, probablement dues à des réparations de la maçonnerie. Une fenêtre et une étagère sont visibles sur le mur sud. La fenêtre mesure 0,43 m de large et 0,44 m de haut. Quant à l'étagère, elle mesure 0,66 m de large. Sur le mur nord et à l'angle sud-ouest, à 1,50 m au-dessus du niveau du sol, on remarque une petite ouverture circulaire de 0,30 m de diamètre. La porte se trouve dans l'angle sud-est. Elle mesure 1,75 m de large et est conservée sur une hauteur maximale de 1,70 m. Il s'agit d'une grange.



Str. 56 – E26





Str. 56 – E26



Str. 56 – E26 (détail de la porte)



▣ **Structure n° 57** : Elle mesure 3 m de long sur 4,50 m de large. Les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 4,30 m de haut. Ils sont à double parement avec un petit blocage à l'intérieur. Les faces internes des murs sont recouvertes de crépis (mortier de chaux). Un rajout de mur a été effectué vers l'est, sur la face nord. L'entrée se trouve à l'ouest. Elle mesure 1,10 m de large. Deux étagères sont situées dans l'angle sud-est. Elles sont placées l'une au-dessus de l'autre et seulement séparées par une dalle de calcaire. Elles mesurent 0,50 m de large sur 0,50 m de long. L'étagère du bas est à moitié comblée. Une autre étagère se trouve dans l'angle sud-ouest. Elle mesure 0,50 m de large sur 0,50 m de long.



Str. 57 – E26



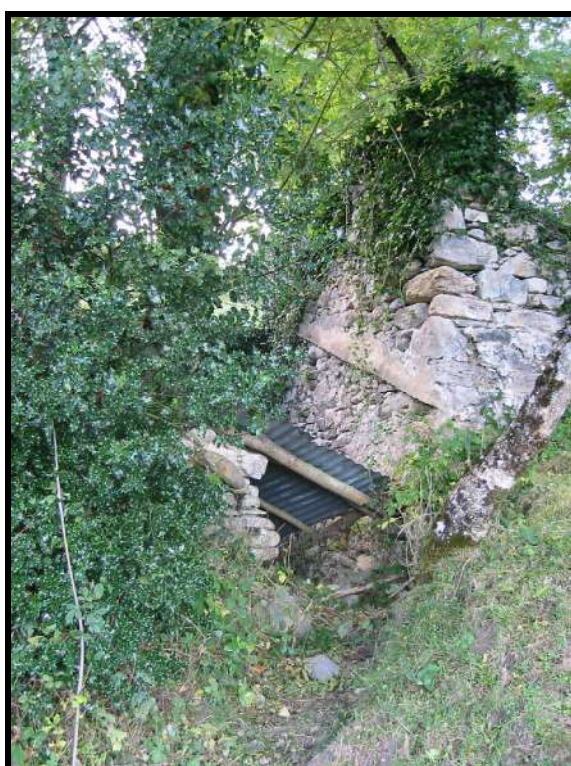
Str. 57 – E26 (détail du mur)



▣ **Structure n° 58** : Elle mesure 2,70 m de long sur 3,80 m de large (mesures intérieures). Les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 4,30 m et minimale de 0,55 m. Leur épaisseur est de 0,50 m. La toiture est composée de tôle posées sur des branches. La porte est située sur la face nord-est. Elle mesure 0,90 m de large. Elle est conservée sur une hauteur de 0,90 m. On y accède par un chemin orienté est-ouest de 0,80 m de large sur 3 m de long. L'accès à l'intérieur se fait par une marche de 0,30 m de hauteur.



Str. 58 – E26



Str. 58 – E26





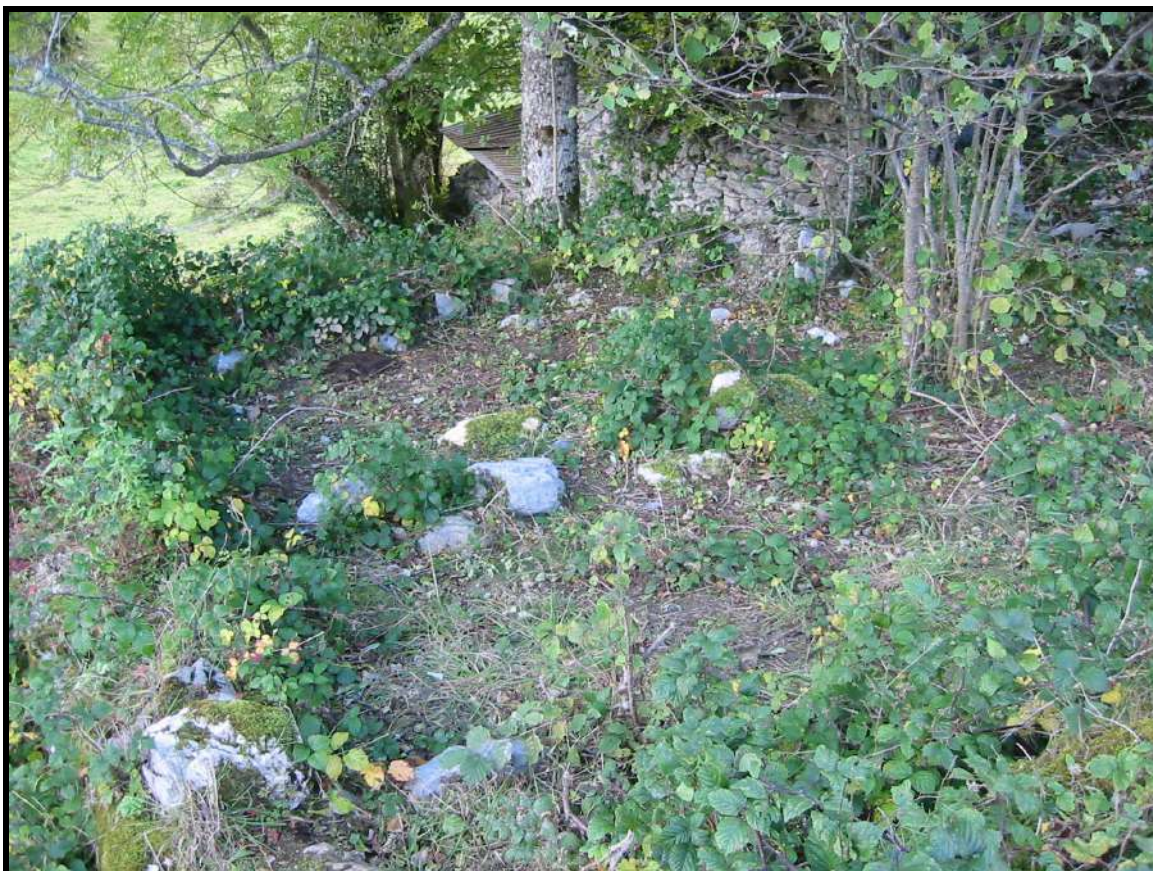
Str. 58 – E26

▫ **Structure n° 59** : Elle mesure 7,75 m de long sur 5,30 m de large (mesures intérieures). Elle vient s'appuyer sur les structures n° 57 et n° 56. Les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 1,30 m. Ils ont une épaisseur de 0,50 m. Les pierres de calcaire qui le composent sont scellées au béton. La porte devait se trouver dans l'angle nord-est.





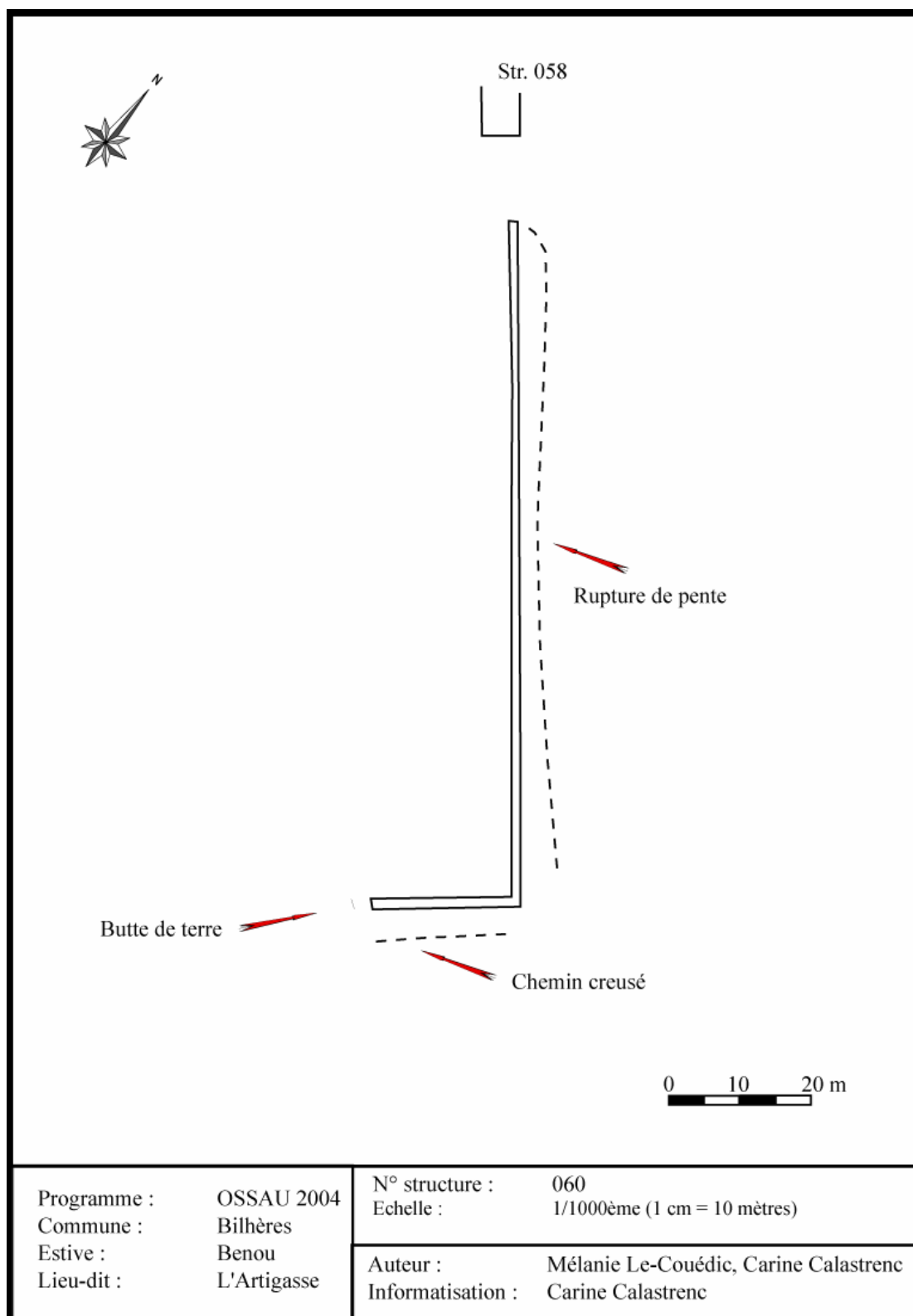
Str. 59 – E26



Str. 59 – E26



\* **E 27** : Cette « Entité » est constituée d'une structure. Elle est située en bas d'un champ du fond du plateau du Benou. Elles sont en lisière d'une forêt de sapins et de feuillus. La structure de cette entité paraît fonctionner avec les E 25 et 67. En effet, il semblerait que ces deux entités (n° 25 et n° 26) soient les limites d'un parcellaire dans lequel se trouve l'E 26.

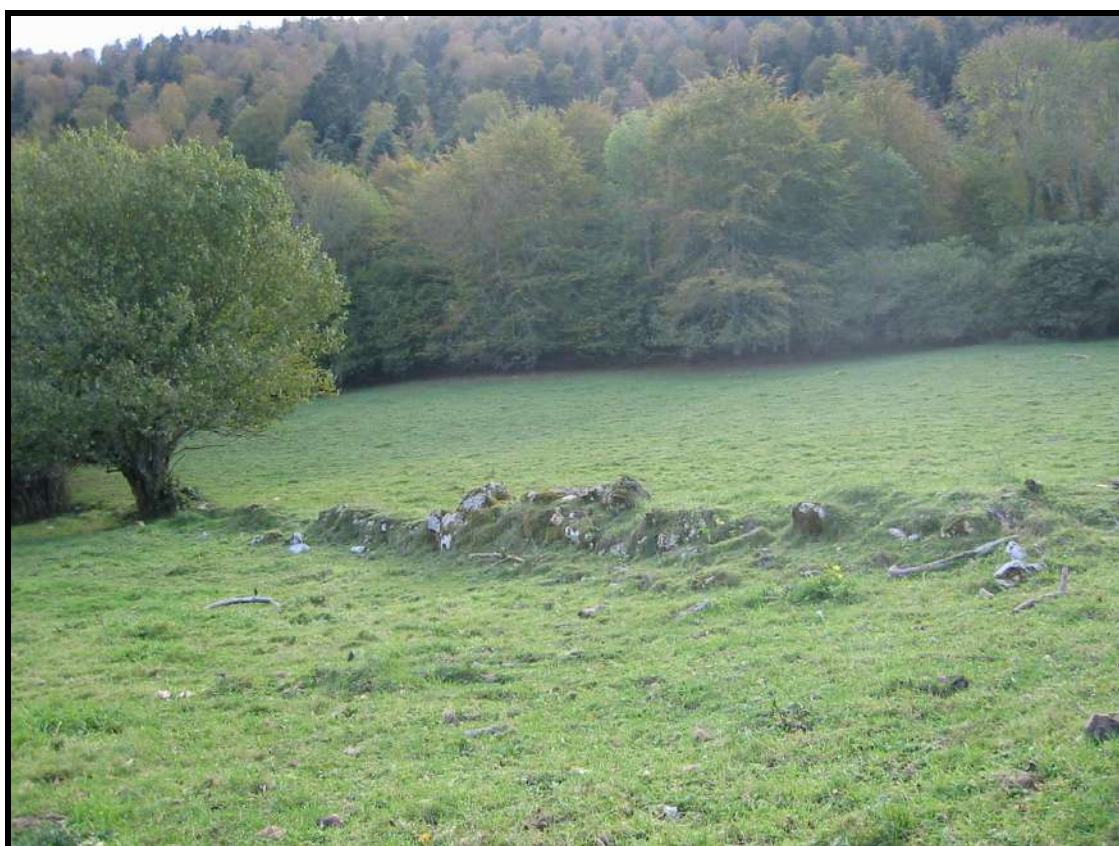




▣ **Structure n° 60** : Elle mesure 97 m de long. Il s'agit d'un mur, orienté nord-sud, bordé de noisetiers. Ce mur prend ensuite une direction est-ouest et se prolonge sur 21 m de long. Il semblerait qu'il s'agisse d'une limite de parcelle.



Str. 60 – E27



Str. 60 – E27

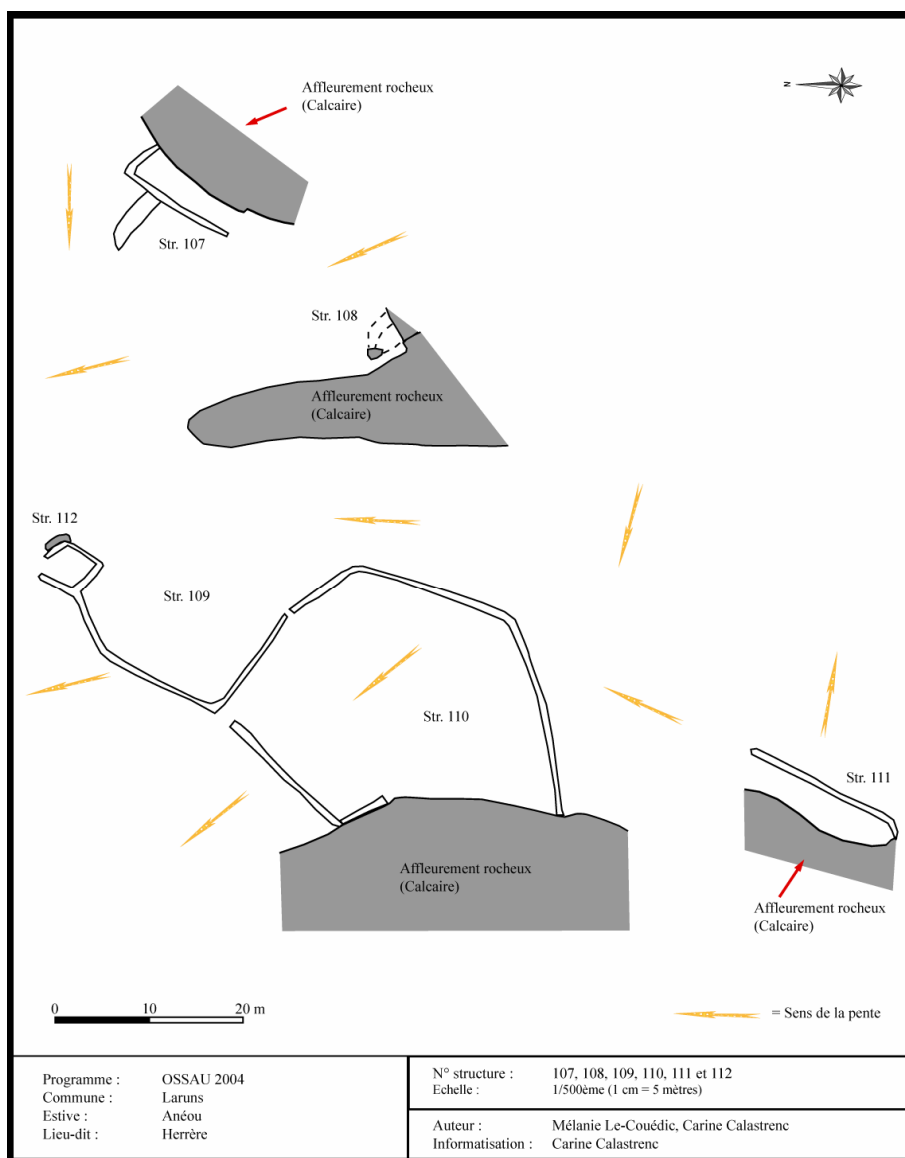
## 2-2- Herrère

### § Sur la toponymie

Le terme « Herrère » est un dérivé du mot « Her » qui désigne le fer. Ce toponyme désignerait donc une zone ferreuse.<sup>15</sup>

### § Les sites

\* **E 37** : Cette « Entité » comprend 6 structures. Elles se trouvent aux pieds d'une barre rocheuse, sur une pente herbeuse, creusée de gouffres et de dolines. Même si les structures n° 107, n° 109 et n° 110 paraissent contemporaines, rien ne permet de supposer un fonctionnement simultané. Ainsi, les faces ouest des structures n° 101 et n° 109 sont visiblement constituées sur les bases d'une structure plus ancienne. Il semblerait donc qu'il y ait une occupation du site sur un temps plus ou moins long ainsi qu'une possible réutilisation et réadaptation des structures.



<sup>15</sup> Marcellin Berot, *La vie des hommes de la montagne dans les Pyrénées racontée par la toponymie*, 1998, Milan/PNP





E 37



E 37



▣ **Structure n° 107** : Elle mesure 12,50 m de long sur 2,5 m de large. Elle s'appuie sur un affleurement rocheux. Les murs sont faits en schiste. La partie est est effondrée. Au nord, se distingue un mur (de direction nord-ouest) de 2 m de large. Au sud-ouest, un mur est accolé à l'affleurement rocheux. Les murs sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,30 m et ont une épaisseur de 0,70 m. L'accès n'est pas visible, mais il pourrait être situé au sud-ouest. Dans ce cas, elle serait d'une largeur de 2,50 m.



Str. 107 – E 37

▣ **Structure n° 108** : Elle mesure 3 m de long sur 3 m de large. Elle n'est visible que par quelques pierres affleurantes. Elle s'appuie et se structure autour de rochers et d'une barre rocheuse. L'accès n'a pu être localisé.





Str. 108 – E 37

▣ **Structure n° 109** : Elle mesure 22,50 m de long sur 19 m de large. Elle s'appuie au nord sur la structure n° 106. Deux murs sont visibles, un à l'ouest et l'autre au sud-ouest. La face ouest est composée d'un mur dont l'état de conservation est moins bon que le mur sud-ouest. Il s'agit là peut être de la marque de deux états, d'une réoccupation du site et/ou d'une occupation sur le temps long. L'accès n'est pas perceptible.

▣ **Structure n° 110** : Elle mesure 28 m de long sur 33 m de large. Les murs, de pierres sèches, sont conservés sur une hauteur moyenne de 0,40 m et ont une épaisseur de 0,70 m. Les murs nord-est et sud-ouest sont plus récents que le mur nord-ouest. La porte est située au nord-est. Elle mesure 0,50 m de large (mesure intérieure).

▣ **Structure n° 111** : Elle mesure 17,50 m de large sur 3 m de long. Elle s'appuie à l'ouest sur une paroi rocheuse. Les murs, de schiste, sont en pierres sèches. La porte est située au nord-est.





Str. 111 – E 37

▣ **Structure n° 112** : Elle mesure 5 m de long sur 5,50 m de large (mesures extérieures) et 4 m de long sur 4 m de large (mesures intérieures). Les murs sont composés de pierres de schiste. Ils ont une épaisseur de 0,60 m. Des dalles de schiste sont utilisées dans l'architecture pour stabiliser l'ensemble. La porte est située au nord. Elle mesure 1,50 m de large.





Str. 112 – E 37



Str. 112 – E 37



*Estive d'Anéou ... 29 octobre 2004*